



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL

**2019**



RAPPORT ANNUEL

**2019**



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL

**2019**



Le rapport annuel de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest peut être consulté sur le site Web de la Banque, à l'adresse <https://www.bceao.int/fr/publications/rapport-annuel-de-la-bceao-2019>  
Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la Direction de la Documentation, des Publications et des Archives :

SIEGE DE LA BCEAO A DAKAR

Avenue Abdoulaye Fadiga - BP 3108 - Dakar, SENEGAL

Tél. : (221) 33 839 05 00 • Fax : (221) 33 823 93 35

Site web : [www.bceao.int](http://www.bceao.int) • E-mail : [courrier.bceao@bceao.int](mailto:courrier.bceao@bceao.int)

ISBN : 978-2-9161-4014-8

ISSN 08505519

© Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

# SOMMAIRE

<b>V</b>	MESSAGE DU GOUVERNEUR
<b>IX</b>	TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019
<b>XXIII</b>	COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES DE L'UMOA ET DE LA BCEAO
<b>XXXIV</b>	VUE D'ENSEMBLE
<b>1</b>	I - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER
<b>23</b>	II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE
<b>35</b>	III - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN Matière de stabilité et d'inclusion financières
<b>57</b>	IV - GESTION DES SIGNES MONETAIRES, DES SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT ET DES RESERVES DE CHANGE
<b>69</b>	V - CADRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATION DE LA BCEAO
<b>95</b>	VI - COOPERATION INTERNATIONALE
<b>99</b>	ANNEXES

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Croissance de l'activité économique mondiale .....	2
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole (NYMEX).....	5
Graphique 3 : Evolution des cours du cacao.....	5
Graphique 4 : Evolution des cours du café.....	6
Graphique 5 : Evolution des cours du coton .....	6
Graphique 6 : Evolution des cours du caoutchouc.....	6
Graphique 7 : Croissance du PIB réel de l'UEMOA .....	11
Graphique 8 : Couverture des importations par les réserves de change de l'Union (en mois) .....	30
Graphique 9 : Contributions à la croissance du crédit bancaire .....	32
Graphique 10 : Contributions des contreparties à la croissance annuelle de la masse monétaire .....	33
Graphique 11 : Niveaux de concentration des risques bancaires par branches d'activités .....	49
Graphique 12 : Evolution en volume des échanges inter-pays de 2016 à 2019.....	61
Graphique 13 : Evolution en valeur des échanges inter-pays de 2016 à 2019.....	61
Graphique 14 : Evolution du nombre de participants à STAR-UEMOA et SICA-UEMOA.....	62
Graphique 15 : Evolution de la trésorerie de la BCEAO.....	66
Graphique 16 : Evolution des effectifs de la BCEAO.....	86

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des taux de change moyens annuels (unité de monnaie étrangère pour 1.000 FCFA) .....	10
Tableau 2 : Evolution des taux de change moyens trimestriels (unité de monnaie étrangère pour 1.000 FCFA.....	10
Tableau 3 : Variation des prix à la consommation en 2018 et 2019 (en pourcentage).....	15
Tableau 4 : Situation des finances publiques en 2019 .....	18
Tableau 5 : Ratio de l'encours de la dette extérieure .....	19
Tableau 6 : Evolution des taux interbancaires en 2019 (moyenne pondérée en pourcentage) .....	27
Tableau 7 : Evolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2019 (en millions de FCFA) .....	28
Tableau 8 : Coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques.....	29
Tableau 9 : Créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale (APUC) .....	31
Tableau 10 : Emissions sur le marché des titres publics (en milliards de FCFA) .....	40
Tableau 11 : Taux d'intérêt moyens des bons du Trésor (en pourcentage).....	41
Tableau 12 : Encours des titres publics à fin décembre 2019 (en milliards de FCFA).....	41
Tableau 13 : Evolution de l'encours des titres publics (en milliards de FCFA).....	42

## LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Conférence internationale sur le thème : « FinTech : défis, opportunités et perspectives pour les pays en développement » .....	44
Encadré 2 : Révision des textes d'application du nouveau référentiel comptable bancaire.....	47
Encadré 3 : Aperçu sur le projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA.....	53
Encadré 4 : Actions de promotion de la finance islamique.....	55
Encadré 5 : Centre de Traitement Fiduciaire .....	59
Encadré 6 : Sécurisation et surveillance des systèmes et services de paiement au sein de l'Union.....	63
Encadré 7 : Profil du rapatriement des recettes d'exportation.....	67



**MESSAGE  
DU GOUVERNEUR**

## MESSAGE DU GOUVERNEUR



### **Tiémoko Meyliet KONE**

Gouverneur de la Banque Centrale  
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,  
Président du Conseil d'Administration

L'année 2019 a été marquée par la montée des incertitudes liées aux tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, au Brexit et à la situation géopolitique au Moyen-Orient. La croissance de l'économie mondiale, ressortie à 3,6% en 2018, a décéléré pour s'établir à 2,9% en 2019.

En dépit de ce contexte international peu favorable, l'activité économique a été bien orientée dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) au cours de l'année sous revue. Les économies de la Zone ont bénéficié d'un environnement sociopolitique globalement favorable, d'un climat des affaires en amélioration et de la poursuite des investissements dans les infrastructures socio-économiques. Le produit intérieur brut de l'Union est estimé à 6,6% en 2019, tout comme en 2018.

Au cours de l'année 2019, la Banque Centrale a continué à œuvrer pour une politique monétaire visant la stabilité des prix. En moyenne annuelle, le taux d'inflation est ressorti à -0,7% en 2019 contre une réalisation de 1,2% un an auparavant. Dans ce contexte, la BCEAO a poursuivi l'orientation accommodante de sa politique monétaire en maintenant, pour la sixième année consécutive, son principal taux directeur à 2,50%.

En outre, au cours de l'exercice 2019, la Banque Centrale a poursuivi ses efforts en matière de stabilité financière. Le dispositif de surveillance du risque systémique dans l'Union a été renforcé par l'adoption d'un cadre méthodologique d'identification des établissements bancaires d'importance

systémique. Dans le cadre de ses actions visant à accroître la résilience du système bancaire et financier, la BCEAO a procédé à des stress tests et renforcé la réglementation prudentielle, avec l'entrée en vigueur de l'instruction relative à la reconnaissance des organismes externes d'évaluation du crédit. Dans le même temps, elle a poursuivi l'implémentation des normes de Bâle II et III dans l'UEMOA. A cet égard, les diligences accomplies ont porté sur la vulgarisation des textes réglementaires ainsi que sur le suivi du reporting prudentiel.

La Banque Centrale a également mis l'accent sur le développement des services à l'économie, en amplifiant ses actions en faveur de la finance inclusive. Dans ce cadre, l'Institut d'émission a poursuivi les efforts visant à accompagner les Etats dans la mise en œuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière dans l'UEMOA et participé aux activités de l'Alliance pour l'Inclusion Financière. Elle a également continué la mise en œuvre des projets initiés en faveur de la promotion de l'inclusion et de l'éducation financières, à savoir le projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA et le programme régional d'éducation financière. La réalisation de ces actions permettra d'apporter aux populations de l'Union des services de paiement de proximité plus rapides et à coût abordable. Par ailleurs, la BCEAO a continué d'apporter son soutien aux PME/PMI en admettant, comme collatéral à son refinancement, les créances détenues par les établissements de crédit sur les entreprises éligibles au dispositif de financement des PME/PMI dans l'Union.

Dans le domaine de l'intégration régionale, l'année 2019 a été marquée par des avancées significatives dans la mise en œuvre de la feuille de route en vue de la création de la monnaie unique de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Dans cette perspective et en vue de favoriser l'avènement de cette monnaie et faciliter son adoption par les Etats membres de l'Union, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA ont procédé à la révision de l'accord de coopération monétaire avec la France.

Toutes les actions menées par la Banque Centrale et tous les résultats obtenus l'ont été au service des populations de l'Union. La BCEAO ne ménagera aucun effort pour être toujours un service public de confiance et d'excellence. L'obligation statutaire d'information et de publication, contrepartie de l'indépendance de la Banque Centrale, entraîne une exigence de compte rendu de ses résultats. Tel est l'objet de ce rapport d'activité 2019.

***Le Gouverneur de la Banque Centrale  
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,***

***Président du Conseil d'Administration.***





# **TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019**

L'EXERCICE 2019 A ETE MARQUE PAR LES EVENEMENTS CI-APRES.

## **INTEGRATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE**

### **Réaménagement de l'accord de coopération monétaire entre les Etats de l'Union et la France**

Le 21 décembre 2019, le Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, agissant au nom de ses pairs, et le Président de la République Française, Monsieur Emmanuel MACRON, ont annoncé à Abidjan, une avancée majeure réalisée dans l'intégration économique et monétaire des huit pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en mettant en place les bases de leur adhésion à l'ECO, projet de monnaie unique de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

En vue de permettre aux économies de l'UEMOA de se préparer à l'ECO, l'accord de coopération monétaire liant les Etats membres de la Zone à la France a été profondément remanié. Les principaux éléments de cette réforme se résument aux points ci-après :

- ➔ le changement du nom de la monnaie Franc CFA en ECO, lorsque les pays de l'UEMOA intégreront la nouvelle zone ECO de la CEDEAO ;
- ➔ l'arrêt de la centralisation des réserves de change au Trésor Français, la fermeture du compte d'opérations et le transfert dans

les comptes de la BCEAO des ressources disponibles dans le compte ;

- ➔ le retrait des représentants français des organes de décision et de gestion de l'Union (Conseil d'Administration et Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, Commission Bancaire de l'UMOA).

Par ailleurs, dans l'optique de faire de l'ECO le fondement du dynamisme de l'union économique, ainsi que de la prospérité des populations des pays concernés, les plus Hautes Autorités de l'UEMOA ont souhaité conserver deux piliers clefs de la stabilité monétaire de la Zone :

- ➔ le taux de change fixe par rapport à l'euro (qui assure la parité actuelle) ;
- ➔ la garantie de convertibilité illimitée de la monnaie par la France.

### **Participation aux réunions sur le Programme de la monnaie unique de la CEDEAO**

Une délégation de la BCEAO, conduite par le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE, a pris part aux réunions des Ministres des Finances de la CEDEAO et des Gouverneurs des Banques Centrales sur le Programme de la monnaie unique de la CEDEAO, tenues respectivement les 17 et 18 juin 2019 à Abidjan et les 6 et 7 décembre 2019 à Abuja. Ces rencontres ont permis d'examiner le régime de change, le cadre de la politique monétaire, le symbole et le nom de la monnaie unique, le rapport de convergence macroéconomique au titre

du premier semestre 2019, ainsi que l'état de mise en œuvre de la Feuille de route pour le programme de la monnaie unique.

---

### **Démarrage des activités du Comité Technique du projet d'appui budgétaire régional**

---

L'appui budgétaire régional, proposé par la Banque Mondiale aux Etats membres de l'UEMOA, vise à soutenir les réformes structurelles dans les pays de l'Union. Il s'agit d'un prêt accordé individuellement aux Etats, à des taux concessionnels, afin de les inciter à mettre en œuvre les réformes structurelles d'intégration régionale.

Un Comité Technique Tripartite Etats/BCEAO/ Banque Mondiale, chargé du suivi du projet d'appui budgétaire régional, a été mis en place par le Conseil des Ministres au cours de sa session ordinaire du 22 mars 2019.

La BCEAO a organisé, le 20 mai 2019 à son Siège à Dakar, la première réunion du Comité. La rencontre a enregistré la participation des représentants des Ministères chargés des finances des Etats membres de l'UEMOA, de la BCEAO et d'une délégation de la Banque Mondiale. Elle a permis d'affiner la liste et le contenu des réformes susceptibles d'être adossées à l'appui budgétaire régional.

---

### **Conférence sur le thème : « Solutions aux tensions sur les relations de correspondance bancaire en Afrique Centrale et de l'Ouest »**

---

La BCEAO a organisé, le 27 juin 2019 à son Siège, en collaboration avec le Fonds Monétaire International (FMI), une conférence de haut niveau sur le thème : « Solutions aux tensions sur les relations de correspondance bancaire en Afrique Centrale et de l'Ouest ».

La conférence a réuni notamment des hauts dirigeants de banques centrales, d'organes de supervision bancaire et d'autres institutions de régulation, d'établissements de crédit des zones UEMOA et CEMAC, de la Guinée ainsi que des institutions financières internationales.

Elle a permis d'examiner les causes et les implications du déclin des relations de correspondance bancaire dans le monde, en particulier en Afrique francophone, et de proposer des mesures adaptées pouvant être mises en place aussi bien par le secteur bancaire que par les Autorités de régulation.

---

### **Participation de la BCEAO à la 3<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique**

---

Une délégation de la BCEAO, conduite par le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE, a pris part à la 3<sup>e</sup> édition de la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique, tenue du 17 au 19 janvier 2019 à Dakar.

Cette Conférence avait pour objectif d'approfondir le débat sur le sujet et de proposer des solutions pratiques pour les plans d'émergence africains, via un engagement visible du secteur privé national soutenu par de solides partenariats avec l'État, en vue d'une croissance inclusive forte qui valorise les potentialités de tous les territoires.

### **ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE**

#### **7<sup>e</sup> Table ronde des Leaders de l'Initiative Africaine sur les Politiques d'Inclusion Financière**

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a pris part, du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2019 à Abidjan, à la 7<sup>e</sup> Table ronde des Leaders de l'Initiative Africaine sur les Politiques d'Inclusion Financière (AfPI), organisée par l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), en collaboration avec la BCEAO et le Ministère de l'Économie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire. La rencontre a enregistré la participation de 160 régulateurs et décideurs, provenant de 30 institutions des pays d'Afrique.

Elle a permis aux participants d'examiner les mesures idoines à mettre en œuvre pour soutenir les PME et assurer l'autonomisation économique des femmes en Afrique. Au terme des discussions, les Leaders ont décidé de l'organisation de la 8<sup>e</sup> Table ronde par la Banque Centrale de Tanzanie, au cours du premier trimestre de l'année 2020.

#### **Cérémonie officielle d'ouverture du Bureau Régional de l'Alliance pour l'Inclusion Financière**

La cérémonie officielle d'ouverture du Bureau Régional de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) pour l'Afrique Subsaharienne et le Moyen-Orient s'est tenue le 27 février 2019 à Abidjan. Elle a été co-présidée par le Ministre de l'Économie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, le Gouverneur de la BCEAO et le Directeur Exécutif de l'AFI. L'événement a réuni les membres de l'AFI ainsi que des personnalités de l'UEMOA et a été marqué par la coupure symbolique du ruban officialisant l'ouverture du Bureau.

Le Bureau régional de l'AFI, équipé par la BCEAO, est hébergé par le Ministère de l'Économie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire. Son installation permettra de donner une nouvelle impulsion aux politiques d'inclusion financière implémentées dans les pays concernés et de faciliter la mise en œuvre du plan stratégique de l'Initiative Africaine sur les Politiques d'Inclusion Financière (AfPI).

#### **Signature d'une convention de financement entre la BCEAO et la Confédération Suisse**

Le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE a reçu le 13 mai 2019, au Siège de la BCEAO, Madame Marion Weichelt KRUPSKI, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la

Confédération Suisse auprès de la République du Sénégal. En marge de cette audience, les deux personnalités ont procédé à la signature de la Convention de financement entre la BCEAO et la Confédération Suisse, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA.

Les activités prévues au titre de cette convention portent sur l'élaboration et le déploiement du programme régional d'éducation financière, à travers le développement d'outils innovants, la réalisation de campagnes de communication et d'information des populations cibles, notamment les femmes, les jeunes et les populations rurales, ainsi que le développement de modules d'éducation financière et leur insertion dans les programmes scolaires et universitaires.

Il est également prévu la réalisation, dans les huit pays de l'UEMOA, d'une étude de référence sur la demande et l'offre de services financiers, permettant aux Etats et à la BCEAO de disposer de données exhaustives et fiables, qui facilitent l'élaboration et la mise en œuvre de politiques favorables à l'inclusion financière.

Le montant global de la convention de financement s'élève à 3,911 milliards de FCFA, dont 64% au titre de la contribution de la Confédération Suisse. Le reliquat (36%) est à la charge de la BCEAO. La durée d'exécution de la convention est fixée à cinq ans.





### ***Signature d'une convention de financement entre la BCEAO et l'Agence Française de Développement (AFD)***

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et l'AFD ont procédé, le 3 juin 2019 au Siège de la Banque Centrale à Dakar, à la signature d'une convention de financement entrant dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière dans l'UEMOA.

Cette convention formalise le cadre de partenariat défini entre les deux parties. Elle fixe les principes directeurs et les modalités de collaboration entre la BCEAO et l'AFD pour la réalisation des activités prévues dans l'axe 1 de la Stratégie régionale, à savoir « promouvoir un cadre légal, réglementaire et une supervision efficace », ainsi que dans son axe 2 intitulé « assainir et renforcer le secteur de la microfinance ».

Le partenariat consacre la volonté des deux parties de faire de l'inclusion financière un levier de développement économique et un puissant vecteur d'amélioration du bien-être des populations de l'UEMOA. L'enveloppe financière globale de la convention, dont la durée sera de deux ans, est évaluée à 2,335 milliards de FCFA. L'AFD contribuera à hauteur de 84,3%, soit 1,967 milliard de FCFA et le reliquat est à la charge de la BCEAO.

---

## **La BCEAO récompensée pour sa contribution au développement de l'inclusion financière**

---

La BCEAO a pris part au 11<sup>e</sup> Forum annuel sur les Politiques d'inclusion financière, organisé par l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), en collaboration avec la Banque Nationale du Rwanda sur le thème : « Utiliser les technologies pour l'inclusion financière des femmes et des jeunes », du 9 au 13 septembre 2019 à Kigali. Ce Forum a rassemblé 912 participants en provenance de 59 pays, représentant 69 institutions, dont notamment des régulateurs, des décideurs politiques, des Gouverneurs et des Vice-Gouverneurs de banques centrales. La BCEAO était représentée par Monsieur Norbert TOE, Vice-Gouverneur.

L'objectif du Forum était de fournir une plateforme d'échanges sur les meilleures pratiques en matière d'utilisation de la technologie pour accélérer l'inclusion financière des groupes défavorisés, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les réfugiés et les handicapés. Le 11<sup>e</sup> Forum de l'AFI a également été l'occasion de récompenser l'engagement des membres au sein du réseau ainsi que leur contribution au développement de l'inclusion financière dans le monde.

La BCEAO a été nommée et récompensée, respectivement pour ses efforts dans la mise en œuvre de la Déclaration de Maya (engagements pris par les membres de l'AFI pour faire avancer l'inclusion financière) et pour l'organisation réussie de la 7<sup>e</sup> Table ronde

des Leaders de l'AfPI, tenue en février 2019 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, conjointement avec la Conférence internationale de haut niveau sur l'avenir de l'inclusion financière et l'ouverture officielle du Bureau Régional de l'AFI pour l'Afrique et le Moyen-Orient.

---

## **Atelier régional de concertation sur l'éducation financière**

---

La BCEAO a élaboré un programme régional d'éducation financière dans l'UEMOA, conformément au plan d'action de la stratégie régionale d'inclusion financière. Ce programme vise à améliorer la culture financière de l'ensemble des populations de l'UEMOA, notamment les enfants et les jeunes en milieu scolaire, les jeunes en dehors de l'école, les femmes, les salariés des secteurs public et privé, les personnes âgées, les populations rurales et les petites et moyennes entreprises.

Afin de partager ce programme et d'échanger avec les pays pionniers en la matière, la BCEAO a organisé un atelier régional de concertation sur l'éducation financière, qui s'est déroulé les 28 et 29 octobre 2019 au Siège de la BCEAO à Dakar. Cet atelier a regroupé 76 participants représentant les Comités Nationaux de Suivi de la Mise en Œuvre (CNSMO) de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière, Bank Al-Maghrib, le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans l'UMOA, les banques, les institutions publiques et privées, les Systèmes Financiers Décentralisés ainsi que les partenaires techniques et financiers. La rencontre a permis de fournir les éléments



théoriques et contextuels d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi d'un programme d'éducation financière et de partager les expériences de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Maroc en matière d'éducation financière.

### **Semaine de l'Inclusion Financière dans l'UEMOA**

La Banque Centrale a organisé la 2<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'Inclusion Financière dans l'UEMOA, du 18 au 23 novembre 2019, sur le thème « *La digitalisation au service de l'inclusion financière : enjeux pour le secteur financier et les Etats membres de l'UEMOA* ». Cette édition a permis d'échanger avec les parties prenantes sur les enjeux de la digitalisation des paiements pour le secteur financier et les Etats membres de l'UEMOA, les risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies financières ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour renforcer l'éducation financière et protéger les utilisateurs des services financiers.

La manifestation a réuni au Siège de la BCEAO à Dakar environ 300 participants, provenant essentiellement des Ministères en charge des Finances et de l'Economie Numérique des pays de l'Union, des banques, des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), des Etablissements Emetteurs de Monnaie

Electronique (EME), des *FinTech*, des Services postaux et des partenaires au développement.

### **DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES FINANCIERES**

### **Participation à la Conférence de haut niveau sur les opportunités et risques liés à la Fintech**

Une délégation conduite par le Gouverneur de la BCEAO a pris part à la Conférence de haut niveau sur le thème : « **La transformation digitale : opportunités et risques liés à la Fintech** - Mise en œuvre du « Programme Fintech de Bali », organisée conjointement par le FMI et Bank Al-Maghrib, les 13 et 14 mars 2019 à Rabat. La rencontre a permis aux participants de partager leurs expériences respectives, en menant une réflexion approfondie sur les questions soulevées dans le « Programme Fintech de Bali » et leur pertinence par rapport au contexte particulier de leur pays respectif. La Conférence s'est articulée autour de quatre sessions et d'une table ronde, sur les moyens d'inclure la *Fintech* dans les stratégies nationales d'inclusion financière et de digitalisation. Le Gouverneur de la BCEAO est intervenu en qualité de conférencier à la session portant sur le thème : « *Infrastructure financière pour la Fintech* ».

---

## **Organisation d'une conférence sur le thème : « FinTech : défis, opportunités et perspectives pour les pays en développement »**

---

La BCEAO a organisé, conjointement avec la Banque Mondiale, une conférence internationale sur les entreprises de technologie financière, communément appelées *FinTech*. Cette rencontre s'est tenue les 30 et 31 octobre 2019 au Siège de la Banque Centrale à Dakar. L'objectif principal de cette conférence était de créer un cadre d'échanges entre les acteurs de l'écosystème *FinTech*, en vue de partager des expériences de régulation et de supervision.

Les travaux de cette conférence ont enregistré la participation d'environ 145 personnes incluant les membres du Gouvernement de la BCEAO, les Gouverneurs des banques centrales des Etats de l'Afrique Centrale, de la Mauritanie, de la Gambie, du Ghana et de la Sierra Leone. Ont également pris part à cette réunion le Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), le Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, le Secrétaire Général de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale, les représentants des Ministères en charge des Finances, les Directeurs Nationaux de la BCEAO et plusieurs autres dirigeants et experts d'institutions de régulation et de supervision régionales et internationales telles que l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), la Banque de Suède, la Banque Centrale Européenne (BCE), Bank Al-Maghrib, la Banque Centrale d'Égypte,

la Confédération Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Outre les régulateurs et les superviseurs, des acteurs de l'écosystème des entreprises de technologie financière ont pris part à l'événement. Il s'agit des *FinTech*, des associations et structures opérant dans ce secteur ainsi que des représentants des établissements de crédit et des institutions de microfinance.

La conférence a été marquée par une table ronde des Gouverneurs présidée par Monsieur le Gouverneur de la BEAC. Ce forum a permis aux premiers responsables des banques centrales de faire la synthèse des principaux enseignements à tirer de la conférence et d'envisager les perspectives visant à assurer le développement des *FinTech* dans leurs juridictions respectives.

Les recommandations ci-après ont été formulées à l'issue de la rencontre :

- ➔ **l'élaboration d'un cadre réglementaire spécifique pour les activités des *FinTech* concernant les segments des services de paiement et de financement participatif, en concertation avec les Autorités compétentes, notamment le CREPMF pour le volet financement par investissement ;**
- ➔ **l'élaboration de textes spécifiques à la cybersécurité ainsi qu'à la protection et la confidentialité des données personnelles des clients des institutions financières ;**



- ➔ l'adoption de l'approche d'expérimentation pour l'encadrement réglementaire des *FinTech*, à travers la création d'un laboratoire d'innovation financière dans l'Union. Cette initiative pourrait être précédée de la mise en place de bureaux d'innovation dans les pays de l'UMOA ;
- ➔ la poursuite de la participation de la BCEAO aux forums d'échanges internationaux sur les *FinTech*.

Au total, cette conférence a été un cadre d'échanges fructueux et fécond qui a permis aux acteurs de l'écosystème des *FinTech* de l'UMOA de mieux appréhender les enjeux, défis, perspectives, avantages et risques liés à l'émergence de ces entités pour l'Union.

---

### **Concertation régionale pour la mise en œuvre de l'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA**

---

Du 30 septembre au 3 octobre 2019, s'est tenue à Dakar la concertation régionale pour la mise en œuvre de l'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA. Cette rencontre, dont l'objectif était de faire une revue de l'état d'avancement du Projet d'interopérabilité lancé en 2017, a permis de définir les caractéristiques de la future plateforme qui devra offrir une connectivité totale à tous les types de paiement numériques. A l'issue des travaux, le plan de déploiement de la plateforme a été adopté. Sa mise en

œuvre devrait permettre le lancement des premiers services interopérables au cours du premier semestre de l'année 2020.

## **COOPERATION INTERNATIONALE**

### **Visite de la Directrice Générale du FMI à la BCEAO**

A l'occasion de son premier voyage en Afrique, suite à sa nomination aux fonctions de Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI), Madame Kristalina GEORGIEVA a pris part à la Conférence sur le thème : « Développement durable, dette soutenable », organisée par la République du Sénégal et le Fonds Monétaire International (FMI), le 2 décembre 2019 à Dakar.

En marge de cette rencontre, la Directrice Générale du FMI a effectué, le 3 décembre 2019, une visite au Siège de la BCEAO, au cours de laquelle elle a eu un entretien avec le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE. Cette visite témoigne de l'excellence des relations que le FMI entretient avec la BCEAO.

### **Coopération entre la BCEAO et la Banque d'Angleterre**

La BCEAO a conclu, le 5 juillet 2019, un partenariat technique avec la Banque d'Angleterre, appuyé par le Gouvernement britannique, dans le cadre d'un programme de renforcement de capacités en matière économique et financière. Les domaines identifiés par les deux

Institutions concernent l'inclusion financière, les *FinTech*, les infrastructures de marché, le marché du crédit bancaire ainsi que l'analyse statistique et économique.

La coopération entre les deux banques centrales prévoit la participation des agents de la BCEAO aux séminaires organisés par la Banque d'Angleterre ainsi que la tenue de deux ateliers de formation, respectivement en 2020 et 2021 à Dakar.

### **25<sup>e</sup> édition de la réunion des Gouverneurs des Banques Centrales des pays francophones**

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a pris part à la 25<sup>e</sup> réunion des Gouverneurs des Banques Centrales des pays francophones sur le thème : « *Les banques centrales, les Etats et l'opinion publique* », organisée par la Banque de France, du 23 au 25 mai 2019 à Bordeaux. L'édition 2019 a abordé plusieurs thématiques telles que les objectifs des banques centrales pour servir au mieux leurs pays, les relations entre banques centrales et Etats, la politique et les instruments de communication des banques centrales ainsi que le rôle des banques centrales en matière d'inclusion financière et d'éducation économique et financière. Le Gouverneur de la BCEAO a présidé la 5<sup>e</sup> table ronde portant sur la thématique « *Les banques centrales, l'inclusion financière et les inégalités* ».

### **Participation aux réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines**

Dans le cadre des réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) au titre de l'année 2019, une délégation de la BCEAO, conduite par le Gouverneur, a participé au Symposium des Gouverneurs sur le thème : « *Augmentation de la dette souveraine africaine : implication pour la politique monétaire et la stabilité financière* » et à la 42<sup>e</sup> réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'Association, tenus respectivement les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 2019 à Kigali, au Rwanda.

### **Participation à la Conférence sur le thème « Développement durable, dette soutenable »**

Une délégation de la BCEAO, conduite par le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE, a pris part à la Conférence sur le thème : « *Développement durable, dette soutenable* », organisée par la République du Sénégal et le Fonds Monétaire International (FMI), le 2 décembre 2019 à Dakar.

L'objectif de cette rencontre était d'identifier des propositions de politiques susceptibles de répondre à la problématique de la nécessité de financer le développement, tout en résolvant les vulnérabilités liées à la dette. Le Gouverneur de la BCEAO a participé à cet

événement en qualité de panéliste à la table ronde sur le thème : « *Répondre aux besoins de développement tout en maîtrisant les vulnérabilités de la dette – perspectives du secteur public* ».

### **GESTION DE LA BCEAO**

#### **Réorganisation des Services de la BCEAO**

Par Décision n° 277-10-2019 du 2 octobre 2019, le Gouverneur de la BCEAO a procédé à la réorganisation des Services de la Banque Centrale. Cette décision, qui est entrée en vigueur le 4 novembre 2019, répond à trois préoccupations majeures :

- ➔ rééquilibrer l'organigramme par la réduction de la taille relative des structures supports, afin de se conformer aux meilleures pratiques des banques centrales ;
- ➔ faire du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) un centre d'excellence de dimension internationale, en mesure d'accompagner la Banque Centrale et l'ensemble des acteurs des secteurs monétaires et financiers dans le développement de leurs compétences ;
- ➔ assurer un meilleur regroupement des structures avec de fortes synergies et prendre en compte, dans l'organigramme, les évolutions dans les activités de la Banque, de même que ses grands chantiers en cours.

La nouvelle organisation consacre la possibilité de rattacher au Secrétariat Général ou au Cabinet du Gouverneur, des projets ou missions à fort enjeu stratégique pour l'Institution. A cet égard, il est apparu nécessaire de sortir les activités de type support du champ des attributions de la Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie. Ainsi, une nouvelle Direction chargée de la Documentation, des Publications et des Archives a été créée et rattachée au Secrétariat Général.

Parallèlement à ces réflexions, un dispositif d'écoute a été déployé pour cerner les besoins des acteurs des secteurs monétaires et financiers de l'Union. A l'issue de ce processus, il s'est avéré opportun de faire du COFEB un centre d'excellence de dimension internationale, afin qu'il joue un rôle clé dans l'affirmation des capacités prospectives de la Banque. Ce redimensionnement s'avère essentiel pour relever les défis liés aux évolutions notées dans les secteurs bancaires et financiers. Ainsi, le COFEB est érigé en une Direction Générale, qui reprend les activités de recherche de la Banque, désormais dotée de toutes les structures nécessaires pour couvrir ses champs d'activités et lui conférer ainsi une plus grande autonomie.

En outre, le déploiement des activités de la Direction de l'Inclusion Financière, créée lors de

la précédente restructuration, a mis en exergue de fortes synergies avec les structures de la Direction Générale des Opérations de Marché et des Systèmes de Paiement. Il en a résulté son rattachement à la nouvelle Direction Générale des Opérations et de l'Inclusion Financière.

L'entrée en vigueur de la réglementation relative à la Finance Islamique génère de nouvelles activités qui ont enrichi les attributions de la Direction des Institutions de Crédit et du Financement des Economies, ainsi devenue Direction des Activités Bancaires et des Financements Alternatifs, au sein de la nouvelle Direction Générale de la Stabilité Financière et du Financement des Economies.

Enfin, la construction du Centre de Traitement Fiduciaire (CTF) arrivant à son terme, une Direction du Centre de Traitement Fiduciaire a été créée et rattachée à la Direction Générale des Activités Fiduciaires.

Dans les Directions Nationales, certains Services en Agence Principale seront regroupés en Divisions, afin d'assurer une meilleure coordination des activités. Ainsi, à titre optionnel, lorsque l'évolution du volume des activités le justifiera, les Services pourront être regroupés en trois divisions : une division économique, une division financière et une division administrative.

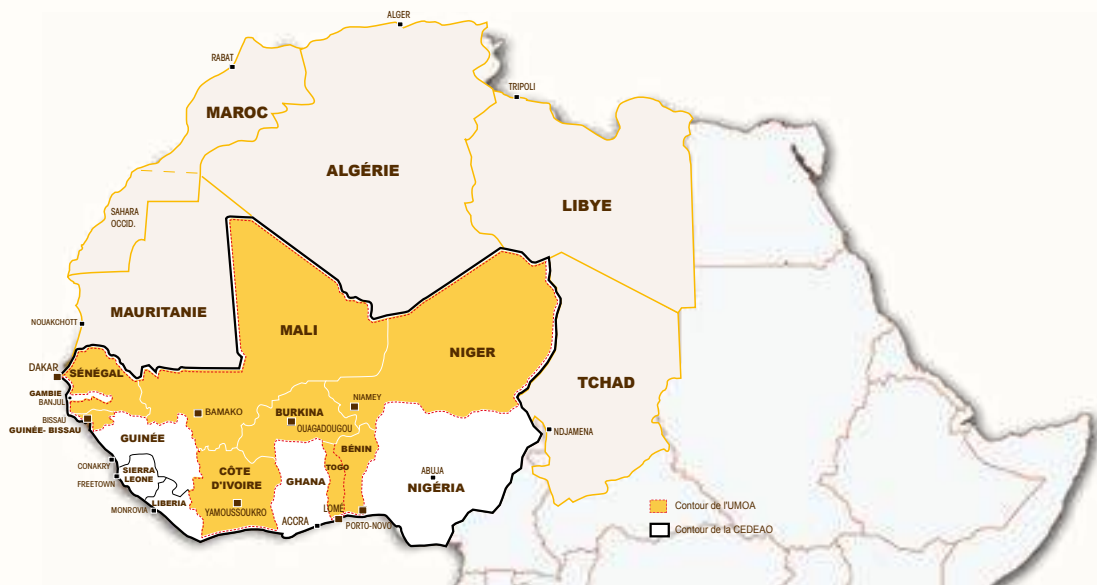




# COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES DE L'UMOA ET DE LA BCEAO



# L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UMOA)



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) regroupe les huit Etats membres suivants :



L'Union Monétaire constituée entre les Etats susmentionnés se caractérise par la reconnaissance d'une même unité monétaire dont l'émission est confiée à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Institut d'émission commun des Etats membres de l'UMOA, la BCEAO est chargée notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA), de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

*N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en FCFA.*

# COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UMOA

au 31 décembre 2019

**PRESIDENT** : Son Excellence Monsieur **Alassane OUATTARA**,  
Président de la République de Côte d'Ivoire.

Son Excellence Monsieur **Patrice TALON**,  
Président de la République du Bénin.

Son Excellence Monsieur **Roch Marc Christian KABORE**,  
Président du Faso.

Son Excellence Monsieur **Alassane OUATTARA**,  
Président de la République de Côte d'Ivoire.

Son Excellence Monsieur **José Mário VAZ**,  
Président de la République de Guinée-Bissau.

Son Excellence Monsieur **Ibrahim Boubacar KÉÏTA**,  
Président de la République du Mali.

Son Excellence Monsieur **Issoufou MAHAMADOU**,  
Président de la République du Niger.

Son Excellence Monsieur **Macky SALL**,  
Président de la République du Sénégal.

Son Excellence Monsieur **Faure Essozimna GNASSINGBE**,  
Président de la République Togolaise.

## COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 2019

**PRESIDENT : M. Romuald WADAGNI,**  
Ministre de l'Economie et des Finances du Bénin.

### REPUBLIQUE DU BENIN

- **M. Romuald WADAGNI**, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- **M. Abdoulaye BIO TCHANE**, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement.

### BURKINA FASO

- **M. Llassané KABORE**, Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement ;
- **M. Paul Robert TIENDREBEOGO**, Ministre de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur.

### REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

- **M. Adama COULIBALY**, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- **M. Abdourahmane CISSE**, Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables.

### REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU

- **M. Geraldo João MARTINS**, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- **M. Suleimane SEIDI**, Secrétaire d'Etat au Trésor.

### REPUBLIQUE DU MALI

- **M<sup>me</sup> Aoua SYLLA BARRY**, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget ;
- **M. Sambou WAGUE**, Ministre de l'Energie et de l'Eau.

### REPUBLIQUE DU NIGER

- **M. Mamadou DIOP**, Ministre des Finances ;
- **M<sup>me</sup> KANE Aïchatou BOULAMA**, Ministre du Plan.

### REPUBLIQUE DU SENEGAL

- **M. Abdoulaye Daouda DIALLO**, Ministre des Finances et du Budget ;
- **M. Amadou HOTT**, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

### REPUBLIQUE TOGOLAISE

- **M. Sani YAYA**, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- **M<sup>me</sup> Demba TIGNOKPA**, Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération.

# COMPOSITION DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCEAO

au 31 décembre 2019

## BCEAO

**PRESIDENT** : M. Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO.

**VICE-GOUVERNEUR** : M. Abdoulaye DIOP

**VICE-GOUVERNEUR** : M. Norbert TOE.

### MEMBRES REPRESENTANT LES ETATS

#### REPUBLIQUE DU BENIN

**M. Yaovi Clément AZIAGNIKOUDA**, Directeur du Trésor.

#### BURKINA FASO

**M. Ousmane OUEDRAOGO**, ancien Vice-Gouverneur de la BCEAO, ancien Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Plan.

#### REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

**M. Mama OUATTARA**, Professeur à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Directeur du programme de formation en Gestion de la Politique Economique (GPE)

#### REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU

**M. Rui Duarte FERREIRA**, Conseiller du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé des Affaires Internationales.

#### REPUBLIQUE DU MALI

-

#### REPUBLIQUE DU NIGER

**M. Mahamane ANNOU MALLAM**, ancien Ministre du Plan, ancien Président du Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Démocratie et le Développement Economique et Social (GERDDES).

#### REPUBLIQUE DU SENEGAL

**M. Aliou FAYE**, Directeur du Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD).

#### REPUBLIQUE TOGOLAISE

**M. Mongo AHARH-KPESSOU**, Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE

**M<sup>me</sup> Françoise DRUMETZ**, Directeur des Etudes Microéconomiques et Structurelles de la Banque de France.

### MEMBRES NOMMES INTUITU PERSONAE

- **M. Lansina BAKARY**, Président du Conseil de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire ;
- **M. Maïna Boukar MOUSSA**, Vice-Président du Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Démocratie et le Développement Economique et Social (GERDDES), Niamey (République du Niger) ;
- **M. Adama DIAW**, Professeur Titulaire de Sciences Economiques, Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société à l'Université Gaston Berger, Saint-Louis (République du Sénégal).

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 2019

**PRESIDENT** : M. Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO.

### REPUBLIQUE DU BENIN

**M. Oumara KARIMOU ASSOUMA**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### BURKINA FASO

**M. Célestin Santéré SANON**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

**M. Konan Jacques ASSAHORE**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU

**M. Mamadu BALDE**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### REPUBLIQUE DU MALI

**M. Bangaly N'ko TRAORE**, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

### REPUBLIQUE DU NIGER

**M. Habou HAMIDINE**, Secrétaire Général du Ministère des Finances.

### REPUBLIQUE DU SENEGAL

**M. Adama Racine SOW**, Trésorier Général, Agent Comptable Central à la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor.

### REPUBLIQUE TOGOLAISE

**M. Ekpao ADJABO**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### REPUBLIQUE FRANÇAISE

**M. Yves CHARPENTIER**, Conseiller financier pour l'Afrique de l'Ouest à la Direction Générale du Trésor.

## COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT DE LA BCEAO

au 31 décembre 2019

**Président** : M. Oumara KARIMOU ASSOUMA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin.

### REPUBLIQUE DU BENIN

**M. Oumara KARIMOU ASSOUMA**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### BURKINA FASO

**M. Célestin Santéré SANON**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### REPUBLIQUE DU SENEGAL

**M. Adama Racine SOW**, Trésorier Général, Agent Comptable Central à la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor.

### REPUBLIQUE TOGOLAISE

**M. Ekpao ADJABO**, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

# BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

au 31 décembre 2019

## MEMBRES DU GOUVERNEMENT

GOUVERNEUR	<b>M. Tiémoko Meyliet KONE</b>
VICE-GOUVERNEUR	<b>M. Abdoulaye DIOP</b>
VICE-GOUVERNEUR	<b>M. Norbert TOE</b>
Secrétaire Général	<b>M. Abdoulaye SECK</b>
Directeur de Cabinet	<b>M. Siriki KONE</b>
Conseiller Spécial du Gouverneur	<b>M. Oumar Tatam LY</b>
Conseiller Spécial du Gouverneur	<b>M. Ismaila DEM</b>

## CONTROLE GENERAL

Contrôleur Général	<b>M. Guy Kadjemna GO-MARO</b>
Conseillers du Contrôleur Général	<b>- M. Oumar KABO - M. Djibril CAMARA</b>

## DIRECTIONS GENERALES

Directeur Général des Activités Fiduciaires	<b>M<sup>me</sup> Zenaida M. Lopes CASSAMA</b>
Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie	<b>M. Bassambié BATIONO</b>
Directeur Général des Opérations et de l'Inclusion Financière	<b>M. Bwaki KWASSI</b>

## COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES DE L'UMOA ET DE LA BCEAO

Directeur Général de la Stabilité Financière  
et du Financement des Economies

**M. Sourou Antonin DOSSOU**

Directeur Général de l'Organisation  
et des Systèmes d'Information

**M<sup>me</sup> Aminata FALL NIANG**

Directeur Général de l'Administration  
et des Ressources Humaines

**M. Alioune Blondin BEYE**

Directeur Général du Centre Ouest Africain  
de Formation et d'Etudes Bancaires

**M. Ousmane SAMBA MAMADOU**

### CONSEILLERS DES DIRECTEURS GENERAUX

Conseiller du Directeur Général des Activités  
Fiduciaires

**M. Abdoulaye MBODJ**

Conseiller du Directeur Général de l'Economie  
et de la Monnaie

**M. Madani TOURE**

Conseiller du Directeur Général des Opérations  
et de l'Inclusion Financière

**M. Mahamane Alassane TOURE**

Conseiller du Directeur Général de la Stabilité  
Financière et du Financement des Economies

**M. Habib THIAM**

Conseiller du Directeur Général de l'Organisation  
et des Systèmes d'Information

**M. Coulibaly HORO**

Conseillers du Directeur Général de l'Administration  
et des Ressources Humaines

**- M<sup>me</sup> Marie Evelyne SEABE**  
**- M. Emmanuel Junior ASSILAMEHOO**

Conseiller du Directeur Général du Centre Ouest  
Africain de Formation et d'Etudes Bancaires

**M<sup>me</sup> Aminata HAIDARA**

## DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX

Directeur des Affaires Juridiques et Institutionnelles

**M. Vincent SEDALO**

Directeur de la Documentation, des Publications  
et des Archives

**M. Kabola Aubin Seth ODAH**

Directeur de l'Inspection et des Audits

**M<sup>me</sup> Boury NDAW DIALLO**

Directeur de la Surveillance et de la Prévention  
des Risques

**M. Sama MAMANE**

Directeur des Etudes Fiduciaires

**M. Mohamed Almountaka ALFIDJA**

Directeur des Opérations de Caisse

**M. Yamoussa Melargaba KONE**

Directeur du Centre de Traitement Fiduciaire

**M. Salifou HAMANI**

Directeur des Statistiques

**M. Madani TOURE**

Directeur de la Conjoncture Economique et des  
Analyses Monétaires

**M. Biéhoué Toussaint DAMOH**

Directeur des Etudes Economiques et de l'Intégration  
Régionale

**M. Patrick KODJO**

Directeur des Opérations de Marché

**M. Mahamane Alassane TOURE**



## COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES DE L'UMOA ET DE LA BCEAO

Directeur des Systèmes et Moyens de Paiement	<b>M<sup>me</sup> Akuwa DOGBE AZOMA</b>
Directeur de l'Inclusion Financière	<b>M<sup>me</sup> Gisèle Catherine Keny NDOYE</b>
Directeur des Activités Bancaires et des Financements Alternatifs	<b>M. Charlie Jerry DINGUI</b>
Directeur de la Stabilité Financière	<b>M. Kora LILIOU</b>
Directeur de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion	<b>M. Ekoué Djro GLOKPOR</b>
Directeur des Systèmes d'Information	<b>M. Tiéguélé Abdoul F. COULIBALY</b>
Directeur du Budget et des Approvisionnements	<b>M. Fama Adama KEITA</b>
Directeur de la Gestion Administrative et Sociale du Personnel	<b>M. Eso-Houna BALE</b>
Directeur de la Gestion des Carrières et des Compétences	<b>M. Theya Jean-Blaise KOUAME</b>
Directeur du Patrimoine et de la Sécurité	<b>M. Ali SEINI OUMAR</b>
Directeur des Enseignements et des Programmes de Formation	<b>M. Toukou Fernand ABOUTOU</b>
Directeur de la Recherche et des Partenariats	<b>M<sup>me</sup> Ndeye Amy NGOM SECK</b>
Directeur des Affaires Administratives et de la Communication	<b>M<sup>me</sup> KA Marième NDIR</b>

## DIRECTIONS NATIONALES

---

Directeur National pour le Bénin

**M. Gbégnon Alain Michel KOMACLO**

Directeur National pour le Burkina Faso

**M. Charles Luanga KI-ZERBO**

Directeur National pour la Côte d'Ivoire

**M. Chalouho COULIBALY**

Directeur National pour la Guinée-Bissau

**M<sup>me</sup> Helena Maria José NOSOLINI  
EMBALO**

Directeur National pour le Mali

**M. Konzo TRAORE**

Directeur National pour le Niger

**M. Maman Laouane KARIM**

Directeur National pour le Sénégal

**M. Ahmadou Al Aminou LO**

Directeur National pour le Togo

**M. Kossi TENOU**

## SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA (CBUMOA)

---

Secrétaire Général

**M<sup>me</sup> Séna Elda Afiwa KPOTSRA**

Secrétaire Général Adjoint

**M. Antoine TRAORE**

Secrétaire Général Adjoint

**M. Adjoumani KOUAKOU**

# VUE D'ENSEMBLE

L'environnement économique et financier international a été marqué en 2019 par un net ralentissement de la croissance. Le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 2,9% en 2019 contre 3,6% en 2018. Les principaux facteurs qui ont pesé sur les performances économiques mondiales sont notamment les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, les incertitudes liées au Brexit ainsi que la montée des tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

Malgré cet environnement peu favorable, l'activité économique a été bien orientée dans l'Union au cours de l'année 2019. Le produit intérieur brut de l'UEMOA est estimé à 6,6% en 2019, tout comme en 2018, contre 3,3% pour l'Afrique subsaharienne. Au niveau interne, les économies ont tiré profit d'un environnement sociopolitique globalement favorable et d'un climat des affaires en amélioration. L'activité économique a également bénéficié de la poursuite de la réalisation des investissements dans les infrastructures socio-économiques par les Etats membres de l'UEMOA. Le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à -0,7% en 2019 contre 1,2% en 2018.

Au niveau des finances publiques, le déficit global, base engagements, dons compris à fin décembre 2019, a été contenu à 2.349,9 milliards, soit 3,0% du PIB contre 2.758,7 milliards ou 3,8% du PIB en 2018. Cette diminution est le reflet d'une amélioration du recouvrement des recettes, conjuguée à une meilleure maîtrise des dépenses publiques, notamment des dépenses courantes.

Le déficit courant s'est accru de 1,7% pour ressortir à 4.686,5 milliards, en raison de

l'aggravation du déficit de la balance des biens (+15,4%), en lien avec les acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires ainsi que de biens de consommation. Toutefois, cette évolution a été atténuée par le repli des importations de produits pétroliers, dans un contexte de chute des cours internationaux et de consolidation des transferts courants reçus par les Administrations publiques. Rapporté au PIB, le déficit courant est ressorti à 5,8% en 2019 contre 6,2% en 2018. Au total, les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se sont traduits en 2019 par un solde global excédentaire de 1.659,4 milliards, après un excédent de 1.088,2 milliards un an plus tôt. Cette évolution est liée à la hausse des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, dont le niveau a largement couvert le déficit du compte courant.

Les actifs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 1.940,1 milliards pour ressortir à 7.315,2 milliards, à fin décembre 2019. Cette évolution s'explique par la hausse de 1.687,9 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 252,2 milliards de ceux des banques.

Les réserves officielles de change de la BCEAO ont augmenté de 1.795,9 milliards pour se situer à 10.357,0 milliards à fin décembre 2019, en relation avec les mobilisations importantes de ressources extérieures par les Etats et l'amélioration du profil du rapatriement des recettes d'exportation. Les rapatriements des ressources extérieures par les Etats se sont établis à 4.765,0 milliards. En conséquence, le taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale s'est amélioré, en ressortant à 78,4% contre 77,1% en décembre 2018, ce qui permet de couvrir 5,7 mois d'importation de biens et services.

**2,9%** (2019)  
**3,6%** (2018)

Le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 2,9% en 2019, contre 3,6% en 2018.

**6,6%** (2019)  
**6,6%** (2018)

Le produit intérieur brut de l'UEMOA est estimé à 6,6% en 2019, tout comme en 2018.

L'encours des créances intérieures a augmenté de 1.705,7 milliards ou 5,7% par rapport à son niveau à fin décembre 2018, pour se situer à 31.727,6 milliards à fin décembre 2019. Cette évolution est induite par l'effet combiné de la consolidation des créances nettes sur l'Administration Publique Centrale, qui sont ressorties à 8.116,7 milliards à fin décembre 2019, en hausse de 6,3 milliards par rapport à leur niveau à fin décembre 2018, et de l'accroissement des crédits aux autres secteurs des économies de l'Union de 1.699,4 milliards ou 7,8%, pour s'établir à 23.610,8 milliards à fin décembre 2019, après 21.911,4 milliards à fin décembre 2018.

La masse monétaire a augmenté de 2.874,0 milliards ou 10,4%, pour ressortir à 30.600,8 milliards. Ce renforcement de la liquidité globale s'est reflété dans l'accroissement des dépôts auprès du système bancaire de 2.205,1 milliards ou 10,3% et par une moindre hausse de la circulation fiduciaire de 668,9 milliards ou 10,7%.

Dans un contexte d'absence de pressions inflationnistes, la Banque Centrale a maintenu inchangée l'orientation accommodante de sa politique monétaire. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal ont été maintenus

respectivement à 2,50% et 4,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 3,0%.

Sur les marchés des capitaux de l'Union, l'activité a été globalement bien orientée en 2019. Au niveau du marché monétaire, l'encours cumulé des avances sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois s'est établi à 4.410,0 milliards à fin décembre 2019 contre 4.070,0 milliards un an plus tôt, soit une progression de 340,0 milliards (+8,3%). L'évolution du marché interbancaire de l'UEMOA a été marquée par une hausse du volume des échanges de liquidités et le recul du taux d'intérêt moyen pondéré des opérations à une semaine. Le volume moyen des transactions hebdomadaires s'est élevé à 455 milliards de FCFA en 2019 contre 276 milliards de FCFA en 2018 (+65%). Au niveau du marché régional de la dette publique, l'encours global des titres publics est ressorti à 10.883,5 milliards à fin décembre 2019.

Sur le plan de la gestion des signes monétaires, les prélèvements et versements effectués aux guichets de la BCEAO ont porté sur 36.155,2 milliards de FCFA en 2019 contre 33.992,7 milliards de FCFA l'année précédente. Comparée à 2018, la part des billets dans la circulation fiduciaire est restée quasiment stable à 97,6%.

# VUE D'ENSEMBLE

**-0,7%** (2019)  
**1,2%** (2018)

Le taux d'inflation de l'Union en moyenne annuelle est ressorti à -0,7% en 2019 contre 1,2% en 2018.

**455** milliards de FCFA (2019)  
**276** milliards de FCFA (2018)

Le volume moyen des transactions hebdomadaires sur le marché interbancaire s'est élevé à 455 milliards de FCFA en 2019 contre 276 milliards de FCFA en 2018 (+65%).

Au titre de la coopération monétaire et financière, les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le Fonds Monétaire International (FMI), pour le compte des Etats membres de l'UEMOA, se sont soldées au cours de l'année 2019 par des entrées nettes de ressources de 159,69 millions de DTS contre 206,01 millions de DTS un an plus tôt. Les tirages se sont chiffrés à 365,70 millions de DTS contre 419,98 millions de DTS l'année précédente, soit une baisse de 54,28 millions de DTS. S'agissant des remboursements, ils ont reculé de 8,80 millions de DTS, passant de 210,64 millions de DTS à 201,84 millions de DTS.

Dans le domaine de l'intégration régionale, l'année 2019 a été marquée par des avancées majeures du chantier afférent au programme de la monnaie unique de la CEDEAO. En collaboration avec la Commission de la CEDEAO et les banques centrales des pays membres, la BCEAO poursuivra la mise en œuvre des décisions de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO des 29 juin et 21 décembre 2019 relatives audit Programme, ainsi que le suivi de l'ensemble des initiatives majeures d'intégration régionale.

En 2019, la Banque Centrale a poursuivi ses efforts en matière de stabilité financière, avec le renforcement du dispositif de surveillance du risque systémique dans l'Union, qui s'est traduit par l'adoption d'un cadre méthodologique d'identification des Etablissements Bancaires d'Importance Systémique, ainsi que l'implémentation des normes de Bâle II et III dans l'UEMOA. Dans le cadre du renforcement de la réglementation prudentielle, une Instruction relative à la reconnaissance des organismes externes d'évaluation du crédit à des fins prudentielles a été édictée.

Au titre des actions en faveur de l'inclusion financière, la BCEAO a poursuivi ses efforts d'accompagnement des Etats dans la mise en œuvre de la stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) dans l'UEMOA et participé aux activités de l'Alliance pour l'Inclusion Financière. Elle a également continué la mise en œuvre des projets initiés en faveur de la promotion de l'inclusion et de l'éducation financières, à savoir le projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA et le programme régional d'éducation financière.

**36.155,2** milliards de FCFA (2019)  
**33.992,7** milliards de FCFA (2018)

...les prélèvements et versements effectués aux guichets de la BCEAO ont porté sur 36.155,2 milliards de FCFA en 2019 contre 33.992,7 milliards de FCFA l'année précédente.

**10.357,0** milliards de FCFA (2019)  
**8.561,1** milliards de FCFA (2018)

De décembre 2018 à décembre 2019, les réserves de change de la BCEAO ont augmenté de 1.795,9 milliards de FCFA.

Au cours de l'année 2019, la Banque Centrale a poursuivi les actions visant l'assainissement du secteur de la microfinance, la modernisation des outils de supervision des activités de microfinance et la maîtrise des vulnérabilités identifiées auxquelles sont confrontés les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Dans ce cadre, l'organisation de la deuxième édition de la Semaine de l'Inclusion Financière dans l'UEMOA a permis d'échanger sur des thèmes relatifs aux enjeux de la digitalisation des paiements, aux risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies financières ainsi qu'aux mesures de renforcement de l'éducation financière et de la protection des utilisateurs des services financiers.

Sur le plan du fonctionnement de la Banque Centrale, au cours de l'exercice 2019, les Organes de l'Union et de la BCEAO ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité du 20 janvier 2007 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et aux Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a tenu, au cours de l'année 2019, une session ordinaire le 12 juillet à Abidjan en République de Côte d'Ivoire et une session extraordinaire le 3 décembre

à Dakar, en République du Sénégal. Le Conseil des Ministres a tenu quatre sessions ordinaires et trois sessions extraordinaires. Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu quatre réunions ordinaires et le Conseil d'Administration, deux sessions ordinaires.

Afin de continuer à faire face efficacement aux mutations rapides de son environnement, la BCEAO a élaboré un nouveau Plan Stratégique 2019-2021 qui comporte 14 objectifs stratégiques déclinés en 39 objectifs opérationnels et 69 projets.

La Banque Centrale a, par ailleurs, procédé à la mise en production d'une nouvelle application de gestion de sa comptabilité générale, adaptée à l'évolution de ses activités et qui offre des fonctionnalités innovantes permettant de renforcer la qualité et la sécurité de l'information financière.

Au 31 décembre 2019, l'effectif global du personnel de la BCEAO, tous corps confondus, s'est établi à 3.597 agents contre 3.615 agents à fin décembre 2018. Cet effectif comprend 3.541 agents en activité sur les sites de la BCEAO et 56 agents en position de détachement ou de disponibilité.

NEW YORK : ABIDJAN : BAMAKO : PARIS





# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

<b>1.1 - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL .....</b>	<b>2</b>
1.1.1 - Dans les grands pays industrialisés .....	2
1.1.2 - Dans les pays émergents et en développement.....	3
1.1.3 - Marchés financiers et des matières premières .....	3
1.1.4 - Emploi et inflation dans les pays industrialisés....	7
1.1.5 - Mesures de politique monétaire et marchés des changes .....	7
<b>1.2 - ÉVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA.....</b>	<b>11</b>
1.2.1 - Produit intérieur brut .....	11
1.2.1.1 - Production agricole.....	12
1.2.1.2 - Production minière .....	14
1.2.1.3 - Production industrielle et chiffre d'affaires.....	14
1.2.2 - Évolution des prix à la consommation .....	15
1.2.3 - Finances publiques et situation de la dette extérieure ..	16
1.2.3.1 - Évolution des opérations financières des Etats .....	16
1.2.3.2 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure ...	19
1.2.4 - Balance des paiements .....	19
<b>1.3 - INTEGRATION ECONOMIQUE AU SEIN DE L'UEMOA .....</b>	<b>21</b>



## 1.1 : ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

RALENTISSEMENT GENERALISE, A L'EXCEPTION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

### ECONOMIE MONDIALE :

**2,9%** (2019)  
**3,6%** (2018)

2,9% de croissance en 2019 contre 3,6% en 2018

### ECONOMIES AVANCEES

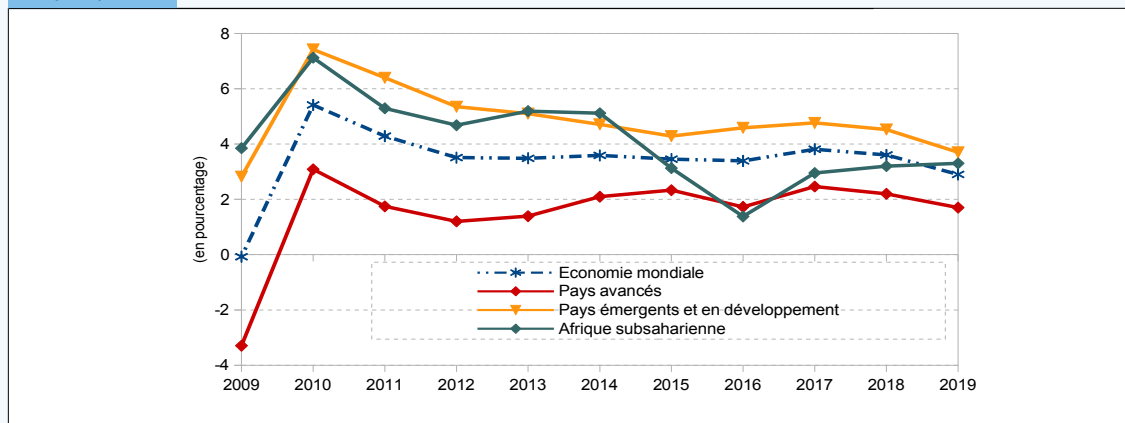
**1,7%** (2019)  
**2,2%** (2018)

1,7% de croissance en 2019, après 2,2% en 2018

L'environnement économique et financier international a été marqué en 2019 par les tensions commerciales entre les Etats-Unis et

la Chine, les incertitudes liées au Brexit ainsi que la montée des tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

Graphique 1 : CROISSANCE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE MONDIALE



### 1.1.1 - DANS LES GRANDS PAYS INDUSTRIALISES

Au niveau des économies avancées, la croissance est ressortie à 1,7% en 2019 contre 2,2% en 2018. Aux Etats-Unis, l'activité est restée dynamique en 2019, mais la croissance américaine a ralenti à 2,3% après une réalisation de 2,9% en 2018, sur fond de tensions commer-

ciales, avec notamment un recul des investissements et des échanges commerciaux.

En Zone euro, la croissance a ralenti, passant de 1,9% en 2018 à 1,2% en 2019. Cette situation s'explique principalement par l'effondrement de l'activité industrielle en Allemagne, la pour-

## ZONE EURO

**1,2%** (2019)  
**1,9%** (2018)

1,2% de croissance en 2019 contre 1,9% en 2018

## PAYS EMERGENTS ET EN DEVELOPPEMENT

**3,7%** (2019)  
**4,5%** (2018)

3,7% de croissance en 2019 contre 4,5% en 2018

suite de la stagnation en Italie et les incertitudes liées au Brexit.

### 1.1.2 - DANS LES PAYS EMERGENTS ET EN DEVELOPPEMENT

Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance est ressorti à 3,7% en 2019 contre 4,5% en 2018. En Chine, la croissance a ralenti, passant de 6,6% en 2018 à 6,1% en 2019, dans un contexte de tensions commerciales avec les Etats-Unis. L'économie indienne a enregistré un taux de croissance de 4,8% en 2019 contre 6,8% en 2018, en raison de la diminution de la production agricole due à la fréquence de fortes moussons dans les régions productrices, ainsi que de la faiblesse de la demande extérieure. En Russie, le taux de croissance s'est établi à 1,1% en 2019, après 2,3% en 2018. La baisse des prix pétroliers et l'impact négatif de la hausse de la TVA sur la consommation privée ont pénalisé l'économie russe.

En Afrique subsaharienne, la croissance s'est renforcée en 2019. Le taux de progression de l'économie s'est établi à 3,3% en 2019, en légère accélération par rapport à celui de 2018 (+3,2%), en ligne avec la bonne tenue des inves-

tissements et des exportations. L'évolution défavorable de la situation intérieure dans plusieurs pays a exercé un effet modérateur. Le Nigeria a enregistré une croissance de 2,3% en 2019, après 1,9% en 2018, en ligne avec l'amélioration de la production de pétrole. En Afrique du Sud, l'économie a enregistré une baisse de son rythme de progression, avec un taux de croissance de 0,4% en 2019, après 0,8% en 2018. Ce ralentissement est lié à la faiblesse des investissements, contraints par la réforme agraire et la marge de manœuvre budgétaire restreinte du pays.

### 1.1.3 - MARCHES FINANCIERS ET DES MATIERES PREMIERES

Sur les marchés financiers, les principales places boursières ont enregistré des évolutions contrastées, dans un contexte marqué par des tensions commerciales, des incertitudes liées au Brexit et à la situation géopolitique au Moyen-Orient.

En moyenne, l'indice de la bourse de New York, le Dow Jones, s'est renforcé de 5,3% en 2019 par rapport à l'année précédente, grâce notamment à la politique accommodante de la Réserve fédérale (FED) des Etats-Unis. L'EuroStoxx 50 s'est conforté de 1,5% par rapport à son

## CHINE

**6,1%** (2019)  
**6,6%** (2018)

Chine : 6,1% de croissance en 2019 contre 6,6% en 2018

niveau moyen de 2018, s'établissant à 3.435,7 points en 2019. En revanche, au Japon, l'indice FTSE s'est replié de 2,8% pour se situer à un niveau moyen de 21.680,8 points en 2019. Au Royaume-Uni, l'indice FTSE 100 s'est replié de 1,1% pour se situer à 7.275,9 points en 2019, affecté par les incertitudes liées au Brexit.

Au niveau des marchés boursiers africains, les indices ont également connu des évolutions à la baisse au cours de l'année 2019. Ainsi, en moyenne annuelle, les indices GSE du Ghana et NSE du Nigeria ont enregistré des baisses respectives de 22,8% et 21,6%. L'indice FTSE / JSE All Share de l'Afrique du Sud s'est replié de 0,4%, dans un contexte de faible reprise de l'activité économique. Dans la Zone UEMOA, les indices BRVM10 et BRVM composite se sont repliés respectivement de 23,0% et 24,8%.

S'agissant des produits de base, les cours se sont ressentis de l'ampleur du ralentissement de la croissance mondiale et des tensions commerciales internationales. L'indice des principaux produits exportés affiche une baisse de 3,5% en 2019, après une hausse de 7,1% en 2018. En revanche, les prix des principaux produits alimentaires importés ont maintenu leur rythme de progression (+0,6% en 2019, après +1,3% en 2018).

## AFRIQUE SUBSAHARIENNE

**3,3%** (2019)  
**3,2%** (2018)

3,3% de croissance en 2019 contre 3,2% en 2018

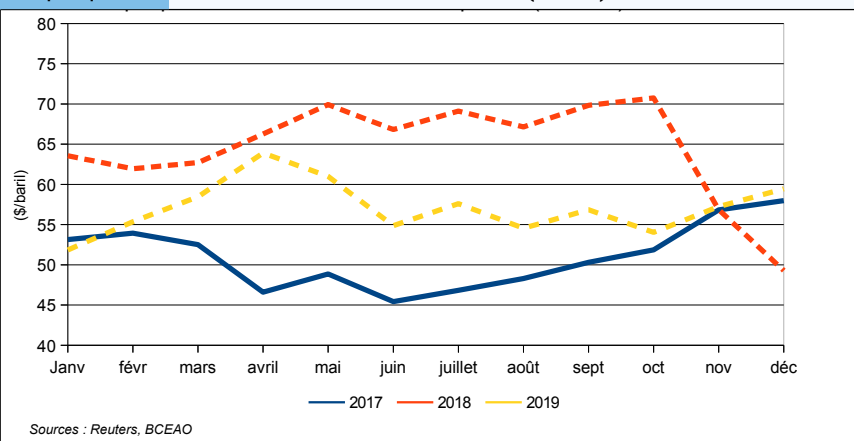
Le repli des cours mondiaux des principales matières premières exportées par l'Union est localisé au niveau de la noix de cajou (-33,9%), de l'huile de palmiste (-27,8%), du coton (-17,0%), du café robusta (-14,1%), du pétrole brut (-11,4%) et de l'huile de palme (-7,5%). Les hausses enregistrées par les prix de l'or (+9,7%), du caoutchouc (+8,3%) et du cacao (+2,1%) ont exercé un effet modérateur.

Les cours de la noix de cajou ont été affectés par la faiblesse de la demande, dans un contexte d'abondance de la production. Le repli des prix de l'huile de palmiste et de l'huile de palme s'explique par la hausse des stocks et l'abondance de l'offre au niveau mondial, notamment avec les bonnes récoltes réalisées en Malaisie. Les prix du coton sont tirés à la baisse par les bonnes perspectives de la production mondiale, face à une demande modérée, ainsi que par les tensions commerciales sino-américaines. Les cours du café ont été, pour leur part, pénalisés par l'arrivée des nouvelles récoltes sur le marché, en provenance de l'Indonésie et du Vietnam ainsi que la baisse de la demande. Les cours du pétrole ont reculé, au cours de l'année 2019, en raison de la hausse de la production dans les principaux pays exportateurs.

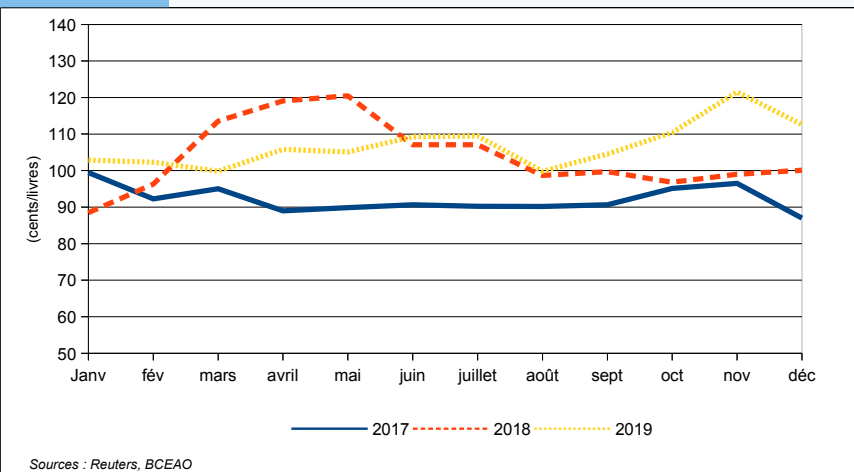
En revanche, l'or a bénéficié largement de son statut de valeur refuge. Elle a suscité une forte demande de la part de banques centrales et d'investisseurs financiers, du fait notamment du regain des tensions commerciales, de la poursuite du ralentissement de l'économie mondiale et des bas niveaux des taux d'intérêt internationaux. Le marché du caoutchouc est, quant à lui, soutenu par la perspective d'un resserrement de l'offre

dans les principaux pays producteurs. En effet, le Conseil Tripartite International du Caoutchouc (ITRC), réunissant la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie, a envisagé de procéder à une nouvelle restriction des exportations pour soutenir davantage les prix en 2020. Les prix du cacao sont ressortis à la hausse, en lien avec le ralentissement de la production en Afrique de l'Ouest, conjugué à une demande mondiale relativement forte.

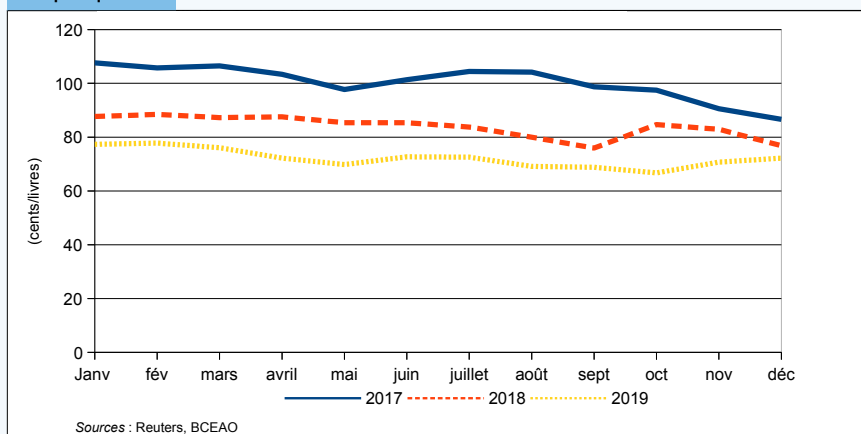
**Graphique 2 :** EVOLUTION DES COURS DU PETROLE (NYMEX)



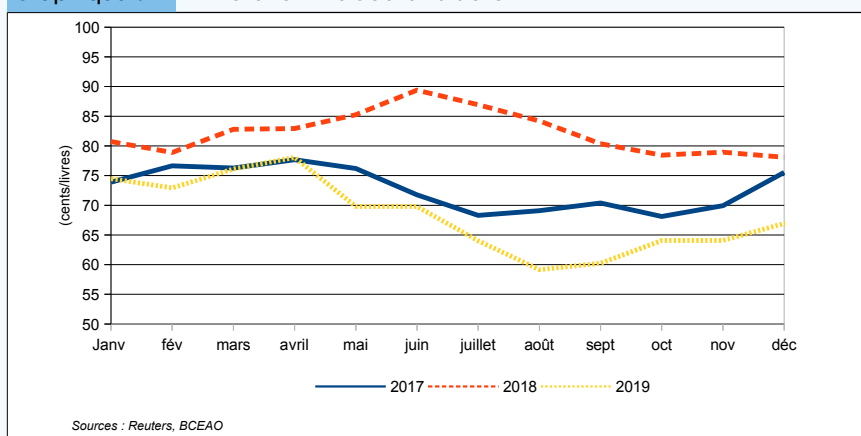
**Graphique 3 :** EVOLUTION DES COURS DU CACAO



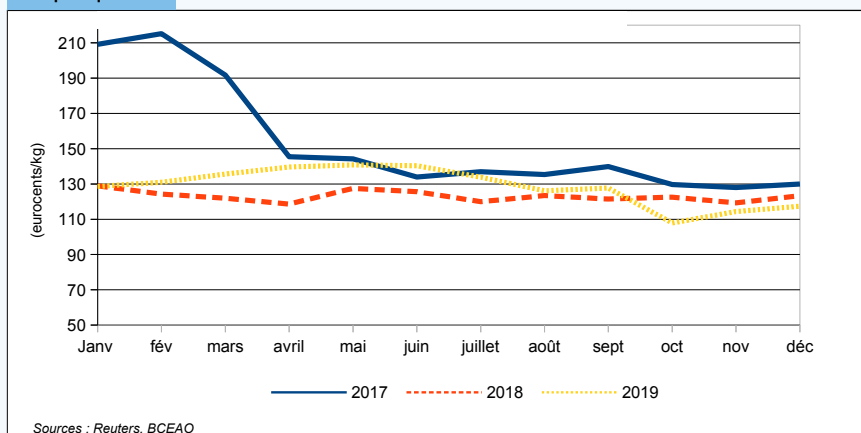
**Graphique 4 :** EVOLUTION DES COURS DU CAFE ROBUSTA



**Graphique 5 :** EVOLUTION DES COURS DU COTON



**Graphique 6 :** EVOLUTION DES COURS DU CAOUTCHOUC



#### 1.1.4 - EMPLOI ET INFLATION DANS LES PAYS INDUSTRIALISES



→ **BAISSE DU TAUX DE CHOMAGE ET DE L'INFLATION GLOBALE DANS LA PLUPART DES GRANDS PAYS INDUSTRIALISES.**

→ **1,4% DE TAUX D'INFLATION MOYEN EN 2019 CONTRE 2,0% EN 2018**

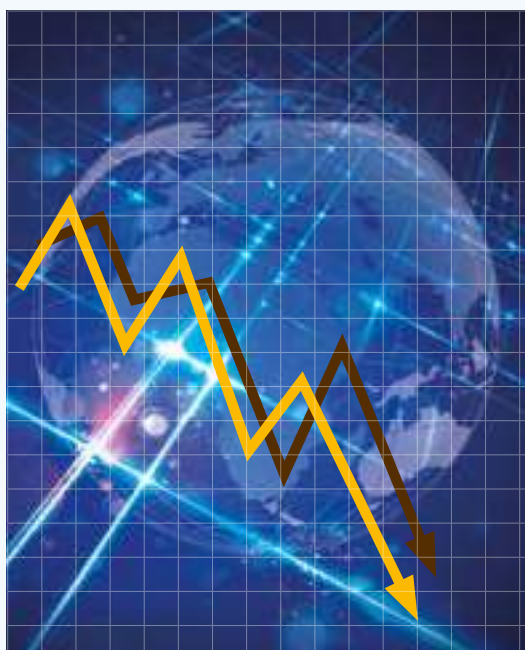


→ **HAUSSE DU TAUX D'INFLATION DANS LES PAYS EMERGENTS ET EN DEVELOPPEMENT (+5,1% EN 2019 CONTRE +4,8% EN 2018).**

→ **TAUX D'INFLATION SUPERIEUR A 10% EN 2019, EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, ESSENTIELLEMENT IMPUTABLE AU NIGERIA.**

En 2019, le chômage a poursuivi sa baisse dans la plupart des grands pays industrialisés. Aux Etats-Unis, le taux de chômage est passé de 3,7% en décembre 2018 à 3,5% en décembre 2019, soit une baisse de 2 points de pourcentage. Dans la Zone euro, le taux de chômage s'est situé à 7,5% en novembre 2019 après 7,9% en décembre 2018, soit le niveau le plus faible depuis juillet 2008.

L'inflation globale a diminué au cours de l'année 2019, portée notamment par la baisse des cours du pétrole. Dans les pays industrialisés, le taux d'inflation s'est établi à 1,4% en 2019 contre 2,0% en 2018, se situant en dessous des objectifs fixés par les banques centrales. Au niveau des pays émergents et en développement, il est ressorti en moyenne à 5,1% en 2019, après 4,8% en 2018. En Afrique subsaharienne, l'inflation s'est située toujours à un niveau supérieur à 10% en 2019, essentiellement imputable au Nigeria.



#### 1.1.5 - MESURES DE POLITIQUE MONETAIRE ET MARCHES DES CHANGES

Sur le plan de la politique monétaire, les banques centrales des principaux pays industrialisés ont procédé, au cours de l'année 2019, à des modifications progressives des taux directeurs pour soutenir l'activité économique, pénalisée par les obstacles au commerce et les incertitudes liées au Brexit.

La Réserve fédérale des Etats-Unis (FED) a assoupli sa politique monétaire. Ainsi, lors des réunions de son Comité de Politique Monétaire des 31 juillet, 18 septembre et 30 octobre



**Assouplissement des mesures de politique monétaire par les banques centrales des principaux pays industrialisés.**



**Dépréciation de la monnaie européenne face aux principales devises en 2019.**



**Evolutions contrastées du franc CFA sur le marché des changes ouest africain au cours de l'année 2019 :**

- *appréciation de 7,5% face au cedi ghanéen et au leone sierra-leonais*
- *dépréciation face au naira nigérian (-4,7%), au franc guinéen (-3,5%) et au dalasi gambien (-1,5%).*

2019, elle a diminué de 25 points de base la fourchette des taux des fonds fédéraux, pour la porter à [1,50%-1,75%], soit un cumul de 75 points de base sur l'année. En outre, la FED estime que l'orientation actuelle de la politique monétaire resterait appropriée, tant que les nouvelles informations sur l'économie seraient conformes aux perspectives de croissance économique modérée, à la bonne dynamique du marché du travail et à une inflation proche de l'objectif de 2%.

Dans un contexte d'incertitude entourant le Brexit, la Banque d'Angleterre (BoE) a maintenu son taux directeur inchangé à 0,75% en 2019. Toutefois, elle a opté pour la poursuite du programme de rachats d'actifs.

La Banque Centrale Européenne (BCE) a diminué, le 12 septembre 2019, le taux de la facilité de dépôt, qui passe de -0,40% à -0,50%, en raison des inquiétudes grandissantes sur le ralentissement de la croissance en Europe. En revanche, le taux des opérations principales de refinancement, principal instrument de la politique monétaire de la BCE, est resté stable

à zéro et celui de prêt marginal à 0,25%. En outre, la BCE a relancé, le 1<sup>er</sup> novembre 2019, son vaste programme de rachats d'actifs au rythme de 20 milliards d'euros par mois. Pour rappel, ce programme avait permis à la BCE de mobiliser 2.600 milliards d'obligations publiques et privées entre mars 2015 et décembre 2018.

La Banque du Japon (BoJ) a, quant à elle, maintenu l'orientation accommodante de sa politique monétaire, y compris son engagement à maintenir les taux à long terme à un bas niveau. Le taux de facilité de dépôt (-0,10%) et le taux de rendement obligataire à 10 ans (0%) sont demeurés inchangés. La BoJ compte maintenir ces taux à leur niveau actuel jusqu'au printemps 2020. Parallèlement, elle continuera à acheter pour 80.000 milliards de yen par an de titres obligataires.

Au niveau des pays émergents, les principales banques centrales ont modifié l'orientation de leur politique monétaire. La Banque Populaire de Chine (PBoC) a baissé, le 17 novembre 2019, de 50 points de base, son taux de

rachat de 7 jours, utilisé pour les opérations du marché monétaire, pour le porter à 2,50%, soit la première fois depuis octobre 2015. La PBoC a, par ailleurs, modifié le taux de prêt à un an, son taux directeur de référence, pour le porter à 4,15%. De même, le taux de référence à 5 ans a été réduit, pour la toute première fois depuis sa création, à 4,80% contre 4,85% auparavant. Dans un contexte d'incertitudes sur les perspectives économiques et de tensions commerciales avec les Etats-Unis, la Banque Populaire de Chine a injecté, en janvier 2019, un montant record de 560 milliards de yuans (83 milliards de dollars ou 73 milliards d'euros) dans le système financier, afin de se prémunir contre une pénurie de liquidités, susceptible d'accroître le ralentissement de l'activité économique du pays.

Au Brésil, la Banque Centrale a baissé successivement son principal taux directeur de 50 points de base au cours des réunions des 31 juillet et 18 septembre 2019, à 5,50%, soit une baisse de 875 points de base depuis qu'elle a entamé son cycle d'assouplissement monétaire en octobre 2016.

Dans les pays en développement partenaires commerciaux de l'Union, les banques centrales ont maintenu inchangés leurs instruments, à l'exception de la Banque Centrale du Ghana (BoG) et de la Banque Centrale du Nigeria (CBN). La BoG a, le 28 janvier 2019, baissé de 100 points de base son principal taux directeur

pour le ramener à 16,0%, dans un contexte de détente des prix à la consommation. Au total, elle a réduit de 1.000 points de base le niveau de cet instrument, depuis l'amorce de sa politique accommodante en novembre 2016. Pour sa part, la CBN a baissé, le 26 mars 2019, son taux directeur de 50 points de base pour le faire porter à 13,5%, afin de stimuler la croissance économique du pays. Ce taux était maintenu à 14% depuis juillet 2016 pour soutenir le naira et freiner l'inflation.

Sur les marchés des changes, la monnaie européenne s'est dépréciée face aux principales devises en 2019. Le cours de l'euro a reculé de 5,1% pour s'établir à 1,119 dollar en 2019. La devise européenne est également ressortie en baisse par rapport au yen japonais (-6,2%), au franc suisse (-3,5%) et à la livre sterling (-1,1%).

Sur le marché ouest africain, la monnaie des pays de la Zone UEMOA a enregistré des évolutions contrastées au cours de l'année 2019. Sur une base annuelle, le franc CFA s'est apprécié de 7,5% face au cedi ghanéen et au leone sierra-leonais. En revanche, il s'est déprécié face au naira nigérian (-4,7%), au franc guinéen (-3,5%) et au dalasi gambien (-1,5%). En moyenne annuelle, 1.000 FCFA se sont échangés contre 8,870 cedis ghanéens, 85,105 dalasis gambiens, 15.341,678 leones sierra-leonais, 321,129 dollars libériens, 15.657,364 francs guinéens et 524,570 nairas nigériens.



**Tableau 1 : EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE MOYENS ANNUELS (UNITE DE MONNAIE ETRANGERE POUR 1.000 FCFA)**

Monnaie	Sigle	2018	2019	Variation (%)
Dollar des Etats-Unis	(USD)	1,801	1,702	-5,5
Franc Suisse	(CHF)	1,761	1,689	-4,1
Livre sterling	(GBP)	1,349	1,331	-1,3
Yen japonais	(JPY)	198,805	185,378	-6,8
Dalasi gambien	(DALASI)	86,441	85,105	-1,5
Cedi ghanéen	(CEDI)	8,252	8,870	7,5
Franc guinéen	(FGN)	16 232,491	15 657,364	-3,5
Dollar libérien	(DOLLAR)	258,591	321,129	24,2
Naira nigerian	(NAIRA)	550,387	524,570	-4,7
Leone sierra-leonais	(LEONE)	14 267,467	15 341,678	7,5

Sources : Reuters, Banque de France, BCEAO.

**Tableau 2 : EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE MOYENS TRIMESTRIELS (UNITE DE MONNAIE ETRANGERE POUR 1.000 FCFA)**

Année 2019	Sigle	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre
Dollar des Etats-Unis	(USD)	1,730	1,710	1,676	1,691
Franc Suisse	(CHF)	1,719	1,710	1,662	1,665
Livre sterling	(GBP)	1,313	1,341	1,372	1,299
Yen japonais	(JPY)	190,355	186,859	180,328	183,971
Dalasi gambien	(DALASI)	85,375	85,583	85,677	83,786
Cedi ghanéen	(CEDI)	8,702	8,808	8,948	9,019
Franc guinéen	(FGN)	15 760,015	15 640,978	15 575,024	15 653,440
Dollar libérien	(DOLLAR)	278,495	309,101	346,198	350,723
Naira nigerian	(NAIRA)	530,519	524,922	519,682	523,157
Leone sierra-leonais	(LEONE)	14 765,717	15 009,559	15 449,440	16 141,994
Années 2018	Sigle	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre
Dollar des Etats-Unis	(USD)	1,874	1,817	1,773	1,74
Franc Suisse	(CHF)	1,776	1,79	1,744	1,732
Livre sterling	(GBP)	1,347	1,336	1,36	1,353
Yen japonais	(JPY)	202,963	198,3	197,66	196,298
Dalasi gambien	(DALASI)	87,114	86,377	85,794	86,479
Cedi ghanéen	(CEDI)	8,274	8,049	8,331	8,355
Franc guinéen	(FGN)	16 858,331	16 368,15	15 970,36	15 733,123
Dollar libérien	(DOLLAR)	240,105	247,02	273,414	273,824
Naira nigerian	(NAIRA)	571,795	555,241	541,637	532,876
Leone sierra-leonais	(LEONE)	14 180,874	13 956,919	14 362,745	14 569,329

Sources : Reuters, Banque de France, BCEAO.

## 1.2 : EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

### 1.2.1 - PRODUIT INTERIEUR BRUT

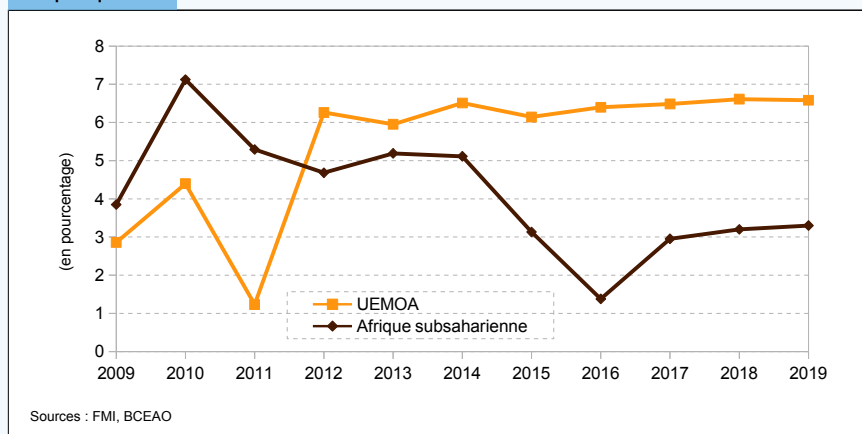
L'activité économique a été bien orientée dans l'Union au cours de l'année 2019, en dépit d'un contexte international peu favorable, marqué par la persistance des tensions géopolitiques et commerciales. Au niveau interne, les économies ont tiré profit d'un environnement sociopolitique globalement favorable et d'un climat des affaires en amélioration. L'activité économique a également bénéficié de la poursuite de la réalisation des investissements dans les infrastructures socio-économiques par les Etats membres de l'UEMOA.

Le produit intérieur brut de l'UEMOA est estimé à 6,6% en 2019, tout comme en 2018, à la faveur

notamment de la bonne tenue des activités commerciales, portuaires et aéroportuaires, du dynamisme des services, de la consolidation des activités dans les Bâtiments et Travaux Publics ainsi que du renforcement des productions manufacturières et agricoles. L'expansion économique a été principalement portée par le secteur tertiaire, avec une contribution de 3,8 points. Les apports des secteurs secondaire et primaire se sont élevés respectivement à 1,7 point et 1,1 point.

Par pays, la croissance économique est ressortie à 7,6% au Bénin, 7,5% en Côte d'Ivoire, 6,3% au Niger, 6,0% au Sénégal et au Burkina, 5,6% au Mali, 5,3% au Togo et 5,1% en Guinée-Bissau.

Graphique 7 : CROISSANCE DU PIB REEL DE L'UEMOA



## PIB DE L'UEMOA

**6,6%** (2019)

**6,6%** (2018)

PIB de l'UEMOA estimé à 6,6% en 2019, comme en 2018.

## PRODUCTION VIVRIERE DE L'UEMOA

**4,7%**

Progression de 4,7% de la production vivrière de l'UEMOA (premières projections sur la base des conditions pluviométriques globalement favorables).

### 1.2.1.1 - Production agricole

La campagne agricole 2019/2020 a bénéficié, sur le plan climatique, de conditions pluviométriques globalement favorables. Selon le centre régional AGRHYMET, elles ont permis d'enregistrer des quantités d'eau supérieures aux moyennes observées sur la période 1981-2010 et contribué à la réussite des jeunes pousses des principales céréales pluviales (mil, sorgho, maïs).

Sur cette base, les premières projections indiquent une hausse de 4,7% de la production vivrière de l'UEMOA, estimée à 68.855.629 tonnes au cours de la campagne 2019/2020. Cette progression a été principalement portée par les céréales (+5,1%) et les tubercules (+4,3%). Les autres cultures (légumineuses, plantes horticoles, etc.) ont progressé de 4,5%.

Comparées à la moyenne des cinq précédentes années, les récoltes en cours sont

en hausse de 18,5%. Celles des principales cultures d'exportation, à l'exception du cacao, du café et de la noix de cajou, sont également en hausse, comparativement à la précédente campagne.

Après deux années de récoltes exceptionnelles, la production de cacao a connu un léger repli de 0,5%, durant la campagne 2019/2020, en s'élevant à 2.114.264 tonnes au sein de l'Union. Cette évolution est imputable à la volonté des Autorités ivoiriennes de maintenir la production autour de 2.000.000 de tonnes, afin de limiter l'offre sur le marché international et éviter un effondrement des cours mondiaux.

S'agissant de la production de café, elle est ressortie à 115.316 tonnes au cours de la campagne 2019/2020, en baisse de 19,4% par rapport à la campagne précédente. Cette situation est consécutive à un repos végétatif, après le bon





- EVOLUTION POSITIVE DE LA PRODUCTION D'OR, DE PETROLE ET D'URANIUM.
- ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DANS L'UEMOA DE 6,5% EN 2019.

## TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE

**- 0,7%** (2019)

**1,2%** (2018)

-0,7% de taux d'inflation en moyenne annuelle en 2019 contre une réalisation de 1,2% en 2018.

niveau de récolte obtenu en 2018. Elle résulterait également du recépage des vieux vergers, dans le cadre d'un programme de relance de la productivité des plantations, initié par le Conseil Café Cacao, en vue d'atteindre à moyen terme une quantité de 200.000 tonnes par an.

Les données disponibles situent la récolte de coton graine dans l'Union à 2.789.110 tonnes au cours de la campagne 2019/2020, en progression de 9,7% par rapport à la campagne précédente. Ce résultat est consécutif à la pluviométrie satisfaisante enregistrée dans les zones de production et au renforcement des mesures de soutien aux producteurs, notamment la mise à leur disposition des intrants et d'un encadrement technique.

La quantité d'arachide attendue, au titre de la campagne 2019/2020, s'est élevée à 3.655.131 tonnes, en hausse de 5,5% par rapport à

l'année précédente, en raison de la bonne répartition des pluies dans le temps au niveau des principales zones de production, qui a favorisé une augmentation de la production dans l'ensemble des pays de l'Union.

Le volume de noix de cajou est ressorti à 1.189.882 tonnes au cours de la campagne 2019/2020, en diminution de 0,7% par rapport à la campagne précédente. Cette évolution est imputable à la baisse de 4,1% des récoltes en Côte d'Ivoire (principal producteur avec 63,5% de l'offre totale de l'Union en 2018), partiellement compensée par les augmentations en Guinée-Bissau (+4,1%), au Bénin (+7,6%) et au Burkina (+5,1%).

La production de caoutchouc s'est établie à 665.152 tonnes au cours de la campagne 2019/2020, soit un accroissement de 6,6% par rapport à la précédente saison agricole, sous l'effet de l'augmentation des superficies plantées.



### 1.2.1.2 - Production minière

Les premières estimations disponibles sur les activités extractives au cours de l'année 2019 indiquent une évolution positive de la production d'or, de pétrole et d'uranium. En revanche, celle des phosphates est en baisse.

Dans l'Union, la quantité d'or extraite en 2019 est estimée à 160.184,1 kg, en hausse de 6,6% par rapport à 2018. Cette évolution est consécutive à l'accroissement de la production dans l'ensemble des pays, singulièrement au Mali, principal producteur de l'UEMOA, où 66.739 kg de ce minerai ont été extraits, traduisant une progression annuelle de 9,6%. Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, les quantités d'or produites en 2019 sont estimées respectivement à 52.730 kg (+0,7%) et 26.000 kg (+6,3%). Au Niger, la production d'or est passée de 22 kg en 2018 à 1.208 kg en 2019, à la suite de la reprise progressive de l'activité de la Société des Mines du Liptako, la principale société minière du pays.

La production d'uranium a également augmenté de 2,4%, en ressortant à 2.980 tonnes en 2019, en raison de la mise en exploitation de nouveaux gisements au Niger. De même, les extractions de pétrole brut ont connu une hausse de 7,5% et 3,3% respectivement au Niger et en Côte d'Ivoire, du fait notamment du retour à un rythme de production normale, après la maintenance de certaines installations en 2018.

S'agissant de la production des phosphates, elle est estimée en baisse de 3,3%, en ressortant à 2.710.100 tonnes en 2019 contre 2.802.121 tonnes un an plus tôt, du fait du repli de 31,0%

des extractions au Togo, que n'a pu compenser la hausse de 7,2% enregistrée au Sénégal.

### 1.2.1.3 - Production industrielle et chiffre d'affaires

La production industrielle dans l'UEMOA s'est accrue de 6,5% en 2019, après une hausse de 4,3% observée un an auparavant. Cette évolution de l'indice s'explique essentiellement par le dynamisme de la branche « Energie », en lien avec l'accroissement de la capacité de production des unités de ladite branche. En effet, l'indice dans ce secteur a progressé de 9,5% en 2019 contre 0,3% un an plutôt. En revanche, il est noté une légère décélération du rythme de la production manufacturière (+9,1% contre +10,3%) et une baisse des activités dans l'industrie extractive (-1,4%).

Le chiffre d'affaires du commerce de détail s'est accru en 2019, affichant un taux de croissance de 3,0%, en moyenne dans l'UEMOA, contre une hausse de 7,3% l'année précédente. Cette décélération est observée dans le commerce des produits pétroliers (+3,9% contre +11,3%), d'articles d'habillement (+12,7% contre +14,5%). Quant au chiffre d'affaires du commerce des biens alimentaires, il a enregistré une baisse de 0,5% contre une hausse de 11,5% un an plus tôt.

L'indicateur du chiffre d'affaires dans les services marchands (hors services financiers) est ressorti en hausse de 2,2% en 2019 contre 8,0% en 2018. Cette décélération est essentiellement en rapport avec la baisse du chiffre d'affaires dans les services d'hébergement et de restauration ainsi que d'information et de communication.

S'agissant de l'indice des activités dans les services financiers, il a enregistré une progression de 8,4% au cours de la période sous revue contre une hausse de 7,3% un an plus tôt, en lien notamment avec la hausse du volume des transactions bancaires (crédits, dépôts).

### 1.2.2 - EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION<sup>1</sup>

Le niveau général des prix à la consommation s'est inscrit, en moyenne annuelle, en baisse de 0,7% en 2019 après une hausse de 1,2% en 2018. Cette évolution s'explique par la baisse des prix des produits alimentaires dans la plupart des pays de l'Union. En particulier, un repli des prix des céréales locales est observé dans les pays sahéliens enclavés, en lien avec le bon

approvisionnement des marchés, induit par la hausse de la production de la campagne agricole précédente ainsi que des distributions gratuites de vivres par les structures humanitaires. En outre, il est relevé une décreue des prix des fruits et légumes au Bénin, en rapport notamment avec la baisse de la demande, induite par les difficultés d'écoulement de ces produits, à la suite de la fermeture de la frontière terrestre entre le Bénin et le Nigeria.

En 2019, le différentiel d'inflation entre l'UEMOA et ses principaux partenaires est ressorti favorable de 4,1 points de pourcentage à l'Union. En particulier, vis-à-vis du Nigeria et du Ghana, le différentiel d'inflation s'est établi respectivement à 10,8 et 9,2 points de pourcentage.

**Tableau 3 : VARIATION DES PRIX A LA CONSOMMATION EN 2018 ET 2019 (EN POURCENTAGE)**

	2018		2019	
	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre
Bénin	0,8	-0,1	-0,9	0,3
Burkina	1,9	0,3	-3,2	-2,6
Côte d'Ivoire	0,6	0,6	0,8	1,6
Guinée-Bissau	0,3	2,4	0,2	-0,1
Mali	1,9	0,8	-3,0	-3,3
Niger	2,8	1,6	-2,5	-2,3
Sénégal	0,5	1,1	1,0	0,6
Togo	0,9	2,0	0,7	-0,3
<b>UEMOA</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,5</b>

Sources : Service nationaux, BCEAO.

<sup>1</sup> En application du Règlement n° 03/CM/UEMOA du 31 mars 2017, les taux d'inflation en 2018 et 2019 sont calculés à partir des données de l'IHPC base 2014, en remplacement de l'IHPC base 2008.

### 1.2.3 - FINANCES PUBLIQUES ET SITUATION DE LA DETTE EXTERIEURE

#### 1.2.3.1 - Evolution des opérations financières des Etats

Dans un contexte de mise en œuvre satisfaisante des programmes avec le Fonds Monétaire International (FMI), l'exécution des opérations financières des Etats membres de l'Union a été marquée en 2019 par la poursuite des actions de consolidation budgétaire, malgré les tensions sécuritaires dans la région du Sahel.

Le déficit global, base engagements, dons compris, a enregistré, en pourcentage du PIB, une diminution de 0,8 point pour se situer à 3,0% en 2019, consécutivement à une hausse de 1,8 point de pourcentage du PIB des recettes totales et dons, dont l'impact a été atténué par une augmentation de 1,0 point de pourcentage du PIB des dépenses totales. Cette évolution est le reflet d'une amélioration du recouvrement des recettes, conjuguée à une meilleure maîtrise des dépenses publiques, notamment des dépenses courantes.

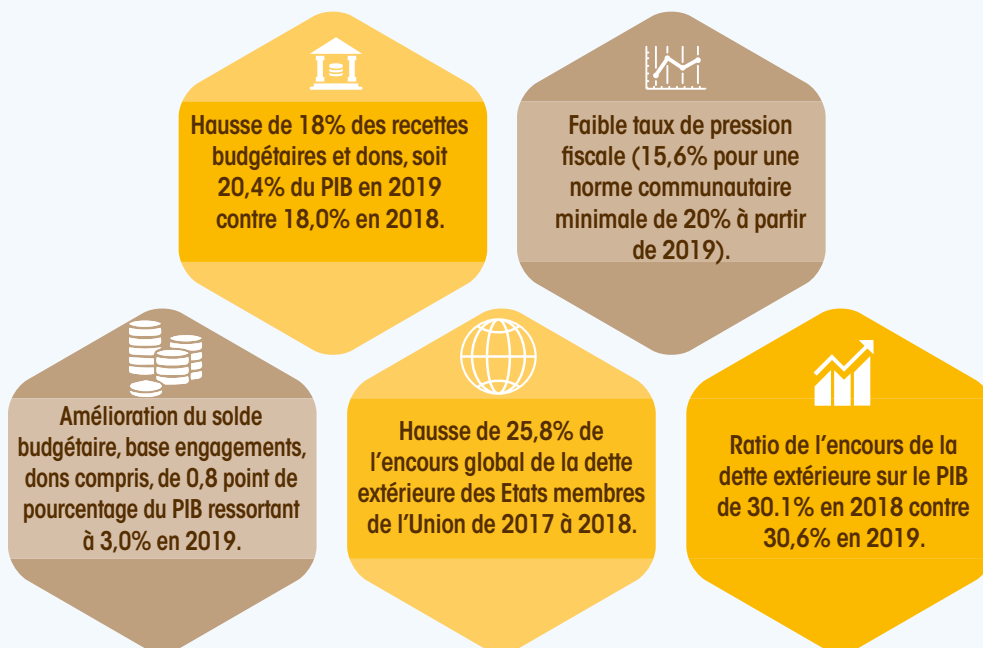
Au titre des recettes budgétaires et dons, les recouvrements se sont élevés à 16.134,6 milliards (20,4% du PIB) à fin décembre 2019, en hausse de 2.462,5 milliards ou 18,0% par rapport à l'année précédente. Cette progression a été enregistrée dans tous les pays de l'Union. Les plus fortes hausses des ressources publiques, d'une année à l'autre, ont été notées au Mali (+57,2%), en Guinée-Bissau (+29,0%) et au Burkina (+20,3%). Pour le Mali spécifiquement, la hausse des recettes

fiscales s'inscrit dans la dynamique du retour à la normale, après les contre-performances enregistrées en 2018 au niveau de plusieurs Services d'assiette et de recouvrement, suite aux troubles sécuritaires dans le pays.

Les recettes fiscales ont augmenté de 16,4% pour ressortir à 12.311,9 milliards. Cette augmentation provient essentiellement des performances des régies financières dans la collecte des ressources fiscales, en lien avec les projets de modernisation de l'Administration et de renforcement de la gestion des finances publiques en cours dans les Etats membres de l'Union. En dépit des efforts fournis par les Etats, le taux de pression fiscale reste faible à 15,6%, pour une norme communautaire minimale de 20% prévue à fin 2019. Seul le Togo a respecté la norme en 2019. Pour les autres pays, le taux de pression fiscale se situerait entre 8,0% en Guinée-Bissau et 17,8% au Burkina.

Les recettes non fiscales se sont chiffrées à 1.556,0 milliards en 2019 contre 1.432,1 milliards un an plus tôt. Les dons se sont élevés à 1.853,1 milliards sur l'année 2019, en hausse de 28,1% par rapport à 2018.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 12,5%, en passant de 16.430,7 milliards (22,4% du PIB) à fin décembre 2018 à 18.484,5 milliards (23,4% du PIB) à fin décembre 2019. Cette évolution est le reflet d'une maîtrise des dépenses courantes, qui ont enregistré une hausse de 10,6% pour ressortir à 11.892,8 milliards, en liaison avec l'augmentation des traitements et salaires (+11,5%) ainsi que des charges d'intérêt sur la dette (+15,3%).



Les dépenses en capital se sont élevées à 6.188,1 milliards à fin décembre 2019, soit une augmentation de 695,7 milliards (+12,7%), en liaison avec la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics dans le domaine des infrastructures. En pourcentage du PIB, elles sont ressorties relativement stables à 7,8% en 2019 contre 7,5% l'année précédente. Les dépenses en capital ont été financées à hauteur de 51,6% sur ressources internes en 2019 contre 55,2% en 2018.

En rapport avec ces évolutions, le déficit global, base engagements, dons compris, s'est atténué de 408,8 milliards pour s'établir à 2.349,9 milliards à fin décembre 2019, soit 3,0% du PIB, en deçà des prévisions initiales pour l'année. Il était de 2.758,7 milliards ou 3,8% du PIB en 2018. Base caisse, le déficit est ressorti à 2.470,9 milliards, soit 3,1% du PIB et a été financé à hauteur de 910,8 milliards par des émissions nettes de titres publics sur le marché régional de la dette publique.



Tableau 4 : SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES EN 2019

	Décembre 2018 (1)	Décembre 2019 (2)	Variation (2) - (1)	
			(en milliards)	(en %)
<b>Recettes budgétaires et dons</b>	13 672,1	16 134,6	2 462,5	18,0
<i>(en % du PIB)</i>	18,6	20,4		
<b>Recettes budgétaires</b>	12 225,1	14 281,6	2 056,5	16,8
<i>(en % du PIB)</i>	16,7	18,1		
dont recettes fiscales	10 576,2	12 311,9	1 735,7	16,4
<i>(en % du PIB)</i>	14,4	15,6		
<b>Dons</b>	1 447,0	1 853,1	406,0	28,1
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	16 430,7	18 484,5	2 053,8	12,5
<i>(en % du PIB)</i>	22,4	23,4		
dont dépenses courantes	10 756,5	11 892,8	1 136,3	10,6
<i>(en % du PIB)</i>	14,7	15,0		
Masse salariale	4 347,8	4 845,8	498,1	11,5
Transferts et subventions	2 229,2	2 434,4	205,1	9,2
Intérêts sur la dette	1 147,3	1 322,3	175,0	15,3
Dépenses en capital	5 492,4	6 188,1	695,7	12,7
<i>(en % du PIB)</i>	7,5	7,8		
Autres dépenses	196,4	422,4	226,0	115,1
Prêts nets	-14,5	-18,8	-4,2	29,1
<b>Solde global, base engagements, y compris dons</b>	-2 758,7	-2 349,9	408,8	-14,8
<i>(en % du PIB)</i>	-3,8	-3,0		
<b>Solde global, base caisse, y compris dons</b>	-3 100,5	-2 470,9	629,6	-20,3
<i>(en % du PIB)</i>	-4,2	-3,1		

Sources : Services nationaux, BCEAO.

### 1.2.3.2 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure

Durant l'année 2019, le Bénin et la Côte d'Ivoire ont levé des ressources sur les marchés internationaux par émission d'euro-obligations. Les taux d'intérêt, qui demeurent à des niveaux bas sur ces marchés depuis plusieurs années, ont notamment favorisé l'accès des pays africains à des ressources extérieures bon marché pour le financement de leur politique de développement.

Le Bénin a levé, en mars 2019, des ressources sur les marchés internationaux pour un montant nominal de 500 millions d'euros, soit 328 milliards de FCFA, assorti d'un coupon de 5,75%, pour une maturité maximale de 7 ans. Ces ressources ont été affectées au financement de son programme d'investissement et au rachat d'une partie de sa dette intérieure.

En octobre 2019, la Côte d'Ivoire est retournée sur les marchés des capitaux internationaux pour mobiliser, en deux tranches, un montant net de 1.690,0 millions d'euros sous forme d'euro-bonds. Une partie de ces ressources (1.372,4 millions d'euros) a servi au rachat des euro-bonds arrivant à échéance en 2024 et 2025 et les 317,6 millions d'euros restants ont servi au financement du déficit de 2019.

Par ailleurs, la BOAD a levé, en octobre 2019, des fonds sur les marchés internationaux pour un montant de 830 millions de dollars à 4,7%, pour une maturité de 12 ans.

Sur la base des dernières données disponibles, l'encours global de la dette extérieure des Etats membres de l'Union, à fin décembre 2019, est ressorti à 24.234,2 milliards de FCFA contre 22.051,4 milliards de FCFA à fin décembre 2018, soit une hausse de 9,9%. Le ratio de l'encours de la dette extérieure sur le PIB s'est fixé à 30,6% en 2019 contre 30,1% un an plus tôt.

Par pays, la situation est résumée dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 5 : RATIO DE L'ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE**

Pays	2018	2019
Bénin	19,3%	21,6%
Burkina	22,5%	22,6%
Côte d'Ivoire	31,9%	31,9%
Guinée-Bissau	27,4%	36,5%
Mali	20,9%	23,1%
Niger	24,4%	23,8%
Sénégal	47,9%	47,7%
Togo	20,2%	29,5%

Source : BCEAO.

Ainsi, à la faveur de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), l'analyse de la dette des pays de l'Union montre une amélioration du profil des indicateurs d'endettement. A l'exception du Togo, la mise à jour des analyses de viabilité de la dette effectuée dans les pays indique un risque de surendettement faible ou modéré. Cependant, d'année en année, les ratios de dette ont tendance à augmenter pour certains pays.

### 1.2.4 - BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se sont traduits en 2019 par un solde global excédentaire de 1.659,4 milliards, après un excédent de 1.088,2 milliards un an plus tôt. Cette évolution est liée à la hausse des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, dont le niveau a largement couvert le déficit du compte courant.

Le déficit courant s'est accru de 1,7% pour ressortir à 4.686,5 milliards, en raison de l'ag-

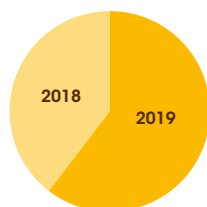


gravation du déficit de la balance des biens (+15,4%), en lien avec les acquisitions des biens d'équipement et intermédiaires ainsi que de biens de consommation. Toutefois, cette évolution a été atténuée par le repli des importations de produits pétroliers, dans un contexte de chute des cours internationaux et de consolidation des transferts courants reçus par les Administrations publiques.

La hausse des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires (+11,1%) a été induite par les dépenses d'investissement dans l'Union, portées essentiellement par le début des travaux de construction d'un pipeline ainsi que des investissements, notamment dans les domaines aéroportuaires et hôteliers au Niger.

Les exportations de biens, pour leur part, ont progressé de 3,1%, en ligne avec la hausse des ventes du cacao (+10,8%), de l'or (+11,0%) et du caoutchouc (+15,0%), dont les effets sont modérés par la baisse des recettes issues des ventes du coton (-3,5%), de la noix de cajou (-19,2%) et des réexportations (-40,3%). La hausse des exportations de cacao est tirée par les expéditions des produits transformés, subséquent à l'entrée en production d'une nouvelle usine de transformation en Côte d'Ivoire. La progression des ventes d'or et de caoutchouc tient essentiellement à l'orientation favorable des cours internationaux de ces produits. S'agissant de la baisse des exportations du coton et de la noix de cajou, elle s'explique essentiellement par la chute des cours sur les marchés internationaux. Quant à l'orientation baissière des réexportations, elle traduit le repli des expéditions par le Bénin et le Niger de produits alimentaires vers le Nigeria. Les Autorités de ce pays ont en effet mis en place des mesures restrictives par rapport aux importations de cette catégorie de produits.

### SOLDE GLOBAL DES ECHANGES EXTERIEURS DES PAYS DE L'UEMOA



**SOLDE GLOBAL DES ECHANGES  
EXTERIEURS DES PAYS DE L'UEMOA  
EXCEDENTAIRE DE 1.659,4 MILLIARDS EN  
2019, APRES UN EXCEDENT DE 1.088,2  
MILLIARDS UN AN PLUS TOT.**

Le déficit de la balance des services s'est accentué de 2,4%, en raison de l'alourdissement de la facture de fret (+10,6%), induit par le dynamisme des importations. Le solde déficitaire du revenu primaire, pour sa part, s'est accru de 9,1%, tiré par les paiements d'intérêts au titre de la dette publique et de dividendes aux investisseurs étrangers. Les revenus secondaires se sont améliorés de 17,9%, en lien avec la hausse des transferts de fonds des migrants et des aides budgétaires reçues par les pays de l'Union. Rapporté au PIB, le déficit courant est ressorti à 5,8% en 2019 contre 6,2% en 2018.

L'excédent du compte de capital a progressé de 24,3% par rapport à l'année précédente, en relation notamment avec la hausse des dons-projets dans la plupart des Etats membres de l'Union.

## 1.3 : INTEGRATION ECONOMIQUE AU SEIN DE L'UEMOA

Au sein de l'UEMOA, la Banque Centrale a contribué activement à la mise en œuvre des projets intégrateurs. A cet égard, elle a participé à deux réunions de l'Agenda Coton Textile de l'UEMOA, consacrées aux leçons apprises des privatisations dans le secteur du coton et au bilan de la mise en œuvre de la stratégie coton-textile de l'UEMOA. La Banque Centrale a également pris une part active aux travaux



- ➔ **PROGRESSION (+11,1%)  
DES ACQUISITIONS DE BIENS  
D'EQUIPEMENT ET INTERMEDIAIRES,  
INDUITE PAR LES DEPENSES  
D'INVESTISSEMENT AU NIGER  
(CONSTRUCTION D'UN PIPELINE  
ET INVESTISSEMENTS DANS LES  
DOMAINES AEROPORTUAIRES ET  
HOTELIERS).**
- ➔ **HAUSSE DE 3,1% DES  
EXPORTATIONS DE BIENS PAR  
RAPPORT A 2018.**

Le besoin de financement, comprenant le solde courant et celui du capital, s'est établi à 3.079,0 milliards, en baisse de 7,1% par rapport à 2018. Ce besoin a été couvert à hauteur de 157,0% par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, contre un taux de couverture de 133,6% en 2018, soit une amélioration de 23,4 points, essentiellement imputable à la hausse des flux de financement extérieur (+6,3%).

La hausse des entrées nettes au titre du compte financier en 2019 résulte principalement de la forte augmentation de la mobilisation des ressources extérieures par certains Etats membres comme la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger (+1.054,9 milliards) auprès de leurs partenaires, notamment la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement (AFD).

du Comité de Haut niveau sur le chantier Paix et Sécurité de l'UEMOA, au cours desquels un point périodique sur la situation sécuritaire au sein de la Zone est dressé de même que les diligences accomplies par les Instances de l'Union pour répondre efficacement au problème de la persistance du terrorisme en Afrique de l'Ouest.





# II MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

---

<b>2.1 - OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONETAIRE ..</b>	<b>24</b>
<b>2.2 - INSTRUMENTS DE POLITIQUE MONETAIRE ..</b>	<b>24</b>
2.2.1 - Politique des taux d'intérêt .	24
2.2.2 - Dispositif des réserves obligatoires	25
<b>2.3 - OPERATIONS SUR LE MARCHÉ MONETAIRE ..</b>	<b>25</b>
2.3.1 - Opérations d'open market	25
2.3.2 - Opérations sur les guichets permanents de refinancement	26
2.3.3 - Marché interbancaire	26
2.3.4 - Constitution des réserves obligatoires	28
<b>2.4 - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES ..</b>	<b>30</b>
2.4.1 - Actifs extérieurs nets	30
2.4.2 - Créances intérieures	30
2.4.2.1 - Créances nettes sur l'Administration publique centrale (APUC)	31
2.4.2.2 - Crédits bancaires à l'économie	31
2.4.3 - Masse monétaire et base monétaire	32

## 2.1 : OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Depuis l'entrée en vigueur de la Réforme Institutionnelle, le 1<sup>er</sup> avril 2010, l'objectif principal assigné à la politique monétaire de la Banque Centrale est la stabilité des prix. Dans ce cadre, l'objectif opérationnel de stabilité des prix a été défini comme un taux d'inflation annuel de l'Union, compris dans une marge de plus ou moins 1 point de pourcentage

(1%), autour d'une valeur centrale de 2% à l'horizon de 24 mois. Les risques potentiels sur la stabilité des prix et sur la croissance sont appréhendés lors de l'exercice de cadrage macroéconomique, qui permet de fournir aux membres du Comité de Politique Monétaire des repères sur l'évolution future des économies de l'Union.

## 2.2 : INSTRUMENTS DE POLITIQUE MONÉTAIRE



### MAINTIEN D'UNE POLITIQUE MONÉTAIRE ACCOMMODANTE

- Taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité maintenu inchangé à **2,50%**
- Taux d'intérêt du guichet de prêt marginal maintenu à **4,50%**
- Coefficient de réserves obligatoires resté fixé à **3,00%**

Progression de **10,1%** (de **3.350,0 milliards** à **3.690,0 milliards**) du montant mis en adjudication sur le guichet hebdomadaire de janvier à décembre 2019.

Recul du taux moyen marginal et du taux d'intérêt moyen pondéré des adjudications hebdomadaires respectivement de **35,7 points** et de **35,1 points** de base par rapport aux niveaux atteints en 2018.

Augmentation de **340,0 milliards**, à fin décembre 2019, de l'encours cumulé des avances sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois (+**8,3%** par rapport à 2018).

L'action monétaire de la Banque Centrale, au cours de l'année 2019, s'est appuyée sur l'utilisation des instruments indirects de régulation de la liquidité bancaire, à travers notamment les taux directeurs, les opérations de refinancement de la BCEAO et le dispositif des réserves obligatoires.

### 2.2.1 - POLITIQUE DES TAUX D'INTERET

En tenant compte des perspectives à moyen terme qui laissent entrevoir une inflation modérée, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO a maintenu, au cours de l'année 2019, une orientation accommodante à la politique monétaire, afin de contribuer

à l'atteinte des objectifs de croissance économique des Etats de l'UMOA. Ainsi, le principal taux directeur de la BCEAO, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité, a été maintenu inchangé à 2,50%, niveau en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal a été maintenu à 4,50%, niveau en vigueur depuis le 16 décembre 2016. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est resté fixé à 3,00% depuis le 16 mars 2017.

### 2.2.2 : DISPOSITIF DES RESERVES OBLIGATOIRES

Le dispositif de réserves obligatoires est employé comme un instrument visant à renforcer l'efficacité de la politique des taux d'intérêt. Il est utilisé pour créer ou accentuer un déficit de liquidité au niveau des banques, afin de renforcer la capacité des banques centrales à intervenir efficacement comme pourvoyeuses de liquidités. A ce titre, cet instrument permet de mieux affiner la gestion des taux sur le marché monétaire.

## 2.3 – OPERATIONS SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

### 2.3.1 : OPERATIONS D'OPEN MARKET

Pour mettre à la disposition des banques les ressources nécessaires au bon fonctionnement du marché monétaire et accompagner, par ailleurs, le financement de l'économie, la BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires et mensuelles d'injection de liquidité. Aussi, au cours de l'année 2019, les opérations d'injection de liquidité sur les guichets d'appels d'offres de la BCEAO ont-elles évolué, au regard de son évaluation des besoins de liquidité estimés du système bancaire de l'Union un an plus tôt, soit une progression de 340,0 milliards (+8,3%).

**Sur le guichet hebdomadaire des appels d'offres**, le montant mis en adjudication est passé de 3.350,0 milliards en janvier 2019 à 3.690,0 milliards en décembre 2019, soit une progression de 10,1%, contre 7,2% en 2018. Le

montant moyen des injections hebdomadaires de liquidité en 2019 est ressorti à 3.554,8 milliards, en hausse de 504,1 milliards par rapport à son niveau de 3.050,7 milliards en 2018. Cette évolution traduit la volonté des Autorités monétaires d'accompagner les établissements de crédit dans le financement de l'activité économique.

Le taux marginal moyen des adjudications hebdomadaires s'est situé à 3,2096% en 2019, en baisse de 35,7 points de base par rapport au niveau de 3,5665% atteint en 2018. Le taux d'intérêt moyen pondéré des appels d'offres à une semaine s'est élevé à 3,5112%, en moyenne, en 2019, en recul de 35,1 points de base par rapport à son niveau en 2018.

**Sur le guichet mensuel des appels d'offres**, la Banque Centrale a maintenu stable, à 720,0 milliards depuis 2018, le montant mis



en adjudication. Sur ce compartiment, les demandes satisfaites, en moyenne en 2019, se sont situées à 719,3 milliards contre 711,3 milliards en 2018.

Le taux d'intérêt marginal et le taux d'intérêt moyen pondéré ont diminué en moyenne en 2019 par rapport à 2018, respectivement de 49,7 et de 21,4 points de base, en se situant à 3,2512% et à 3,7649%.

Au total, l'encours cumulé des avances sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois s'est établi à 4.410,0 milliards à fin décembre 2019 contre 4.070,0 milliards un an plus tôt, soit une progression de 340,0 milliards (+8,3%).

Les bons et les obligations émis par les Trésors des 8 pays de l'Union ont représenté l'essentiel des titres présentés par les établissements de crédit comme supports aux opérations de refinancement.

### 2.3.2 : OPERATIONS SUR LES GUICHETS PERMANENTS DE REFINANCEMENT

Les concours de l'Institut d'émission ont augmenté sur le guichet de prêt marginal, avec un encours de 260,3 milliards (5,5% de l'encours total des refinancements) à fin décembre 2019 contre 153,6 milliards (3,6% de l'encours total) à fin décembre 2018. A l'instar des avances sur le

guichet à une semaine, cette hausse traduit la réaction des Autorités monétaires face aux tensions de trésorerie non anticipées par les établissements de crédit présents sur les guichets d'open market. Toutefois, les montants concernés restent faibles, ce qui permet de conserver le caractère d'appoint du guichet de prêt marginal (GPM). Pour rappel, en décembre 2016, les encours sur le GPM représentaient 32,5% de l'encours total des refinancements, ce qui avait amené le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO (CPM) à fixer l'encours des refinancements cumulés, accordés à une même contrepartie sur le guichet de prêt marginal et le guichet spécial de refinancement de la BCEAO, à deux fois maximum les fonds propres de base de la contrepartie concernée.

S'agissant du guichet spécial de refinancement<sup>2</sup>, entré en vigueur depuis janvier 2014, aucun engagement des établissements de crédit vis-à-vis de la BCEAO n'y a été relevé à fin décembre 2019.

### 2.3.3 : MARCHE INTERBANCAIRE

L'évolution du marché interbancaire de l'UMOA a été marquée par une hausse du volume des échanges de liquidités et le recul du taux d'intérêt moyen pondéré des opérations à une semaine.

Le volume moyen des transactions hebdomadaires sur le marché interbancaire s'est élevé à 455 milliards de FCFA en 2019 contre 276 mil-

<sup>2</sup> Le guichet spécial de refinancement a été mis en place par la Décision n° 24/2013/CPM modifiant et complétant la Décision n° 397/12/2010 portant règles, instruments et procédures de mise en œuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. C'est le guichet sur lequel les établissements de crédit admissibles au refinancement peuvent solliciter des avances sur des maturités allant de trois à douze mois. Ces avances sont adossées à des titres publics ou privés ayant une durée de vie résiduelle comprise entre cinq et vingt ans maximum. Ce guichet est entré en vigueur en janvier 2014 et a enregistré ses premières opérations en juillet 2014.

liards de FCFA en 2018 (+65%). Les opérations ont couvert des maturités allant d'un jour à 12 mois. Les compartiments à une semaine et à un jour ont été les plus actifs, représentant respectivement 73% et 15% du volume moyen des transactions contre 68% et 14% en 2018. Ces maturités ont cumulé en moyenne des prêts de montants respectifs de 330 milliards de FCFA et 70 milliards de FCFA en 2019 contre 188 milliards de FCFA et 40 milliards de FCFA en 2018.

Rapporté au montant moyen des injections de liquidité, le volume des opérations inter-

bancaires est ressorti à 10,5% en 2019 contre 7,5% en 2018.

S'agissant des taux d'intérêt, le compartiment à une semaine a enregistré une détente du taux d'intérêt moyen pondéré de 5,20% en 2018 à 4,50% en 2019. Toutes les places de l'Union ont participé à l'animation du marché interbancaire. La place de Ouagadougou a été la plus active en terme d'offres de ressources (30%), suivie de celle d'Abidjan (19%), de Lomé (17%) et de Dakar (15%). Les principales places bénéficiaires ont été celles d'Abidjan (34%), de Dakar (15%), de Bamako (14%) et de Cotonou (13%).

**Tableau 6 : EVOLUTION DES TAUX INTERBANCAIRES EN 2019 (MOYENNE PONDEREE EN POURCENTAGE)**

	1 jour	1 semaine	2 semaines	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
Janvier	5,09	5,16	5,52	4,81	6,00			6,00
Février	4,94	4,96	5,57	4,47	5,00	5,43	4,50	
Mars	5,09	5,05	5,41	4,78	4,26			
avril	4,38	4,37	5,31	5,60	6,33	5,34		3,45
Mai	4,35	4,05	5,36	4,43	5,91	4,25		
Juin	4,01	4,22	5,48	4,29	4,12	4,64		
Juillet	4,54	4,31	5,55	4,91	5,95	5,60		
Août	4,36	4,32	5,33	4,56	5,73		3,45	6,50
Septembre	4,50	4,31	5,42	5,06	5,76			
Octobre	4,02	4,22	5,09	4,52	6,46	5,61	6,43	6,43
Novembre	4,59	4,39	5,44	5,04		5,22		
décembre	4,55	4,43	5,43	4,31	3,80	5,29	5,60	5,29
<b>Moyenne</b>	<b>4,51</b>	<b>4,50</b>	<b>5,40</b>	<b>4,72</b>	<b>4,78</b>	<b>5,20</b>	<b>5,36</b>	<b>5,32</b>

Source : BCEAO.

Tableau 7 : EVOLUTION DES PRETS INTERBANCAIRES DANS L'UMOA EN 2019 (EN MILLIONS DE FCFA)

	Montants moyens		Encours moyen des prêts	Fourchettes des taux (en %)	Durées des prêts
	Total	dont UMOA			
Janvier	464 815	335 993	625 181	4,81 à 6,00	1 jour à 12 mois
Février	453 797	359 137	585 760	4,47 à 5,57	1 jour à 9 mois
Mars	482 233	293 996	631 194	4,26 à 5,41	1 jour à 3 mois
Avril	427 472	318 598	660 202	3,45 à 6,33	1 jour à 12 mois
Mai	477 395	362 425	638 447	4,05 à 5,91	1 jour à 6 mois
Juin	546 902	422 390	655 514	4,01 à 5,48	1 jour à 6 mois
Juillet	411 562	303 459	572 531	4,31 à 5,95	1 jour à 6 mois
Août	382 565	273 963	483 377	3,45 à 6,50	1 jour à 12 mois
Septembre	350 933	297 376	489 421	4,31 à 5,76	1 jour à 3 mois
Octobre	399 597	304 653	503 271	4,02 à 6,46	1 jour à 12 mois
Novembre	482 458	364 833	584 963	4,39 à 5,44	1 jour à 6 mois
Décembre	579 712	447 327	681 620	3,80 à 5,60	1 jour à 12 mois
<b>Moyenne</b>	<b>454 953</b>	<b>340 346</b>	<b>592 623</b>		

Source : BCEAO.

### 2.3.4 : CONSTITUTION DES RESERVES OBLIGATOIRES

Dans l'Union, l'assiette de calcul des réserves obligatoires à constituer par les banques est composée :

- ➔ des dépôts à vue qu'elles ont collectés ;
- ➔ des crédits à court, moyen et long terme qu'elles ont octroyés ;
- ➔ de leurs créances brutes sur l'extérieur.

S'agissant des établissements financiers assujettis, c'est-à-dire ceux distributeurs de crédit, autorisés à recevoir des dépôts du public et les établissements de financement de ventes à crédit, l'assiette est constituée de l'encours des crédits octroyés, déduction faite des concours obtenus auprès du système bancaire.

Les réserves obligatoires sont constituées par les banques sur une période mensuelle, allant du 16 de chaque mois au 15 du mois suivant. Pour

les établissements financiers assujettis, elles sont déterminées sur la base du trimestre civil.

Pour permettre aux établissements assujettis d'assurer une gestion souple de leur trésorerie, la constitution des réserves est appréciée sur la base de la moyenne de leurs soldes en comptes ordinaire et de règlement sur la période définie. Il n'est ainsi pas fait obligation aux établissements concernés de maintenir chaque jour, un solde minimal en compte auprès de l'Institut d'émission. Chaque établissement s'organise en vue de détenir, sur une base moyenne durant la période définie, le minimum de réserves obligatoires requis.

Les efforts d'uniformisation des coefficients de réserves obligatoires par la Banque Centrale ont permis de ramener au taux unique de 3% le

coefficient de réserves obligatoires applicable à l'ensemble des banques de l'Union depuis le 16 mars 2017. Cette uniformisation vise à assurer une égalité de traitement des banques dans un marché régional de plus en plus intégré.

Sur la période allant du 16 novembre au 15 décembre 2019, les réserves constituées sont ressorties à 1.638,8 milliards en moyenne, pour un niveau exigé de 712,0 milliards. Les réserves libres des banques se sont établies, en conséquence, à 926,7 milliards. Une année plus tôt, les réserves effectivement constituées s'élevaient à 1.413,0 milliards, pour un niveau requis de 646,9 milliards. Les réserves libres se situaient à 766,1 milliards

**Tableau 8 : COEFFICIENTS DE RESERVES OBLIGATOIRES APPLICABLES AUX BANQUES\***

	Jusqu'au 15 nov. 1998	16 nov. au 15 déc. 1998	16 déc. 1998 au 15 avril 2000	16 avr. au 15 août 2000	16 août au 15 sept. 2000	16 sept. 2000 au 15 avril 2002	16 avril 2002 au 15 mars 2004	16 mars 2004 au 15 juin 2005	16 juin 2005 au 15 juin 2009	16 juin 2009 au 15 mai 2010	16 mai au 15 déc. 2010	16 déc. 2010 au 15 mars 2012	16 mars 2012 au 15 mars 2017	Depuis le 16 mars 2017
Bénin	9,0	9,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	13,0	15,0	9,0	7,0	7,0	5,0	3,0
Burkina	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	7,0	7,0	7,0	7,0	5,0	3,0
Côte d'Ivoire	9,0	1,5	1,5	3,0	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	7,0	5,0	3,0
Guinée-Bissau	5,0	5,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0	3,0
Mali	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0	3,0
Niger	5,0	5,0	1,5	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0	3,0
Sénégal	5,0	1,5	1,5	3,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0	3,0
Togo	9,0	3,0	1,5	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0	3,0

(\*) : en pourcentage  
Source : BCEAO.

## 2.4 - EVOLUTION DES AGREGATS MONÉTAIRES

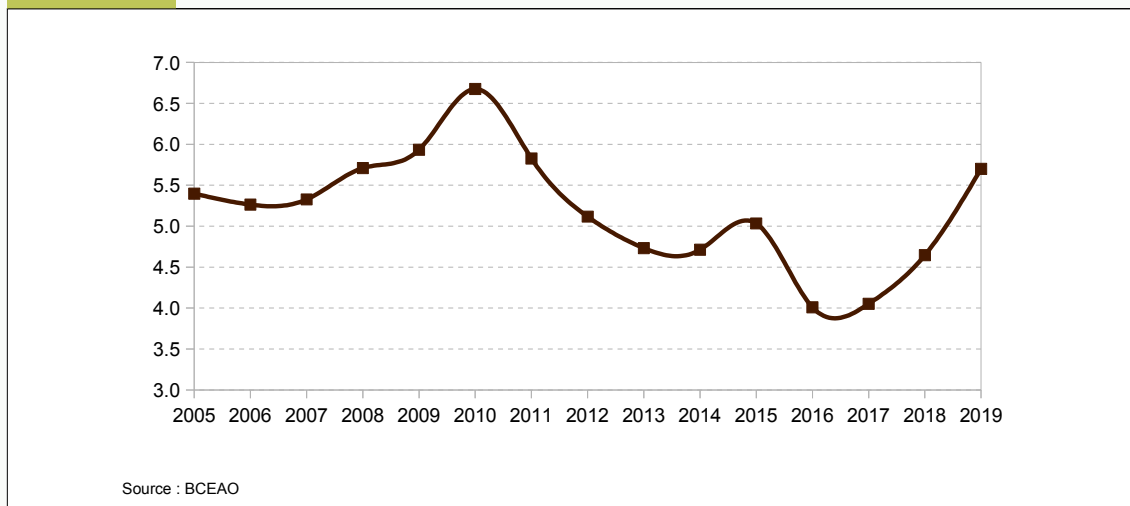
La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2019, comparée à celle à fin décembre 2018, a été caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression des créances intérieures et des actifs extérieurs nets.

### 2.4.1 - ACTIFS EXTERIEURS NETS

Les actifs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 1.940,1 milliards pour ressortir à 7.315,2 milliards à fin décembre 2019. Cette évolution s'explique par la hausse de 1.687,9 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 252,2 milliards de ceux des banques.

Le stock des réserves officielles de change de la BCEAO a augmenté de 1.795,9 milliards pour se situer à 10.357,0 milliards à fin décembre 2019, en relation avec les mobilisations importantes de ressources extérieures par les Etats et l'amélioration du profil du rapatriement des recettes d'exportation. Les rapatriements des ressources extérieures par les Etats se sont établis à 4.765,0 milliards. En conséquence, le taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale s'est amélioré, en ressortant à 78,4% contre 77,1% en décembre 2018, ce qui permet de couvrir 5,7 mois d'importation de biens et services.

Graphique 8 : COUVERTURE DES IMPORTATIONS PAR LES RESERVES DE CHANGE DE L'UNION (EN MOIS)



### 2.4.2 - CREANCES INTERIEURES

L'encours des créances intérieures a augmenté de 1.705,7 milliards ou 5,7% par rapport à son niveau à fin décembre 2018, pour se situer à

31.727,6 milliards à fin décembre 2019. Cette évolution est induite par l'effet combiné de la consolidation des créances nettes sur l'Administration Publique Centrale et des crédits aux autres secteurs des économies de l'Union.

### 2.4.2.1 - Créances nettes sur l'Administration Publique Centrale (APUC)

Les créances nettes des institutions monétaires sur l'Administration Publique Centrale se sont établies à 8.116,7 milliards à fin décembre 2019, en hausse de 6,3 milliards par rapport à leur niveau à fin décembre 2018. Cette évolution quasi-stable des créances nettes sur l'Adminis-

tration Publique Centrale s'explique notamment par la baisse des créances nettes détenues par la BCEAO (-253,1 milliards), qui a compensé les acquisitions nettes de créances publiques par les banques (+259,4 milliards). En effet, les mobilisations de ressources extérieures par les Etats ont consolidé le solde de leurs comptes ouverts dans les livres de la Banque Centrale.

Tableau 9 : CREANCES NETTES DES INSTITUTIONS DE DEPOT SUR L'APUC

	Décembre 2018	Décembre 2019	Variation annuelle
<b>Créances nettes sur les APUC</b>	<b>8 110,5</b>	<b>8 116,7</b>	<b>6,3</b>
Créances des institutions de dépôts	12 108,4	13 158,9	1 050,5
<i>Crédits</i>	3 783,9	4 228,2	444,3
<i>Portefeuilles de titres publics</i>	8 308,9	8 914,1	605,2
<i>Autres créances</i>	15,6	16,1	0,5
Engagements des institutions de dépôts	3 998,0	5 042,2	1 044,2
<i>Encaisses du Trésor à la Banque Centrale</i>	32,5	32,6	0,1
<i>Dépôts</i>	3 882,6	4 915,1	1 032,5
<i>Autres engagements</i>	82,9	94,5	11,6

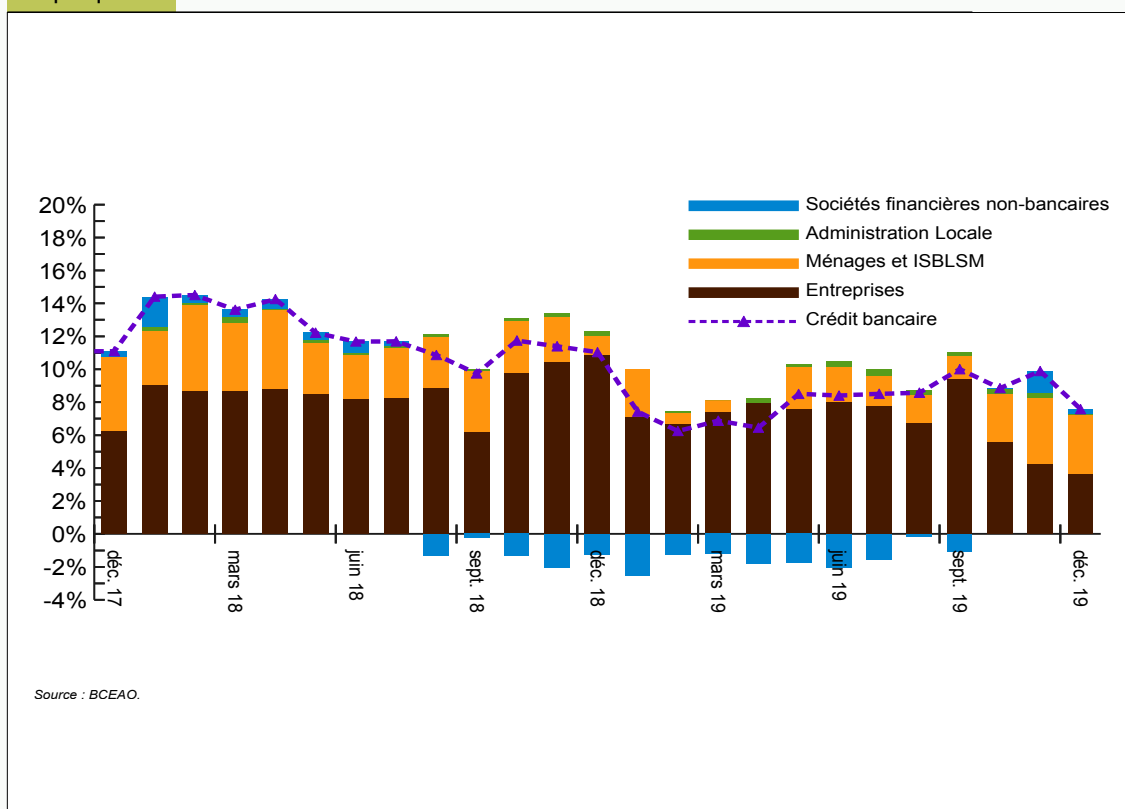
Source : BCEAO.

### 2.4.2.2 - Crédits bancaires à l'économie

Les concours accordés par les institutions de dépôt à l'économie se sont accrus, au

terme de l'année 2019, de 1.699,4 milliards ou 7,8%, pour s'établir à 23.610,8 milliards à fin décembre 2019, après 21.911,4 milliards à fin décembre 2018.

Graphique 9 : CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE DU CREDIT BANCAIRE



### 2.4.3 - MASSE MONÉTAIRE ET BASE MONÉTAIRE

En liaison avec la progression de ses contreparties, la masse monétaire s'est consolidée de 2.874,0 milliards ou 10,4% pour ressortir à 30.600,8 milliards. Ce renforcement de la liquidité globale s'est traduit par le raffermissement des dépôts de 2.205,1 milliards ou 10,3% et de la circulation fiduciaire, qui s'est accrue de 668,9 milliards ou 10,7%.

Comparativement à son niveau à fin décembre 2018, la base monétaire s'est élargie de 1.598,8

milliards ou 17,8%, en se situant à 10.568,3 milliards à fin décembre 2019. Cette évolution est portée par la croissance de ses différentes contreparties. Les actifs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont consolidés de 1.687,9 milliards et les concours aux banques ont augmenté de 512,2 milliards. Cette évolution a été atténuée par la baisse des créances nettes sur les Administrations Publiques Centrales de 253,0 milliards.

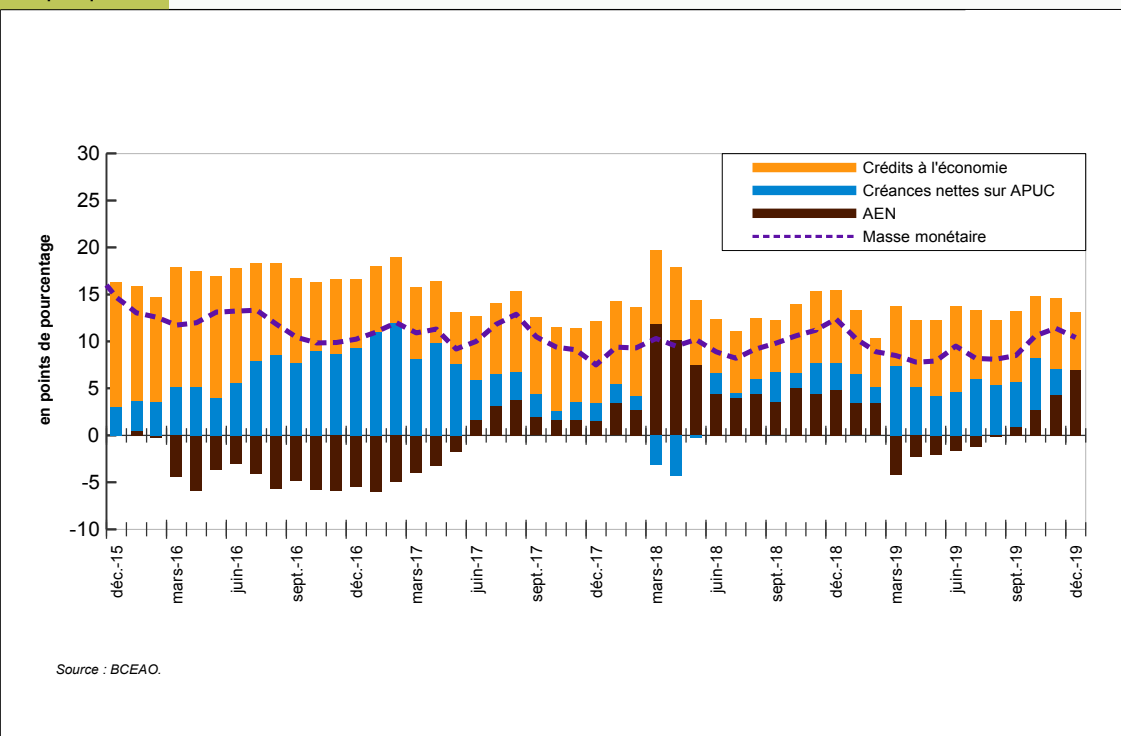
LA MASSE MONETAIRE S'EST CONSOLIDÉE DE **2.874,0** MILLIARDS OU **10,4%**, POUR RESSORTIR A **30.600,8** MILLIARDS



LA BASE MONETAIRE S'EST ELARGIE DE **1.598,8** MILLIARDS OU **17,8%**, EN SE SITUANT A **10.568,3** MILLIARDS A FIN DECEMBRE 2019



Graphique 10 : CONTRIBUTIONS DES CONTREPARTIES A LA CROISSANCE ANNUELLE DE LA MASSE MONETAIRE



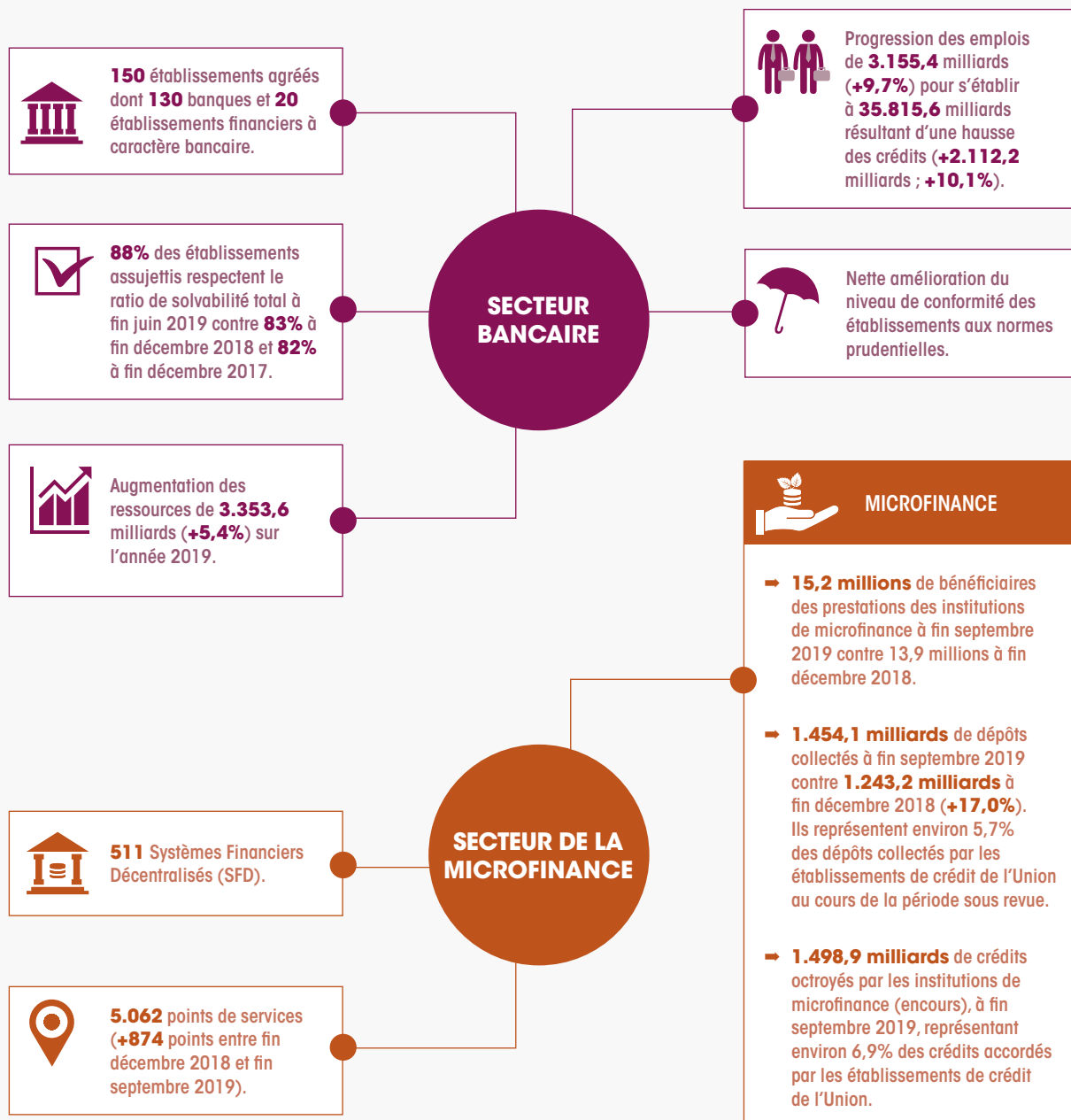




# III EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE ET D'INCLUSION FINANCIERES

<b>3.1 – SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE .....</b>	<b>36</b>
<b>3.2 – MARCHÉ FINANCIER.....</b>	<b>39</b>
3.2.1 - Ressources mobilisées par les Etats sur le marché primaire .....	39
3.2.1.1 - Mobilisation des ressources sur le marché régional.....	39
3.2.1.2 - Encours des titres publics sur le marché régional .....	41
3.2.2 – Evolution sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) .....	42
<b>3.3 – STABILITE ET INCLUSION FINANCIERES .....</b>	<b>42</b>
3.3.1 - Actions en matière de stabilité financière .....	42
3.3.1.1 – Préservation de la stabilité financière ... ..	42
3.3.1.2 - Renforcement de la supervision bancaire et financière .....	46
3.3.2 - Centralisation des risques bancaires .....	48
3.3.3 - Promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC).....	49
3.3.4 - Actions en faveur de l'inclusion financière dans l'UEMOA.....	51
3.3.4.1 - Mise en œuvre de la stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) dans l'UEMOA.....	51
3.3.4.2 - Participation aux activités de l'Alliance pour l'Inclusion Financière .....	54

### 3.1 : SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE



Au 31 décembre 2019, **le secteur bancaire** de l'Union comptait 150 établissements agréés, soit 130 banques et 20 établissements financiers à caractère bancaire.

Sur l'année 2019, l'activité des établissements de crédit a poursuivi sa croissance, accompagnée d'une amélioration de la qualité du portefeuille des assujettis. En effet, de décembre 2018 à décembre 2019, les emplois se sont accrus de 3.155,4 milliards (+9,7%), pour s'établir à 35.815,6 milliards. Cette évolution résulte essentiellement d'une progression des crédits à la clientèle (+2.112,2 milliards ; +10,1%), notamment ceux à moyen terme (+1.953,1 milliards ; +22,4%).

Les ressources se sont également appréciées de 3.353,6 milliards (+5,4%) pour se situer à 32.971,5 milliards à fin décembre 2019, en rapport avec la hausse concomitante des dépôts et emprunts (+2.707,8 milliards ; +11,02%), des fonds propres nets (+498,8 milliards ; +15,7%) et des diverses ressources (147,0 milliards ; +7,9%).

En conséquence de ces évolutions, la trésorerie des banques et établissements financiers s'est soldée par un allègement de son déficit structurel (+198,2 milliards ; +6,5%) et s'est établie à -2.844 milliards de FCFA contre -3.042,2 milliards à fin 2018.

Le taux brut de dégradation du portefeuille a diminué d'un point de pourcentage pour se fixer à 11,4%. Le taux net a suivi la même tendance en ressortant à 4,5%, contre 4,7% à fin décembre 2018.

La situation de la conformité aux normes prudentielles des établissements assujettis au titre de l'arrêté à fin juin 2019 se présente comme suit :



- **la réforme de Bâle II/III s'est traduite globalement par une amélioration du niveau de conformité des établissements aux normes prudentielles. En effet, la proportion des établissements conformes s'est accrue entre 2017 et 2018 ;**
- **88% des établissements assujettis respectent le ratio de solvabilité total à fin juin 2019 contre 83% à fin décembre 2018 et 82% à fin 2017.**

Les fonds propres effectifs cumulés de l'ensemble du système bancaire de l'UMOA se chiffrent à 3.329,8 milliards. Les risques pondérés sont évalués à 28.961,0 milliards. Il en ressort un ratio moyen de solvabilité total (fonds propres sur actifs pondérés en fonction du risque) de 11,5% pour une norme minimale de 9,5%.

Le ratio moyen de solvabilité total des établissements de crédit (norme minimale individuelle fixée à 9,5%) se présente comme suit par pays : Mali (14,2%), Sénégal (13,8%), Burkina (13,5%), Niger (12,8%), Togo (11,4%), Bénin (9,9%), Côte d'Ivoire (9,7%) et Guinée-Bissau (-4,7%).

Au total, la situation du système bancaire de l'Union, au regard de la norme de solvabilité totale à fin juin 2019, reste satisfaisante, comparativement aux prescriptions réglementaires. En outre, il ressort des déclarations des assujettis que les autres normes sont globalement respectées. Les établissements en infraction par rapport au dispositif prudentiel de Bâle II/III sont rappelés à l'ordre par la Commission Bancaire, en vue de la prise de mesures urgentes pour le redressement de leur situation.

**Le secteur de la microfinance** de l'UMOA a poursuivi son dynamisme, en termes d'intermédiation et d'accès des populations aux services financiers, au cours de l'année 2019. En effet, sur la base des informations disponibles, avec un effectif de 511 Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), le nombre de points de services est passé de 4.188 à fin décembre 2018 à environ 5.062 à fin septembre 2019. Le nombre de bénéficiaires des prestations des institutions de microfinance est ressorti à près de 15,2 millions à fin septembre 2019 contre 13,9 millions à fin décembre 2018.

L'activité d'intermédiation financière des SFD s'est également renforcée. En effet, les dépôts collectés se sont établis à 1.454,1 milliards à fin septembre 2019 contre 1.243,2 milliards à fin décembre 2018, soit un accroissement de 17,0%. Ils représentent environ 5,7% des dépôts collectés par les établissements de crédit de l'Union au cours de la période sous revue. S'agissant de l'encours des crédits octroyés par les institutions de microfinance, il a augmenté de 6,0%, passant de 1.414,5 milliards à fin décembre 2018 à 1.498,9 milliards à fin septembre 2019, représentant environ 6,9% des crédits accordés par les établissements de crédit de l'Union.

En revanche, la qualité du portefeuille des crédits des SFD s'est légèrement détériorée durant la période sous revue. En effet, les créances en souffrance sont ressorties à 113,4 milliards à fin septembre 2019 contre 100,8 milliards au 31 décembre 2018. Ainsi, le taux brut de dégradation du portefeuille des SFD de l'UMOA, mesuré par la somme des créances en souffrance rapporté à l'encours des crédits, s'est établi à 7,6% à fin septembre 2019 contre

7,1% à fin décembre 2018, soit une hausse de 0,5 point de pourcentage. Il se situe au-dessus de la norme de 3% généralement admise dans le secteur.

Au cours de l'année 2019, la Banque Centrale a poursuivi les actions visant l'assainissement du secteur de la microfinance, la modernisation des outils de supervision des activités de microfinance et la maîtrise des vulnérabilités identifiées auxquelles sont confrontés les SFD. Il s'agit notamment :

- de la délivrance de l'avis conforme favorable sur le retrait des agréments de vingt-et-un (21) SFD ;
- des initiatives visant à résorber la problématique des structures exerçant l'activité de microfinance en marge de la réglementation. Dans certains pays, celles présentant des signes de viabilité ont été identifiées. Elles soumettent des demandes d'agrément conformément à la réglementation en vigueur, qui font l'objet d'analyse par les Services de la BCEAO ;
- de la refonte de l'application « Solution Informatique Centralisée de Suivi des SFD (SICS/SFD) », afin de faciliter une plus grande célérité dans la production et le traitement des données financières ;
- de la poursuite des travaux d'aménagement du cadre juridique en vigueur. Ces travaux sont pris en charge par un Comité Technique mis en place à cet effet.

## 3.2 : MARCHÉ FINANCIER



Prédominance des titres de maturités de 3 et 5 ans, avec des montants mobilisés respectivement de **1.146,5 milliards** et **474,5 milliards**, équivalant à **91,3%** du montant global des émissions d'obligations par adjudication.

### 3.2.1 : RESSOURCES MOBILISÉES PAR LES ETATS SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE

#### 3.2.1.1 - Mobilisation des ressources sur le marché régional

Au cours de l'année 2019, le montant global des émissions brutes sur le marché régional de

la dette publique est ressorti à 4.112,2 milliards contre 3.277,6 en 2018. Cette augmentation de 834,6 milliards par rapport à l'année précédente s'explique par une présence plus marquée de la Côte d'Ivoire et du Sénégal sur le marché financier régional. En conséquence, les émissions nettes se sont établies à 910,8 milliards contre 342,8 milliards un an plus tôt.

## EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE ET D'INCLUSION FINANCIERES

La part des obligations du Trésor dans les mobilisations de ressources sur le marché est ressortie à 60,0% en 2019 contre 54,5% en 2018 et 57,3% en 2017. Le volume total des émissions par adjudication sur le compartiment obligataire en 2019 s'est établi à 1.775,1 milliards, en hausse de 831,2 milliards par rapport à l'année 2018. Les titres des maturités de 3 et 5 ans ont été les plus sollicités avec des montants mobilisés respectivement de 1.146,5 milliards et 474,5 milliards, représentant 91,3% du montant global des émissions d'obligations par adjudication.

Pour sa part, le volume des émissions obligataires par syndication s'est également chiffré en

baisse de 152,3 milliards par rapport à 2018, pour ressortir à 692,0 milliards à fin décembre 2019. La préférence des Etats s'est portée sur les maturités de 7 et 8 ans, sur lesquelles des montants respectivement de 291,9 milliards et 319,2 milliards ont été mobilisés, soit 88,2% du volume total des émissions d'obligations par syndication. Ces émissions par syndication ont été effectuées par le Burkina (86,4 milliards), la Côte d'Ivoire (259,8 milliards), le Mali (232,8 milliards) et le Niger (113,0 milliards).

Pour l'ensemble des émissions obligataires en 2019, le taux de rendement s'est établi à 6,42% contre 6,29% un an plus tôt.

**Tableau 10 : EMISSIONS SUR LE MARCHE DES TITRES PUBLICS (EN MILLIARDS DE FCFA)**

	Total 2017	2018				Total 2018	2019				Total 2019
		T1	T2	T3	T4		T1	T2	T3	T4	
Bons	1 578,2	380,2	308,9	471,3	329,0	1 489,4	536,9	546,3	358,3	203,6	1 645,1
Obligations	2 121,9	224,8	374,4	558,6	630,4	1 788,2	555,0	686,4	728,6	497,0	2 467,1
Par adjudication	1 165,2	112,9	218,1	394,0	218,9	943,9	349,5	474,2	454,3	497,0	1 775,1
Par syndication	958,8	111,9	156,3	164,6	411,5	844,3	205,5	212,2	274,3	-	692,0
<b>Total</b>	<b>3 700,1</b>	<b>605,0</b>	<b>683,3</b>	<b>1 029,9</b>	<b>959,4</b>	<b>3 277,6</b>	<b>1 091,9</b>	<b>1 232,7</b>	<b>1 086,9</b>	<b>700,6</b>	<b>4 112,2</b>

Sources : BCEAO, Agence UMOA-Titres.

Sur le compartiment des bons du Trésor, 70 émissions ont été réalisées durant l'année 2019, pour un montant total de 1.645,1 milliards, contre une prévision initiale de 1.222,0 milliards en 2019 et une réalisation de 1.489,4 milliards en 2018. La maturité de 12 mois a été la plus sollicitée avec 42 émissions d'une valeur

globale de 885,1 milliards, soit 53,8% de la valeur totale des bons. Au cours de l'année 2019, les taux sur le compartiment des bons du Trésor ont été dans l'ensemble orientés à la baisse. Le taux d'intérêt moyen pondéré, toutes maturités confondues, est ressorti à 5,36% contre 5,90% l'année précédente.

**Tableau 11 : TAUX D'INTERET MOYENS DES BONS DU TRESOR (EN POURCENTAGE)**

	2017				Moyenne 2017	2018				Moyenne 2018	2019				Moyenne 2019
	T1	T2	T3	T4		T1	T2	T3	T4		T1	T2	T3	T4	
1 mois	4,94	4,86	-	-	4,91	-	-	-	3,9	3,9	-	-	-	-	-
3 mois	5,5	5,37	5,64	5,62	5,53	6,38	5,81	4,85	6,02	5,46	5	4,98	4,63	-	4,85
6 mois	5,37	5,87	5,38	5,96	5,77	6,09	6,17	5,86	5,99	6,06	5,69	5,4	-	4,9	5,52
12 mois	5,99	6,12	5,68	5,99	5,99	6,25	6,22	6,11	6,08	6,16	6,07	5,62	5,29	5,11	5,61
24 mois	-	-	-	5,78	5,78	-	5,8	-	-	5,8	-	-	-	-	-
<b>Taux moyens</b>	<b>5,68</b>	<b>5,74</b>	<b>5,58</b>	<b>5,85</b>	<b>5,71</b>	<b>6,22</b>	<b>6</b>	<b>5,61</b>	<b>5,78</b>	<b>5,9</b>	<b>5,78</b>	<b>5,32</b>	<b>4,93</b>	<b>5,08</b>	<b>5,36</b>

Sources : BCEAO, Agence UMOA-Titres.

### 3.2.1.2 - Encours des titres publics sur le marché régional

L'encours global des titres publics est ressorti à 10.883,5 milliards à fin décembre 2019. La

structure de cet encours est dominée par les obligations, qui représentent 92,3% du total.

**Tableau 12 : ENCOURS DES TITRES PUBLICS A FIN DECEMBRE 2019 (EN MILLIARDS DE FCFA)**

	Bons	Obligations	Total
Bénin	21,9	1 190,1	1 212,0
Burkina	244,4	1 235,5	1 479,9
Cote d'Ivoire	95,5	3 566,2	3 661,7
Guinée-Bissau	12,8	73,4	86,2
Mali	126,5	1 311,2	1 437,7
Niger	335,0	587,4	922,5
Sénégal	0,0	928,0	928,0
Togo	51,4	1 104,1	1 155,4
<b>UEMOA</b>	<b>887,6</b>	<b>9 995,9</b>	<b>10 883,5</b>

(\*) Ces chiffres concernent uniquement les émissions sur le marché financier régional.

Sources : BCEAO, UMOA-Titres.



## EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE ET D'INCLUSION FINANCIERES

Tableau 13 : EVOLUTION DE L'ENCOURS DES TITRES PUBLICS (EN MILLIARDS DE FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Encours</b>	3 023,9	3 743,9	5 043,2	6 388,5	8 621,4	9 629,9	9 972,7	10 883,5
<i>(en % du PIB)</i>	7,3	8,4	10,5	12,2	14,6	14,5	14,4	13,6
<b>Part relative</b>								
- bons	39	36,3	30,5	20,3	17,5	12,7	11	7,7
- obligations	61	63,7	69,5	7,7	82,5	87,3	89	92,3

Sources : BCEAO, Agence UMOA-Titres.

### 3.2.2 - EVOLUTION SUR LA BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES (BRVM)

L'évolution de l'activité boursière régionale au 31 décembre 2019, par rapport au 31 décembre 2018, a été caractérisée par une situation mitigée des principaux indicateurs. La capitalisation boursière s'est élevée à 8.973,25 milliards au 31 décembre 2019 contre 8.274,05 milliards à fin 2018, soit une progression de 8,45%, imputable à une hausse du compartiment des obligations. En effet, la capitalisation du marché des obligations est passée de 3.429,54 milliards à fin décembre

2018 pour se situer à 4.232,65 milliards au 31 décembre 2019, en accroissement de 23,42%, tandis que celle du marché des actions a reculé au cours de la même période de -2,14%.

Les indices BRVM, pour leur part, se sont orientés à la baisse en 2019. Le BRVM10, principal indice boursier, et l'indice composite, se sont établis respectivement à 149,11 points et 159,24 points au 31 décembre 2019, fléchissant respectivement de 3,40% et de 7,55% par rapport à fin décembre 2018.

## 3.3 - STABILITE ET INCLUSION FINANCIERES

### 3.3.1 - ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE FINANCIERE

Les actions menées en 2019 par la BCEAO en matière de stabilité financière ont visé les principaux objectifs suivants :

- **la préservation de la stabilité financière ;**
- **le renforcement de la supervision bancaire et financière.**

#### 3.3.1.1 - Préservation de la stabilité financière

Les principales diligences accomplies en 2019 en vue de la consolidation de la stabilité financière se rapportent notamment au renforcement du dispositif de surveillance du risque systémique dans l'Union.

### **3.3.1.1.1 - Renforcement du dispositif de surveillance du risque systémique dans l'Union**

Le renforcement du dispositif de surveillance du risque systémique dans l'Union s'est traduit par l'adoption d'un cadre méthodologique d'identification des Etablissements Bancaires d'Importance Systémique (EBIS) ainsi que par la mise en œuvre des recommandations issues des travaux du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA, en vue de la conduite d'actions propres à assurer le bon fonctionnement et l'efficacité du système financier.

- **Adoption des méthodologies d'identification des Etablissements Bancaires d'Importance Systémique (EBIS) et de détermination de la surcharge de fonds propres**

Le cadre méthodologique d'identification des EBIS et de détermination de la surcharge de fonds propres qui leur est applicable a été élaboré et diffusé, par Avis de la Banque Centrale, auprès de la profession bancaire en décembre 2019. Conformément aux bonnes pratiques, cet outil permet à l'Autorité de supervision du secteur bancaire de sélectionner les établissements dont la défaillance pourrait avoir un impact significatif sur le système financier et l'économie des Etats membres de l'Union. La démarche méthodologique adoptée dans l'Union a été présentée aux Directeurs Généraux des établissements assujettis, lors d'une session organisée par visioconférence, le 7 octobre 2019.

- **Travaux du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA**

La BCEAO a pris part aux travaux de la 15<sup>e</sup> session ordinaire du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA), tenue le 2 août 2019. Au

cours de cette rencontre, le Comité a, au regard de l'évolution récente de l'environnement macrofinancier de l'Union, estimé que l'état de la stabilité du secteur financier de l'UMOA n'apparaît pas préoccupant. Toutefois, il a mis en exergue les principales sources de vulnérabilité susceptibles d'affecter les performances de l'Union, parmi lesquelles :

- ➔ **la forte concentration des risques au sein des différents segments du secteur financier de l'UMOA ;**
- ➔ **l'exposition importante du secteur bancaire aux risques de crédit et à la cybercriminalité ;**
- ➔ **la dégradation du portefeuille des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et les problèmes de gouvernance, particulièrement dans les institutions mutualistes communautaires d'épargne et de crédit ;**
- ➔ **la vulnérabilité des institutions financières de la Zone, au regard de la faible diversification des économies des Etats membres de l'Union et de la persistance de risques sécuritaires.**

Des recommandations ont été formulées pour limiter l'impact éventuel de ces facteurs de risque.

### **3.3.1.1.2 - Autres actions contribuant à la stabilité financière**

La BCEAO a continué en 2019 l'implémentation des normes de Bâle II et III dans l'UEMOA. A cet égard, les diligences accomplies ont porté sur la vulgarisation des textes réglementaires, le suivi du reporting prudentiel ainsi que la poursuite de leur accompagnement.

Au titre de la vulgarisation des textes réglementaires, la Banque Centrale a organisé du 11

En mars au 5 avril 2019, une mission itinérante de sensibilisation des administrateurs, des directeurs généraux et des responsables de fonctions de contrôle des établissements assujettis de l'UMOA sur les circulaires de la Commission Bancaire, adoptées le 27 septembre 2017.

Cette mission visait à présenter aux dirigeants des établissements assujettis et responsables des fonctions de contrôle, leurs rôles et responsabilités en matière de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne au sein de ces entités. Elle a permis aux organes de gouvernance des établissements assujettis de s'imprégner des principaux changements apportés aux circulaires et a été l'occasion pour la BCEAO de répondre à leurs préoccupations, en vue d'une mise en œuvre adéquate desdits textes.

Concernant le reporting prudentiel, plus de 92% des établissements assujettis ont effectué les deux remises semestrielles attendues respectivement le 30 avril 2019 et le 31 octobre 2019.

Par ailleurs, le processus institué au sein de la BCEAO pour l'accompagnement rapproché du système bancaire et des autres parties prenantes s'est poursuivi au cours de l'année 2019, en vue d'assurer une application harmonieuse du Plan Comptable Bancaire (PCB) et des règles prudentielles par l'ensemble des assujettis. Cet accompagnement s'est traduit par les réponses aux préoccupations exprimées par les parties intéressées sur les adresses dédiées aux deux réformes ainsi que des entretiens téléphoniques et des audiences, au cours desquels les Services de la BCEAO ont apporté des éclaircissements sur des points d'incompréhension des assujettis relatifs aux nouvelles normes.

### ENCADRE 1 : CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE THEME : « FINTECH : DEFIS, OPPORTUNITES ET PERSPECTIVES POUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT »

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a organisé, en collaboration avec la Banque Mondiale, une conférence internationale sur les entreprises de Technologie Financière (*FinTech*), les 30 et 31 octobre 2019, au Siège de la BCEAO à Dakar.

La conférence avait pour objectif principal de créer un cadre d'échanges permettant aux participants de bénéficier d'un partage d'expériences en matière de régulation et de supervision des *FinTech* afin de renforcer leurs capacités en terme de promotion, d'encadrement et de supervision de ces structures.

#### Participants

Les travaux de cette conférence ont enregistré la participation d'environ 145 personnes incluant les membres du Gouvernement de la BCEAO, les Gouverneurs des banques centrales des Etats de l'Afrique Centrale, de la Mauritanie, de la Gambie, du Ghana et de la Sierra Leone. Ont

également pris part à cette réunion le Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), le Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, le Secrétaire Général de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale, les représentants des Ministères en charge des Finances, les Directeurs Nationaux de la BCEAO, et plusieurs autres dirigeants et experts d'institutions de régulation et de supervision régionales et internationales telles que l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), la Banque de Suède, la Banque Centrale Européenne (BCE), Bank Al-Maghrib, la Banque Centrale d'Égypte, la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA), la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Outre les régulateurs et superviseurs, des acteurs de l'écosystème des entreprises de technologie financière ont pris part à l'événement. Il s'agit des *FinTech*, des associations et structures opérant dans ce secteur ainsi que des représentants des établissements de crédit et des institutions de microfinance.

#### **Thèmes abordés lors de la conférence**

Les travaux se sont déroulés en sept sessions, sous forme de panels réunissant des experts issus des structures invitées. Les thématiques abordées ont été les suivantes :

- **la technologie Blockchain et ses applications ;**
- **l'évolution du crédit digital : marchés de prêts et plateformes de prêts alternatifs ;**
- **la monnaie digitale émise par les banques centrales et les monnaies virtuelles ;**
- **les laboratoires d'innovation financière également appelés *Regulatory Sandbox* ;**
- **les approches de régulation et de supervision des *FinTech* ;**
- **la mise en place d'un écosystème pour les *FinTech* à travers une collaboration entre les parties prenantes ;**
- **les *FinTech* en Afrique : défis, opportunités et perspectives.**

La conférence a été marquée par une table ronde des Gouverneurs, présidée par Monsieur le Gouverneur de la BEAC. Ce forum a permis aux premiers responsables des banques centrales de faire la synthèse des principaux enseignements à tirer de la conférence ainsi que des perspectives visant à assurer le développement des *FinTech* dans leurs juridictions respectives.

#### **Principales recommandations issues de la conférence**

Les recommandations ci-après ont été formulées à l'issue de la rencontre :

- **l'élaboration d'un cadre réglementaire spécifique pour les activités des *FinTech* concernant les segments des services de paiement et de financement participatif en concertation avec les autorités compétentes, notamment le CREPMF pour le volet financement par investissement ;**

- l'élaboration de textes spécifiques à la cybersécurité ainsi qu'à la protection et la confidentialité des données personnelles des clients des institutions financières ;
- l'adoption de l'approche d'expérimentation pour l'encadrement réglementaire des *FinTech*, à travers la création d'un laboratoire d'innovation financière dans l'Union. Cette initiative pourrait être précédée de la mise en place de bureaux d'innovation dans les pays de l'UMOA ;
- la poursuite de la participation de la BCEAO aux forums d'échanges internationaux sur les *FinTech*.

Au total, cette conférence a été un cadre d'échanges fructueux et fécond qui a permis aux acteurs de l'écosystème des *FinTech* de l'UMOA de mieux appréhender les enjeux, défis, perspectives, avantages et risques liés à l'émergence de ces entités pour l'Union.

### **3.3.1.2 - Renforcement de la supervision bancaire et financière**

#### **3.3.1.2.1 - Réforme prudentielle**

Les actions menées dans le cadre du renforcement de la réglementation prudentielle portent essentiellement sur l'édiction en juillet 2019 de l'Instruction n°003-07-2019, relative à la reconnaissance des organismes externes d'évaluation du crédit à des fins prudentielles. Ce texte vise principalement à fixer les conditions et les modalités de reconnaissance, par la Banque Centrale, des organismes externes d'évaluation du crédit, dont les notations peuvent être utilisées à des fins prudentielles par les établissements assujettis de l'UMOA.

#### **3.3.1.2.2 - Réforme comptable**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme comptable, entrée en vigueur en 2018, la BCEAO a élaboré les projets de textes relatifs :

- à la Directive fiscale portant harmonisation du régime fiscal des pertes sur créances douteuses et litigieuses comptabilisées par les établissements de crédit en application de la réglementation bancaire. Ce projet a été examiné et approuvé lors d'un atelier organisé par la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou, du 29 au 31 juillet 2019 ;
- à la Directive portant harmonisation du régime fiscal des opérations de location-financement et des plus-values de cession réalisées dans le cadre de la création de compagnies financières holding intermédiaires. Ce projet a été examiné par les

**représentants des administrations fiscales et des Associations professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA lors de réunions organisées au Siège de la BCEAO.**

Ces projets de textes ont été soumis à la Commission de l'UMOA qui est l'organe compétent en la matière.

De même, les textes d'application ci-après ont été révisés pour tenir compte du nouveau

référentiel comptable bancaire en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- **Instruction relative aux modalités de constitution des réserves obligatoires auprès de la BCEAO ;**
- **Instruction relative aux modalités d'intervention de la BCEAO dans le cadre de la conduite de la politique monétaire.**

## **ENCADRE 2 : REVISION DES TEXTES D'APPLICATION DU NOUVEAU REFERENTIEL COMPTABLE BANCAIRE**

Au titre de l'Instruction n°005/12/2019 du 31 décembre 2019 susvisé, les changements, portant sur le formulaire d'évaluation desdites réserves, sont les suivants :

- **l'intégration des SFD, assimilés aux établissements de crédit, dans la rubrique relative aux établissements financiers et institutions financières internationales ou étrangères ;**
- **le réaménagement de la rubrique « Etats et organismes assimilés » intitulée dorénavant « Administrations publiques », incluant le Trésor public ainsi que la rubrique « Autres agents économiques » qui intègre les Ménages (i), les Autres Sociétés Financières (ii), les Sociétés non financières (iii) et les Institutions sans but lucratif au service des ménages (iv) ;**
- **la suppression du poste « Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat » à la faveur de la mise en œuvre du Système de Compensation Automatisé des Banques dans l'UMOA (SICA-UEMOA), réduisant les délais d'encaissement des valeurs, notamment les chèques de plusieurs semaines à un jour au plus.**

Pour l'Instruction n° 004-12-2019 du 31 décembre 2019 relative aux modalités d'intervention de la BCEAO dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, les modifications consistent en :

- **la revue des composantes « autres emplois bancaires » dans l'état de calcul de la quotité maximale de refinancement. Cette rubrique comprend essentiellement les titres, répartis selon la nouvelle catégorisation retenue par le PCB. Il s'agit des titres de transaction, des titres de l'activité de portefeuille, des titres de placement ainsi que des titres d'investissement. En effet, les valeurs à l'encaissement ne sont plus considérées au titre**

de cette rubrique. Quant aux opérations de crédit-bail, elles sont dorénavant assimilées à des crédits ordinaires. A ce titre, elles ne peuvent plus figurer dans ce chapitre ;

- la prise en compte des effets de la mise en production du Système Automatisé de Gestion des Titres et de la Liquidité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (SAGETIL-UMOA) dans le traitement des soumissions, effectuées directement par les adhérents via la plateforme dédiée, rendant caducs certains documents, notamment les bordereaux de soumissions.

Par ailleurs, la substitution des références des postes de l'ancien plan comptable par celles du PCB révisé a été effectuée sur le formulaire d'évaluation des réserves obligatoires et sur l'état de calcul de la quotité maximale de refinancement d'une contrepartie par la BCEAO.

### **3.3.1.2.3 - Lois bancaire et de la microfinance dans l'UMOA**

Dans le cadre de la révision des textes de base régissant l'activité bancaire et financière dans l'UMOA, deux comités techniques ont été institués en août 2018 par Décision du Gouverneur de la BCEAO. Ces comités sont respectivement en charge de la révision de la loi portant réglementation bancaire et de la loi portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés. Les travaux préliminaires desdits comités ont été présentés aux Autorités de la BCEAO et devront faire l'objet de concertations régionales prévues au cours du premier trimestre de l'année 2020. Ces projets de lois seront soumis au Conseil des Ministres de l'UMOA pour adoption en 2020.

### **3.3.1.2.4 - Application des sanctions pécuniaires prononcées par la Commission Bancaire**

Au titre des sanctions pécuniaires prononcées par la Commission Bancaire, la BCEAO a édicté des textes d'application du dispositif

réglementaire des établissements de crédit, des compagnies financières, des SFD et des Bureaux d'Information sur le Crédit des pays de l'UMOA. Il s'agit notamment de :

- l'Instruction n°001-03-2019 du 25 mars 2019, fixant les modalités d'application des sanctions pécuniaires prononcées par la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine à l'encontre des compagnies financières et des établissements de crédit maisons-mères ;
- l'Instruction n°002-03-2019 du 25 mars 2019, fixant les modalités d'application des sanctions pécuniaires prononcées par la Commission Bancaire à l'encontre des établissements de monnaie électronique de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

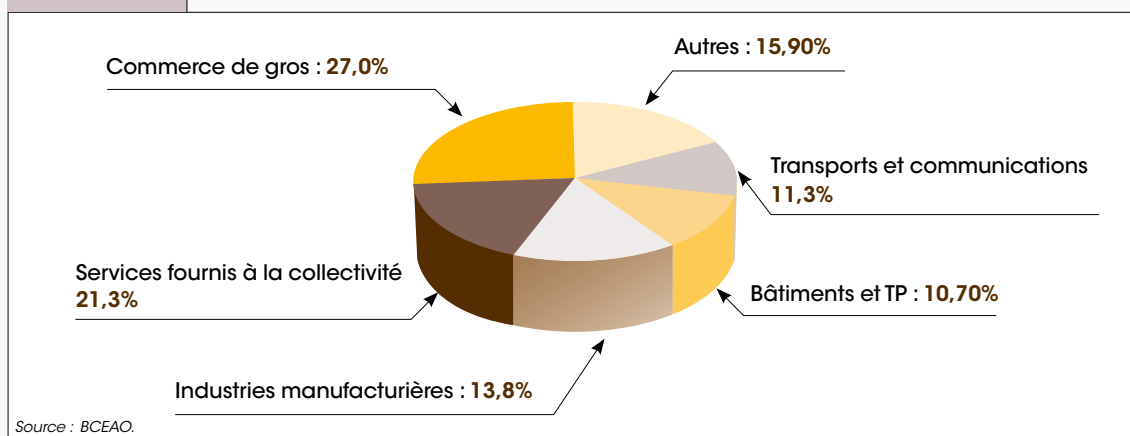
### **3.3.2 - CENTRALISATION DES RISQUES BANCAIRES**

Au titre de la centralisation des risques bancaires, l'encours global des utilisations de crédits recensés à la Centrale des risques est estimé à 14.232,9 milliards à fin décembre 2019 contre

13.340,9 milliards au 31 décembre 2018, soit une hausse de 6,7%. Ils sont constitués à hauteur de 60,0% de crédits à court terme correspondant

à un encours global de 8.539,7 milliards et de 40,0% de crédits à moyen et long termes soit un montant de 5.693,2 milliards.

**Graphique 11 NIVEAUX DE CONCENTRATION DES RISQUES BANCAIRES PAR BRANCHES D'ACTIVITES**



Ces risques sont essentiellement concentrés dans les secteurs « Commerce de gros » (27,0%), « Services fournis à la collectivité » (21,3%), « Industries manufacturières » (13,8%), « transports et communications » (11,3%) ainsi que « Bâtiments et travaux publics » (10,7%). Ces cinq branches d'activité attirent à elles seules plus de 4/5 des crédits déclarés à la centrale des risques.

### 3.3.3 - PROMOTION DES BUREAUX D'INFORMATION SUR LE CREDIT (BIC)

La Société CREDITINFO-VOLO, agréée en qualité de Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UMOA est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> février 2016, sur l'ensemble de l'espace UMOA.

Le nombre d'établissements assujettis jugés aptes à la suite des tests de qualification pour

participer au système de partage d'informations sur le crédit est passé de 57 à fin février 2016 à 119 à fin février 2017 et a atteint 196 à fin décembre 2019 sur les 214 concernés, soit 91,1%. Les établissements pour lesquels les tests ne sont pas encore achevés bénéficient d'une assistance rapprochée de la part de CREDITINFO-VOLO et de la BCEAO.

Le nombre de clients sur lesquels des informations sont disponibles dans la base de données du BIC est passé de 30.694 à fin février 2016 à 7.192.103 au 31 décembre 2019, dont 139.468 personnes morales et 7.052.635 personnes physiques. Cette évolution significative traduit l'impact de l'adoption de textes législatifs par la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Niger, le Togo, le Burkina et le Mali qui dispensent les établissements assujettis de l'obligation de recueil de consentement pour



## EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE ET D'INCLUSION FINANCIERES

### PROGRESSION DU NOMBRE DE CLIENTS DANS LA BASE DU BIC

30.694  
à fin février 2016



7.192.103  
au 31 décembre 2019



le partage des données des clients ayant bénéficié de prêts avant la date d'entrée en vigueur de la loi uniforme. A cela s'ajoutent les effets des textes complémentaires pris par la Côte d'Ivoire, le Niger, le Togo et le Bénin pour autoriser la mise en œuvre d'un traitement automatisé des données des grands facturiers à intégrer à la plateforme électronique de partage d'informations sur le crédit. Ces dispositions ont permis l'arrimage à cette plateforme de 15 grands facturiers, notamment les principales sociétés de fourniture d'électricité, de distribution d'eau, de téléphonie mobile et de télécommunications dans les 4 pays concernés.

Ces évolutions favorables ont été prises en compte dans l'édition 2020 du rapport Doing Business sur le climat des affaires, notamment pour le classement des Etats concernés sur la base des performances récentes au titre du critère relatif à l'obtention de prêts. Ainsi, après la Côte d'Ivoire (48<sup>e</sup>), le Niger et le Togo ont amélioré leur rang sur ce critère en passant de la 144<sup>e</sup> place dans l'édition 2019 à la 48<sup>e</sup> place. Le Sénégal s'est hissé au 67<sup>e</sup> rang sur le critère « obtention de prêts ». Il était à la 144<sup>e</sup> place l'année précédente. Les autres Etats membres de l'Union, à savoir le Bénin (152<sup>e</sup> contre 144<sup>e</sup>), le Burkina (152<sup>e</sup> contre 144<sup>e</sup>), la Guinée-Bissau (152<sup>e</sup> contre 144<sup>e</sup>) et le Mali (152<sup>e</sup> contre 144<sup>e</sup>) ont régressé sur ce critère, en raison de l'absence de nouvelles réformes.

En dépit des progrès susvisés, le système de partage de données sur le crédit demeure confronté à des difficultés liées essentiellement à l'étendue et la qualité de la participation des établissements de crédit et des Systèmes Financiers Décentralisés de l'Union.



A cet égard, la BCEAO a organisé le 2 mai 2019, à son Siège à Dakar, un séminaire de sensibilisation à l'attention des Directeurs Généraux des établissements assujettis sur le dispositif de partage de données sur le crédit. A l'issue de cette rencontre, les mesures prises ont permis une augmentation significative du volume des données dans la base du BIC. En outre, ces mesures ont contribué à améliorer le taux de consultation de la base du BIC par les établissements assujettis. Suivant les statistiques fournies par CREDITINFO-VOLO, ce taux est passé de 45,0% à fin décembre 2018 à près de 75% à fin décembre 2019. Toutefois, bien qu'en nette progression, le taux de consultation ne traduit pas encore un recours systématique des assujettis à la base du BIC à l'occasion de chaque opération de crédit.

Par ailleurs, la Banque Centrale a homologué, le 12 novembre 2019, une nouvelle grille tarifaire des services d'information sur le crédit à offrir par le BIC au titre de l'année 2020. Outre la poursuite de l'assouplissement des conditions tarifaires applicables aux établissements assujettis amorcé depuis l'exercice 2019, la principale innovation porte sur l'application d'une tarification simplifiée, avec l'adoption d'un tarif unique pour les rapports de crédit. La nouvelle grille se veut également incitative, par l'incorporation dans le rapport de crédit d'un score, c'est-à-dire une note caractéristique du risque de crédit qui sera un service gratuit pendant l'exercice 2020.

De son côté, le BIC envisage la mise en production de services en ligne pour le public, notamment un applicatif dénommé « MyCreditinfo » en vue de faciliter la gestion des réclamations et l'accès des utilisateurs de données aux consultations.

### **3.3.4 - ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE DANS L'UEMOA**

Au titre des actions en faveur de l'inclusion financière figurent la mise en œuvre de la stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) dans l'UEMOA et la participation de la BCEAO aux activités de l'Alliance pour l'Inclusion Financière.

#### **3.3.4.1 - Mise en œuvre de la stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) dans l'UEMOA**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA, la Banque Centrale a poursuivi ses actions d'accompagnement des Etats. Elle a également continué la mise en œuvre des Projets initiés en faveur de la promotion de l'inclusion et de l'éducation financières, à savoir le projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA et le programme régional d'éducation financière.

Conformément au dispositif institutionnel de la stratégie régionale, les structures de coordination (Comité Régional de Pilotage (CRP), Comités Nationaux de Suivi de la Mise en Œuvre (CNSMO) et Comité Technique de Suivi (CTS)) ont tenu leurs réunions statutaires en 2019.

La deuxième réunion du CRP, organisée en novembre 2019, a permis de passer en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie régionale au 30 juin 2019 et d'examiner le programme d'activité et le budget 2020 de l'Unité de Gestion et de Coordination de la stratégie régionale d'inclusion financière (UGC-SRIF). Les grandes lignes du document de Programme régional d'éducation financière dans l'UEMOA ont été également discutées.

## EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE ET D'INCLUSION FINANCIERES

Les CNSMO ont tenu leurs sessions statutaires dans les 8 pays de l'Union. Ces sessions ont permis de mettre en place les Groupes de travail sur l'éducation financière en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo.

Le CTS a tenu ses première et deuxième réunions, respectivement les 11 juillet et 25 octobre 2019. Au cours de ces rencontres, il a été procédé à l'examen du rapport de mise en œuvre de la SRIF à fin juin 2019, de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la pre-

mière réunion du Comité Régional de Pilotage, tenue le 27 novembre 2018 et du programme d'activité au titre de l'année 2020 de l'UGC-SRIF.

S'agissant du financement des actions de la stratégie régionale, trois partenaires ont concrétisé leur engagement à travers la signature d'accords de financement, portant ainsi à six, le nombre de bailleurs qui apportent un appui technique et financier pour la mise en œuvre de la SRIF. Il s'agit notamment de la Confédération Suisse, de l'Agence Française de Développement (AFD), de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'Alliance pour l'Inclusion financière (AFI), de United Nations Capital Development Fund (UNCDF) et de la Banque Mondiale. Ainsi, sur un montant estimé à 29,88 milliards de FCFA, les engagements fermes de financement, conclus avec les partenaires techniques et financiers ressortent à 14,68 milliards de FCFA. La contribution de la Banque Centrale est estimée à 2,27 milliards de FCFA. Le gap de financement à rechercher s'établit ainsi à 12,93 milliards de FCFA. Les discussions sont en cours avec d'autres bailleurs pour la mobilisation des ressources additionnelles.

Par ailleurs, la BCEAO a poursuivi ses actions d'accompagnement des Etats, à travers l'organisation en juillet 2019, d'un séjour d'information avec les CNSMO auprès du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle de la Côte d'Ivoire, en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi d'un programme d'éducation financière. L'accompagnement des Etats s'est, en outre, manifesté à travers la participation de l'Institut d'émission aux travaux d'élaboration des stratégies nationales de certains pays qui ont entrepris cet exercice, en l'occurrence le Sénégal et le Togo.



Au titre des projets initiés pour renforcer l'inclusion financière, l'Institut d'émission a poursuivi les diligences relatives à la mise en place du Projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA. A cet égard, les principales activités réalisées ont porté sur l'évaluation de la maturité du marché,

le renforcement des capacités des acteurs et l'organisation des travaux des Groupes thématiques, qui ont proposé les règles de fonctionnement et les spécifications détaillées de l'interopérabilité. Enfin, la procédure d'acquisition de la solution a été lancée avec la phase de pré-qualification.

### ENCADRE 3 : APERÇU SUR LE PROJET D'INTEROPERABILITE DES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES DANS L'UEMOA

L'interopérabilité est généralement définie comme la capacité de plusieurs systèmes à échanger des informations entre eux, sans restriction d'accès.

Dans le domaine des paiements, l'interopérabilité des services financiers numériques repose sur la capacité d'un client, affilié à un prestataire de service, à recevoir ou à effectuer des virements et des paiements vers le compte d'un utilisateur affilié à un autre prestataire.

Le Projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA a été officiellement lancé en avril 2017, avec la signature d'un Accord de Don entre la BCEAO et la Banque Africaine de Développement (BAD), avec le concours de la Fondation Bill & Melinda GATES. Son coût global est estimé à neuf millions six cent mille (9,6 millions) dollars US, soit environ cinq milliards six cent millions (5,6 milliards) de FCFA.

La vision de la Banque Centrale en la matière repose sur la mise en place d'une infrastructure permettant les échanges de « compte à compte », quel que soit le type de compte (bancaire, non bancaire), entre tous les prestataires de services financiers (banques, systèmes financiers décentralisés, établissements de monnaie électronique), l'intégration de tous les instruments, services et canaux utilisés ainsi que la mutualisation des efforts autour de la plateforme de la société GIM-UEMOA SA (Groupement Interbancaire Monétaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine).

Les principaux enjeux de ce Projet pour l'Institut d'émission sont :

- **la réduction des coûts de sortie des services de paiement, en vue d'une inclusion financière accrue des populations ainsi que des petites et moyennes entreprises (PME) de l'UEMOA ;**

- **la maîtrise des risques liés à la compensation et au règlement des transactions inter-réseaux.**

L'implication de la Banque Centrale vise à faciliter l'engagement de toutes les parties prenantes, à travers une approche participative et d'écoute du marché.

Dans cette perspective, les principales activités suivantes ont été réalisées :

- **l'organisation de rencontres spécifiques avec les acteurs de l'écosystème des paiements dans les huit pays de l'UEMOA ;**
- **l'évaluation de la capacité du système monétique interbancaire régional du GIM-UEMOA et le renforcement de capacités des acteurs en matière d'interopérabilité des services financiers numériques ;**
- **l'évaluation de la maturité du marché par le Cabinet PWC Côte d'Ivoire. Elle a visé notamment à dresser l'état des lieux des paiements numériques dans l'Union et à déterminer le niveau de maturité du marché pour une interopérabilité des paiements entre les acteurs concernés ;**
- **les travaux des Groupes thématiques chargés de la conception des spécifications fonctionnelles et techniques ainsi que du modèle économique du système interopérable ;**
- **l'organisation, en octobre 2019, d'une concertation régionale à l'issue de laquelle un plan de déploiement a été adopté. Ce plan prévoit une démarche graduelle, avec le lancement, dans une première phase, des services de base constitués des transferts de compte à compte et des paiements marchands.**

Le nouveau système viendra compléter et enrichir les infrastructures financières de l'Union pour apporter aux populations des services de paiement de proximité, à coût abordable et plus rapides. L'adoption de services instantanés, disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dont les caractéristiques essentielles sont basées sur les exigences de qualité et de sécurité, permettra de booster l'inclusion financière.

### **3.3.4.2 - Participation aux activités de l'Alliance pour l'Inclusion Financière**

Dans le cadre des activités de l'Alliance pour l'Inclusion Financière, outre sa participation aux travaux du Conseil d'Administration, l'Institut d'émission a pris part aux activités des huit groupes de travail mis en place sur les thématiques ci-après : les services financiers

numériques, les politiques d'inclusion financière de l'Initiative africaine sur les Politiques d'inclusion financière, l'autonomisation des consommateurs et la conduite des marchés, les stratégies nationales d'inclusion financière, l'application proportionnelle des normes internationales, le financement des PME, les données d'inclusion financière et la finance verte inclusive.

## ENCADRE 4 : ACTIONS DE PROMOTION DE LA FINANCE ISLAMIQUE

A la suite de l'édiction des textes spécifiques à la finance islamique dans l'UMOA en 2017 et 2018, la BCEAO a réalisé des actions de promotion de cette nouvelle activité, à travers une mission itinérante de vulgarisation des nouvelles dispositions réglementaires. Cette tournée a contribué à la sensibilisation de 466 participants provenant des établissements de crédit et des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) assujettis dans les 8 Etats membres de l'Union.

Les ateliers nationaux ont permis aux acteurs concernés :

- **d'avoir une compréhension de la doctrine charaïque des affaires ainsi que des particularités du système financier islamique ;**
- **de renforcer leurs capacités par une meilleure appropriation des textes régissant l'activité de la finance islamique dans l'UMOA ;**
- **de maîtriser la structuration des services et opérations de financement islamique.**

A ce jour, 8 autorisations d'exercice ont été octroyées pour l'ouverture de branches islamiques, dont 7 dans le secteur bancaire et 1 dans le secteur de la microfinance.

Les initiatives en cours au niveau de la Banque Centrale visent à rendre pleinement opérationnel le cadre réglementaire pour une promotion accrue des institutions financières islamiques (IFI). Il s'agit spécifiquement de l'instauration des cadres comptable et prudentiel ainsi que de la mise en place d'un mécanisme de refinancement des IFI dans l'UMOA.

Le développement de l'industrie de finance islamique requiert également la prise en compte des implications fiscales, afin d'assurer la compétitivité de l'offre financière islamique avec les services financiers conventionnels. Dans ce cadre, la BCEAO prend une part active aux travaux pilotés par la Commission de l'UEMOA pour l'élaboration d'un texte communautaire en vue de l'harmonisation de la fiscalité applicable aux opérations conformes aux principes et règles de la finance islamique.

Par ailleurs, afin de renforcer l'écosystème de la finance islamique, qui nécessite l'existence d'un marché financier dédié, l'Institut d'émission poursuit ses initiatives pour doter la Zone UEMOA d'un cadre réglementaire relatif aux titres financiers conformes aux principes et règles de la finance islamique, sous l'égide du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).



# **IV GESTION DES SIGNES MONETAIRES, DES SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT ET DES RESERVES DE CHANGE**

<b>4.1 - GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE .....</b>	<b>58</b>
4.1.1 - Prélèvements et versements aux guichets des Agences de la BCEAO .....	58
4.1.2 - Composition de la circulation fiduciaire ..	58
<b>4.2 - SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT DE L'UEMOA .</b>	<b>60</b>
4.2.1 - Systèmes de paiement régionaux .....	60
4.2.2 - Contribution des systèmes et services de paiement à une inclusion financière accrue .....	64
4.2.2.1- Connexion des Trésors Publics Nationaux (TPN) aux systèmes de paiement de l'UEMOA..	64
4.2.2.2 - Promotion de l'accès des Systèmes Financiers Décentralisés aux systèmes de paiement régionaux de l'UEMOA .....	65
4.2.2.3 - Accès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) à STAR-UEMOA pour dynamiser la participation au marché des titres publics émis par voie d'adjudication .....	66
<b>4.3 - RESERVES DE CHANGE .....</b>	<b>66</b>



## 4.1 : GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Au cours de l'année 2019, les prélèvements de signes monétaires aux guichets de la Banque Centrale ont atteint 18.468,9 milliards de FCFA (2.906,6 millions de vignettes). Ils sont supérieurs aux versements reçus qui se sont situés à 17.686,3 milliards de FCFA (2.515,3 millions de vignettes). La circulation fiduciaire, résultant de ces évolutions, s'établit à 7.751,2 milliards de FCFA, en hausse de 18,7%.

### 4.1.1 - PRELEVEMENTS ET VERSEMENTS AUX GUICHETS DES AGENCES DE LA BCEAO

Les mouvements aux guichets de la Banque Centrale se sont situés à 36.155,2 milliards de FCFA en 2019 contre 33.992,7 milliards de FCFA l'année précédente.

Les prélèvements de billets au cours de la période sous revue se sont élevés à 18.456,5 milliards de FCFA (2.694,2 millions de vignettes) contre 17.144,8 milliards de FCFA (2.417,8 millions de vignettes) en 2018, soit une hausse annuelle de 276,4 millions de vignettes. Les prélèvements les plus importants en valeur ont été enregistrés en Côte d'Ivoire (32,4%), au Burkina Faso (16,6%) et au Sénégal (15,5%).

Les prélèvements de pièces de monnaie ont accusé une hausse de 120,4% passant de 96,3 millions d'unités en 2018 à 212,4 millions en 2019. En valeur, les prélèvements s'élèvent à 12,3

milliards en 2019 contre 5,7 milliards en 2018.

Les versements de billets aux guichets de la Banque Centrale se sont élevés à 17.683,9 milliards de FCFA (2.505,3 millions d'unités) en 2019 contre 16.858,5 milliards de FCFA (2.329,9 millions d'unités) en 2018, soit une hausse de 825,4 milliards de FCFA (175,3 millions de vignettes). Les entrées les plus importantes en valeur ont été observées en Côte d'Ivoire (29,2%), au Burkina Faso (16,6%) et au Sénégal (15,2%).

Au cours de l'année 2019, les entrées de pièces de monnaie aux guichets de la Banque Centrale ont atteint 2,4 milliards de FCFA (10,0 millions d'unités) contre 1,8 milliard FCFA (7,5 millions d'unités) en 2018, soit une hausse en volume de 33,3%.

### 4.1.2 - COMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

A fin décembre 2019, la circulation fiduciaire s'est établie à 7.751,2 milliards de FCFA contre 6.529,7 milliards de FCFA un an auparavant, soit une hausse de 1.221,5 milliards de FCFA. Les grosses coupures ont constitué 90,7% de la valeur des billets en circulation contre 91,3% en 2018. Comparée à 2018, la part des billets dans la circulation fiduciaire est restée quasiment stable à 97,6%.

## ENCADRE 5 : CENTRE DE TRAITEMENT FIDUCIAIRE



L'entretien de la circulation fiduciaire est une des missions essentielles de la BCEAO conférée par les textes fondamentaux de l'UMOA. Dans ce cadre, la BCEAO met à la disposition des économies des signes monétaires de qualité, en quantité suffisante.

Pour accomplir cette mission, la BCEAO, à travers les prélèvements effectués à ses guichets par la clientèle institutionnelle, injecte dans le circuit économique des signes monétaires neufs ainsi que des billets et pièces de monnaie « valides » résultant du tri des versements reçus.

La croissance soutenue des économies de l'Union et la prépondérance de l'utilisation du fiduciaire dans les Etats membres de l'UMOA, se traduisent par une hausse de la demande en signes monétaires, malgré la percée des paiements électroniques. Le nombre de billets en circulation a doublé en une décennie, pour atteindre 1,5 milliard de coupures en 2019.

Cette hausse induit un accroissement des sorties aux guichets de la BCEAO et, in fine, de la circulation fiduciaire, avec comme conséquence un afflux de billets à trier aux guichets de l'Institut d'émission.

Pour faire face durablement aux besoins de retrait d'espèces de la clientèle aux guichets de la Banque Centrale, tout en maîtrisant l'évolution des charges d'entretien de la circulation fiduciaire, la Banque Centrale a décidé de construire un Centre de Traitement Fiduciaire (CTF) qui vise l'industrialisation de l'activité de tri. Aussi, il sera possible d'accroître de façon significative les volumes de billets triés et subséquemment la production de billets valides, à travers une automatisation poussée des opérations de tri.

Le centre installé à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, comprend un ensemble fonctionnel abritant notamment des locaux dédiés à la chaîne de traitement automatisé des billets, des coffres de stockage et des aires de conditionnement ainsi que des bureaux et locaux annexes nécessaires à son fonctionnement.

La construction du complexe immobilier a démarré en mars 2018.

Au titre de l'exercice 2019, les travaux de construction de l'édifice, d'aménagement des locaux et d'installation des équipements se sont poursuivis. La livraison du complexe est prévue au cours de l'année 2020.

## 4.2 – SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT DE L'UEMOA

Dans une perspective de modernisation continue, l'objectif principal de la BCEAO est de doter l'UEMOA de systèmes de paiement sûrs, efficaces et accessibles sur la base de critères transparents et de mettre à la disposition des agents économiques des moyens de paiement modernes et de faibles coûts. Il s'agit notamment pour la Banque Centrale de promouvoir des systèmes de paiement conformes aux normes internationales en la matière, de permettre l'usage des systèmes de paiement par une plus large frange d'agents économiques et de mettre à la disposition des populations des instruments de paiement adaptés à leurs besoins.

Au 31 décembre 2019, le fonctionnement des systèmes de paiement de l'UEMOA demeure satisfaisant avec une orientation à la hausse de certains indicateurs d'activité.

### 4.2.1 – SYSTEMES DE PAIEMENT REGIONAUX

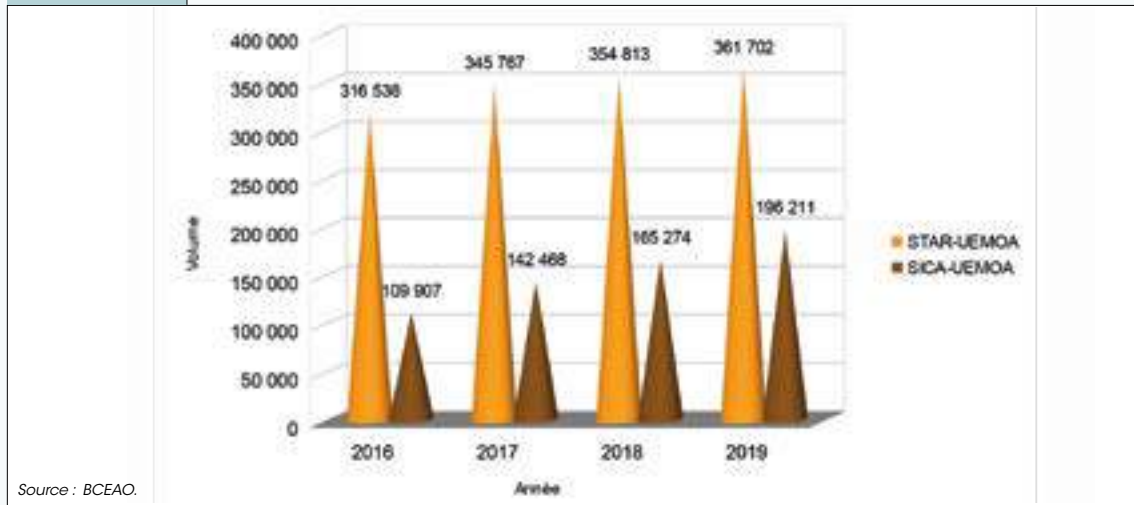
Le Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) compte à fin décembre 2019, 136 participants contre 132 l'année précédente. En 2019, le nombre d'opérations réglées dans STAR-UEMOA est ressorti à 1.211.158 pour une valeur de 620.798 milliards de FCFA, soit une hausse de 31,02% et 21,35% respectivement en volume et en valeur par rapport à l'année 2018.

Les échanges inter-pays au sein de l'UEMOA se sont établis à 55.264 milliards de FCFA en 2019, ressortant ainsi à 8,9% de la valeur globale des opérations traitées dans STAR-UEMOA. Relativement à l'année précédente, on note une évolution favorable de 57,36% en valeur des opérations inter-pays.

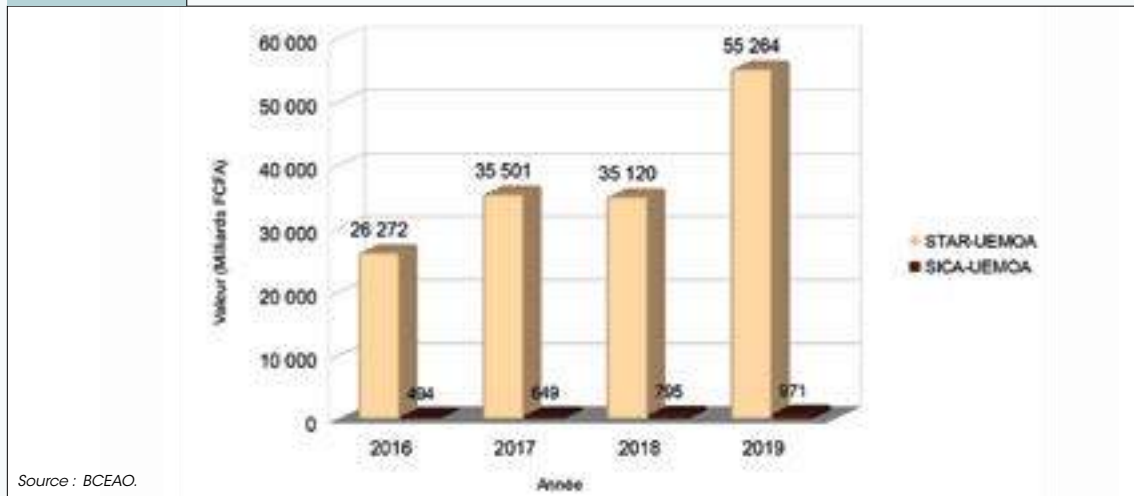


- Evolution positive des échanges inter-pays dans STAR-UEMOA (55.264 milliards de FCFA, en hausse de 57,36% par rapport à 2018).
- Poursuite de la tendance haussière des virements au détriment des chèques, observée sur les trois dernières années.

Graphique 12 : EVOLUTION EN VOLUME DES ECHANGES INTER-PAYS DE 2016 A 2019



Graphique 13 : EVOLUTION EN VALEUR DES ECHANGES INTER-PAYS DE 2016 A 2019



Le Système Interbancaire de Compensation Automatisé de l'UEMOA (SICA-UEMOA) compte à fin décembre 2019 144 participants contre 140 en 2018, parmi lesquels les banques, la BCEAO ainsi que les Trésors Publics du Bénin, du

Burkina, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Niger et du Sénégal. Au cours de la période sous revue, le volume des échanges s'est établi à 16.052.079 opérations pour un montant de 54.515 milliards de FCFA.

## STAR-UEMOA

**136** participants (2019)

**132** participants (2018)

136 participants au Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) contre 132 en 2018.

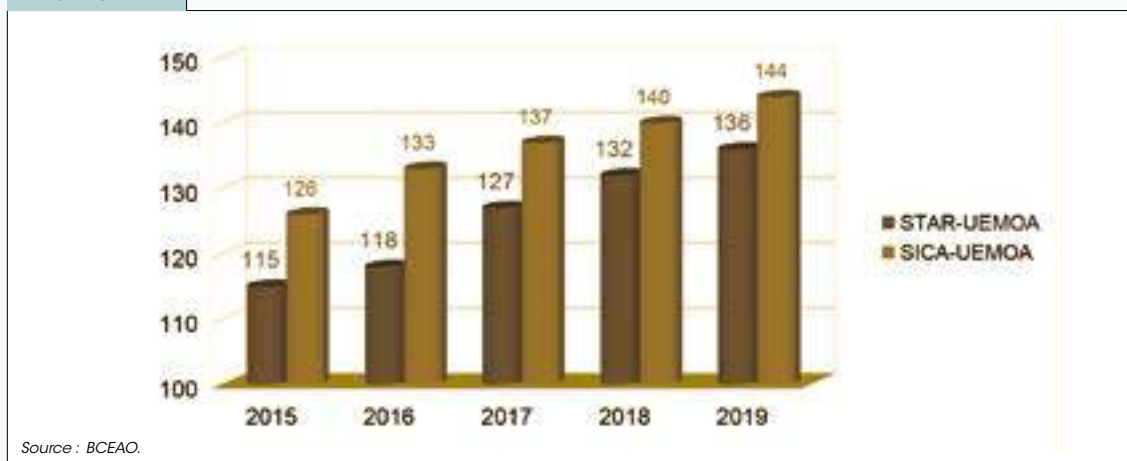
## SICA-UEMOA

**144** participants (2019)

**140** participants (2018)

144 participants au Système Interbancaire de Compensation Automatisé de l'UEMOA (SICA-UEMOA) contre 140 en 2018.

Graphique 14 : EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS A STAR-UEMOA ET SICA-UEMOA



L'activité de SICA-UEMOA a été marquée par une augmentation de 7,08% du volume des paiements compensés et une baisse de 5,74% de leur valeur par rapport à 2018.

La croissance de la valeur des opérations compensées a été particulièrement dynamique au Togo (+21,49%), au Burkina (+13,20%) et au niveau sous-régional (+22,16%). Les échanges inter-pays constituent 1,78% de la valeur globale des transactions de l'Union en 2019 contre 1,46% en 2018.

Au titre de la répartition des supports de paiements traités dans le système de télé-compensation, la part relative en volume des virements est ressortie en hausse de 14,06% à la différence des effets de commerce qui ont

enregistré une régression de 4,93%. En 2019, les virements ont représenté 46,73% des échanges et les chèques 52% contre respectivement 43,02% et 55,65% en 2018, confirmant une tendance haussière des virements au détriment des chèques observée depuis trois ans. La valeur des échanges par chèque est passée de 76,22% en 2018 à 78,87% en 2019.

Conformément à son ambition visant à « doter l'UEMOA de systèmes de paiement sûrs, efficaces et accessibles sur la base de critères transparents et mettre à la disposition des agents économiques des moyens de paiement modernes et de faibles coûts », la BCEAO a mené au cours de l'année 2019, des actions en vue de renforcer la sécurisation, la surveillance et l'impact inclusif des systèmes et moyens de paiement.

## ENCADRE 6 : SECURISATION ET SURVEILLANCE DES SYSTEMES ET SERVICES DE PAIEMENT AU SEIN DE L'UNION

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre d'un reporting sur la sécurisation des plateformes de raccordement des participants aux systèmes de paiement gérés par la BCEAO. Les données collectées ont permis d'établir le passage du taux d'interfaçage des systèmes d'information bancaires avec le système de règlement STAR-UEMOA de 53% en 2018 à 70%. En outre, il est ressorti que 88% des participants procèdent à un contrôle automatisé de leurs messages SWIFT en émission. Au titre des perspectives, la Banque Centrale envisage de notifier au cours de l'année 2020, des exigences minimales de sécurité à respecter par les institutions participant aux systèmes de paiement.

Relativement à la surveillance des systèmes et services de paiement, un dispositif rénové a été adopté par la Banque Centrale en 2018. Sa mise en œuvre s'est traduite en 2019 par les résultats ci-après :

- la surveillance des Services de Paiement Adossés à la Monnaie Electronique (SPAME) s'est consolidée au cours de l'année 2019, avec la collecte automatisée des données et le déploiement d'un dispositif de veille. Des analyses thématiques ont été effectuées sur la fiscalité des services financiers numériques dans le contexte de promotion de l'inclusion financière, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ainsi que la maîtrise des risques liés aux services financiers de seconde génération à savoir le crédit, l'épargne et l'assurance numériques ;
- un annuaire des Services de Transfert Rapide d'Argent (STRA) a été élaboré en 2019, en préparation de la conception en 2020, d'une cartographie des risques inhérents auxdits services ;
- les principes de surveillance et le canevas de collecte des données relatives aux autres moyens et services de paiement utilisés dans l'Union (chèques, cartes, etc.) ont été formalisés ;
- un séminaire de renforcement des capacités a été organisé sur les Principes pour les Infrastructures de Marchés Financiers (PIMF), édictés par la Banque des Règlements Internationaux relativement à l'efficience et à la sécurisation des infrastructures qualifiées d'importance systémique au sein de l'UEMOA. Il s'agit de SICA-UEMOA, STAR-UEMOA, SAGETIL-UMOA, du système monétaire interbancaire régional géré par le GIM-UEMOA et du système de règlement-livraison des titres de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA. L'année 2020 sera consacrée à l'évaluation de la conformité de ces IMF vis-à-vis des PIMF.

L'activité de surveillance a également été marquée au cours de la période sous revue, par des échanges avec les acteurs du marché. Ainsi, 4 rencontres ont été organisées avec les établissements de monnaie électronique filiales des Groupes Orange et MTN qui détiennent plus de 60% des parts de marché de l'Union en matière de services financiers mobiles. Ce dialogue a

## GESTION DES SIGNES MONETAIRES, DES SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT ET DES RESERVES DE CHANGE

permis à la Banque Centrale d'apporter des réponses aux préoccupations des EME en matière de conformité réglementaire de leurs produits et services. Par ailleurs, une séance de travail s'est tenue entre la Banque Centrale et les représentants de la société Mastercard à l'effet de réaffirmer le principe de la compensation et du règlement en FCFA de l'ensemble des transactions électroniques réalisées dans l'UMOA.



### 4.2.2 - CONTRIBUTION DES SYSTEMES ET SERVICES DE PAIEMENT A UNE INCLUSION FINANCIERE ACCRUE

Au cours de l'année 2019, la BCEAO a mené des actions visant une autonomie opérationnelle des Trésors Publics Nationaux en relation avec leur participation directe aux systèmes de paiement, la promotion de l'accès des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) au système de paiement régional de l'UEMOA et l'amélioration de la participation des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) au marché primaire des titres émis par voie d'adjudication, à travers le règlement de leurs soumissions dans STAR-UEMOA.

#### 4.2.2.1 - Connexion des Trésors Publics Nationaux (TPN) aux systèmes de paiement de l'UEMOA

La connexion des Trésors Publics Nationaux au système régional de paiement devrait favoriser leur autonomie opérationnelle et la digitalisation de leurs paiements dans une perspective d'efficacité et de contribution accrue à l'inclusion financière des populations de l'Union. En 2019, la connexion des Trésors Publics de Guinée-Bissau et du Togo a porté respectivement à 7 et à 6 le nombre des Trésors connectés à la télécompensation et au système de règlement brut en temps réel. Au-delà de leur connexion aux systèmes de paiement et

à la suite de l'élaboration de la cartographie des risques inhérents à leur participation aux systèmes de paiement, la Banque Centrale envisage en 2020 de mettre en œuvre un plan d'accompagnement spécifique pour chaque TPN en vue de son autonomie opérationnelle.

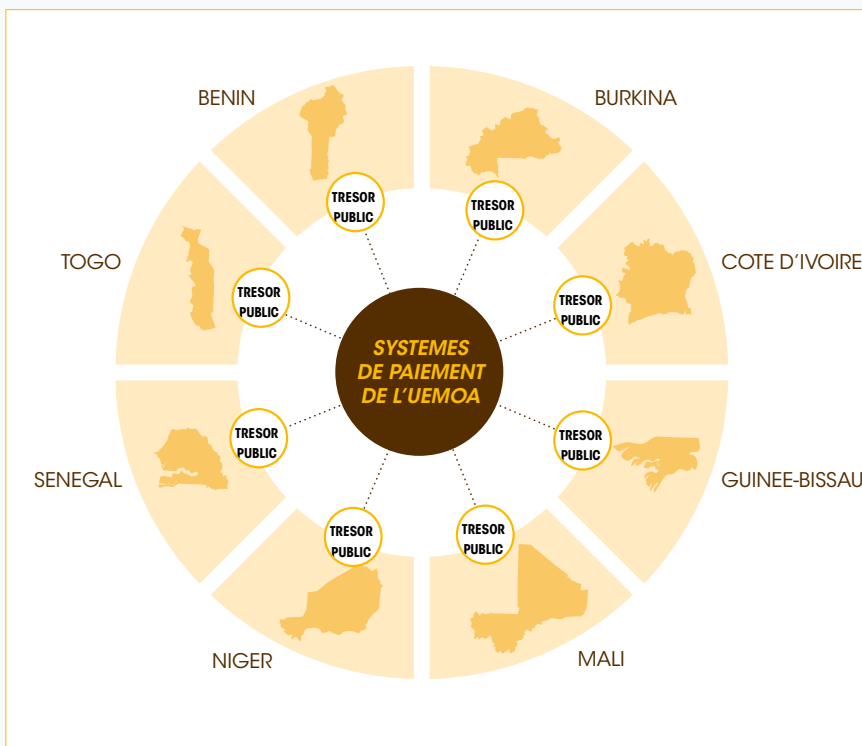
#### **4.2.2.2 - Promotion de l'accès des Systèmes Financiers Décentralisés aux systèmes de paiement régionaux de l'UEMOA**

Le Projet d'appui à la promotion de l'accès des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) au système de paiement régional de l'UEMOA couvre les actions de renforcement des capacités des SFD lancées en 2018, la mise en place d'un Centre de Traitement Informatique (CTI) en Côte d'Ivoire et d'un second au Niger. Il vise également le déploiement d'une solution pour un accès indirect des SFD au système de paiement régional de l'UEMOA, la promotion de l'émission de moyens de paiement électronique par les SFD ainsi que l'élargissement du réseau d'acceptation des nouveaux moyens de paiement.

A fin décembre 2019, 80% des SFD éligibles à l'accès indirect à SICA-UEMOA et à STAR-UEMOA ont communiqué à la BCEAO leurs banques partenaires. Sur cette base, la connexion indirecte de ces structures est planifiée pour juin 2020. Relativement

à la mise à niveau des systèmes d'information et de gestion des SFD, la sélection d'un Cabinet de consultants pour l'étude et l'assistance technique à la mise en place des deux Centres de Traitement Informatique est en cours. Le démarrage de l'étude pour la réalisation de l'architecture fonctionnelle et technique des CTI est prévu pour avril 2020 suivi en août 2020 des travaux d'implémentation.

Les modalités de mise en œuvre de l'émission de moyens de paiement électronique par les SFD ont été définies en relation avec les SFD éligibles et le GIM-UEMOA. Au premier semestre 2020, les SFD concernés se détermineront pour offrir à leur clientèle, des cartes de paiement/retrait, des cartes prépayées et/ou des porte-monnaie électronique, en partenariat avec le GIM-UEMOA.





## 4.2.2.3 – Accès des Sociétés de Gestion et d’Intermédiation (SGI) à STAR-UEMOA pour dynamiser la participation au marché des titres publics émis par voie d’adjudication

Dans le cadre de la modernisation des instruments de financement des économies ainsi que du renforcement des possibilités

d’élargissement et de diversification de la base des investisseurs au sein de l’Union, un mécanisme consistant au règlement des opérations des SGI sur le marché des titres publics émis par voie d’adjudication, à partir des comptes de leurs banques partenaires, a été mis en place. Ce nouveau dispositif a été notifié aux banques et aux SGI. Il entrera en production au premier trimestre 2020.

## 4.3 – RESERVES DE CHANGE

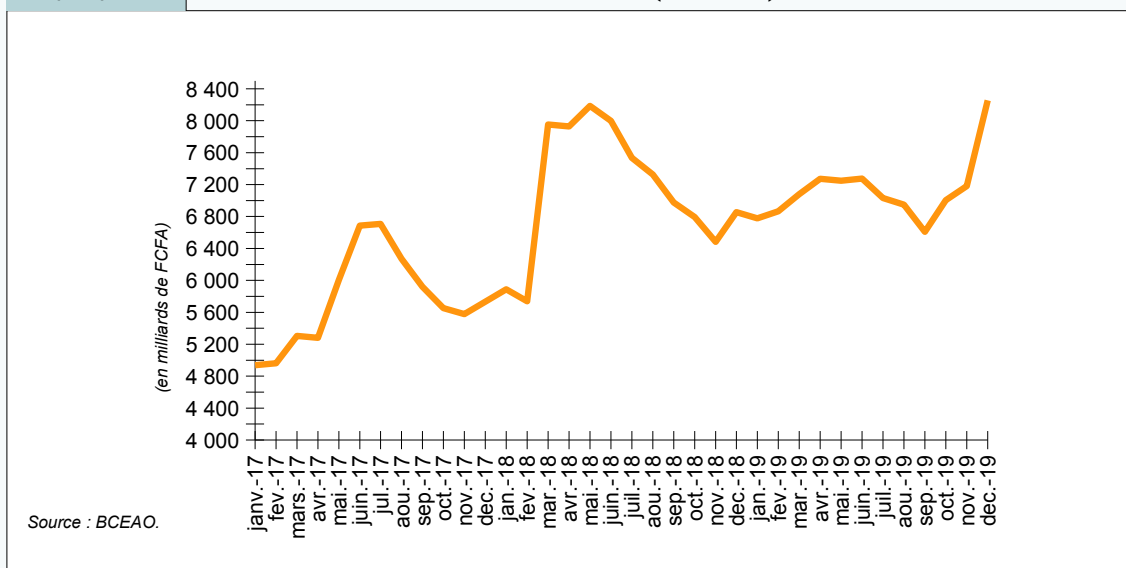
Au cours de l’exercice 2019, la BCEAO a poursuivi la politique de placement de ses avoirs en devises, dans le strict respect des principes et pratiques communément admis pour la gestion des réserves officielles de change, en particulier les Directives du FMI en la matière.

A cet égard, les avoirs distraits du Compte d’opérations ont fait l’objet d’investissement dans des actifs monétaires et obligataires, en

considération de leurs critères de liquidité, de sécurité et de rendement, conformément au cadre de gestion mis en place.

A fin décembre 2019, les avoirs en devises de la Banque Centrale se sont établis à 8.257 milliards de FCFA (12,6 milliards d’euros) contre 6.854 milliards de FCFA (10,4 milliards d’euros) à fin décembre 2018, soit une hausse de 1.403 milliards de FCFA (2,2 milliards d’euros) sur la période.

Graphique 15 : EVOLUTION DE LA TRESORERIE DE LA BCEAO (2017-2019)



## ENCADRE 7 : PROFIL DU RAPATRIEMENT DES RECETTES D'EXPORTATION

Les exportations de marchandises hors UEMOA sont évaluées à 9.435 milliards de FCFA au cours des 9 premiers mois de l'année 2019, soit une hausse de 944 milliards (+11%) comparativement à la même période de l'année précédente. Les rapatriements de devises afférents aux ventes extérieures de marchandises se sont également inscrits en progression (+1.592 milliards ou +33%), passant de 4.791 milliards à fin septembre 2018 à 6.383 milliards sur la période sous revue. Calculé par rapport aux recettes d'exportation, le taux de rapatriement est ressorti en hausse à 68% sur les 9 premiers mois de l'année 2019 contre 56% un an plus tôt.

Pour l'essentiel, la progression du taux de rapatriement résulte d'une amélioration de la conformité des opérateurs économiques et des intermédiaires agréés aux exigences réglementaires. En effet, le taux d'encaissement des recettes d'exportation par les entreprises de l'Union, dans les livres des banques locales, s'est établi à 77% à fin septembre 2019 contre 68% un an plus tôt. Toutefois, il ressort un léger recul du taux de domiciliation (déclaration) des exportations par les entreprises auprès des banques à 86%, après un niveau de 89% un an auparavant.

Le taux de cession à la Banque Centrale des ressources encaissées par les banques de l'Union est ressorti à 88% sur les 9 premiers mois de l'année 2019 contre 83% à la même période de l'année précédente. Ainsi, l'obligation réglementaire à la charge des banques de rapatrier au moins 80% des recettes encaissées a été respectée en moyenne dans tous les pays de l'Union.

Le montant des recettes d'exportation n'ayant pas fait l'objet de cession à la Banque Centrale est ressorti à 2.149 milliards (23% des exportations) contre 2.798 milliards au cours des 9 premiers mois de l'année 2018 (33% des ventes extérieures). Le défaut de rapatriement imputable aux opérateurs économiques s'est établi à 2.132 milliards (2.725 milliards à fin septembre 2018) et celui à la charge des établissements de crédit est ressorti à 17 milliards (73 milliards à fin septembre 2018).

Au total, la situation du rapatriement des recettes d'exportation au cours des 9 premiers mois de l'année 2019 a enregistré des évolutions favorables.





# V CADRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATION DE LA BCEAO

---

<b>5.1 – ACTIVITES DES ORGANES STATUTAIRES .....</b>	<b>70</b>
5.1.1 - Conférence des Chefs d’Etat et de Gouvernement de l’UMOA.....	70
5.1.2 - Conseil des Ministres de l’Union .....	73
5.1.3 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO .....	77
5.1.4 - Conseil d’Administration de la BCEAO .....	82
5.1.5 - Comité d’Audit de la BCEAO .....	83
<b>5.2 – ADMINISTRATION DE LA BCEAO .....</b>	<b>85</b>
5.2.1 - Gestion des ressources humaines. ....	85
5.2.1.1 - Effectif .....	85
5.2.1.2 - Formation... ..	86
5.2.2 - Patrimoine immobilier.....	88
5.2.3 - Systèmes d’information .....	88
5.2.4 - Dispositif de gestion des risques et activités de contrôle .....	89
5.2.5 - Dispositif du contrôle de gestion ... ..	92
5.2.6 - Système de Management de la Qualité de la BCEAO .. ..	93
5.2.7 - Système d’information comptable .....	93

## 5.1 - ACTIVITES DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 2019, les Organes de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine du 20 janvier 2007 et des Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, annexés audit Traité dont ils font partie intégrante.

### 5.1.1 - CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UMOA

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a tenu, au cours de l'année 2019, une session ordinaire le 12 juillet à Abidjan en République de Côte d'Ivoire et une session extraordinaire le 3 décembre à Dakar, en République du Sénégal, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, son Président statutaire.

**Au cours de sa session du 12 juillet 2019**, la Conférence a, sur le plan politique, apprécié la bonne tenue de l'élection présidentielle au Mali et souhaité qu'elle connaisse une issue heureuse. Elle a, en outre, salué l'évolution favorable enregistrée en Guinée-Bissau, avec la nomination d'un nouveau Gouvernement consensuel. A cet égard, elle a appelé le Gouvernement bissau-guinéen et tous les acteurs à redoubler d'efforts pour la préservation des acquis et la tenue des élections présidentielles en novembre 2019. S'agissant du Togo, la Conférence a apprécié l'esprit d'ouverture de la classe politique et a invité l'ensemble des acteurs politiques ainsi que la société civile à poursuivre leur engagement pour assurer la stabilité et l'apaisement du climat social.



Examinant la situation sécuritaire, au sein de la sous-région, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont condamné vigoureusement les attaques terroristes perpétrées au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Ils ont réitéré leur solidarité envers ces pays frères ainsi qu'à l'endroit de tous les pays touchés par les actes terroristes à travers le monde.

Au titre du renforcement du processus d'intégration, la Conférence a noté les avancées des chantiers conduits par les Comités de Haut niveau concernant l'énergie, la paix et la sécurité, la sécurité alimentaire et le financement des économies.

La Conférence a salué les efforts déployés par les Etats dans le cadre de l'exécution de la politique commune de l'UEMOA en matière de paix et sécurité. Elle a encouragé la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions et a appelé à l'opérationnalisation sans délai du mécanisme de veille et d'alerte précoce (Mevap), en vue d'une meilleure prise en charge en amont des enjeux sécuritaires.

Au titre de la surveillance multilatérale, la Conférence s'est félicitée des efforts consentis par les Etats membres pour le respect des critères de convergence. Elle les a exhortés à accélérer les efforts en cours, pour rendre effective la consolidation budgétaire en 2019.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris acte des actions engagées pour la promotion des Partenariats Public-Privé (PPP). Ils ont invité les Organes et Institutions de l'Union à accélérer la mise en place du cadre réglementaire y relatif, en vue d'accroître la participation du

secteur privé au financement du développement.

S'agissant de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au sein de l'Union, la Conférence s'est félicitée des avancées notables enregistrées en matière de transposition et d'application des textes communautaires.

La Conférence a apprécié les résultats obtenus par la Banque Centrale dans la mise en œuvre du plan d'actions pour la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance, qui ont permis d'enregistrer des avancées dans l'assainissement du secteur. Elle a également salué l'amendement de la Loi portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés, en vue de permettre l'exercice des opérations de finance islamique par les institutions de microfinance. Elle a invité les Etats membres de l'Union à diligenter la transposition de ce nouveau texte dans leur ordre juridique interne.

La Conférence s'est félicitée de la décision du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO d'admettre, au refinancement de la Banque Centrale, les créances détenues par les établissements de crédit sur les entreprises éligibles au dispositif de financement des PME/PMI dans l'Union. Elle a exhorté l'ensemble des acteurs concernés à procéder à la mise en œuvre des actions qui leur incombent, en vue d'une opérationnalisation rapide du dispositif.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont salué les actions réalisées en matière de stabilité financière dans l'espace communautaire, en particulier, l'adoption d'une nouvelle Annexe

à la Convention régissant la Commission Bancaire de l'UMOA, qui fait de cet Organe l'Autorité supranationale de supervision et de résolution des crises bancaires dans l'Union.

Ils ont également pris connaissance du dispositif déployé par la BCEAO pour accompagner les établissements de crédit dans la mise en œuvre des réformes comptable et prudentielle dans l'UEMOA. Ils ont encouragé la Banque Centrale à poursuivre ses actions en faveur de la consolidation de la stabilité financière dans l'espace communautaire.

La Conférence a apprécié les avancées réalisées avec l'appui de l'Agence UMOA-Titres, pour améliorer le taux de couverture des opérations des Etats membres sur le marché financier régional, à travers la mise en place des émissions simultanées et des obligations synthétiques offrant l'opportunité à un Etat d'émettre le même jour plusieurs titres de maturités différentes pour mieux répondre aux attentes des investisseurs.

La Conférence a pris acte de la consolidation progressive des activités du Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UEMOA. Elle a exhorté la Banque Centrale à poursuivre ses actions afin d'accroître significativement le volume de données disponibles dans la base du BIC, pour une meilleure couverture de la population de l'Union.

Enfin, la Conférence a félicité le Président de la Commission de l'UEMOA, le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le Président de la Banque Ouest

Africaine de Développement, le Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers ainsi que le personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes et projets communautaires.

**Au cours de sa session du 3 décembre 2019**, la Conférence a examiné la situation sécuritaire dans l'espace UEMOA et exprimé sa grande préoccupation face à la récurrence des attaques terroristes au Burkina, au Mali et au Niger.

Elle a adressé ses vives condoléances aux familles éplorées et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Soulignant l'importance de promouvoir une approche concertée et globale pour relever ce défi, la Conférence a salué la détermination de l'Union à faire face efficacement à l'insécurité grandissante.

A cet égard, elle a pris connaissance du rapport du Président du Comité de Haut niveau sur la mise en œuvre du chantier Paix et Sécurité.

Elle a instruit les Etats et institutions de l'Union à mettre en œuvre, de façon diligente, les directives issues de la quatrième réunion du Comité de Haut niveau sur le chantier Paix et Sécurité du 15 novembre 2019.

La Conférence s'est félicitée des avancées significatives réalisées dans la mise en œuvre de la politique commune de l'UEMOA en matière de Paix et Sécurité.

Afin de contribuer de façon urgente au financement de la lutte contre le terrorisme dans l'espace communautaire, la Conférence a décidé une contribution immédiate de 100 millions de dollars US aux trois pays membres de la ligne de front du G5 Sahel.

Cette contribution s'inscrit dans le cadre de l'engagement pris par l'UEMOA de participer à hauteur de 500 millions de dollars US au financement du plan d'action de la CEDEAO pour lutter contre le terrorisme dans l'espace CEDEAO sur la période 2020-2024.

Pour la mobilisation de ressources financières conséquentes sur le moyen terme destinées à poursuivre la mise en œuvre du plan d'action suscitée, la Conférence a adopté un Acte additionnel instituant un Fonds Régional de Sécurité.

Analysant la situation politique et sociale au sein de l'Union, la Conférence s'est félicitée de la bonne tenue du premier tour de l'élection présidentielle en Guinée-Bissau, à l'instar des échéances électorales qui se sont déroulées précédemment dans certains Etats membres.

La Conférence a formé le vœu que le second tour de l'élection présidentielle en Guinée-Bissau et les échéances électorales à venir dans d'autres pays de l'Union se tiennent dans un climat apaisé. Elle a exhorté l'ensemble des acteurs politiques à privilégier le dialogue inclusif, qui reste le moyen le plus sûr de dégager un consensus national et de mobiliser toutes les forces vives.

La Conférence a exprimé sa satisfaction au Président et aux membres du Conseil des Ministres de l'Union, au Président de la Commission de l'UEMOA, au Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, au Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, au Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers ainsi qu'au personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes et projets communautaires.

### **5.1.2 - CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION**

Au cours de l'exercice 2019, la composition du Conseil des Ministres de l'Union a connu les changements ci-après :

**Au titre de la République de Côte d'Ivoire**, Monsieur Adama COULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances, a été désigné membre du Conseil, pour compter du 4 septembre 2019, en remplacement de Monsieur Adama KONE.

**Au titre de la République du Mali**, Madame Aoua SYLLA BARRY, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, a été désignée membre du Conseil, pour compter du 24 mai 2019, en remplacement de Monsieur Boubou CISSE.

**Au titre de la République du Niger**, Monsieur Mamadou DIOP, Ministre des Finances, a été désigné membre du Conseil, pour compter du



## CADRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATION DE LA BCEAO

31 janvier 2019, en remplacement de Monsieur Massaoudou HASSOUMI.

**Au titre de la République du Sénégal,** Monsieur Abdoulaye Daouda DIALLO, Ministre des Finances et du Budget, a été nommé membre du Conseil, pour compter du 25 avril 2019, en remplacement de Monsieur Amadou BA.

Monsieur Amadou HOTT, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, a été nommé membre du Conseil, pour compter du 25 avril 2019, en remplacement de Monsieur Birima MANGARA.

**Au titre de la République Togolaise,** Madame Demba TIGNOKPA, Ministre de la Planification du Développement, a été nommée membre du Conseil, pour compter du 19 mars 2019, en remplacement de Monsieur Kossi ASSIMAÏDOU.

Au cours de l'année 2019, le Conseil des Ministres a tenu quatre sessions ordinaires, le 22 mars dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar, le 21 juin à l'Agence Principale de la Banque Centrale à Cotonou, le 27 septembre à l'Agence Principale de la Banque Centrale à Ouagadougou et le 20 décembre au Siège de la BCEAO à Dakar, sous la présidence de Monsieur Romuald WADAGNI, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Bénin, son Président statutaire.

Le Conseil des Ministres a également tenu le 10 juillet 2019, à l'Agence Principale de la Banque Centrale à Abidjan, une session extraordinaire préparatoire à la 21<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du 12 juillet 2019 et une session extraordinaire le 25 novembre 2019, préparatoire à la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du 3 décembre 2019.



Le 27 décembre 2019, une troisième session extraordinaire s'est tenue également à l'Agence Principale de la Banque Centrale à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire. A cette occasion, les Ministres se sont félicités du profond réaménagement de l'accord de coopération monétaire entre les Etats de l'Union et la France, annoncé le 21 décembre 2019 par le Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, au nom de ses pairs, et le Président de la République Française, son Excellence Monsieur Emmanuel MACRON.

Cette réforme a pour objectif de préparer les économies de l'Union à l'avènement de l'ECO, monnaie unique de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Pour rappel, les principaux éléments de la réforme sont :

- *le changement du nom de la monnaie Franc CFA en ECO, lorsque les pays de l'UEMOA intégreront la nouvelle zone ECO de la CEDEAO ;*
- *l'arrêt de la centralisation des réserves de change au Trésor Français, la fermeture du compte d'opérations et le transfert dans les comptes de la BCEAO des ressources disponibles dans le compte ;*
- *le retrait des représentants français des organes de décision et de gestion de l'Union (Conseil d'Administration et Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, Commission Bancaire de l'UMOA).*

Par ailleurs, afin de consolider la stabilité macroéconomique et la croissance économique de nos pays, la garantie de convertibilité de la monnaie et le taux de change fixe par rapport à l'euro (à la parité actuelle) ont été maintenus dans cette étape de la réforme.

Les Ministres, se félicitant des avancées historiques, ont adopté une stratégie de communication en vue de permettre une information complète et appropriée des opérateurs économiques ainsi que des populations de l'Union.

Lors des sessions ordinaires, les Ministres ont examiné la conjoncture internationale ainsi que l'activité économique dans les Etats membres de l'UEMOA.

**Au cours de sa session ordinaire du 22 mars 2019**, le Conseil des Ministres a passé en revue la situation économique récente et les perspectives de l'UEMOA. Le Conseil des Ministres a noté le renforcement du dynamisme de l'activité au quatrième trimestre 2018. En effet, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'est élevé à 6,8%, en glissement annuel, après 6,6% un trimestre plus tôt. Sur l'ensemble de l'année 2018, le PIB de l'Union est estimé en hausse de 6,6%, niveau de croissance identique à celui de 2017, en lien principalement avec la bonne orientation du secteur des services ainsi que des activités commerciales, industrielles, portuaires et aéroportuaires. Ces performances appréciables se consolideraient en 2019, avec une croissance attendue à 6,8%.

Le Conseil a noté une accélération des prix, le taux d'inflation passant de 0,4% à 0,9% au

quatrième trimestre 2018, en liaison avec le renchérissement des carburants, des loyers, des combustibles et des services de communication. Ces tendances ont été amoindries par la baisse des prix des produits alimentaires, du fait d'un bon approvisionnement des marchés en céréales. Pour l'ensemble de l'année 2018, le taux d'inflation s'est établi à 0,8% après 2,0% en 2017. Les perspectives d'inflation dans l'Union font état d'une modération de la hausse des prix, avec l'inflation en dessous de 2,0%. En effet, le taux d'inflation est attendu à 1,1% en 2019.

Les Ministres ont également relevé que l'exécution des budgets des Etats se solderait par une réduction du déficit global, base engagements, dons compris, qui se situerait à 3,9% du PIB en 2018 après 4,3% en 2017, en liaison avec la maîtrise des dépenses publiques, notamment les dépenses courantes, conjuguée à l'amélioration du taux de pression fiscale. Quant au déficit du solde des transactions courantes, il augmenterait de 0,1 point de pourcentage, en passant de 6,3% du PIB en 2017 à 6,4% en 2018, du fait du creusement de la balance commerciale. Avec la consolidation des entrées nettes de capitaux, les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se solderaient par un excédent global de 1.088,2 milliards après 304,1 milliards en 2017. Les réserves officielles de change de l'UEMOA assurent 4,7 mois d'importations des biens et services, niveau inchangé par rapport au troisième trimestre 2018.

Pour maintenir une croissance vigoureuse des économies de l'Union, dans un contexte d'incertitudes entourant les perspectives économiques mondiales, les Etats devront poursuivre les mesures visant à accélérer la mise en œuvre des réformes nécessaires pour amé-

liorer le climat des affaires, afin d'attirer davantage d'investisseurs privés, notamment dans les industries agro-alimentaires et manufacturières. Ils devraient également accroître leurs ressources, en mettant un accent particulier sur les actions visant à élargir la base fiscale et à amener le taux de pression fiscale à l'objectif communautaire de 20% au terme de cette année 2019, et rationaliser davantage les dépenses publiques pour une meilleure efficacité.

Les Ministres ont approuvé les comptes de la BCEAO au titre de l'exercice 2018 et procédé à l'affectation du résultat.

Le Conseil des Ministres a pris les dispositions pour le renouvellement des mandats des membres *intuitu personæ* au sein du Collège de Supervision de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Par ailleurs, le Conseil a émis un avis favorable pour la constitution, sous la présidence de la BCEAO, d'un Comité Technique tripartite Etats/BCEAO/Banque Mondiale, en vue de discuter de la mise en place d'un appui budgétaire régional par la Banque Mondiale, qui serait adossé aux réformes visant l'amélioration de l'inclusion financière et le développement du système financier de l'Union. Les conclusions dudit Comité seront soumises au Conseil des Ministres, pour appréciation.

**Les sessions ordinaires des 21 juin 2019 et 27 septembre 2019** ont été consacrées à l'examen des points inscrits par la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine et le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers.

**Au cours de sa session ordinaire du 20 décembre 2019**, le Conseil des Ministres a analysé la situation économique et monétaire récente de l'Union. Il a, à cet effet, noté le dynamisme accru de l'activité économique au troisième trimestre 2019 ainsi que les perspectives économiques favorables dans les pays de l'UEMOA. En effet, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel est ressortie à 6,6%, en glissement annuel, après 6,4% le trimestre précédent, sous l'effet du regain de dynamisme des secteurs tertiaire et secondaire. La croissance économique dans l'Union se situerait, en termes réels, à 6,6% en 2019 comme en 2018.

Les Ministres ont souligné la nécessité de renforcer les mesures prises en vue de la consolidation des performances économiques des Etats membres de l'Union, dans un contexte international marqué par l'accentuation des risques baissiers. Ils ont, à cet effet, invité les Etats membres à poursuivre les efforts visant à ramener le déficit budgétaire en deçà de la norme communautaire de 3,0% du PIB, notamment à travers un élargissement de l'assiette fiscale et une amélioration des performances ainsi que de l'efficacité des administrations fiscales. Enfin, les Ministres recommandent aux Etats le renforcement de la coopération entre les services nationaux en charge de la sécurité, en vue de créer un environnement communautaire propice au développement des activités économiques et à la poursuite des investissements dans les secteurs porteurs de croissance.

Le Conseil a également relevé la baisse du niveau général des prix à la consommation, avec un taux d'inflation, en glissement annuel, de -1,0% au troisième trimestre 2019, après -0,7% au trimestre précédent, en liaison avec

la baisse des prix des produits alimentaires, favorisée par une production céréalière abondante.

Conformément à ses prérogatives, le Conseil a procédé à la nomination des membres du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA.

Le Conseil des Ministres a pris connaissance des enquêtes de référence sur la conjoncture et les conditions de vie des ménages dans les pays de l'UEMOA et a émis un avis favorable pour la poursuite des enquêtes. Il a également été informé des conclusions de la réunion du Comité de Politique Monétaire tenue le 4 décembre 2019.

### **5.1.3 - COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCEAO**

Au cours de l'exercice 2019, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu quatre réunions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire, respectivement les 6 mars, 5 juin, 4 septembre et 4 décembre au Siège de la BCEAO à Dakar.

**Au cours de sa session du 6 mars 2019**, le Comité a passé en revue les principales évolutions qui ont marqué la conjoncture économique internationale et régionale au cours de la période récente ainsi que les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives à moyen terme d'inflation et de croissance économique de l'Union.

Sur le plan international, le Comité a relevé que l'activité économique mondiale a poursuivi, au quatrième trimestre 2018, sa progression à un rythme modéré, dans un contexte d'aggrava-

## CADRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATION DE LA BCEAO

tion des incertitudes liées principalement aux tensions commerciales et géopolitiques. Selon les dernières données publiées en janvier 2019 par le Fonds Monétaire International, la croissance de l'économie mondiale est estimée à 3,7% en 2018 et se situerait à 3,5% en 2019.

Sur les marchés internationaux des principales matières premières, les cours des produits exportés par les pays de l'Union se sont repliés, à l'exception de ceux du café et de l'or. Les

baisses les plus importantes ont concerné le coton (-6,4%) et le cacao (-3,1%).

Au niveau interne, la croissance de l'activité économique est demeurée robuste au quatrième trimestre 2018, en se situant à 6,8%, en glissement annuel, après 6,6% un trimestre plus tôt. La demande intérieure reste le principal moteur de la croissance dans l'Union. Pour l'ensemble de l'année 2019, la croissance économique est attendue à 6,8% après un niveau de 6,6% en 2018.

Au titre des finances publiques, le Comité a relevé une atténuation du déficit budgétaire, base engagements, dons compris, estimé en 2018 à 3,9% du PIB, selon les données des Services officiels, contre 4,3% en 2017. Dans ces conditions, le CPM encourage les Etats à poursuivre les efforts dans la mise en œuvre des mesures visant le respect de la norme communautaire de 3,0% à l'horizon 2019.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2018 a été marquée par une hausse de la masse monétaire de 12,4%, en glissement annuel, soutenue par le net accroissement de 28,8% des actifs extérieurs nets ainsi que par la progression de 9,4% des créances intérieures. Sur le marché monétaire, le taux d'intérêt moyen trimestriel s'est situé à 3,45% contre 2,50% le trimestre précédent. Un an auparavant, ce taux se situait à 4,10%.

Le Comité a noté au quatrième trimestre 2018 une légère hausse des prix en rythme annuel. Le taux d'inflation s'est situé à 0,9%, après 0,4% un trimestre plus tôt, en liaison essentiellement avec l'augmentation des prix dans les secteurs « Transport », « Logement » et « Communica-



tion ». A l'horizon de vingt-quatre mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,5%, en ligne avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 3,0%.

**Au cours de sa session du 5 juin 2019**, le Comité a passé en revue les principales évolutions qui ont marqué la conjoncture économique internationale et régionale dans la période récente, ainsi que les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives à moyen terme, d'inflation et de croissance économique de l'Union.

Sur le plan international, le Comité a relevé que l'activité économique a poursuivi, au premier trimestre 2019, sa progression modérée, dans un environnement marqué par la persistance des incertitudes liées aux tensions commerciales et géopolitiques. Selon les dernières données publiées en avril 2019 par le Fonds Monétaire International, la croissance de l'économie mondiale est estimée à 3,6% en 2018 et se situerait à 3,3% en 2019.

Sur les marchés internationaux des principales matières premières, les cours des produits exportés par les pays de l'Union ont connu des évolutions contrastées sur les trois premiers mois de l'année 2019. Les hausses de cours ont concerné le caoutchouc (+8,2%), l'or (+6,1%)

et le cacao (+3,1%). En revanche, des baisses ont été relevées au niveau de la noix de cajou (-7,0%), du café robusta (-5,4%), du coton (-5,1%) et de l'huile de palmiste (-4,8%).

Au titre de la conjoncture interne, le dynamisme de l'activité économique s'est maintenu au premier trimestre 2019. La progression du produit intérieur brut en termes réels, soutenue principalement par la vigueur de la demande intérieure, s'est élevée à 6,3%, en glissement annuel, après 6,4% le trimestre précédent. Pour l'année 2019, la croissance économique est projetée par la Banque Centrale à 6,7% contre une réalisation de 6,5% en 2018.

Au titre des finances publiques, le Comité a relevé avec intérêt que le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, pour l'ensemble des Etats est projeté à 2,9% du PIB en 2019 par les services officiels, après 3,7% en 2018. Le CPM encourage vivement les Etats à poursuivre les efforts dans la mise en œuvre des mesures pour assurer le respect de la norme communautaire d'un déficit budgétaire à 3,0% au maximum à fin 2019.

La situation monétaire de l'Union à fin mars 2019 a été marquée par une stabilité de la masse monétaire, en raison d'une légère baisse des créances intérieures et d'une consolidation des réserves de change. Le niveau de ces réserves assure 4,9 mois d'importations de biens et services contre 4,7 mois à fin décembre 2018. Sur le marché monétaire, le taux d'intérêt moyen trimestriel s'est situé à 4,50% contre 3,45% le trimestre précédent. Le Comité a, toutefois, noté une détente des taux d'intérêt sur les deux premiers mois du deuxième trimestre 2019.

Le Comité a noté une décélération des prix en rythme annuel au premier trimestre 2019. Le taux d'inflation s'est situé à 0,1%, après 0,9% un trimestre plus tôt, en liaison essentiellement avec la poursuite de la baisse des prix des produits céréaliers, due à un approvisionnement satisfaisant des marchés. A l'horizon de vingt-quatre mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté par la Banque Centrale à 1,3%, en ligne avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la BCEAO.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 3,0%.

**Au cours de sa session ordinaire du 4 septembre 2019**, le Comité a examiné les principales évolutions qui ont marqué la conjoncture économique internationale et régionale dans la période récente, ainsi que les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives à moyen terme d'inflation et de croissance économique de l'Union.

Sur le plan international, le Comité a relevé que l'activité économique mondiale a continué de progresser à un rythme modéré au deuxième trimestre 2019, dans un contexte caractérisé par des incertitudes liées notamment à l'accentuation des conflits commerciaux et la montée des tensions géopolitiques. Selon les données publiées en juillet 2019 par le Fonds Monétaire International, la croissance mon-

diale devrait ralentir en 2019 pour ressortir à 3,2%, après 3,6% en 2018. Elle est projetée à 3,5% en 2020.

Sur les marchés internationaux des matières premières, les cours des produits de base exportés par les pays de l'Union ont connu des évolutions contrastées entre le premier et le deuxième trimestre 2019. Ainsi, des baisses de prix ont été enregistrées pour la noix de cajou (-23,5%), l'huile de palmiste (-17,2%), le café robusta (-7,1%) et le coton (-4,2%). Par contre, des augmentations ont été notées pour le pétrole (+8,8%), le caoutchouc (+6,5%) et le cacao (+5,0%).

Au titre de la conjoncture interne, le dynamisme de l'activité économique dans l'Union, observé depuis le début de l'année, s'est renforcé au deuxième trimestre 2019. Le taux d'accroissement du PIB, en termes réels, est ressorti à 6,6% après 6,4% le trimestre précédent. Pour l'ensemble de l'année 2019, selon les projections de la Banque Centrale, la croissance économique de l'Union est attendue à 6,7% contre une réalisation de 6,6% en 2018.

L'exécution des opérations financières des Etats membres de l'Union, au cours des six premiers mois de 2019, a été marquée par une atténuation du déficit budgétaire comparativement à la même période de l'année précédente. Rapporté au PIB, le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, s'est situé à 1,8% sur le premier semestre 2019 contre 2,1% un an plus tôt. Au regard de ces performances, le Comité de Politique Monétaire encourage les Etats à poursuivre les efforts entrepris pour contenir le déficit budgétaire à 3,0% du PIB au maximum en 2019, en ligne avec les objectifs communautaires.

La situation monétaire de l'Union a été marquée, au cours du deuxième trimestre 2019, par un accroissement de la masse monétaire, imputable au redressement des crédits à l'économie et à la hausse des avoirs extérieurs nets. Les réserves de change de l'Union se sont consolidées, assurant ainsi 5,0 mois d'importations de biens et services contre 4,9 mois à fin mars 2019.

Sur le marché monétaire, les taux d'intérêt se sont, dans l'ensemble, détendus. Le taux moyen trimestriel du marché monétaire est ressorti à 2,70% contre 4,50% trois mois plus tôt.

Examinant la situation de l'inflation dans l'Union, le Comité a noté la baisse des prix au deuxième trimestre 2019. Le niveau général des prix à la consommation a reculé de 0,3% par rapport au même trimestre de 2018. Cette situation est liée au repli des prix des produits céréaliers, du fait d'un approvisionnement satisfaisant des marchés. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation est projeté par la Banque Centrale à 1,3%, en ligne avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la BCEAO.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 3,0%.

**Au cours de sa session ordinaire du 4 décembre 2019**, le Comité a passé en revue les principales évolutions de la conjoncture économique internationale et régionale dans la période

récente, ainsi que les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives à moyen terme d'inflation et de croissance économique de l'Union.

Examinant la conjoncture internationale, le Comité a noté que la progression de l'activité économique mondiale au troisième trimestre 2019 continue d'être affectée par les incertitudes liées aux conflits commerciaux et aux tensions géopolitiques. La croissance de l'économie mondiale est attendue, selon le Fonds Monétaire International (FMI), à 3,0% en 2019, après une réalisation de 3,6% en 2018. Pour 2020, les prévisions du FMI situent la progression de l'activité mondiale à 3,4%, sous l'hypothèse d'une atténuation de ces tensions.

Sur les marchés internationaux, l'indice des cours des matières premières non énergétiques exportées par les pays de l'UEMOA a connu, entre juin et septembre 2019, une hausse de 2,4%, tirée essentiellement par l'augmentation des prix de l'or, de la noix de cajou et de l'uranium. Cette tendance a été atténuée par le repli des prix du coton et du cacao.

Au titre de la conjoncture interne, le dynamisme de l'activité économique dans l'Union, observé depuis le début de l'année, s'est renforcé au troisième trimestre 2019. Le taux d'accroissement du PIB en termes réels est ressorti à 6,6%, après 6,4% le trimestre précédent. Pour l'ensemble de l'année 2019, les projections de la Banque Centrale situent le taux de croissance économique de l'Union à 6,6% comme en 2018.

L'exécution des opérations financières des Etats membres de l'Union, au cours des 9



premiers mois de 2019, a été marquée par un accroissement plus rapide des recettes budgétaires par rapport aux dépenses (18,3% contre 12,5%). Cette évolution a induit une réduction du déficit global, base engagements, dons compris, qui s'est situé à 2,7% du PIB contre 3,3% sur la même période de l'année précédente. Au regard de ces performances, le Comité de Politique Monétaire encourage les Etats à poursuivre les efforts entrepris pour contenir le déficit budgétaire à 3,0% du PIB au maximum en 2019 et le maintenir en dessous de ce seuil pour les années à venir, en ligne avec les objectifs communautaires.

La situation monétaire de l'Union a été marquée, au troisième trimestre 2019, par une légère décélération de la masse monétaire, en liaison avec le ralentissement des créances intérieures. Les réserves de change de l'Union se sont, pour leur part, consolidées sur une base annuelle, assurant ainsi 4,8 mois d'importations de biens et services à fin septembre 2019.

Sur le marché monétaire, le taux d'intérêt moyen trimestriel est demeuré quasi stable à 2,70% d'un trimestre à l'autre.

Abordant la situation de l'inflation dans l'Union, le Comité a relevé que le niveau général des prix à la consommation a baissé durant le troisième trimestre 2019. Le taux d'inflation est ressorti à -1,0%, après -0,7% un trimestre plus tôt. Cette situation est liée à la poursuite de la baisse des prix des produits alimentaires dans la plupart des pays de l'Union, en particulier les prix des céréales locales. Néanmoins, à l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation est projeté par la Banque Centrale à 1,6%, en ligne avec

l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la BCEAO.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 3,0%.

### 5.1.4 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

En 2019, la composition du Conseil d'Administration de la BCEAO a connu les changements ci-après :

**Au titre de la République de Mali**, Monsieur Bangaly Nko TRAORE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, est nommé représentant du Mali au sein du Conseil d'Administration de la BCEAO, pour compter du 20 juin 2019, en remplacement de Madame Aoua SYLLA BARRY.

**Au titre de la République Togolaise**, Monsieur Ekpao ADJABO, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, est nommé membre du Conseil d'Administration de la BCEAO, pour compter du 29 avril 2019, en remplacement de Monsieur Sévon-Tépé Kodjo ADEDZE.

Au 31 décembre 2019, le Conseil a tenu deux sessions ordinaires, le 21 mars 2019 et le 19 décembre 2019 au Siège de la BCEAO à Dakar, sous la présidence de Monsieur Tiémoko

Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire.

**Au cours de sa session ordinaire du 21 mars 2019**, le Conseil a examiné les comptes et les états financiers de la BCEAO établis au 31 décembre 2018, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et aux règles comptables spécifiques de la BCEAO. Il a pris connaissance des rapports du Commissaire Contrôleur de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2018.

Le Conseil a été informé des conclusions des travaux du Comité d'Audit de la BCEAO, qui s'est réuni le mardi 19 mars 2018, dans les locaux du Siège, à l'effet notamment d'examiner les états financiers et d'apprécier la qualité du dispositif de contrôle interne.

Le Conseil a par ailleurs, émis un avis favorable sur le Plan Stratégique 2019-2021 de la Banque Centrale.

Enfin, le Conseil a pris connaissance du projet de création d'une Fondation par la BCEAO ainsi que du Rapport annuel 2018 de la Banque Centrale.

Au terme de ses travaux, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de la BCEAO au 31 décembre 2018. A cet égard, il a félicité la Banque Centrale pour les résultats obtenus et a décidé de soumettre les états financiers ainsi arrêtés à l'approbation du Conseil des Ministres de l'Union.

**Au cours de sa session ordinaire du 19 décembre 2019**, le Conseil a examiné et approuvé

le budget de l'Institut d'émission pour l'exercice 2020.

Par ailleurs, le Conseil a été informé des conclusions des travaux du Comité d'Audit de la BCEAO, qui s'est réuni le lundi 16 décembre 2019 à Dakar.

#### **5.1.5 - COMITE D'AUDIT DE LA BCEAO**

Au cours de l'exercice sous revue, la composition du Comité a connu le changement ci-après :

Monsieur Ekpao ADJABO, Administrateur de la République Togolaise, a été nommé membre du Comité d'Audit de la BCEAO, pour compter du 29 avril 2019, en remplacement de Monsieur Sévon-Tépé Kodjo ADEDZE.

Le Comité d'Audit de la BCEAO a tenu deux réunions ordinaires dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar, respectivement le 19 mars et le 16 décembre 2019, sous la présidence de Monsieur Oumara Karimou ASSOUMA, son Président statutaire.

**Au cours de sa session du 19 mars 2019**, le Comité, après examen des états financiers établis par les Services de la Banque et des rapports d'audit présentés par le Commissaire Contrôleur, a noté avec satisfaction les performances réalisées au cours de l'année 2018, qui se traduisent par un résultat net positif.

Le Comité a relevé l'opinion positive du Commissaire Contrôleur sur la régularité et la sincérité des comptes de l'exercice 2018, la qualité du dispositif de contrôle interne ainsi que le respect des dispositions de la Convention de Compte d'Opérations. Il a également salué l'appréciation favorable du Commissaire Contrôleur sur la

mise en œuvre par la Banque de la norme IFRS 9 portant sur les instruments financiers, entrée en vigueur en janvier 2018.

Le Comité d'Audit a adressé ses vives félicitations au Gouverneur et au personnel de la Banque Centrale pour les résultats obtenus et a recommandé qu'il plaise au Conseil d'Administration d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui sont soumis.

Il a suivi, avec intérêt, la présentation du rapport annuel 2018 sur les activités de contrôle de la BCEAO.

Le Comité a pris acte des résultats de l'évaluation des prestations du Commissaire Contrôleur et des Contrôleurs Nationaux au titre de l'exercice 2018.

Il a également pris connaissance des résultats satisfaisants de l'auto-évaluation de l'audit interne au titre de l'année 2018.

Le Comité a par ailleurs noté la prise en charge diligente de ses recommandations et des plans d'actions résultant des missions d'audit interne et externe.

Enfin, le Comité a félicité les Services de la Banque Centrale et le Commissaire Contrôleur pour la qualité des documents produits et la clarté des présentations.

**Au cours de sa session du 16 décembre 2019**, le Comité a pris acte de l'état de réalisation du programme des missions d'audit interne de 2019 et approuvé le programme des missions au titre de l'année 2020, qui couvre les principaux domaines d'activités sensibles de la Banque et les risques de fraude.

Le Comité d'Audit a examiné le projet de rapport de son auto-évaluation au titre de l'exercice 2019 ainsi que les actions d'amélioration identifiées en vue de l'alignement de son fonctionnement sur les standards internationaux. Le rapport final d'auto-évaluation sera soumis au Conseil d'Administration lors de sa session de mars 2020.

Le Comité a retenu de tenir dorénavant au moins trois réunions dans l'année en vue de remplir convenablement sa mission. A cet égard, il a adopté son programme de travail au titre de l'année 2020, dédié notamment à l'examen des états financiers de la BCEAO de l'exercice 2019, à l'évaluation de l'exécution à mi-parcours du programme des missions d'audit interne de l'année 2020 et à l'approbation du plan d'audit triennal 2021-2023.

Il a approuvé son programme de formation de l'année 2020 dont les sessions seront animées par l'Expert chargé de l'assister.

Le Comité a pris acte de l'état de mise en œuvre de ses recommandations et de celles formulées par les missions d'audit interne et externe.

Il a pris connaissance de la lettre de mission du Commissaire Contrôleur au titre de l'exercice 2019 et des conclusions de ses travaux sur l'arrêté intérimaire des comptes au 31 octobre 2019. Il a noté que la stratégie d'audit et le programme d'interventions proposés pour le contrôle des comptes sont conformes aux dispositions contractuelles. Il s'est, en outre, félicité des moyens déployés par le Commissaire Contrôleur pour l'exécution de sa mission.

Le Comité a pris connaissance de la réorganisation récente des services de la Banque Centrale.

## 5.2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO

### 5.2.1 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

#### 5.2.1.1 - Effectif

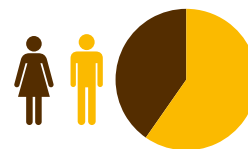
Au 31 décembre 2019, l'effectif global du personnel de la Banque Centrale, tous corps confondus, s'est établi à 3.597 agents, en

baisse de 18 personnes par rapport à son niveau du 31 décembre 2018 ressorti à 3.615 agents, soit une diminution de 0,5%. Il comprend 3.541 agents en activité sur les sites de la BCEAO et 56 agents en position de détachement ou de disponibilité.

L'effectif global est réparti comme suit :

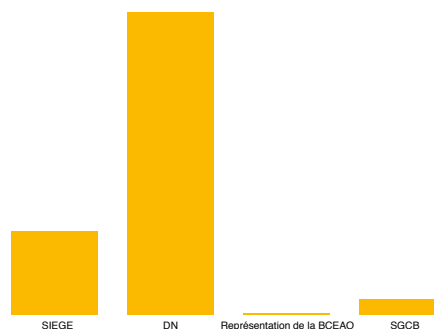
• membres du Haut Management et Directeurs :	<b>111, soit 3,09%</b>
• agents d'encadrement :	<b>1.108, soit 30,80%</b>
• membres du Personnel Administratif et Technique (PAT) :	<b>2.378, soit 66,11%</b>

La part du personnel féminin dans l'effectif en activité s'établit à **40,30%**, soit **1.427** agents, tandis que celle du personnel masculin représente **59,70%**, soit **2.114** agents.

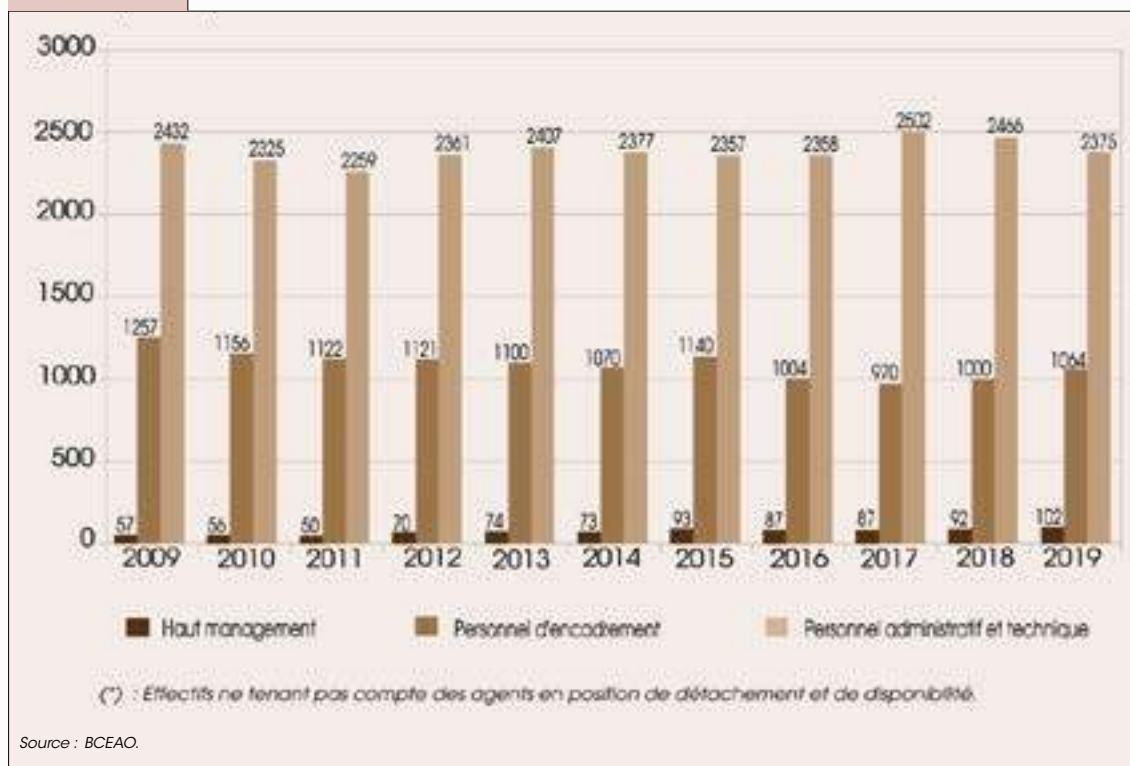


L'effectif en activité en 2019 s'établit à **3.541** personnes. Il est réparti comme suit :

- Siège : **731 agents** ;
- Directions Nationales : **2.674 agents** ;
- Représentation de la Banque Centrale auprès des Institutions Européennes de Coopération : **4 agents** ;
- Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA : **132 agents**.



Graphique 16 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BCEAO



### 5.2.1.2 - Formation

Au cours de l'exercice 2019, le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) de la BCEAO a mis en œuvre différents programmes de formation en faveur du personnel de la Banque Centrale, des agents des administrations économiques et financières, des établissements de crédit de l'UEMOA ainsi que des banques centrales partenaires.

Au titre de la formation du personnel de la BCEAO, les activités se sont traduites par la mise en œuvre du plan annuel de formation ainsi que d'autres actions de renforcement de capacités. Dans le cadre de la formation

permanente du personnel, 134 sessions ont été réalisées au cours de la période sous revue, dont 67 formations à l'extérieur et 67 séminaires. Ces formations se sont déroulées en collaboration avec des banques centrales, des instituts et organismes partenaires.

Le COFEB a, en outre, organisé un test de sélection dans le cadre de la deuxième édition du Programme de Formation Professionnelle Qualifiante à l'intention des agents de la BCEAO. Levier important du processus de promotion interne, ce programme de formation vise à relever sensiblement le niveau de qualification des agents, en vue de doter la Banque

Centrale d'un vivier de compétences. A l'issue du test, 127 participants se sont qualifiés pour la formation, dont 68 pour le Parcours 1, relatif au chemin de carrière « Assistance et Logistique », et 59 pour le Parcours 2 concernant le chemin de carrière « Opérations ». Par ailleurs, une formation en langue anglaise, au profit du personnel de la Banque, ainsi que 4 conférences sur l'actualité économique, monétaire et financière, destinées au grand public, ont été organisées.

Au titre de la formation diplômante, le COFEB a procédé, au cours de la période sous revue, à l'administration des 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> promotions regroupant des auditeurs en provenance des Etats membres de l'Union, de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) et de la Banque de la République du Burundi (BRB). Il a, en outre, organisé, en partenariat avec l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) du Luxembourg, des formations qualifiantes de courte durée ainsi que des séminaires régionaux au profit des établissements de crédit et des administrations économiques et financières des Etats membres de l'UEMOA.

Au titre de la coopération avec les institutions partenaires, le COFEB a pris part à la réunion du Comité de Gestion du Programme BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités tenue à Dakar, les 11 et 12 mars 2019, ainsi qu'à une session de formation des animateurs des points focaux de ce Programme qui s'est déroulée, du 9 au 10 mai 2019, au Siège de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Yaoundé (Cameroun). Le Centre a aussi participé à la réunion du groupe de travail des



Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB)



Test de sélection du Programme de Formation Professionnelle Qualifiante à l'intention des agents de la BCEAO.

Directeurs de formation des banques centrales des pays francophones à Tunis les 25 et 26 juin 2019.

### 5.2.2 - PATRIMOINE IMMOBILIER

La Banque Centrale a poursuivi en 2019, son programme de réhabilitation et d'extension des infrastructures de son réseau d'Agences Auxiliaires.

A cet égard, les travaux de réhabilitation des immeubles des Agences Auxiliaires de Maradi et Zinder au Niger ont démarré au deuxième trimestre 2019, tandis que ceux de l'Agence Auxiliaire de Bobo-Dioulasso au Burkina se sont poursuivis. Par ailleurs, des études techniques sont en cours d'achèvement pour la mise aux normes de fonctionnalité et de sécurité des immeubles des Agences Auxiliaires d'Abengourou en Côte d'Ivoire et de Kaolack au Sénégal. Les entreprises devant réaliser les travaux seront sélectionnées au cours du premier semestre de l'année 2020.

Au titre de l'extension du réseau d'Agences Auxiliaires, les travaux de construction des Agences de Tahoua au Niger et de Kayes au Mali se sont poursuivis et devraient s'achever respectivement dans le courant des deuxième et quatrième trimestres 2020. Ceux relatifs à l'Agence Auxiliaire de Saint-Louis ont démarré au cours du troisième trimestre 2019. Enfin, des appels d'offres ont été lancés pour sélectionner les groupements de prestataires qui seront chargés de la conception et de

la réalisation des immeubles des nouvelles Agences Auxiliaires à Ouahigouya au Burkina et Odienné en Côte d'Ivoire, dont le démarrage des chantiers devrait intervenir au cours du premier semestre 2020.

Parallèlement, les travaux de réalisation d'un Centre de Traitement Fiduciaire à Yamoussoukro, démarrés en 2018, sont en phase d'achèvement.

### 5.2.3 - SYSTEMES D'INFORMATION

La BCEAO a poursuivi la mise en œuvre des projets visant à enrichir son portefeuille d'applications informatiques et à renforcer la sécurité de ses systèmes et réseaux.

A cet égard, les projets entamés en 2018, notamment la refonte du système d'information comptable, la modernisation de la Centrale des Bilans, l'automatisation des opérations de marché ainsi que la collecte et le traitement des statistiques fiduciaires ont été achevés. En outre, dans l'optique d'un meilleur suivi des recettes d'exportations, la BCEAO a déployé la solution SWIFT Scope permettant de recueillir les informations sur les opérations financières extérieures effectuées par les établissements de crédit.

Par ailleurs, plusieurs projets en cours ont enregistré des progrès significatifs, en particulier, la refonte du système d'information de la gestion des ressources humaines, la réforme du dispositif d'élaboration de la balance des paiements en termes de règlements, l'automatisation de la supervision des émetteurs de monnaie électronique,

la rénovation du système de collecte des données relatives aux conditions de banque, la modernisation de la centrale des risques bancaires et du dispositif intégré de traitement des statistiques monétaires.

La BCEAO a également entamé de nouveaux projets structurants, notamment pour moderniser et étendre la Centrale des incidents de paiement (CIP), rénover le dispositif des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et refondre la plateforme de collecte de données auprès des assujettis.

S'agissant du renforcement de la sécurité du Système d'Information, les travaux menés dans le cadre de la consolidation de la protection des données bancaires ont permis à la BCEAO de renouveler, en août 2019, la certification à la norme PCI DSS de sécurité des cartes de paiement, garantissant ainsi le préalable au déploiement de la monétique interbancaire régionale et internationale. En outre, pour renforcer la résilience de la Banque face aux sinistres majeurs, des tests de résistance et de résilience aux cyberattaques ont été réalisés.

#### **5.2.4 - DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET ACTIVITES DE CONTROLE**

Les actions menées, au cours de l'année 2019, au titre du dispositif de gestion des risques et des activités de contrôle ont, en particulier, porté sur la mise à jour de la cartographie des risques et des outils de management de la continuité d'activité, la sécurité des personnes et des biens ainsi que sur le renforcement de

la sécurité des systèmes d'information. Les différentes activités de contrôle (contrôle des opérations, audit interne et contrôle externe) ont été régulièrement conduites au niveau des structures opérationnelles de la Banque.

**La gestion des risques** a été marquée par la poursuite de l'élaboration des univers harmonisés des risques par processus et par structure, en particulier pour les processus de réalisation. Un guide de maîtrise des risques au niveau des processus a également été élaboré et appliqué à deux processus pilotes, avant son déploiement à l'ensemble des processus en 2020. Un bilan de la mise en œuvre de la Démarche de Maîtrise des Risques (DMAR), assorti d'un plan d'actions, a été en outre réalisé.

A l'issue de la campagne de mise à jour de la cartographie des risques, le rapport sur les risques opérationnels de la période 2018-2019 a été produit. Par ailleurs, un projet de politique globale de gestion des risques, alignée sur les meilleures pratiques et standards internationaux, a été élaboré et sera prochainement soumis pour adoption. En outre, le dispositif de collecte et de suivi des incidents opérationnels est entré dans sa deuxième année de fonctionnement.

**Le management de la continuité d'activité** a été marqué par la réalisation des actions entrant dans le cadre du maintien en condition opérationnelle du Plan de Continuité d'Activité (PCA). A cet effet, une auto-évaluation du dispositif a été effectuée en vue de son alignement sur les normes internationales, notamment la norme ISO 22301.



Dans le domaine de **la sécurité des personnes et des biens**, l'année 2019 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action issu de l'audit du dispositif de sécurité de la Banque. Les travaux menés dans ce cadre visent à doter tous les sites de la BCEAO d'un dispositif de sécurité des personnes et des biens offrant une plus grande résilience, eu égard à l'évolution du contexte sécuritaire. Par ailleurs, dans une démarche proactive de gestion des risques de sécurité des personnes et des biens, de nouveaux outils de suivi des niveaux d'alerte et des risques pays ont été acquis. En outre, la Banque Centrale a effectué une revue critique des modalités pratiques harmonisées régissant son partenariat avec la Force de Sécurité Publique, en vue d'une sécurisation optimale des sites et d'une prise en charge efficiente de la formation du personnel de sécurité. Enfin, il convient de noter l'organisation à l'échelle de toutes les structures de la Banque d'une sensibilisation aux bons comportements dans le domaine de la sûreté pour tenir compte du contexte particulier de développement des risques de malveillance dans la sous-région.

Les travaux relatifs à **la sécurité des systèmes d'information** ont principalement porté sur la mise à jour de la cartographie des risques, le suivi de la mise en œuvre du plan de traitement des risques liés à la cybercriminalité ainsi que la surveillance des risques par une analyse de l'efficacité des traitements proposés et la veille sur les facteurs de risque (menaces, vulnérabilités). Les actions de sensibilisation et d'information en matière de cybersécurité ont été menées, afin

d'amener le personnel à prendre davantage conscience des risques liés à l'utilisation des systèmes d'information et de leur rôle dans le renforcement de sa sécurité.

En outre, la définition et le suivi de la prise en charge des exigences de sécurité dans les projets de développement d'applications informatiques ont été assurés.

Les dispositions nécessaires ont également été prises afin de maintenir la conformité de la Banque aux exigences de la norme de sécurité de l'industrie des cartes de paiement PCI-DSS (Payment Card Industry Data Security Standard) et à celles du programme de sécurité dédié aux usagers de la plateforme de messagerie financière de SWIFT.

Par ailleurs, en vue d'intégrer la réponse aux cyberattaques dans le Plan de Continuité d'Activité (PCA), des scénarios ont été identifiés pour être implémentés de façon progressive lors des tests du Plan de Continuité Informatique et Télécoms (PCIT) à partir de 2019. Le processus d'identification des ressources et partenaires extérieurs d'appui à cette réponse est en cours au niveau de l'ensemble des sites de la Banque.

Les activités au titre du dispositif de **contrôle interne** ont porté sur l'élaboration des référentiels de contrôle interne par processus et l'intégration des besoins de contrôle dans les nouvelles applications informatiques. Une auto-évaluation du dispositif a été également réalisée.

En outre, la vérification de la conformité des opérations sur la base d'un plan de contrôle annuel et le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par les différents corps de contrôle ont été réalisés. Ces contrôles permanents ont été effectués par un effectif de 60 Contrôleurs des Opérations au 31 décembre 2019 ainsi que par les Chefs d'Agence Auxiliaire et leurs Assistants. Sur la base de leurs rapports périodiques, un reporting trimestriel est régulièrement transmis aux Autorités.

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs du contrôle, les agents nouvellement nommés aux fonctions de Contrôleur des Opérations ont bénéficié d'une formation de base sur le contrôle interne et d'une assistance technique dans le cadre de l'élaboration du rapport mensuel de Contrôle des Opérations.

Au titre de l'**audit interne**, les activités menées en 2019 ont notamment porté sur l'exécution du programme annuel de contrôles et le renforcement de l'efficacité de l'audit interne de la Banque.

Les contrôles réalisés ont visé à donner une assurance sur le respect des dispositions légales, réglementaires et contractuelles, l'efficacité et l'efficience des opérations, la sauvegarde du patrimoine de la Banque, la fiabilité des informations ainsi que la sécurité des systèmes d'information et de paiement.

Au total, l'exécution du programme annuel 2019 s'est traduite par la réalisation de 47 mis-

sions d'audit sur 50 prévues ou non programmées, soit un taux d'exécution de 94%. Ces 47 missions achevées comprennent 12 audits de structure, 23 audits des activités fiduciaires, un audit de processus, 3 audits thématiques, 4 audits des systèmes d'information, 2 missions spécifiques de vérification des transferts émis et 2 missions réalisées à la demande.

Les audits de structure réalisés ont concerné la Direction des Systèmes et Moyens de Paiement (DSMP), la Direction de l'Organisation et des Méthodes (DOME), la Direction du Contrôle de Gestion (DCG), le Secrétariat Exécutif de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) ainsi que 8 Agences des Directions Nationales (DN) de la BCEAO pour le Burkina, la Guinée-Bissau, le Mali et le Togo. Ces audits ont notamment porté sur les aspects liés à la gouvernance, en particulier, le pilotage des activités, le contrôle des opérations et la gestion des risques.

Les missions d'audit des activités fiduciaires se sont déroulées dans les Agences des Directions Nationales de la BCEAO pour le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Ces audits ont eu pour objet l'évaluation de la conduite des activités et des conditions de traitement des opérations de Caisse, la vérification des encaisses et la destruction des billets annulés.

Un audit du processus « S1 - Ressources humaines » a été réalisé et a eu pour cadre les Directions des Services Centraux concernées

(Direction de la Gestion des Carrières et des Compétences, Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires, Direction de la Gestion Administrative et Sociale du Personnel).

S'agissant des systèmes d'information, les audits ont porté sur les applicatifs relatifs au système d'information de gestion des ressources humaines (SIGRH), la conduite du projet de développement de l'application « Conditions de banque » et la conformité de la sécurité du système SWIFT de la BCEAO. Un contrôle sur place de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit interne et externe a également été effectué. Cette mission spécifique a essentiellement concerné la Direction des Systèmes d'Information (DSI) et la Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques (DSPR).

Les trois audits thématiques réalisés ont concerné la gestion des achats, le dispositif de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT) et la gestion de l'éthique.

Deux audits semestriels de conformité des transferts émis à la Direction des Opérations de Marché (DOM) ont été réalisés.

Enfin, deux missions non programmées ont été réalisées. Il s'agit d'une mission d'évaluation externe de l'activité d'audit interne de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

et d'une mission d'enquête sur des incidents survenus à l'Agence Principale de Bissau.

Le suivi des travaux du **contrôle externe** a porté sur la phase finale de l'exercice 2018 et celle intermédiaire de l'exercice 2019 de l'audit des comptes de la BCEAO par le Commissaire Contrôleur et les Contrôleurs Nationaux ainsi que sur la revue annuelle de la gestion des réserves de change par le Commissaire au Compte d'opérations.

### 5.2.5 - DISPOSITIF DU CONTROLE DE GESTION

Les principales actions menées ont concerné le suivi du Plan Stratégique 2019-2021 de la BCEAO, qui est entré dans sa phase de mise en œuvre en 2019. Ce Plan comporte un total de 14 objectifs stratégiques, déclinés en 39 objectifs opérationnels et 69 projets à réaliser au cours des trois années du Plan.

Parmi les 17 projets qui devaient être réalisés en 2019, 6 ont enregistré un taux d'achèvement de plus de 75%, au 30 septembre 2019, et concernent notamment la mise en place d'un laboratoire d'innovation financière, la mise en œuvre d'un nouveau modèle de prévision macroéconomique (DGSE), l'encadrement et la surveillance des plateformes de financement participatif et l'élaboration d'une cartographie des risques liés à la participation des Trésors Publics Nationaux aux systèmes de paiement.

### **5.2.6 - SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE DE LA BCEAO**

Dans l'objectif d'assurer une dynamique d'amélioration continue de son fonctionnement et de la qualité des services rendus à ses clients et partenaires, la Banque Centrale a renouvelé sa certification à la norme ISO 9001-2015 pour le cycle triennal 2019-2021.

A ce titre, la BCEAO répond de manière satisfaisante et continue aux exigences du

référentiel de la politique Qualité et dispose des moyens et des aptitudes nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs.

### **5.2.7 - SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE**

La Banque a procédé à la mise en production, courant 2019, d'une nouvelle application de gestion de sa comptabilité générale. Cette application tient compte de l'évolution des activités et offre des fonctionnalités innovantes permettant de renforcer la qualité et la sécurité de l'information financière.





## **VI COOPERATION INTERNATIONALE**

---

<b>6.1 - COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE .....</b>	<b>96</b>
6.1.1 - Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI) ..	96
6.1.2 - Coopération au sein de la Zone franc .....	96
<b>6.2 - INTEGRATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE .....</b>	<b>97</b>

### 6.1 : COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE

#### 6.1.1 - RELATIONS AVEC LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI)

Au cours de l'année 2019, l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA ont mis en œuvre des programmes soutenus par le Fonds Monétaire International (FMI), à l'exception de la Guinée-Bissau. La mise en œuvre de ces programmes a été globalement satisfaisante. Au Sénégal, le programme conclu avec le FMI au titre de l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE) s'est achevé en janvier 2019. Les discussions avec le Fonds, à la suite de ce programme, ont abouti, le 23 septembre 2019, à un accord préalable au titre de l'Instrument de Coordination des Politiques Economiques (ICPE) pour une durée de trois ans.

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le FMI, pour le compte des Etats membres de l'UEMOA, se sont soldées au cours de l'année 2019 par des entrées nettes de ressources de 159,69 millions de DTS contre 206,01 millions de DTS un an plus tôt. Les tirages se sont chiffrés à 365,70 millions de DTS contre 419,98 millions de DTS l'année précédente, soit une baisse de 54,28 millions de DTS. S'agissant des remboursements, ils ont reculé de 8,80 millions de DTS, passant de 210,64 millions de DTS à 201,84 millions de DTS.

Les charges supportées par la BCEAO et les Etats membres en 2019 se sont chiffrées à 14,92 millions de DTS (12.074,82 millions de FCFA) contre 10,81 millions de DTS (8.560,63 millions de FCFA) l'année précédente. Elles concernent

les commissions versées par la BCEAO et les charges d'intérêt au titre du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC).

Au titre de la rémunération de leurs positions créditrices en 2019, le montant versé par le FMI aux Etats membres de l'UEMOA a augmenté de 3,27 millions de DTS, en ressortant à 10,75 millions de DTS (8.157,12 millions de FCFA) contre 7,48 millions de DTS (5.868,87 millions de FCFA) l'année précédente.

#### 6.1.2 - COOPERATION AU SEIN DE LA ZONE FRANC

La BCEAO a participé aux deux réunions des Ministres des Finances des pays de la Zone franc au titre de l'année 2019, tenues respectivement en mars à Niamey, au Niger, et en octobre à Paris, en France. Outre l'examen des perspectives économiques et de l'état de la convergence dans la Zone, les travaux de ces rencontres ont notamment porté sur l'état d'exécution des recommandations sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) ainsi que sur l'initiative visant la promotion des investissements en Zone franc et l'utilisation du « Partenariat Public/Privé ».

Dans l'ensemble, la situation de la convergence au sein de la Zone franc n'est pas apparue favorable au cours de l'année 2019. En effet, 7 pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali,

Niger et Sénégal) n'ont pas respecté le critère du solde budgétaire. Cependant, comparé à 2018, le profil des indicateurs de convergence s'est amélioré en 2019.

Concernant l'état d'exécution des recommandations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, le taux de prise en charge des mesures est globalement ressorti à 35,6% à fin juin 2019 contre 19,1% à fin décembre 2018. Ce taux est ressorti à 42,1% au 30 juin 2019, après 29,0% au 31 décembre 2018 pour les pays de l'UEMOA.

S'agissant du point sur l'initiative visant la promotion des investissements en Zone franc (Investir en Zone franc), la plateforme conçue à cet effet sous forme de site internet a fait l'objet de plusieurs rénovations, avec la création de nouveaux portails. Ce site est géré par une Association dont l'objectif est de rendre visible les actions des Organes et Institutions de l'UEMOA et de la CEMAC et de mettre à la disposition des pays de la Zone franc des in-

formations utiles, notamment sur la promotion des investissements, les opportunités commerciales et l'entrepreneuriat des jeunes.

Quant à l'initiative « Partenariat Public/Privé » (PPP), lancée en octobre 2013 par la France et la Banque Mondiale, à la demande des pays de la Zone franc, son objectif est de favoriser la réalisation de projets en PPP pour développer les infrastructures et les services publics, à travers notamment l'appui à l'identification et l'accompagnement de projets pilotes, l'aide à l'élaboration d'un cadre juridique et institutionnel et la mise en place d'outils de financement adaptés. Les actions en cours au niveau de l'UEMOA se sont traduites par la désignation de la Commission de l'UEMOA pour apporter son appui à l'élaboration d'une stratégie ainsi que d'un cadre juridique et institutionnel régional des PPP et la création au sein de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) d'une cellule chargée de la promotion des PPP, dénommée Unité Régionale de Développement des PPP (URDPPP).

## 6.2 - INTEGRATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE

Dans le domaine de l'intégration régionale, l'année 2019 a été marquée par des avancées du chantier afférent au programme de la monnaie unique de la CEDEAO.

Dans ce cadre, des évolutions importantes ont été enregistrées dans la mise en œuvre des activités identifiées dans la feuille de route révisée pour la création de cette monnaie, adoptée le 21 février 2018 à Accra, au Ghana.

En outre, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO a adopté, lors de ses 55<sup>e</sup> et 56<sup>e</sup> sessions ordinaires, tenues les 29 juin et 21 décembre 2019 à Abuja, au Nigeria, le régime de change flexible pour la future monnaie, assorti d'un cadre de politique monétaire axé sur le ciblage de l'inflation et le système fédéral pour la Banque Centrale Communautaire. Elle retient également le terme « ECO » pour le nom de la monnaie unique de la CEDEAO.



## COOPERATION INTERNATIONALE

Par ailleurs, l'Institut d'émission continuera de suivre de près l'ensemble des initiatives majeures d'intégration régionale. Parmi elles, figure l'Accord sur la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf), entré en

vigueur le 30 mai 2019, dont la mise en œuvre devrait accroître les flux commerciaux intra-africains et booster la croissance économique des pays concernés.

# **ANNEXES**



# LISTE DES ANNEXES

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	<b>A 1</b>
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	<b>A2 à A4</b>
Tableaux ressources-emplois du produit intérieur brut (PIB)	<b>A5 à A9</b>
Production des principales cultures d'exportation	<b>A10</b>
Production des principales cultures vivrières	<b>A11</b>
Elevage et pêche	<b>A12</b>
Productions minières	<b>A13</b>
Prix à la production des cultures d'exportation	<b>A14</b>
Indice harmonisé des prix à la consommation	<b>A15</b>
Tableaux des opérations financières des Etats	<b>A16 à A24</b>
Balance des paiements	<b>A25 à A29</b>
Agrégats de monnaie	<b>A30 à A34</b>
Situation de la Banque Centrale	<b>A35 à A39</b>
Situation des banques	<b>A40 à A44</b>
Créances nettes sur l'administration centrale	<b>A45 à A49</b>
Utilisations déclarées aux Centrales des risques	<b>A50 à A58</b>
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la BCEAO	<b>A59</b>
Adresses des sites de la BCEAO	<b>A60 à A64</b>



## UMOA - COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2018				2019			
							1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.
<i>Prix moyen de la période en FCFA / kg</i>														
CACAO	1 513,1	1 853,3	1 711,7	1 212,3	1 273,7	1 372,4	1 169,4	1 409,5	1 265,9	1 250,0	1 294,4	1 373,1	1 359,8	1 462,3
<i>Prix indicatif O.I.C.C.</i>														
CAFE	1 084,1	1 130,5	1 144,0	1 317,6	1 028,4	931,4	1 032,8	1 055,4	993,4	1 032,2	981,1	920,8	913,3	910,6
<i>Prix indicatif robusta O.I.C.</i>														
COTON	811,6	830,1	860,3	942,8	1 007,6	881,0	950,7	1 042,8	1 042,4	994,7	948,8	918,9	795,3	861,1
<i>Indice A Liverpool</i>														
HUILE DE PALME	401,8	364,9	416,8	427,2	339,5	332,0	360,9	358,2	320,5	318,5	307,6	300,4	316,7	403,2

## INDICES DES COURS MONDIAUX EN FCFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2018				2019			
							1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.
<i>Indices moyens – Base 100 janvier 2000</i>														
CACAO	155,3	190,2	175,7	124,4	130,7	140,9	120,0	144,7	129,9	128,3	132,9	140,9	139,6	150,1
CAFE	130,6	136,1	137,8	158,7	123,9	112,2	124,4	127,1	119,6	124,3	118,2	110,9	110,0	109,7
COTON	103,6	106,0	109,8	120,3	128,6	112,5	121,3	133,1	133,1	127,0	121,1	117,3	101,5	109,9
HUILE DE PALME	163,9	148,9	170,1	174,3	138,5	135,5	147,3	146,2	130,8	130,0	125,5	122,6	129,2	164,5

## POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I. (en millions de DTS)

		2017	2018	2019
<b>U.M.O.A. - Position globale</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	818,7	818,7	818,7
	-Disponibilités	536,0	752,8	925,8
Département général	-Quote-part	1 711,6	1 711,6	1 711,6
	-Positions de réserve	247,1	247,6	249,1
	-Encours des tirages	0,0	0,0	
	dont : .Tranches de crédits	0,0	0,0	
	. AUPC <sup>1</sup>	0,0	0,0	
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	1 279,8	1 402,8	1 451,1
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	43,7	19,4	3,2
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	90,6	72,1	39,8
Mécanisme Elargi de Crédit	-Encours des prêts	175,5	304,6	433,6
<b>Bénin</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	59,2	59,2	59,2
	-Disponibilités	41,2	58,1	75,2
Département général	-Quote-part	123,8	123,8	123,8
	-Positions de réserve	18,0	18,0	18,2
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	99,8	116,7	133,7
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
<b>Burkina</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	57,6	57,6	57,6
	-Disponibilités	9,6	21,0	15,6
Département général	-Quote-part	120,4	120,4	120,4
	-Positions de réserve	22,9	23,0	23,0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	141,9	135,8	115,8
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

<sup>1</sup> AUPC = Aide d'Urgence Post-Confliit.

**POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I. (en millions de DTS)**

		2017	2018	2019
<b>Côte d'Ivoire</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	310,9	310,9	310,9
	-Disponibilités	281,9	361,8	436,2
Département général	-Quote-part	650,4	650,4	650,4
	-Positions de réserve	82,6	82,8	83,4
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	668,9	640,1	615,8
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	65,0	48,8	24,4
Mécanisme Elargi de Crédit	-Encours des prêts	175,5	304,6	433,6
<b>Guinée-Bissau</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	13,6	13,6	13,6
	-Disponibilités	17,8	19,5	18,1
Département général	-Quote-part	28,4	28,4	28,4
	-Positions de réserve	4,0	4,0	4,0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	19,1	20,7	19,2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	3,6	3,6	0,0
<b>Mali</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	89,4	89,4	89,4
	-Disponibilités	76,1	157,9	165,9
Département général	-Quote-part	186,6	186,6	186,6
	-Positions de réserve	33,3	33,3	33,3
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	123,2	207,7	218,3
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	22,0	19,8	15,4

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).



## POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I. (en millions de DTS)

		2017	2018	2019
<b>Niger</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	62,9	62,9	62,9
	-Disponibilités	49,4	71,9	98,4
Département général	-Quote-part	131,6	131,6	131,6
	-Positions de réserve	25,1	25,1	25,1
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	138,5	160,9	188,0
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
<b>Sénégal</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	154,8	154,8	154,8
	-Disponibilités	16,9	3,7	1,3
Département général	-Quote-part	323,6	323,6	323,6
	-Position de réserve	42,3	42,3	42,7
	-Recours au crédit du Fonds dont : Tranches de crédits			
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	43,7	19,4	3,2
<b>Togo</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	70,3	70,3	70,3
	-Disponibilités	43,1	74,1	115,1
Département général	-Quote-part	146,8	146,8	146,8
	-Positions de réserve	19,0	19,1	19,3
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	88,4	121,0	160,3
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

## UEMOA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2017 (*)	2018 (*)	2019 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>64 201,6</b>	<b>69 567,2</b>	<b>80 367,6</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>57 082,4</b>	<b>61 940,2</b>	<b>71 418,3</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>16 391,7</b>	<b>17 386,0</b>	<b>19 096,8</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	16 391,7	17 386,0	19 096,8
<b>Secteur secondaire</b>	<b>13 642,2</b>	<b>15 146,2</b>	<b>17 955,1</b>
Industries extractives	3 258,6	3 672,0	4 809,4
Industries manufacturières	6 816,3	7 434,7	8 459,7
Electricité, Gaz, Eau	868,7	937,4	1 121,2
Bâtiment, Travaux Publics	2 698,7	3 102,0	3 564,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>27 048,6</b>	<b>29 408,0</b>	<b>34 366,4</b>
Commerce de gros et de détail	6 701,4	7 401,4	8 979,9
Transports, Entrepôts et Communications	4 524,7	4 728,7	5 252,9
Autres services marchands	9 371,7	10 268,7	12 109,8
Droits et taxes à l'importation et TVA	6 450,8	7 009,2	8 023,8
Services non marchands	7 119,2	7 627,0	8 949,4
Importation de biens et services	22 724,6	24 067,1	24 544,0
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>86 926,2</b>	<b>93 634,3</b>	<b>104 911,6</b>
Consommation publique	10 415,1	10 837,4	11 756,3
Consommation privée	44 009,6	47 415,2	54 034,8
Formation brute du capital fixe	14 461,2	16 311,5	19 627,3
Variation des stocks	333,6	519,9	626,7
Exportation de biens et services	17 706,6	18 550,3	18 866,6
Variation du déflateur du PIB (%)	0,5%	1,7%	1,3%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	7,2%	8,4%	7,9%
Taux de croissance réel (%)	6,6%	6,6%	6,6%
Population (millions)	124,4	129,4	131,2
PIB au prix courant par habitant (milliers de francs CFA)	516,2	537,4	612,6

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(\*) Estimation.

## BENIN - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2017 (*)	2018 (*)	2019 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>5 382,5</b>	<b>5 778,3</b>	<b>8 471,4</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>4 904,8</b>	<b>5 276,3</b>	<b>7 835,9</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>1 238,9</b>	<b>1 328,8</b>	<b>2 318,9</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 238,9	1 328,8	2 318,9
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1 159,4</b>	<b>1 245,7</b>	<b>1 284,6</b>
Industries extractives	33,6	35,5	34,4
Industries manufacturières	662,0	704,4	772,2
Electricité, Gaz, Eau	45,2	47,1	59,5
Bâtiment, Travaux Publics	418,6	458,7	418,5
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2 506,5</b>	<b>2 701,9</b>	<b>4 232,5</b>
Commerce de gros et de détail	646,9	698,2	1 068,5
Transports, Entrepôts et Communications	510,0	564,1	894,8
Autres services marchands	762,7	815,7	1 503,1
Droits et taxes à l'importation et TVA	586,8	623,8	766,0
Services non marchands	477,6	502,0	635,5
Importation de biens et services	2 162,3	2 340,0	1 960,5
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>7 544,7</b>	<b>8 118,3</b>	<b>10 431,9</b>
Consommation publique	702,7	739,8	890,9
Consommation privée	3 997,5	4 053,6	5 726,4
Formation brute du capital fixe	1 375,0	1 643,6	2 318,6
Variation des stocks	0,0	0,0	38,5
Exportation de biens et services	1 469,6	1 681,3	1 457,5
Variation du déflateur du PIB (%)	0,0%	0,5%	-0,6%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	5,9%	7,4%	6,9%
Taux de croissance réel (%)	5,8%	6,8%	7,6%
Population (millions)	11,3	11,7	12,1
PIB au prix courant par habitant (milliers de francs CFA)	474,6	493,4	700,6

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(\*) Estimation.

## BURKINA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2017 (*)	2018 (*)	2019 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>7 178,4</b>	<b>8 025,5</b>	<b>9 796,6</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>5 576,3</b>	<b>6 250,3</b>	<b>7 593,5</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>2 056,1</b>	<b>2 295,4</b>	<b>1 999,1</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	2 056,1	2 295,4	1 999,1
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1 322,7</b>	<b>1 577,2</b>	<b>2 337,9</b>
Industries extractives	615,8	854,3	1 342,0
Industries manufacturières	393,6	414,9	656,7
Electricité, Gaz, Eau	74,9	78,4	76,2
Bâtiment, Travaux Publics	238,3	229,6	262,9
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2 197,5</b>	<b>2 377,6</b>	<b>3 256,5</b>
Commerce de gros et de détail	731,7	778,9	1 098,8
Transports, Entrepôts et Communications	314,5	342,4	313,0
Autres services marchands	389,7	429,4	864,0
Droits et taxes à l'importation et TVA	761,6	827,0	980,6
Services non marchands	1 602,1	1 775,2	2 203,0
Importation de biens et services	2 554,1	2 799,0	3 048,6
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>9 732,4</b>	<b>10 824,5</b>	<b>12 845,2</b>
Consommation publique	1 865,1	2 009,0	1 792,3
Consommation privée	3 950,9	4 723,3	6 380,9
Formation brute du capital fixe	1 775,8	1 831,0	2 055,7
Variation des stocks	-37,2	-41,9	86,4
Exportation de biens et services	2 177,9	2 303,2	2 530,0
Variation du déflateur du PIB (%)	4,6%	4,9%	2,7%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	11,2%	11,8%	8,9%
Taux de croissance réel (%)	6,3%	6,6%	6,0%
Population (millions)	19,6	20,2	20,9
PIB au prix courant par habitant (milliers de francs CFA)	365,6	396,4	469,3

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(\*) Estimation.

## CÔTE D'IVOIRE - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2017 (*)	2018 (*)	2019 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>22 150,8</b>	<b>23 953,4</b>	<b>25 955,0</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>19 809,5</b>	<b>21 477,3</b>	<b>23 241,5</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>4 779,2</b>	<b>4 669,4</b>	<b>4 743,6</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	4 779,2	4 669,4	4 743,6
<b>Secteur secondaire</b>	<b>5 468,5</b>	<b>6 088,4</b>	<b>6 757,8</b>
Industries extractives	1 333,6	1 330,6	1 435,6
Industries manufacturières	2 726,1	3 071,4	3 424,2
Electricité, Gaz, Eau	375,9	401,1	450,2
Bâtiment, Travaux Publics	1 032,8	1 285,3	1 447,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>9 561,9</b>	<b>10 719,5</b>	<b>11 740,1</b>
Commerce de gros et de détail	1 933,7	2 148,1	2 345,1
Transports, Entrepôts et Communications	1 358,5	1 512,1	1 677,4
Autres services marchands	3 759,9	4 288,1	4 609,8
Droits et taxes à l'importation et TVA	2 509,8	2 771,2	3 107,8
Services non marchands	2 341,3	2 476,1	2 713,5
Importation de biens et services	6 880,2	6 899,3	7 368,2
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>29 031,0</b>	<b>30 852,7</b>	<b>33 323,2</b>
Consommation publique	3 271,7	3 309,8	3 570,9
Consommation privée	14 386,2	15 470,7	16 765,7
Formation brute du capital fixe	4 312,8	4 976,8	5 984,0
Variation des stocks	-404,5	-322,1	-467,6
Exportation de biens et services	7 464,8	7 417,5	7 470,2
Variation du déflateur du PIB (%)	-1,7%	0,5%	1,1%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	5,8%	8,1%	8,6%
Taux de croissance réel (%)	7,7%	7,7%	7,5%
Population (millions)	27,8	28,6	25,8
PIB au prix courant par habitant (milliers de francs CFA)	797,6	839,0	1 006,9

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(\*) Estimation.

## GUINEE-BISSAU - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2017 (*)	2018 (*)	2019 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>864,2</b>	<b>965,2</b>	<b>1 017,3</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>760,0</b>	<b>847,5</b>	<b>883,1</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>320,8</b>	<b>354,9</b>	<b>385,2</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	320,8	354,9	385,2
<b>Secteur secondaire</b>	<b>133,1</b>	<b>149,7</b>	<b>158,1</b>
Industries extractives	3,6	3,8	4,0
Industries manufacturières	78,3	93,7	94,1
Electricité, Gaz, Eau	0,5	0,6	0,7
Bâtiment, Travaux Publics	50,7	51,6	59,3
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>306,1</b>	<b>342,9</b>	<b>339,8</b>
Commerce de gros et de détail	173,5	194,3	191,4
Transports, Entrepôts et Communications	8,4	9,0	9,1
Autres services marchands	65,7	75,8	77,5
Droits et taxes à l'importation et TVA	58,5	63,8	61,8
Services non marchands	104,2	117,7	134,2
Importation de biens et services	259,3	260,0	274,0
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>1 123,5</b>	<b>1 225,2</b>	<b>1 291,3</b>
Consommation publique	133,1	159,9	199,3
Consommation privée	617,9	682,6	764,3
Formation brute du capital fixe	153,5	178,0	179,8
Variation des stocks	1,2	1,2	1,2
Exportation de biens et services	217,8	203,5	146,6
Variation du déflateur du PIB (%)	10,6%	7,6%	0,2%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	15,8%	11,7%	5,4%
Taux de croissance réel (%)	4,8%	3,8%	5,1%
Population (millions)	1,7	1,7	1,8
PIB au prix courant par habitant (milliers de francs CFA)	508,6	556,3	574,3

Source : Institut National de la Statistique.

(\*) Estimation.

## MALI - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2017 (*)	2018 (*)	2019 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>8 929,1</b>	<b>9 561,0</b>	<b>10 256,4</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>7 988,2</b>	<b>8 578,6</b>	<b>9 280,7</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>3 377,6</b>	<b>3 723,6</b>	<b>3 838,9</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	3 377,6	3 723,6	3 838,9
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1 662,7</b>	<b>1 829,6</b>	<b>2 160,2</b>
Industries extractives	635,3	772,2	1 027,1
Industries manufacturières	557,2	565,4	659,1
Electricité, Gaz, Eau	29,6	32,5	37,3
Bâtiment, Travaux Publics	440,6	459,5	436,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2 948,0</b>	<b>3 025,4</b>	<b>3 281,5</b>
Commerce de gros et de détail	1 061,1	1 094,1	1 009,2
Transports, Entrepôts et Communications	491,9	498,4	483,0
Autres services marchands	861,1	914,7	910,6
Droits et taxes à l'importation et TVA	533,8	518,3	878,8
Services non marchands	940,9	982,4	975,7
Importation de biens et services	3 439,7	3 635,0	3 466,0
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>12 368,8</b>	<b>13 196,0</b>	<b>13 722,4</b>
Consommation publique	1 508,9	1 565,8	1 626,2
Consommation privée	6 840,7	7 255,3	7 376,8
Formation brute du capital fixe	1 782,7	1 769,3	2 186,3
Variation des stocks	262,5	410,0	182,2
Exportation de biens et services	1 974,1	2 195,6	2 350,9
Variation du déflateur du PIB (%)	1,9%	2,1%	1,9%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	7,5%	7,1%	7,5%
Taux de croissance réel (%)	5,4%	4,9%	5,6%
Population (millions)	21,2	22,2	23,2
PIB au prix courant par habitant (milliers de francs CFA)	420,7	430,2	441,6

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(\*) Estimation.

## NIGER - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2017 (*)	2018 (*)	2019 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>4 726,4</b>	<b>5 135,1</b>	<b>7 689,2</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>4 050,2</b>	<b>4 417,2</b>	<b>6 743,3</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>1 874,1</b>	<b>2 028,8</b>	<b>2 920,4</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 874,1	2 028,8	2 920,4
<b>Secteur secondaire</b>	<b>749,7</b>	<b>811,4</b>	<b>1 423,7</b>
Industries extractives	293,0	288,5	516,7
Industries manufacturières	269,9	310,4	473,6
Electricité, Gaz, Eau	54,5	60,7	119,9
Bâtiment, Travaux Publics	132,3	151,8	313,5
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1 426,3</b>	<b>1 577,0</b>	<b>2 399,2</b>
Commerce de gros et de détail	564,7	621,1	1 151,9
Transports, Entrepôts et Communications	292,1	313,0	373,8
Autres services marchands	277,6	282,4	438,1
Droits et taxes à l'importation et TVA	291,9	360,4	435,4
Services non marchands	676,3	717,9	945,9
Importation de biens et services	1 705,8	1 835,1	2 030,7
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>6 432,3</b>	<b>6 970,2</b>	<b>9 719,9</b>
Consommation publique	707,2	741,9	1 260,5
Consommation privée	3 279,5	3 449,0	5 256,5
Formation brute du capital fixe	1 612,4	1 919,8	2 349,0
Variation des stocks	1,4	0,0	0,0
Exportation de biens et services	831,8	859,5	853,9
Variation du déflateur du PIB (%)	-0,1%	3,2%	1,5%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	4,8%	8,6%	8,0%
Taux de croissance réel (%)	4,9%	5,2%	6,3%
Population (millions)	20,8	21,6	22,6
PIB au prix courant par habitant (milliers de francs CFA)	227,8	238,2	340,8

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(\*) Estimation.

## SENEGAL - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2017 (*)	2018 (*)	2019 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>12 271,5</b>	<b>13 409,2</b>	<b>13 982,7</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>11 641,7</b>	<b>12 722,7</b>	<b>13 253,4</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>1 968,1</b>	<b>2 220,9</b>	<b>2 155,3</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 968,1	2 220,9	2 155,3
<b>Secteur secondaire</b>	<b>2 773,0</b>	<b>3 047,9</b>	<b>3 335,2</b>
Industries extractives	285,9	329,0	395,1
Industries manufacturières	1 949,7	2 092,5	2 168,8
Electricité, Gaz, Eau	216,8	242,3	304,4
Bâtiment, Travaux Publics	320,6	384,1	466,9
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>6 900,6</b>	<b>7 453,8</b>	<b>7 763,0</b>
Commerce de gros et de détail	1 416,2	1 696,9	1 929,7
Transports, Entrepôts et Communications	1 215,5	1 128,6	1 174,7
Autres services marchands (**)	2 993,2	3 242,3	3 299,9
Droits et taxes à l'importation et TVA	1 275,7	1 386,0	1 358,7
Services non marchands	629,8	686,6	729,2
Importation de biens et services	4 330,9	4 823,5	5 067,4
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>16 602,4</b>	<b>18 232,7</b>	<b>19 050,1</b>
Consommation publique	1 724,1	1 823,2	1 843,3
Consommation privée	8 840,6	9 671,0	9 721,7
Formation brute du capital fixe	2 882,6	3 345,9	3 657,0
Variation des stocks	499,1	473,9	786,1
Exportation de biens et services	2 656,0	2 918,6	3 042,2
Variation du déflateur du PIB (%)	1,7%	2,4%	1,1%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	9,1%	9,3%	7,2%
Taux de croissance réel (%)	7,2%	6,8%	6,0%
Population (millions)	14,3	14,6	14,9
PIB au prix courant par habitant (milliers de francs CFA)	856,9	916,6	935,7

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(\*) Estimation.

(\*\*) Y compris services publics d'éducation.

## TOGO - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2017 (*)	2018 (*)	2019 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>2 779,0</b>	<b>2 935,7</b>	<b>3 199,1</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>2 393,4</b>	<b>2 523,8</b>	<b>2 586,8</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>713,7</b>	<b>768,8</b>	<b>735,4</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	713,7	768,8	735,4
<b>Secteur secondaire</b>	<b>407,9</b>	<b>431,5</b>	<b>497,6</b>
Industries extractives	61,1	61,4	54,6
Industries manufacturières	175,2	181,1	211,0
Electricité, Gaz, Eau	66,8	70,3	73,0
Bâtiment, Travaux Publics	104,7	118,7	159,0
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1 271,9</b>	<b>1 323,5</b>	<b>1 353,8</b>
Commerce de gros et de détail	222,1	250,0	185,3
Transports, Entrepôts et Communications	309,7	331,7	327,2
Autres services marchands	302,6	270,7	406,7
Droits et taxes à l'importation et TVA	437,5	471,0	434,6
Services non marchands	385,5	411,9	612,3
Importation de biens et services	1 400,7	1 455,6	1 328,6
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>4 179,7</b>	<b>4 391,3</b>	<b>4 527,7</b>
Consommation publique	536,7	551,7	572,9
Consommation privée	2 032,6	2 116,8	2 042,5
Formation brute du capital fixe	671,8	759,9	897,0
Variation des stocks	11,8	-0,5	0,0
Exportation de biens et services	926,8	963,4	1 015,3
Variation du déflateur du PIB (%)	-0,4%	0,8%	2,1%
Taux de croissance du PIB nominal (%)	4,0%	5,6%	7,5%
Taux de croissance réel (%)	4,4%	4,8%	5,3%
Population (millions)	7,3	7,4	7,6
PIB au prix courant par habitant (milliers de francs CFA)	382,5	394,6	419,9

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(\*) Estimation.

## UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES D'EXPORTATION

	2017	2018	2019 (*)
	Tonnes		
<b>BENIN</b>			
Arachides	156 901	213 284	229 494
Coton graine	597 986	678 000	750 000
Karité			
Régimes de palme			
Palmistes	9 059	9 593	10 179
Noix de cajou	110 117	116 284	125 121
Ananas	316 276	333 987	359 371
<b>Burkina</b>			
Arachides	334 328	394 031	403 882
Coton graine	611 993	543 046	619 073
Karité	520 200	530 604	568 807
Sésame	163 787	243 552	261 088
Noix de cajou	100 147	107 017	112 475
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
Café	33 590	123 949	94 000
Cacao	2 033 525	2 113 189	2 100 000
Coton graine	352 712	412 646	468 983
Régimes de palme			
Palmistes			
Caoutchouc	606 420	624 136	665 152
Canne à sucre	191 561	250 993	271 324
Tabac			
Bananes(2)	438 107	450 000	500 000
Ananas(2)	48 888	46 630	52 133
Bois en grume(1)			
Bois débité(1)			
Noix de cajou	711 236	761 317	730 000
Arachides	202 103	209 516	217 600
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
Arachides	108 900	118 048	125 839
Noix de cajou	219 456	213 531	222 285
Palmistes	2 313	2 431	2 561
Coton graine	3 908	3 100	3 227
<b>MALI</b>			
Arachides	472 585	497 159	525 000
Coton graine	728 606	700 000	773 500
Karité			
Tabac			
<b>NIGER</b>			
Arachides	461 800	557 392	575 786
Coton graine			
Haricot et niébé	1 953 707	2 282 382	2 357 701
<b>SENEGAL</b>			
Arachides	1 405 223	1 432 086	1 533 764
Coton graine	20 000	19 224	20 589
Tomate industrielle			
<b>TOGO</b>			
Café	18 476	19 076	21 316
Cacao	12 289	12 674	14 264
Coton graine	117 166	137 254	153 738
Arachides	43 493	43 842	43 767
Karité			
Régimes de palme			
Palmistes	61 847	65 584	69 547
<b>U.M.O.A.</b>			
Cacao	2 045 814	2 125 863	2 114 264
Café	52 066	143 025	115 316
Coton graine	2 432 372	2 493 270	2 789 110
Régimes de palme	0	0	0
Palmistes	73 219	77 608	82 287
Karité	520 200	530 604	568 807
Sésame	163 787	243 552	261 088
Arachides	3 185 333	3 465 358	3 655 131
Caoutchouc	606 420	624 136	665 152
Tabac	0	0	0
Bananes(2)	438 107	450 000	500 000
Ananas	365 164	380 617	411 504
Bois en grume(1)	0	0	0
Bois débité(1)	0	0	0
Canne à sucre	191 561	250 993	271 324
Tomate industrielle	0	0	0
Noix de cajou	1 140 956	1 198 149	1 189 882
Haricot et niébé	1 953 707	2 282 382	2 357 701

(1) : Milliers de m<sup>3</sup>.

(2) : Exportations.

Sources : Organismes nationaux de commercialisation.

## UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	2017	2018	2019 (*)
<b>BENIN</b>			
Maïs	1 514,9	1 540,9	1 658,0
Mil et sorgho	180,3	348,8	375,3
Riz paddy	361,3	458,2	493,0
Igname	2 885,2	3 001,1	3 229,2
Manioc	4 078,6	4 056,5	4 364,8
Haricot et niébé	124,7	151,4	162,9
Autres	982,9	1 536,9	1 653,7
	<b>10 127,9</b>	<b>11 093,8</b>	<b>11 936,9</b>
<b>BURKINA</b>			
Maïs	1 533,4	1 699,6	1 565,2
Mil et sorgho	2 194,1	3 106,9	2 782,1
Riz paddy	325,6	355,9	344,3
Fonio	10,1	11,3	15,0
Autres	732,4	765,4	851,1
	<b>4 795,6</b>	<b>5 939,0</b>	<b>5 557,7</b>
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
Maïs	1 025,2	1 055,0	1 102,4
Riz paddy	2 119,6	2 006,8	2 209,0
Mil et sorgho	124,9	129,5	134,4
Igname	7 148,1	7 391,1	7 450,5
Manioc	5 366,5	5 608,0	5 877,2
Banane plantain	1 882,3	1 955,7	2 030,0
Autres	495,0	486,7	501,3
	<b>18 161,7</b>	<b>18 632,9</b>	<b>19 304,8</b>
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
Riz paddy	165,1	175,8	187,4
Maïs	6,6	7,3	7,8
Mil et sorgho	36,4	39,1	41,7
Patate douce	33,4	36,0	38,4
Manioc	48,1	50,5	53,8
Autres	2,9	2,9	3,1
	<b>292,4</b>	<b>311,6</b>	<b>332,2</b>
<b>MALI</b>			
Maïs	3 598,2	3 994,5	3 239,0
Mil et sorgho	2 916,0	3 216,5	3 687,2
Riz paddy	2 707,6	3 184,7	3 203,9
Autres	65,7	69,1	72,5
	<b>9 287,4</b>	<b>10 464,7</b>	<b>10 202,5</b>
<b>NIGER</b>			
Maïs	6,4	6,3	3 239,0
Mil et sorgho	5 734,3	5 856,5	3 687,2
Riz paddy	105,0	124,8	3 203,9
Haricot et niébé	1 953,7	2 282,4	72,5
Autres	373,0	504,3	520,9
	<b>8 172,4</b>	<b>8 774,2</b>	<b>10 723,4</b>
<b>SENEGAL</b>			
Maïs	410,4	476,6	510,5
Mil et sorgho	1 091,0	1 118,8	1 198,2
Riz paddy	1 011,3	1 132,8	1 213,2
Manioc	747,5	1 022,8	1 095,4
Haricot et niébé	130,5	172,9	185,2
Pastèques	801,4	1 174,4	1 257,8
Autres	16,7	22,5	24,1
	<b>4 208,7</b>	<b>5 120,8</b>	<b>5 484,4</b>
<b>TOGO</b>			
Maïs	854,7	886,6	917,5
Mil et sorgho	302,2	303,3	306,3
Riz paddy	140,5	145,5	148,5
Igname	832,0	858,8	877,9
Manioc	1 052,5	1 089,5	1 113,4
Haricot et niébé	199,4	207,6	233,3
Autres	1 899,6	1 950,2	1 998,4
	<b>5 280,9</b>	<b>5 441,5</b>	<b>5 595,3</b>
<b>U.M.O.A</b>			
Maïs	8 949,8	9 666,7	12 239,3
Mil et sorgho	12 579,2	14 119,3	12 212,3
Riz paddy	6 935,9	7 584,6	11 003,2
Fonio	10,1	11,3	15,0
Igname	10 865,3	11 251,0	11 557,6
Manioc	11 293,2	11 827,3	12 504,7
Patate douce	33,4	36,0	38,4
Banane plantain	1 882,3	1 955,7	2 030,0
Haricot et niébé	2 408,2	2 814,2	653,9
Pastèques	801,4	1 174,4	1 257,8
Autres	4 568,2	5 337,9	5 625,1
	<b>60 327,0</b>	<b>65 778,5</b>	<b>69 137,3</b>

Sources : Ministères de l'agriculture des Etats.



## UMOA - ELEVAGE ET PECHE

Pays/Produits	2017	2018	2019
<b>ELEVAGE</b>		<i>Milliers de têtes</i>	
<b>BENIN</b>			
Bovins	2 344,2	2 405,1	2 467,6
Ovins et caprins	2 742,2	2 801,1	2 861,3
Porcins	467,3	486,0	505,4
Volailles	20 120,5	20 768,4	21 437,2
<b>BURKINA</b>			
Bovins	-	-	-
Ovins et caprins	-	-	-
Porcins	-	-	-
Volailles	-	-	-
Asins	-	-	-
Equins	-	-	-
Camelins	-	-	-
<b>COTE d'IVOIRE(1)</b>			
Bovins	-	-	-
Ovins et caprins	-	-	-
Porcins	-	-	-
Volailles	-	-	-
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
Bovins	1 902,8	-	-
Ovins et caprins	1 286,9	-	-
Porcins	586,4	-	-
Volailles	2 116,8	-	-
<b>MALI</b>			
Asins	-	-	-
Bovins	-	-	-
Ovins et caprins	-	-	-
Porcins	-	-	-
Equins	-	-	-
Volailles	-	-	-
Camelins	-	-	-
<b>NIGER</b>			
Bovins	-	-	-
Ovins et caprins	-	-	-
<b>SENEGAL</b>			
Bovins	-	-	-
Ovins et caprins	-	-	-
Porcins	-	-	-
Equins	-	-	-
Volailles	-	-	-
<b>TOGO</b>			
Bovins	471	453	460
Ovins et caprins	5 512	5 497	6 001
Porcins	1 143	1 057	1 085
Volailles	25 545	23 934	26 297
<b>UMOA</b>			
Asins	-	-	-
Camelins	-	-	-
Bovins	-	-	-
Ovins et caprins	-	-	-
Porcins	-	-	-
Equins	-	-	-
Volailles	-	-	-
<b>PECHE</b>			
<b>BENIN</b>	-	-	-
<b>BURKINA</b>	-	-	-
<b>COTE D'IVOIRE</b>	-	-	-
<b>GUINEE-BISSAU</b>	-	-	-
<b>MALI</b>	-	-	-
<b>NIGER (*)</b>	-	-	-
<b>SENEGAL</b>	-	-	-
<b>TOGO</b>	25 811,1	26 585,5	27 383,0
<b>UMOA</b>	-	-	-

(1) : en tonnes.

Sources : Ministères des ressources animales des Etats.

## UMOA - PRODUCTIONS MINIERES

Périodes	Bénin		Burkina		Côte d'Ivoire		Mali	Niger			Sénégal			Togo	
	Pétrole	Or	Pétrole	Or	Or	Or	Or	Uranium	Pétrole	Phosphates de calcium	Or	Sel marin	Phosphates de calcium	Clinker	
	barils	kg	Milliers de barils	kg	kg	kg	kg	tonnes	Milliers de barils (*)	tonnes	kg	tonnes	tonnes		
<b>PRODUCTION</b>															
1991	1 352 700	2 926	73 050	3 137	4 597			2 777		1 740 500		100 000	2 964 702		
1992	933 300	2 404	69 371	3 765	5 467			2 966		2 283 501		95 000	2 030 702		
1993	1 061 900	2 140	63 035	1 907	5 939			2 851		1 667 000		85 000	1 800 000		
1994	884 577	1 640		1 872	4 599			2 956		1 587 350		87 600	2 121 489		
1995	653 615	1 900	2 294	2 008	6 291			2 974		1 483 700		110 000	2 591 213		
1996	552 144	1 384	5 815	2 054	6 584			3 322		1 376 807		100 000	2 730 869		
1997	456 127	1 365	5 266	2 496	18 521			3 499		1 584 405		110 000	2 631 353		
1998	355 900	1 600	3 806	2 009	21 156			3 516		1 514 897		137 197	2 253 411		
1999		1 800	3 547	2 967	25 265			2 948		1 797 150		145 000	1 714 530		
2000		1 000	2 578	3 444	28 278			2 896		1 846 306		124 000	1 370 136		
2001		339	2 099	3 672	53 658			2 917		1 708 000		141 000	1 066 581		
2002		624	5 297	3 570	66 068			3 024		1 547 000		183 000	1 280 609	943 700	
2003		780	7 506	1 313	51 598			3 149		1 761 924		159 223	1 471 328	1 650 928	
2004		1 008	7 952	1 272	41 585	1 531	3 089			1 753 833		174 000	1 115 180	1 553 534	
2005		1 257	14 566	1 638	49 058	5 326	3 000			1 689 040		156 138	1 020 868	1 675 779	
2006		1 010	22 194	1 327	58 382	2 627	3 432			766 771		198 561	1 171 261	1 307 265	
2007		1 579	17 503	1 466	52 753	2 615	3 155			747 614		212 394	750 059	1 162 339	
2008		6 270	16 520	2 884	52 753	2 375	3 072			625 842		240 576	842 508	915 172	
2009		13 274	18 542	7 055	48 533	1 929	3 242			903 000	4 975	222 297	725 547	1 050 198	
2010		24 435	14 562	5 080	42 033	1 989	4 198			1 055 075	3 800	231 625	695 150	1 059 972	
2011		33 173	12 391	12 357	42 038	1 872	4 159			1 283 000	3 200	216 587	868 616	1 200 551	
2012		30 205	10 770	12 164	46 273	1 581	4 770	4 639		1 380 000	6 200	237 385	1 110 416	1 167 564	
2013		33 500	9 141	15 516	46 997	1 016	4 259	6 536		881 453	6 500	238 888	1 213 657	911 030	
2014		36 283	6 902	18 600	45 869	673	3 992	6 256		752 245	6 700	249 224	1 108 820	837 250	
2015		36 351	10 735	23 540	46 503	1 206	4 115	5 459		1 006 000	5 600	268 176	1 150 194	1 565 646	
2016		38 530	15 426	25 055	46 938	881	3 495	6 014		1 466 000	6 200	262 914	843 466	2 047 779	
2017		46 392	12 441	25 277	49 622	843	3 485	6 665		1 575 416	7 400	268 160	732 503	2 117 652	
2018		52 364	11 785	24 457	60 893	22	2 911	6 065		1 782 000	12 600	254 525	1 020 121	2 060 177	
2019		52 730	12 168	26 000	66 739	1 208	2 980	6 522		1 910 304	13 507	272 851	799 775	2 224 259	
<b>VENTES</b>															
1991	1 366 600	835	73 050	1 245				2 945		1 304 030		71 373	3 046 599		
1992	979 700		69 371	1 776				2 841		1 185 553		67 688	2 081 436		
1993	1 085 100	2 140	63 035	1 907				3 748		959 354		68 535	1 567 391		
1994	971 115	1 640		1 872				2 787		603 136		105 425	2 181 489		
1995	664 419	1 900	2 294	2 008	6 291			3 116		857 884		88 713	2 906 900		
1996	569 235	1 384	6 934	2 054	6 584			2 970		836 410		81 481	2 633 725		
1997	408 527	1 365	5 366	2 485	16 323			3 921		615 063		131 495	2 686 640		
1998	419 900	1 600	3 385	1 995	20 589			3 627		373 463		126 024	2 242 641		
1999		1 800	3 183	2 967	25 265			2 960		657 325		107 508	1 616 751		
2000		1 000	2 490	3 444	28 278			3 040		513 900		119 914	1 219 859		
2001		339	2 126	3 672	53 658			2 960		510 409		146 287	1 304 177		
2002		624	4 417	3 570	66 068			2 960		486 000		157 263	1 327 710		
2003		780	6 910	1 313	51 598			2 830		203 900		149 400	1 355 986	1 653 632	
2004		1 008	7 526	1 272	41 585	611	3 048			197 900		149 000	1 235 642	1 585 143	
2005		1 257	9 601	1 638	49 058	2 961	3 590			174 400		114 500	1 047 893	1 528 483	
2006		1 010	22 482	1 452	58 382	2 627	3 160			177 900		171 700	1 173 260	1 280 567	
2007		1 579	15 135	1 478	52 753	2 615	3 551			181 600		173 700	737 166	1 068 423	
2008		6 270	17 811	3 087	52 753	2 375	3 129			209 100		195 700	686 472	533 752	
2009		13 274	19 882	7 992	48 533	1 929	3 200			208 090	4 975	184 851	681 127	1 129 620	
2010		24 435	14 861	5 419	42 033	1 989	4 200			198 428	3 800	190 188	857 772	1 060 864	
2011		33 173	12 840	13 114	42 038	1 872	4 171			189 338	3 200	183 858	894 341	1 068 740	
2012		30 205	11 608	13 120	46 273	1 581	4 690			177 329	6 200	202 980	1 033 390	1 140 300	
2013		33 500	9 009	17 291	48 092	1 016	4 230			163 930	6 500	190 940	1 142 692	987 767	
2014		36 283	6 481	19 141	45 869	673	3 992			155 720	6 700	205 782	1 182 043	846 251	
2015		36 351	10 648	22 295	46 503	1 206	4 026			293 882	5 600	202 318	939 025	1 594 600	
2016		38 530	14 215	23 403	46 938	881	2 984			158 045	6 200	204 858	845 900	2 062 900	
2017		46 392	12 441	25 396	49 622	843	3 562			115 580	7 400	112 704	793 972	2 061 471	
2018		52 364	11 785	24 457	60 893	586	2 879			759 732	7 400	228 691	1 045 433	2 023 146	
2019		52 730	12 168	26 000	66 739						7 933		825 139	2 241 243	

Sources : Ministère des Mines - Sociétés minières.

(\*) Le pétrole brut produit au Niger n'est pas exporté mais totalement vendu à la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ)

## UMOA - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
<b>BENIN</b>				
Arachide en coque	-	-	-	-
Café	-	-	-	-
Coton graine	-	-	265	265
Régimes de palme	-	-	-	-
Palmistes	-	-	-	-
Noix de cajou				
<b>BURKINA</b>				
Arachide décortiquée	200	-	-	-
Coton graine	235	-	-	-
<b>COTE D'IVOIRE</b>				
Cacao	1100	700	750	825
Café	750	750	700	700
Coton graine	265	265	265	300
Régimes de palme				
Noix de cajou	350	440	500	375
Caoutchouc	271	346	268	275
<b>GUINEE-BISSAU</b>				
Arachide				
Noix de cajou	550	850	474	351
Palmistes	-	-	-	-
Coton	-	-	-	-
<b>MALI</b>				
Arachide en coque				
Coton graine	-	-	250	275
<b>NIGER</b>				
Arachide en coque				
Coton graine				
<b>SENEGAL</b>				
Arachide en coque		210	210	210
Coton graine	-	-	-	-
<b>TOGO</b>				
Arachide décortiquée				
Cacao	1 245	975	1 010	1 020
Café	860	810	850	850
Coton graine	230	240	250	265
Palmistes	101	101	102	104

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

## UMOA - INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100=2014

	2017	2018	2019
<b>BENIN</b>			
1er trimestre	101,5	101,5	101,5
2e trimestre	101,4	103,3	101,1
3e trimestre	100,7	102,4	100,4
4e trimestre	101,2	101,0	101,4
Année	101,2	102,0	101,1
<b>BURKINA FASO</b>			
1er trimestre	101,9	103,8	102,1
2e trimestre	103,5	106,1	103,0
3e trimestre	105,0	107,4	102,1
4e trimestre	104,1	105,0	101,7
Année	103,6	105,6	102,2
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>			
1er trimestre	102,1	102,6	103,2
2e trimestre	102,5	103,2	104,2
3e trimestre	102,4	103,0	103,7
4e trimestre	102,5	103,3	104,3
Année	102,4	103,0	103,8
<b>GUINEE BISSAU</b>			
1er trimestre	103,1	102,6	105,1
2e trimestre	104,2	104,2	103,6
3e trimestre	105,1	105,1	104,9
4e trimestre	103,7	105,5	105,1
Année	104,0	104,3	104,7
<b>MALI</b>			
1er trimestre	101,8	105,1	100,6
2e trimestre	101,5	103,1	100,6
3e trimestre	101,5	103,5	101,7
4e trimestre	103,2	104,0	100,3
Année	102,0	103,9	100,8
<b>NIGER</b>			
1er trimestre	99,4	102,8	101,3
2e trimestre	101,2	105,0	101,6
3e trimestre	102,3	105,0	101,6
4e trimestre	102,4	103,6	101,6
Année	101,3	104,1	101,5
<b>SENEGAL</b>			
1er trimestre	101,4	103,0	103,5
2e trimestre	101,9	102,0	103,5
3e trimestre	105,0	104,5	105,6
4e trimestre	104,6	105,3	106,4
Année	103,2	103,7	104,8
<b>TOGO</b>			
1er trimestre	101,8	102,0	104,3
2e trimestre	103,9	105,1	105,3
3e trimestre	102,7	103,4	103,7
4e trimestre	101,4	103,1	103,2
Année	102,4	103,4	104,1
<b>UEMOA</b>			
1er trimestre	101,6	103,1	102,5
2e trimestre	102,3	103,7	103,0
3e trimestre	102,9	104,1	103,0
4e trimestre	102,9	103,8	103,1
Année	102,4	103,7	102,9

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

## UEMOA CONSOLIDÉ : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019
<b>1- RECETTES ET DON</b>	<b>13 118,6</b>	<b>14 167,1</b>	<b>10 875,6</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>11 741,8</b>	<b>12 652,5</b>	<b>9 336,3</b>
Recettes fiscales	10 062,4	10 993,3	8 012,6
Impôts directs	5 852,9	6 082,3	4 106,7
Impôts et taxes sur le commerce extérieur	1 952,2	2 646,2	1 141,4
Recettes non fiscales	1 331,3	1 442,5	910,1
Autres recettes non classées	348,1	216,7	413,6
<b>1.2 DONS</b>	<b>1 376,8</b>	<b>1 514,6</b>	<b>1 539,3</b>
Dons-projets	856,3	791,6	890,3
Appui-Budgétaire	520,5	723,0	649,0
<b>2 - DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>15 897,8</b>	<b>16 771,7</b>	<b>12 435,3</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>15 904,8</b>	<b>16 786,2</b>	<b>12 454,1</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>10 128,4</b>	<b>11 053,4</b>	<b>7 472,5</b>
Traitements et salaires	3 996,5	4 446,7	3 125,0
Autres dépenses de fonctionnement	5 167,4	5 361,6	3 557,3
Subventions et autres transferts	<b>2 176,4</b>	<b>2 245,8</b>	<b>2 014,2</b>
Autres dépenses non classées (PPTE)	0,0	0,0	0,0
Intérêts dus	964,5	1 245,2	790,2
Intérêts sur dette intérieure	512,5	610,3	439,9
Intérêts sur dette extérieure	446,8	630,0	340,7
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>5 586,7</b>	<b>5 536,4</b>	<b>4 559,2</b>
Sur ressources extérieures	3 318,6	3 001,8	2 334,9
Autre Dépenses en capital	2 268,1	2 534,6	2 224,4
<b>2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES</b>	189,7	196,4	422,4
<b>2.2 PRÊTS NETS</b>	<b>-7,0</b>	<b>-14,5</b>	<b>-18,8</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-4 156,0</b>	<b>-4 119,2</b>	<b>-3 099,1</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-2 779,1</b>	<b>-2 604,6</b>	<b>-1 559,7</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>-740,7</b>	<b>-157,6</b>	<b>319,2</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>-83,2</b>	<b>-137,3</b>	<b>-96,0</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-157,5	-62,6	-96,0
Sur dette intérieure	-157,5	-62,6	-96,0
Intérêts	-5,2	-12,1	-12,3
Dépenses engagées non payées	-167,0	-124,9	-92,8
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire	14,6	-0,4	9,1
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-4 239,1</b>	<b>-4 256,5</b>	<b>-3 195,1</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-2 862,3</b>	<b>-2 741,9</b>	<b>-1 655,7</b>

Sources : FMI, Services nationaux.

## BENIN : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019
<b>1- RECETTES ET DONDS</b>	<b>1 001,7</b>	<b>1 075,7</b>	<b>1 205,2</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>944,4</b>	<b>1 028,5</b>	<b>1 112,4</b>
Recettes fiscales	712,8	811,3	935,6
Impôts directs et indirects	396,8	479,4	514,1
Impôts et taxes sur le commerce extérieur	316,0	331,9	421,5
Recettes non fiscales	231,6	217,2	176,8
Excédent de stabilisation			
Cotisations de sécurité sociale			
Autres recettes non classées			
<b>1.2 DONDS</b>	<b>57,3</b>	<b>47,2</b>	<b>92,8</b>
Dons-projets	43,3	31,2	67,5
Appuis budgétaires (programme)	14,0	16,0	25,3
<b>2 - DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>1 318,1</b>	<b>1 305,9</b>	<b>1 395,7</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>1 311,7</b>	<b>1 303,4</b>	<b>1 395,7</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>820,2</b>	<b>857,8</b>	<b>944,2</b>
Traitements et salaires	337,3	356,7	397,7
Autres dépenses de fonctionnement	376,5	375,2	392,6
Subventions et autres transferts	166,6	179,4	173,1
(dont départs volontaires)			
Autres dépenses non classées			
Intérêts dus	106,4	125,9	153,9
Intérêts sur dette intérieure	88,4	108,8	121,9
Intérêts sur dette extérieure	18,0	17,1	32,0
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>491,5</b>	<b>445,6</b>	<b>451,5</b>
Sur ressources intérieures	313,0	279,1	220,4
Sur ressources extérieures	178,5	166,5	231,1
(dont restructurations)			
2.1.3 DEPENSES DES FONDS SPECIAUX & FONDS ANNEXES			
<b>2.2 PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>6,4</b>	<b>2,5</b>	<b>0,0</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-373,8</b>	<b>-277,4</b>	<b>-283,3</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-316,5</b>	<b>-230,2</b>	<b>-190,5</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>-82,4</b>	<b>17,5</b>	<b>101,7</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>9,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>9,1</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	9,3	-0,4	9,1
Sur dette intérieure	9,3	-0,4	9,1
Intérêts			
Dépenses engagées non payées	-5,3	0,0	0,0
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire et en rapp.	14,6	-0,4	9,1
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-364,4</b>	<b>-277,8</b>	<b>-274,2</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-307,1</b>	<b>-230,6</b>	<b>-181,4</b>

Sources : FMI, Services nationaux

## BURKINA : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019
<b>1- RECETTES ET DON</b>	<b>1 583,6</b>	<b>1 745,9</b>	<b>2 101,0</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>1 389,3</b>	<b>1 530,8</b>	<b>1 837,5</b>
Recettes fiscales	1 238,2	1 354,3	1 526,0
Impôts directs et indirects	1 057,0	1 151,8	1 297,9
Impôts et taxes sur le commerce extérieur	181,2	202,5	228,1
Recettes non fiscales	151,0	176,5	311,5
Excédent de stabilisation			
Cotisations de sécurité sociale			
Autres recettes non classées	0,0	0,0	0,0
<b>1.2 DON</b>	<b>194,3</b>	<b>215,1</b>	<b>263,5</b>
Dons-projets	119,9	122,4	164,3
Appuis budgétaires	74,4	92,7	99,2
<b>2 - DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>2 146,5</b>	<b>2 127,6</b>	<b>2 350,2</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>2 150,0</b>	<b>2 137,7</b>	<b>2 359,3</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>1 318,7</b>	<b>1 383,4</b>	<b>1 613,3</b>
Traitements et salaires	618,0	705,1	846,0
Autres dépenses de fonctionnement	631,2	581,0	667,3
Subventions et autres transferts	457,1	384,8	480,1
(dont départs volontaires)			
Autres dépenses non classées			
Intérêts dus	69,5	97,2	100,0
Intérêts sur dette intérieure	49,4	74,1	75,3
Intérêts sur dette extérieure	20,2	23,1	24,7
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>831,3</b>	<b>754,3</b>	<b>746,0</b>
Sur ressources intérieures	570,4	447,0	446,0
Sur ressources extérieures	261,0	307,4	300,0
(dont restructurations)			
<b>2.1.3 DEPENSES DES FONDS SPECIAUX &amp; FONDS ANNEXES (TRANSFERTS EN CAPITAL)</b>			
<b>2.2 PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>-3,5</b>	<b>-10,1</b>	<b>-9,2</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-757,2</b>	<b>-596,8</b>	<b>-512,7</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-562,9</b>	<b>-381,7</b>	<b>-249,2</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>-430,3</b>	<b>-202,3</b>	<b>-121,8</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>46,3</b>	<b>-74,8</b>	<b>0,0</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	46,3	0,0	0,0
Sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0
Intérêts	0,0	0,0	0,0
Dépenses engagées non payées	0,0	-74,8	0,0
Sur dette extérieure	0,0	0,0	0,0
Variation des obligations caut. du Trésor (hrs Bq&IF)			
Autres			
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-711,0</b>	<b>-671,6</b>	<b>-512,7</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-516,7</b>	<b>-456,5</b>	<b>-249,2</b>

Sources : FMI, Services nationaux.

## CÔTE D'IVOIRE : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019
<b>1- RECETTES ET DONNS</b>	<b>4 510,8</b>	<b>4 764,0</b>	<b>5 259,0</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>4 244,7</b>	<b>4 517,9</b>	<b>4 945,3</b>
Recettes fiscales	3 648,3	3 882,3	4 299,4
Impôts directs et indirects	2 560,0	2 280,2	2 562,1
Impôts et taxes sur le commerce extérieur	1 088,3	1 602,1	1 737,3
Recettes non fiscales	596,4	635,6	645,9
Excédent de stabilisation, licences de pêche, recettes pétrolières et du gaz			
Cotisations de sécurité sociale	455,7	479,2	503,4
Autres recettes non fiscales	140,7	156,4	142,6
Autres recettes			
<b>1.2 DONNS</b>	<b>266,1</b>	<b>246,2</b>	<b>313,7</b>
Dons-projets	115,2	87,4	143,9
Appuis budgétaires	150,9	158,7	169,9
Filières Cacao et populations		5 695,0	6 007,2
<b>2 - DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>5 509,3</b>	<b>5 708,3</b>	<b>6 049,2</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>5 509,3</b>	<b>5 708,3</b>	<b>6 049,2</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>3 936,5</b>	<b>4 123,4</b>	<b>4 420,3</b>
Traitements et salaires	1 512,3	1 621,9	1 720,8
Autres dépenses de fonctionnement	2 044,7	2 067,3	2 167,4
Subventions et autres transferts (dont départs volontaires)	430,1	403,7	420,2
Autres dépenses non classées			
Intérêts dus	379,5	434,2	532,1
Intérêts sur dette intérieure	203,6	206,1	211,6
Intérêts sur dette extérieure	175,8	228,0	320,5
Dépenses sociales ciblées			
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>1 572,8</b>	<b>1 584,9</b>	<b>1 628,9</b>
Sur ressources intérieures	927,2	891,2	860,5
Sur ressources extérieures (dont restructurations)	645,6	693,7	768,4
<b>2.1.3 DEPENSES DES FONDS SPECIAUX &amp; FONDS ANNEXES (crise,déchets, autres dépenses)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>2.2 PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-1 264,6</b>	<b>-1 190,4</b>	<b>-1 103,9</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-998,4</b>	<b>-944,2</b>	<b>-790,2</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>-239,5</b>	<b>-62,6</b>	<b>196,5</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>-76,2</b>	<b>-229,6</b>	<b>-25,0</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-76,2	-229,6	-25,0
Sur dette intérieure	-76,2	-229,6	-25,0
Intérêts			
Dépenses engagées non payées	-76,2	-229,6	-25,0
Sur dette extérieure (intérêts)			
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-1 340,7</b>	<b>-1 420,0</b>	<b>-1 128,9</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-1 074,6</b>	<b>-1 173,8</b>	<b>-815,2</b>

Sources : FMI, Services nationaux.



GUINEE-BISSAU : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019
<b>1- RECETTES ET DONNS</b>	<b>143,7</b>	<b>128,6</b>	<b>165,8</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>100,8</b>	<b>98,3</b>	<b>108,9</b>
Recettes fiscales	81,3	77,6	81,8
dont Impôts directs et indirects			
Impôts et taxes sur le commerce extérieur			
Recettes non fiscales	19,5	20,7	27,1
Licence de pêche			
Cotisations de sécurité sociale			
Autres recettes non classées			
<b>1.2 DONNS</b>	<b>42,8</b>	<b>30,3</b>	<b>56,9</b>
Dons-projets	40,1	30,3	46,5
Appuis budgétaires (aide à la BP & aides alimentaires)	2,8	0,0	10,4
<b>2 - DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>155,4</b>	<b>166,2</b>	<b>203,3</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>155,4</b>	<b>166,2</b>	<b>203,3</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>100,4</b>	<b>105,5</b>	<b>120,9</b>
Traitements et salaires	33,8	37,0	45,2
Autres dépenses de fonctionnement	61,4	63,6	66,1
Dont Transferts courants	24,0	26,1	29,4
(dont départs volontaires)			
Autres dépenses non classées			
<b>Intérêts dus</b>	<b>5,2</b>	<b>4,9</b>	<b>9,6</b>
Intérêts sur dette intérieure			
Intérêts sur dette extérieure			
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>55,0</b>	<b>60,7</b>	<b>82,4</b>
Sur ressources intérieures	2,2	2,1	2,5
Sur ressources extérieures	52,8	58,6	79,9
Autres dépenses en capital			
<b>2.1.3 DEPENSES DES FONDS SPECIAUX &amp; FONDS ANNEXES</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>2.2 PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
(dont revenus de privatisations)			
(dont restructurations)			
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-54,5</b>	<b>-67,9</b>	<b>-94,4</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-11,7</b>	<b>-37,6</b>	<b>-37,5</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>5,6</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,4</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>18,6</b>	<b>0,4</b>	<b>1,1</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	18,6	0,4	1,1
Sur dette intérieure	18,6	0,4	1,1
Intérêts		-2,1	-2,3
Dépenses engagées non payées	18,6	2,5	3,4
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire	0,0	0,0	0,0
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-35,9</b>	<b>-67,5</b>	<b>-93,3</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>6,9</b>	<b>-37,2</b>	<b>-36,4</b>

Sources : FMI, Services nationaux.

## MALI : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019
<b>1- RECETTES ET DONNS</b>	<b>1 789,8</b>	<b>1 475,9</b>	<b>2 320,3</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>1 645,6</b>	<b>1 358,8</b>	<b>2 079,8</b>
Recettes fiscales	1 353,7	1 125,8	1 529,8
dont Impôts directs et indirects	938,4	842,9	1 131,0
dont Impôts et taxes sur le commerce extérieur	127,4	149,7	211,8
Recettes non fiscales	126,4	55,8	153,2
Excédent de stabilisation			
Cotisations de sécurité sociale			
Autres recettes non classées (fds spéc. & budg. annexes)	165,5	177,3	396,8
<b>1.2 DONNS</b>	<b>144,2</b>	<b>117,1</b>	<b>240,6</b>
Dons-projets	81,4	68,4	146,8
Appuis budgétaires, sectoriels et IADM	62,8	48,7	93,7
<b>2 - DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>2 045,1</b>	<b>1 925,5</b>	<b>2 571,2</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>2 055,1</b>	<b>1 932,4</b>	<b>2 580,8</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>1 105,1</b>	<b>1 140,5</b>	<b>1 358,3</b>
Traitements et salaires	432,6	471,1	595,6
Autres dépenses de fonctionnement	598,1	585,4	661,6
Subventions et autres transferts	300,5	313,0	341,8
(dont départs volontaires)			
Autres dépenses non classées			
(dont filet social)			
Intérêts dus	74,4	84,0	101,1
Intérêts sur dette intérieure	46,2	55,0	66,9
Intérêts sur dette extérieure	28,2	29,0	34,1
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>784,5</b>	<b>614,7</b>	<b>825,8</b>
Sur ressources intérieures	531,4	468,0	579,0
Sur ressources extérieures	253,1	146,7	246,8
(dont restructurations)			
<b>2.1.3 DEPENSES DES FONDS SPECIAUX &amp; FONDS ANNEXES</b>	<b>165,5</b>	<b>177,3</b>	<b>396,8</b>
<b>2.2 PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>-10,0</b>	<b>-6,9</b>	<b>-9,6</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-399,5</b>	<b>-566,7</b>	<b>-491,5</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-255,3</b>	<b>-449,6</b>	<b>-250,9</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>83,5</b>	<b>-165,7</b>	<b>243,6</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>22,9</b>	<b>81,5</b>	<b>-70,8</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-5,2	81,4	-70,8
Sur dette intérieure	-5,2	81,4	-70,8
Intérêts	-5,2	-10,0	-10,0
Dépenses engagées non payées	0,0	91,4	-60,8
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire (ou autres ajustements)			
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-376,6</b>	<b>-485,2</b>	<b>-562,3</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-232,4</b>	<b>-368,1</b>	<b>-321,7</b>

Sources : FMI, Services nationaux.

NIGER : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019
<b>1- RECETTES ET DON</b>	<b>999,9</b>	<b>1 291,2</b>	<b>1 383,0</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>680,8</b>	<b>862,3</b>	<b>894,0</b>
Recettes fiscales	619,9	787,6	834,0
dont Impôts directs et directs	476,0	626,2	638,8
Impôts et taxes sur le commerce extérieur	100,9	97,9	135,5
Recettes non fiscales	48,6	66,8	43,2
Excédent de stabilisation			
Cotisations de sécurité sociale			
Autres recettes non classées (cptes spéc. & budg. annexes)	12,3	7,9	16,8
<b>1.2 DONS</b>	<b>319,1</b>	<b>428,9</b>	<b>489,0</b>
Dons-projets	201,1	303,2	334,7
Appuis budgétaires, assistance PPTE	118,0	125,7	154,3
(dont assistance PPTE)			
<b>2 - DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>1 266,9</b>	<b>1 505,4</b>	<b>1 608,9</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>1 266,9</b>	<b>1 505,4</b>	<b>1 608,9</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>642,6</b>	<b>688,0</b>	<b>727,0</b>
Traitements et salaires	269,7	273,5	284,7
Autres dépenses de fonctionnement	325,9	346,9	368,0
Subventions et autres transferts	215,3	212,8	247,5
(dont départs volontaires)			
Autres dépenses non classées			
Intérêts dus	47,0	67,6	74,3
Intérêts sur dette intérieure	30,6	46,4	47,5
Intérêts sur dette extérieure	16,4	21,2	26,8
<b>2.1.2 MESURES SOCIALES / AJUSTEMENT</b>			
<b>2.1.3 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>600,1</b>	<b>798,3</b>	<b>856,3</b>
Sur ressources intérieures	249,6	359,8	311,1
Sur ressources extérieures	350,5	438,5	545,2
(dont restructurations)(PPTE)	4,9	4,9	
<b>2.1.3 DEPENSES DES FONDOS SPECIAUX &amp; FONDOS ANNEXES</b>	<b>24,2</b>	<b>19,1</b>	<b>25,6</b>
<b>2.1.6 ELECTIONS 1998</b>			
<b>2.1.7 NOUVEAU PROGRAMME EDUC. BASE</b>			
<b>2.1.8 ASSISTANCE BUDGETAIRE ADDITIONNELLE</b>			
<b>2.2 PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-586,1</b>	<b>-643,1</b>	<b>-714,9</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-267,0</b>	<b>-214,2</b>	<b>-225,9</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>-164,4</b>	<b>-117,9</b>	<b>-69,8</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>-53,7</b>	<b>-54,3</b>	<b>0,0</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-53,7	-54,3	0,0
Sur dette intérieure	-53,7	-54,3	0,0
Intérêts	0,0	0,0	0,0
Dépenses engagées non payées	-53,7	-54,3	0,0
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0
Ajustements divers			
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-639,8</b>	<b>-697,4</b>	<b>-714,9</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-320,7</b>	<b>-268,5</b>	<b>-225,9</b>

Sources : FMI, Services nationaux.

## SENEGAL : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019
<b>1- RECETTES ET DON</b>	<b>2 376,6</b>	<b>2 425,5</b>	<b>2 832,9</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>2 112,1</b>	<b>2 169,0</b>	<b>2 561,5</b>
Recettes fiscales	1 844,9	1 990,4	2 435,9
dont Impôts directs et indirects			
Impôts et taxes sur le commerce extérieur			
Recettes non fiscales	96,9	147,0	125,7
Excédent de stabilisation			
Cotisations de sécurité sociale			
Autres recettes non classées (Fonds de soutien Energie 2011 et 2012)	170,3	31,6	0,0
<b>1.2 DONS</b>	<b>264,5</b>	<b>256,4</b>	<b>271,4</b>
Dons-projets	215,1	19,5	31,4
Appuis budgétaires	49,4	236,9	240,0
<b>2 - DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>2 738,8</b>	<b>2 902,9</b>	<b>3 367,1</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>2 738,8</b>	<b>2 902,9</b>	<b>3 367,1</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>1 661,8</b>	<b>1 870,7</b>	<b>2 053,7</b>
Traitements et salaires	600,0	682,0	744,1
Autres dépenses de fonctionnement	827,9	925,5	1 036,4
Subventions et autres transferts	502,4	620,0	647,4
(dont départs volontaires)			
Autres dépenses non classées (PPTE + IADM)			
Filet de sécurité social			
Intérêts dus	233,9	263,2	273,2
Intérêts sur dette intérieure	55,6	52,8	61,5
Intérêts sur dette extérieure	178,3	210,3	211,7
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>1 077,1</b>	<b>1 032,3</b>	<b>1 313,4</b>
Sur ressources intérieures	620,5	514,6	672,5
Sur ressources extérieures	456,6	517,7	640,9
(dont PPTE + IADM)			
<b>2.1.3 DEPENSES DES FONDS SPECIAUX &amp; FONDS ANNEXES</b>			
<b>2.2 PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS</b>			
2.2.1 Comptes spéciaux & Correspondants du Trésor			
2.2.2 Prêts moins recouvrements			
<b>2.3 DEPENSES ADDITIONNELLES PPTE</b>			
<b>2.4 Solde Global des Entités Non financières</b>			
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-626,7</b>	<b>-733,9</b>	<b>-805,5</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-362,2</b>	<b>-477,5</b>	<b>-534,1</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>63,8</b>	<b>46,9</b>	<b>108,5</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	0,0	0,0
Sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0
Intérêts			
Dépenses engagées non payées			
Sur dette extérieure (intérêts)			
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-626,7</b>	<b>-733,9</b>	<b>-805,5</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-362,2</b>	<b>-477,5</b>	<b>-534,1</b>

Sources : FMI, Services nationaux.

TOGO : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (en milliards de francs CFA)

	2017	2018	2019
<b>1- RECETTES ET DONNS</b>	<b>712,6</b>	<b>765,3</b>	<b>867,3</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>624,1</b>	<b>659,4</b>	<b>742,1</b>
Recettes fiscales	563,2	546,9	669,5
Dont Impôts directs et indirects	424,6	419,9	525,0
Impôts et taxes sur le commerce extérieur	138,5	127,0	144,5
Recettes non fiscales	60,9	112,5	72,6
Excédent de stabilisation			
Cotisations de sécurité sociale			
Autres recettes non classées			
<b>1.2 DONNS</b>	<b>88,5</b>	<b>105,9</b>	<b>125,2</b>
Dons-projets	40,2	72,7	99,1
Dons programmes	48,3	33,2	26,2
<b>2 - DEPENSES ET PRÊTS NETS</b>	<b>717,7</b>	<b>788,9</b>	<b>939,0</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>717,7</b>	<b>788,9</b>	<b>939,0</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>543,2</b>	<b>587,2</b>	<b>655,2</b>
Traitements et salaires	192,8	200,4	211,7
Autres dépenses de fonctionnement	301,8	316,5	365,3
Subventions et autres transferts (dont départs volontaires)	80,4	89,5	94,8
Autres dépenses non classées			
Intérêts dus	48,6	70,4	78,1
Intérêts sur dette intérieure	38,7	61,6	66,7
Intérêts sur dette extérieure	9,9	8,8	11,4
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>174,5</b>	<b>201,7</b>	<b>283,8</b>
Sur ressources intérieures	104,4	70,8	103,4
Sur ressources extérieures (dont restructurations)	70,0	130,9	180,4
<b>2.1.3 DEPENSES DES FONDS SPECIAUX &amp; FONDS ANNEXES</b>			
<b>2.2 PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base ordonnancement) (hors dons)</b>	<b>-93,6</b>	<b>-129,5</b>	<b>-196,9</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base ordonnancement) (y compris dons)</b>	<b>-5,1</b>	<b>-23,6</b>	<b>-71,6</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>25,1</b>	<b>71,8</b>	<b>61,7</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>-50,4</b>	<b>-64,8</b>	<b>-35,4</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-50,4	-64,8	-35,4
Sur dette intérieure	-50,4	-64,8	-35,4
Intérêts	0,0	0,0	0,0
Dépenses engagées non payées	-50,4	-64,8	-35,4
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-144,1</b>	<b>-194,2</b>	<b>-232,3</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-55,6</b>	<b>-88,3</b>	<b>-107,1</b>

Sources : FMI, Services nationaux.

UMOA<sup>(1)</sup> - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2017	2018	2019 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-4 054,6</b>	<b>-4 608,7</b>	<b>-4 686,5</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-4 749,8</b>	<b>-5 304,6</b>	<b>-5 677,4</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-1 296,6</b>	<b>-1 886,2</b>	<b>-2 175,9</b>
Exportations	15 161,3	16 269,7	16 771,6
dont coton	882,7	1 029,2	993,5
cacao	2 907,8	2 537,4	2 811,6
Or	3 236,8	3 711,3	4 118,9
Pétrole	1 200,1	1 384,8	1 337,6
Importations	-16 457,9	-18 155,9	-18 947,5
Dont Pétrole	-3 502,8	-4 334,5	-4 146,8
<b>Balance des services</b>	<b>-3 453,2</b>	<b>-3 418,4</b>	<b>-3 501,5</b>
Dont fret et assurances	-2 729,8	-2 982,3	-3 298,1
<b>Revenu primaire</b>	<b>-1 868,5</b>	<b>-1 944,3</b>	<b>-2 122,2</b>
Dont intérêts sur la dette	-485,7	-570,6	-698,7
<b>Revenu secondaire</b>	<b>2 563,7</b>	<b>2 640,1</b>	<b>3 113,1</b>
- Administrations publiques	906,6	924,4	1 270,5
- Autres secteurs	1 657,1	1 715,8	1 842,7
<b>Compte de capital</b>	<b>1 211,1</b>	<b>1 293,1</b>	<b>1 607,5</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-2 843,5</b>	<b>-3 315,6</b>	<b>-3 079,0</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-3 314,3</b>	<b>-4 429,9</b>	<b>-4 834,6</b>
Investissement direct	-1 138,4	-1 288,6	-1 359,2
Investissements de portefeuille	-1 823,8	-1 968,1	-1 566,7
Dérivés financiers	-2,9	0,5	0,0
Autres investissements	-349,2	-1 173,7	-1 908,7
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>19,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>24,6</b>	<b>34,6</b>	<b>7,7</b>
<b>Ajustement statistique</b>	<b>-191,2</b>	<b>-60,7</b>	<b>-103,8</b>
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>304,1</b>	<b>1 088,2</b>	<b>1 659,4</b>
<b>Réévaluations et autres flux non transactionnels (2)</b>	<b>171,6</b>	<b>114,5</b>	<b>280,7</b>
<b>Variation des avoirs extérieurs nets</b>	<b>-475,6</b>	<b>-1 202,7</b>	<b>-1 940,1</b>

\* Estimation

(1) : Agrégation des balances des paiements nationaux

(2) : Rapprochement entre les statistiques monétaires et la BDP, notamment les réévaluations du stock d'or et des DTS et autres variations de volume d'actifs.

## BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2017	2018	2019 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-539,7</b>	<b>-360,4</b>	<b>-412,4</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-639,9</b>	<b>-456,0</b>	<b>-503,0</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-494,6</b>	<b>-308,6</b>	<b>-322,7</b>
Exportations	1 289,9	1 857,6	1 734,5
Dont Coton	243,7	300,2	327,4
Importations	-1 784,4	-2 166,2	-2 057,3
Dont Pétrole	-307,1	-335,6	-309,1
<b>Balance des services</b>	<b>-145,4</b>	<b>-147,4</b>	<b>-180,3</b>
Dont fret et assurances	-249,3	-263,8	-354,5
<b>Revenu primaire</b>	<b>-18,4</b>	<b>-30,6</b>	<b>-58,1</b>
Dont intérêts sur la dette	-18,0	-17,1	-32,0
<b>Revenu secondaire</b>	<b>118,6</b>	<b>126,3</b>	<b>148,7</b>
- Administrations publiques	41,4	58,8	38,7
- Autres secteurs	77,2	67,5	110,0
<b>Compte de capital</b>	<b>113,9</b>	<b>109,1</b>	<b>134,5</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-425,8</b>	<b>-251,2</b>	<b>-277,9</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-303,6</b>	<b>-444,7</b>	<b>-444,0</b>
Investissement direct	-98,1	-102,4	-116,4
Investissements de portefeuille	-54,5	54,0	-328,0
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-150,9	-396,3	0,4
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>4,0</b>	<b>3,3</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>-118,3</b>	<b>196,9</b>	<b>166,1</b>

## BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2017	2018	2019 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-520,4</b>	<b>-369,3</b>	<b>-463,1</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-521,6</b>	<b>-364,1</b>	<b>-518,6</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-3,1</b>	<b>161,1</b>	<b>57,6</b>
Exportations	1 887,3	2 196,4	2 301,9
Dont Coton	253,3	250,4	232,6
Or	1 278,4	1 492,5	1 620,8
Importations	-1 890,4	-2 035,2	-2 244,4
Dont Pétrole	-478,9	-420,5	-393,0
<b>Balance des services</b>	<b>-518,5</b>	<b>-525,3</b>	<b>-576,2</b>
Dont fret et assurances	-376,7	-400,7	-438,3
<b>Revenu primaire</b>	<b>-230,4</b>	<b>-267,0</b>	<b>-240,7</b>
Dont intérêts sur la dette	-20,2	-53,5	-54,6
<b>Revenu secondaire</b>	<b>231,5</b>	<b>261,8</b>	<b>296,2</b>
- Administrations publiques	100,0	123,3	152,5
- Autres secteurs	131,5	138,5	143,7
<b>Compte de capital</b>	<b>172,8</b>	<b>175,8</b>	<b>220,2</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-347,6</b>	<b>-193,4</b>	<b>-242,9</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-599,1</b>	<b>-313,2</b>	<b>-308,0</b>
Investissement direct	4,5	-111,5	-102,6
Investissements de portefeuille	-112,4	-150,2	-104,8
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-491,2	-51,5	-100,5
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-4,5</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>247,0</b>	<b>121,0</b>	<b>65,0</b>

\* Estimation

Source : BCEAO.

## COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2017	2018	2019 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-609,2</b>	<b>-1 153,9</b>	<b>-1 278,2</b>
<b>Biens et services</b>	<b>584,7</b>	<b>60,2</b>	<b>102,0</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>1 959,3</b>	<b>1 363,7</b>	<b>1 336,5</b>
Exportations	<b>6 899,6</b>	<b>6 619,6</b>	<b>6 857,8</b>
Dont Cacao	2 904,6	2 532,4	2 802,0
Pétrole	805,7	951,6	907,0
Or	489,9	444,1	540,2
Importations	-4 940,3	-5 255,9	-5 521,3
Dont Pétrole	-925,2	-1 317,9	-1 253,6
<b>Balance des services</b>	<b>-1 374,6</b>	<b>-1 303,4</b>	<b>-1 234,5</b>
Dont fret et assurances	-818,2	-928,7	-914,4
<b>Revenu primaire</b>	<b>-893,7</b>	<b>-904,9</b>	<b>-1 064,4</b>
Dont intérêts sur la dette	-175,8	-228,0	-320,5
<b>Revenu secondaire</b>	<b>-300,1</b>	<b>-309,2</b>	<b>-315,9</b>
- Administrations publiques	88,6	86,5	105,9
- Autres secteurs	-388,7	-395,8	-421,7
<b>Compte de capital</b>	<b>111,8</b>	<b>84,7</b>	<b>146,2</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-497,4</b>	<b>-1 069,2</b>	<b>-1 132,1</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-496,6</b>	<b>-1 356,2</b>	<b>-1 580,8</b>
Investissement direct	-173,6	-264,2	-360,0
Investissements de portefeuille	-783,6	-888,7	-478,9
Dérivés financiers	-3,0	0,5	0,0
Autres investissements	463,5	-203,8	-741,9
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-2,9</b>	<b>-2,5</b>	<b>16,7</b>
<b>Solde global</b>	<b>-3,7</b>	<b>284,5</b>	<b>465,4</b>

## GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2017	2018	2019 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>2,3</b>	<b>-25,0</b>	<b>-56,8</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-41,5</b>	<b>-38,7</b>	<b>-127,3</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>28,3</b>	<b>30,7</b>	<b>-53,3</b>
Exportations	197,5	188,6	130,4
Dont noix de cajou	196,1	140,2	121,2
Importations	-169,2	-157,9	-183,8
Dont Pétrole	-35,4	-39,4	-37,5
<b>Balance des services</b>	<b>-69,8</b>	<b>-69,4</b>	<b>-74,0</b>
Dont fret et assurances	-36,1	-28,7	-39,2
<b>Revenu primaire</b>	<b>8,4</b>	<b>-28,4</b>	<b>12,1</b>
Dont intérêts sur la dette	-2,2	-2,7	-2,3
<b>Revenu secondaire</b>	<b>35,4</b>	<b>42,1</b>	<b>58,4</b>
- Administrations publiques	9,6	10,2	14,8
- Autres secteurs	25,8	31,9	43,6
<b>Compte de capital</b>	<b>60,6</b>	<b>23,4</b>	<b>45,8</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>62,8</b>	<b>-1,6</b>	<b>-11,0</b>
<b>Compte financier</b>	<b>42,7</b>	<b>-19,6</b>	<b>-4,5</b>
Investissement direct	-8,9	-11,6	-17,3
Investissements de portefeuille	-8,5	-18,2	-9,0
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	60,1	10,3	21,8
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-8,9</b>	<b>-4,0</b>	<b>-9,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>11,2</b>	<b>13,9</b>	<b>-15,5</b>

\* Estimation

Source : BCEAO.



## MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2017	2018	2019 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-704,3</b>	<b>-464,5</b>	<b>-364,9</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-1 277,5</b>	<b>-1 052,5</b>	<b>-1 115,1</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-409,6</b>	<b>-212,6</b>	<b>-268,1</b>
Exportations	1 685,9	1 991,4	2 088,7
Dont Coton	223,4	270,7	226,8
Or	1 175,7	1 388,4	1 531,8
Importations	-2 095,5	-2 204,0	-2 356,8
Dont Pétrole	-661,0	-725,9	-751,3
<b>Balance des services</b>	<b>-868,0</b>	<b>-839,9</b>	<b>-847,0</b>
Dont fret et assurances	-399,1	-419,8	-448,9
<b>Revenu primaire</b>	<b>-290,8</b>	<b>-283,4</b>	<b>-324,0</b>
Dont intérêts sur la dette	-28,2	-29,0	-34,1
<b>Revenu secondaire</b>	<b>864,1</b>	<b>871,4</b>	<b>1 074,2</b>
- Administrations publiques	428,7	414,2	601,7
- Autres secteurs	435,3	457,2	472,5
<b>Compte de capital</b>	<b>150,0</b>	<b>133,0</b>	<b>206,7</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-554,3</b>	<b>-331,5</b>	<b>-158,3</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-417,4</b>	<b>-400,7</b>	<b>-422,5</b>
Investissement direct	-318,3	-259,4	-254,7
Investissements de portefeuille	-16,7	-118,6	-41,9
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-82,4	-22,7	-125,8
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>19,0</b>	<b>0,0</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>35,3</b>	<b>35,8</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>-101,6</b>	<b>104,9</b>	<b>264,2</b>

## NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2017	2018	2019 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-740,0</b>	<b>-902,6</b>	<b>-845,2</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-874,0</b>	<b>-1 065,7</b>	<b>-1 176,8</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-434,2</b>	<b>-599,5</b>	<b>-659,0</b>
Exportations	701,8	668,2	688,0
Dont uranium	169,6	117,2	139,2
Pétrole	151,4	129,3	136,8
Or	26,1	25,4	23,5
Importations	-1 136,0	-1 267,7	-1 346,9
Dont Pétrole	-93,3	-73,9	-65,7
<b>Balance des services</b>	<b>-439,9</b>	<b>-466,2</b>	<b>-517,9</b>
Dont fret et assurances	-295,6	-329,9	-351,6
<b>Revenu primaire</b>	<b>-105,5</b>	<b>-107,1</b>	<b>-111,0</b>
Dont intérêts sur la dette	-53,1	-21,2	-32,8
<b>Revenu secondaire</b>	<b>239,5</b>	<b>270,1</b>	<b>442,6</b>
- Administrations publiques	132,1	142,4	310,5
- Autres secteurs	107,4	127,6	132,0
<b>Compte de capital</b>	<b>237,0</b>	<b>346,6</b>	<b>383,5</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-503,0</b>	<b>-556,0</b>	<b>-461,7</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-373,0</b>	<b>-446,3</b>	<b>-779,4</b>
Investissement direct	-179,8	-237,4	-317,1
Investissements de portefeuille	-31,0	-79,3	-64,9
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-162,2	-129,7	-397,4
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-4,9</b>	<b>-4,2</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>-135,0</b>	<b>-113,9</b>	<b>317,7</b>

\* Estimation

Source : BCEAO.

## SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2017	2018	2019 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-887,2</b>	<b>-1 230,4</b>	<b>-1 181,0</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-1 688,4</b>	<b>-2 040,1</b>	<b>-2 025,3</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-1 569,0</b>	<b>-1 886,4</b>	<b>-1 868,3</b>
Exportations	1 907,8	2 147,4	2 305,0
Dont produits halieutiques	236,4	316,5	391,8
Or	246,6	350,8	390,4
Importations	<b>-3 476,8</b>	<b>-4 033,8</b>	<b>-4 173,3</b>
Dont Pétrole	-856,1	-1 254,4	-1 174,5
<b>Balance des services</b>	<b>-119,4</b>	<b>-153,7</b>	<b>-157,0</b>
Dont fret et assurances	-428,9	-469,8	-561,8
<b>Revenu primaire</b>	<b>-341,0</b>	<b>-333,8</b>	<b>-360,5</b>
Dont intérêts sur la dette	-178,3	-210,3	-211,0
<b>Revenu secondaire</b>	<b>1 142,2</b>	<b>1 143,5</b>	<b>1 204,7</b>
- Administrations publiques	45,3	34,7	22,1
- Autres secteurs	1 096,9	1 108,8	1 182,6
<b>Compte de capital</b>	<b>223,6</b>	<b>244,8</b>	<b>254,9</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-663,6</b>	<b>-985,6</b>	<b>-926,1</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-775,8</b>	<b>-1 508,1</b>	<b>-1 072,6</b>
Investissement direct	-293,7	-441,6	-509,4
Investissements de portefeuille	-524,7	-858,9	-143,4
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	42,6	-207,6	-419,8
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>4,3</b>	<b>2,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>116,6</b>	<b>524,5</b>	<b>146,5</b>

## TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2017	2018	2019 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-56,1</b>	<b>-102,7</b>	<b>-84,8</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-291,5</b>	<b>-347,7</b>	<b>-313,3</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-373,8</b>	<b>-434,6</b>	<b>-398,5</b>
Exportations	591,5	600,4	665,3
Dont Coton	42,3	49,1	42,7
Importations	-965,3	-1 035,1	-1 063,9
Dont Pétrole	-145,7	-166,9	-162,1
<b>Balance des services</b>	<b>82,3</b>	<b>86,9</b>	<b>85,3</b>
Dont fret et assurances	-125,7	-140,9	-189,2
<b>Revenu primaire</b>	<b>2,9</b>	<b>10,7</b>	<b>24,3</b>
Dont intérêts sur la dette	-9,9	-8,8	-11,4
<b>Revenu secondaire</b>	<b>232,5</b>	<b>234,3</b>	<b>204,2</b>
- Administrations publiques	60,8	54,3	24,4
- Autres secteurs	171,6	180,0	179,8
<b>Compte de capital</b>	<b>141,4</b>	<b>175,7</b>	<b>215,8</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>85,3</b>	<b>73,1</b>	<b>131,0</b>
<b>Compte financier</b>	<b>77,5</b>	<b>59,0</b>	<b>-37,8</b>
Investissement direct	-70,3	139,5	318,4
Investissements de portefeuille	176,6	91,9	-210,7
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-28,8	-172,4	-145,4
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>2,2</b>	<b>3,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>10,1</b>	<b>17,0</b>	<b>168,8</b>

\* Estimation

Source : BCEAO.

## UMOA - AGREGATS DE MONNAIE

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Circulation fiduciaire	5 778,2	6 275,9	6 944,8
Dépôts à vue	10 660,6	12 189,3	13 228,8
M1	16 438,8	18 465,2	20 173,6
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	8 211,0	9 261,7	10 427,2
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>24 649,8</b>	<b>27 726,8</b>	<b>30 600,8</b>
Actifs extérieurs nets	4 172,5	5 375,1	7 315,2
<i>Banque Centrale</i>	5 304,6	6 584,5	8 272,4
<i>Banques</i>	-1 132,2	-1 209,4	-957,2
Créances intérieures	27 438,0	30 021,8	31 727,6
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	7 276,8	8 110,5	8 116,7
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	20 161,2	21 911,4	23 610,8
Passifs à caractère non monétaire (2)	6 290,4	7 177,3	8 119,4
Autres postes nets (3)	670,3	492,8	322,5
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>24 649,8</b>	<b>27 726,8</b>	<b>30 600,8</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composés des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

## BENIN - AGREGATS DE MONNAIE

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Circulation fiduciaire	527,0	513,7	569,1
Dépôts à vue	738,3	827,6	913,0
M1	1 265,3	1 341,3	1 482,1
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	846,3	871,6	894,5
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>2 111,6</b>	<b>2 213,0</b>	<b>2 376,6</b>
Actifs extérieurs nets	990,2	1 187,1	1 353,2
<i>Banque Centrale</i>	203,6	426,0	314,0
<i>Banques</i>	786,7	761,1	1 039,2
Créances intérieures	1 520,3	1 543,9	1 345,2
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	189,3	111,5	-227,5
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	1 331,0	1 432,4	1 572,7
Passifs à caractère non monétaire (2)	350,4	346,3	392,1
Autres postes nets (3)	48,5	171,7	-70,2
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>2 111,6</b>	<b>2 213,0</b>	<b>2 376,6</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composés des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

Source : BCEAO.

## BURKINA - AGREGATS DE MONNAIE

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Circulation fiduciaire	447,9	577,8	652,6
Dépôts à vue	1 577,7	1 711,0	1 809,8
M1	2 025,6	2 288,8	2 462,4
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	1 341,1	1 429,5	1 571,9
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>3 366,7</b>	<b>3 718,3</b>	<b>4 034,3</b>
Actifs extérieurs nets	1 330,1	1 443,5	1 508,5
<i>Banque Centrale</i>	-1,0	310,5	76,7
<i>Banques</i>	1 331,1	1 133,0	1 431,8
Créances intérieures	2 436,3	2 721,9	3 064,7
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	66,1	57,2	148,6
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	2 370,2	2 664,7	2 916,2
Passifs à caractère non monétaire (2)	571,3	630,1	719,8
Autres postes nets (3)	-171,6	-182,9	-180,9
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>3 366,7</b>	<b>3 718,3</b>	<b>4 034,3</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composés des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

## COTE D'IVOIRE - AGREGATS DE MONNAIE

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Circulation fiduciaire	2 301,0	2 439,9	2 692,3
Dépôts à vue	3 620,2	4 237,0	4 612,5
M1	5 921,3	6 676,9	7 304,8
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	2 653,6	3 046,8	3 465,3
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>8 574,9</b>	<b>9 723,7</b>	<b>10 770,1</b>
Actifs extérieurs nets	1 762,7	2 032,1	2 497,5
<i>Banque Centrale</i>	1 550,7	1 702,3	2 102,4
<i>Banques</i>	212,1	329,8	395,1
Créances intérieures	8 290,7	9 336,6	10 236,1
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	1 981,1	2 318,3	2 791,7
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	6 309,6	7 018,3	7 444,3
Passifs à caractère non monétaire (2)	1 372,3	1 463,4	1 659,5
Autres postes nets (3)	106,3	181,6	304,0
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>8 574,9</b>	<b>9 723,7</b>	<b>10 770,1</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composés des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU - AGREGATS DE MONNAIE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Circulation fiduciaire	227,1	234,9	235,3
Dépôts à vue	78,3	84,2	74,3
M1	305,5	319,1	309,6
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	38,7	45,9	56,4
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>344,2</b>	<b>365,0</b>	<b>366,0</b>
Actifs extérieurs nets	226,2	233,0	217,5
<i>Banque Centrale</i>	176,2	169,8	182,4
<i>Banques</i>	50,0	63,3	35,1
Créances intérieures	162,2	173,7	197,7
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	61,8	51,7	58,8
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	100,4	122,0	138,9
Passifs à caractère non monétaire (2)	13,5	19,5	25,7
Autres postes nets (3)	30,7	22,2	23,6
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>344,2</b>	<b>365,0</b>	<b>366,0</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composés des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

## MALI - AGREGATS DE MONNAIE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Circulation fiduciaire	458,3	509,5	633,1
Dépôts à vue	1 297,3	1 432,8	1 478,7
M1	1 755,6	1 942,4	2 111,8
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	646,9	802,1	880,0
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>2 402,5</b>	<b>2 744,4</b>	<b>2 991,8</b>
Actifs extérieurs nets	208,9	313,5	577,7
<i>Banque Centrale</i>	-8,1	106,9	287,9
<i>Banques</i>	217,0	206,6	289,8
Créances intérieures	2 797,5	3 079,2	2 991,2
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	315,4	522,5	328,6
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	2 482,1	2 556,7	2 662,7
Passifs à caractère non monétaire (2)	561,4	700,1	663,1
Autres postes nets (3)	42,5	-51,8	-85,9
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>2 402,5</b>	<b>2 744,4</b>	<b>2 991,8</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composés des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

Source : BCEAO.

## NIGER - AGREGATS DE MONNAIE

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Circulation fiduciaire	487,3	477,6	524,5
Dépôts à vue	427,4	430,9	502,8
M1	914,7	908,5	1 027,2
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	235,7	217,7	268,5
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>1 150,4</b>	<b>1 126,2</b>	<b>1 295,8</b>
Actifs extérieurs nets	437,2	323,6	641,3
<i>Banque Centrale</i>	353,0	262,7	466,9
<i>Banques</i>	84,1	60,9	174,4
Créances intérieures	1 010,0	1 125,6	988,0
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	119,0	274,6	26,3
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	891,0	851,0	961,7
Passifs à caractère non monétaire (2)	237,4	249,7	269,1
Autres postes nets (3)	59,4	73,3	64,4
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>1 150,4</b>	<b>1 126,2</b>	<b>1 295,8</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composés des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

## SENEGAL - AGREGATS DE MONNAIE

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Circulation fiduciaire	1 028,8	1 187,0	1 299,3
Dépôts à vue	2 099,4	2 425,6	2 674,2
M1	3 128,2	3 612,6	3 973,5
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	1 479,5	1 647,1	1 718,5
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>4 607,7</b>	<b>5 259,7</b>	<b>5 692,0</b>
Actifs extérieurs nets	1 296,6	1 823,8	1 970,3
<i>Banque Centrale</i>	789,0	1 171,1	1 468,8
<i>Banques</i>	507,6	652,7	501,5
Créances intérieures	4 608,1	4 742,8	5 153,6
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	399,1	467,8	556,9
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	4 209,1	4 275,0	4 596,7
Passifs à caractère non monétaire (2)	934,0	1 050,7	1 195,1
Autres postes nets (3)	363,0	256,2	236,8
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>4 607,7</b>	<b>5 259,7</b>	<b>5 692,0</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composés des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

Source : BCEAO.

## TOGO - AGREGATS DE MONNAIE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<i>Circulation fiduciaire</i>	298,3	335,4	338,7
<i>Dépôts à vue</i>	558,5	581,1	624,0
M1	856,7	916,5	962,7
<i>Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)</i>	722,0	809,5	841,3
<b>MASSE MONETAIRE (M2)</b>	<b>1 578,7</b>	<b>1 726,0</b>	<b>1 804,0</b>
Actifs extérieurs nets	546,8	562,2	731,0
<i>Banque Centrale</i>	83,5	68,1	248,9
<i>Banques</i>	463,4	494,1	482,0
Créances intérieures	1 341,8	1 434,3	1 345,6
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	164,9	208,6	44,3
<i>Créances sur les autres secteurs</i>	1 176,9	1 225,7	1 301,3
Passifs à caractère non monétaire (2)	196,2	210,5	239,8
Autres postes nets (3)	113,8	60,0	32,7
<b>TOTAL DES CONTREPARTIES DE M2 (4)</b>	<b>1 578,7</b>	<b>1 726,0</b>	<b>1 804,0</b>

(1) Dépôts à terme et comptes d'épargne à régime spécial ouverts auprès des banques, dépôts rémunérés ouverts dans livres de la Banque Centrale.

(2) Composés des actions et autres participations dans les institutions de dépôts et de leurs engagements non monétaires envers les autres secteurs.

(3) Composés des ajustements de consolidation et de la balance nette des actifs non classifiés notamment les éléments divers et les actifs non financiers.

(4) Total des contreparties = Actifs extérieurs nets + Créances intérieures - Passifs à caractère non monétaire - Autres postes nets.

Source : BCEAO.

## UMOA - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	5 304,6	6 584,5	8 272,4
Créances sur les non-résidents	7 188,8	8 565,7	10 361,7
Engagements envers les non-résidents	1 884,2	1 981,2	2 089,3
Créances sur les banques	4 180,8	4 196,2	4 708,4
Créances nettes sur l'administration centrale	501,2	293,3	40,4
Créances sur les autres secteurs	209,5	437,3	484,5
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>10 196,2</b>	<b>11 511,3</b>	<b>13 505,6</b>
Base monétaire	8 016,1	8 969,5	10 568,3
Circulation fiduciaire	6 407,6	6 969,9	7 751,2
Dépôts des banques	1 231,9	1 581,7	2 123,6
Engagements envers les autres secteurs	376,7	417,9	693,5
Dépôts exclus de la base monétaire	8,4	0,5	1,4
Actions et autres titres de participation	1 950,4	2 363,7	2 596,9
Autres postes (net)	221,3	177,6	339,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>10 196,2</b>	<b>11 511,3</b>	<b>13 505,6</b>

## BENIN - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	203,6	426,0	314,0
Créances sur les non-résidents	425,6	579,1	600,1
Engagements envers les non-résidents	222,0	153,2	286,1
Créances sur les banques	738,3	451,3	560,0
Créances nettes sur l'administration centrale	-62,8	-219,6	-161,3
Créances sur les autres secteurs	4,4	4,0	4,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>883,4</b>	<b>661,6</b>	<b>716,8</b>
Base monétaire	648,8	646,3	712,5
Circulation fiduciaire	575,2	568,9	622,8
Dépôts des banques	72,9	76,6	89,1
Engagements envers les autres secteurs	0,6	0,7	0,5
Dépôts exclus de la base monétaire	0,1	0,1	3,7
Actions et autres titres de participation	15,7	12,1	0,0
Autres postes (net)	2,0	3,1	0,5
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>666,6</b>	<b>661,6</b>	<b>716,8</b>

Source : BCEAO.



## BURKINA - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	-1,0	310,5	76,7
Créances sur les non-résidents	897,8	929,5	1 032,0
Engagements envers les non-résidents	898,7	619,0	955,2
Créances sur les banques	762,0	645,7	864,2
Créances nettes sur l'administration centrale	-48,1	-57,3	-35,4
Créances sur les autres secteurs	5,2	5,7	6,3
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>718,1</b>	<b>904,6</b>	<b>911,8</b>
Base monétaire	684,1	869,1	902,2
Circulation fiduciaire	521,5	665,9	752,8
Dépôts des banques	161,9	202,5	146,9
Engagements envers les autres secteurs	0,7	0,7	2,5
Dépôts exclus de la base monétaire	8,3	0,4	0,8
Actions et autres titres de participation	22,7	16,5	1,6
Autres postes (net)	3,0	18,7	7,3
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>718,1</b>	<b>904,6</b>	<b>911,8</b>

## COTE D'IVOIRE - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	1 550,7	1 702,3	2 102,4
Créances sur les non-résidents	3 389,9	3 646,4	4 319,8
COTE D'IVOIRE - AGREGATS DE MONNAIE	1 839,2	1 944,2	2 217,4
Créances sur les banques	1 050,4	1 184,1	1 322,2
Créances nettes sur l'administration centrale	449,6	421,1	570,5
Créances sur les autres secteurs	11,0	10,3	10,2
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 061,8</b>	<b>3 317,7</b>	<b>4 005,3</b>
Base monétaire	3 016,1	3 281,8	4 004,1
Circulation fiduciaire	2 521,0	2 670,9	2 979,8
Dépôts des banques	490,6	608,0	1 020,0
Engagements envers les autres secteurs	4,5	2,9	4,2
Dépôts exclus de la base monétaire	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	28,9	26,5	0,3
Autres postes (net)	16,8	9,5	0,9
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 061,8</b>	<b>3 317,7</b>	<b>4 005,3</b>

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	176,2	169,8	182,4
Créances sur les non-résidents	249,1	270,9	289,5
Engagements envers les non-résidents	72,9	101,1	107,1
Créances sur les banques	26,5	30,0	29,4
GUINEE-BISSAU - AGREGATS DE MONNAIE	37,1	43,9	42,7
Créances sur les autres secteurs	3,2	4,1	4,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>243,1</b>	<b>247,7</b>	<b>259,1</b>
Base monétaire	243,7	248,2	258,7
Circulation fiduciaire	233,5	239,0	242,6
Dépôts des banques	10,0	9,0	16,0
Engagements envers les autres secteurs	0,2	0,2	0,2
Dépôts exclus de la base monétaire	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	-1,2	-0,9	-0,1
Autres postes (net)	0,6	0,4	0,4
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>243,1</b>	<b>247,7</b>	<b>259,1</b>

## MALI - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	-8,1	106,9	287,9
Créances sur les non-résidents	347,6	526,1	680,9
Engagements envers les non-résidents	355,8	419,2	393,0
Créances sur les banques	669,9	629,1	794,4
Créances nettes sur l'administration centrale	93,3	134,8	-89,0
Créances sur les autres secteurs	5,0	5,2	5,5
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>760,1</b>	<b>875,9</b>	<b>998,7</b>
Base monétaire	713,6	845,5	992,5
Circulation fiduciaire	554,5	620,8	749,9
Dépôts des banques	158,0	223,6	241,3
Engagements envers les autres secteurs	1,1	1,0	1,2
Dépôts exclus de la base monétaire	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	23,3	19,1	0,2
Autres postes (net)	23,2	11,3	6,1
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>760,1</b>	<b>875,9</b>	<b>998,7</b>

Source : BCEAO.

## NIGER - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	353,0	262,7	466,9
Créances sur les non-résidents	714,2	621,9	920,4
Engagements envers les non-résidents	361,2	359,2	453,5
Créances sur les banques	227,6	276,6	241,6
Créances nettes sur l'administration centrale	4,7	75,4	-11,3
Créances sur les autres secteurs	4,5	4,5	4,8
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>589,9</b>	<b>619,2</b>	<b>701,9</b>
Base monétaire	585,3	613,0	699,8
Circulation fiduciaire	533,0	530,0	582,5
Dépôts des banques	51,6	82,4	116,8
Engagements envers les autres secteurs	0,6	0,5	0,6
Dépôts exclus de la base monétaire	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	3,9	5,5	1,4
Autres postes (net)	0,6	0,7	0,7
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>589,9</b>	<b>619,2</b>	<b>701,9</b>

## SENEGAL - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	789,0	1 171,1	1 468,8
Créances sur les non-résidents	1 034,4	1 417,0	1 731,9
Engagements envers les non-résidents	245,4	245,9	263,2
Créances sur les banques	607,4	629,9	551,4
Créances nettes sur l'administration centrale	-5,6	-173,5	-190,9
Créances sur les autres secteurs	5,1	5,0	4,9
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 395,9</b>	<b>1 632,5</b>	<b>1 834,1</b>
Base monétaire	1 377,6	1 617,9	1 834,7
Circulation fiduciaire	1 136,5	1 300,3	1 433,2
Dépôts des banques	240,6	316,7	400,6
Engagements envers les autres secteurs	0,6	0,9	0,8
Dépôts exclus de la base monétaire	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	17,7	17,1	-0,7
Autres postes (net)	0,6	-2,5	0,1
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 395,9</b>	<b>1 632,5</b>	<b>1 834,1</b>

Source : BCEAO.

## TOGO - SITUATION RESUMEE DE LA BANQUE CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	83,5	68,1	248,9
Créances sur les non-résidents	522,8	428,3	781,1
Engagements envers les non-résidents	439,3	360,1	532,1
Créances sur les banques	315,4	349,5	346,9
Créances nettes sur l'administration centrale	-10,3	26,6	-114,8
Créances sur les autres secteurs	2,7	2,9	2,9
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>391,3</b>	<b>447,1</b>	<b>483,9</b>
Base monétaire	383,7	439,1	482,7
Circulation fiduciaire	332,3	374,0	387,6
Dépôts des banques	46,2	62,9	92,8
Engagements envers les autres secteurs	5,1	2,2	2,3
Dépôts exclus de la base monétaire	0,0	0,0	0,0
Actions et autres titres de participation	6,1	7,8	-0,3
Autres postes (net)	1,5	0,2	1,5
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>391,3</b>	<b>447,1</b>	<b>483,9</b>

Source : BCEAO.

## UMOA - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	-1 132,2	-1 209,4	-957,2
Créances sur les non-résidents	661,8	760,8	877,2
Engagements envers les non-résidents	-1 794,0	-1 970,2	-1 834,4
Créances sur la banque centrale	1 856,5	2 233,9	2 790,1
Créances nettes sur l'administration centrale	6 807,2	7 849,6	8 109,0
Créances sur les autres secteurs	19 951,7	21 474,1	22 946,4
Créances sur les autres sociétés financières	1 059,8	856,2	807,5
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,0	105,2	94,0
Créances sur les sociétés non financières publiques	1 139,2	1 651,4	1 738,2
Créances sur le secteur privé	17 752,7	18 861,3	20 306,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>27 483,2</b>	<b>30 348,3</b>	<b>32 888,3</b>
Engagements envers la banque centrale	4 182,2	3 707,3	4 482,6
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	10 097,8	11 636,1	12 658,1
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	8 157,8	9 127,4	10 026,4
Dépôts exclus de la masse monétaire	715,4	952,0	1 086,0
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	35,4	2,6	21,9
Emprunts	609,1	749,7	881,4
Actions et autres titres de participation	2 971,7	3 108,8	3 531,8
Autres postes (net)	713,8	1 064,3	200,1
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>27 483,2</b>	<b>30 348,3</b>	<b>32 888,3</b>

## BENIN - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	738,3	761,1	1 039,2
Créances sur les non-résidents	1 335,2	1 165,5	1 390,7
Engagements envers les non-résidents	-548,5	-404,4	-351,5
Créances sur la banque centrale	186,2	116,5	120,3
Créances nettes sur l'administration centrale	258,6	337,7	-59,6
Créances sur les autres secteurs	1 326,6	1 428,4	1 568,7
Créances sur les autres sociétés financières	5,6	21,5	12,7
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,0	1,3	0,2
Créances sur les sociétés non financières publiques	102,7	82,9	142,5
Créances sur le secteur privé	1 218,3	1 322,7	1 413,3
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 509,7</b>	<b>2 643,7</b>	<b>2 668,5</b>
Engagements envers la banque centrale	569,4	378,8	460,5
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	727,4	816,6	902,1
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	846,1	871,4	894,3
Dépôts exclus de la masse monétaire	42,1	66,7	60,8
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	0,0	0,0	0,0
Emprunts	47,0	39,9	63,7
Actions et autres titres de participation	245,4	227,5	264,0
Autres postes (net)	80,6	242,7	23,2
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 558,1</b>	<b>2 643,7</b>	<b>2 668,5</b>

Source : BCEAO.

## BURKINA - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	1 331,1	1 133,0	1 431,8
Créances sur les non-résidents	1 975,6	1 604,2	1 775,5
Engagements envers les non-résidents	-644,5	-471,2	-343,6
Créances sur la banque centrale	215,7	245,2	253,3
Créances nettes sur l'administration centrale	121,8	124,0	193,6
Créances sur les autres secteurs	2 365,1	2 659,0	2 909,8
Créances sur les autres sociétés financières	33,2	13,3	18,5
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,0	1,0	21,8
Créances sur les sociétés non financières publiques	89,7	252,4	211,0
Créances sur le secteur privé	2 242,1	2 392,2	2 658,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 033,6</b>	<b>4 161,1</b>	<b>4 788,6</b>
Engagements envers la banque centrale	765,4	548,6	815,0
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	1 377,2	1 486,2	1 576,3
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	1 340,8	1 429,2	1 571,6
Dépôts exclus de la masse monétaire	81,3	133,7	149,8
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	0,9	0,0	0,0
Emprunts	17,1	25,0	33,4
Actions et autres titres de participation	441,1	454,4	534,3
COTE D'IVOIRE - AGREGATS DE MONNAIE	9,9	83,9	108,3
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 033,6</b>	<b>4 161,1</b>	<b>4 788,6</b>

## COTE D'IVOIRE - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	212,1	329,8	395,1
Créances sur les non-résidents	1 468,9	1 280,4	1 482,5
Engagements envers les non-résidents	-1 256,9	-950,6	-1 087,4
Créances sur la banque centrale	659,7	855,7	1 253,7
Créances nettes sur l'administration centrale	1 533,7	1 899,3	2 223,4
Créances sur les autres secteurs	6 298,6	7 008,1	7 434,1
Créances sur les autres sociétés financières	126,6	181,8	182,4
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,0	1,4	11,7
Créances sur les sociétés non financières publiques	312,0	568,8	510,4
Créances sur le secteur privé	5 860,0	6 256,1	6 729,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8 704,0</b>	<b>10 093,0</b>	<b>11 306,4</b>
Engagements envers la banque centrale	1 054,6	1 034,7	1 330,1
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	3 617,9	4 234,7	4 609,8
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	2 651,4	3 046,2	3 463,8
Dépôts exclus de la masse monétaire	284,0	352,8	384,4
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	9,9	2,6	1,3
Emprunts	167,1	142,2	147,9
Actions et autres titres de participation	882,4	939,3	1 125,5
Autres postes (net)	36,6	340,5	243,5
<b>GUINEE-BISSAU - AGREGATS DE MONNAIE</b>	<b>8 704,0</b>	<b>10 093,0</b>	<b>11 306,4</b>

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	50,0	63,3	35,1
Créances sur les non-résidents	83,4	101,9	106,1
Engagements envers les non-résidents	-33,4	-38,6	-70,9
Créances sur la banque centrale	12,8	19,4	26,1
Créances nettes sur l'administration centrale	24,7	7,9	16,2
Créances sur les autres secteurs	97,2	118,0	134,3
Créances sur les autres sociétés financières	0,1	0,1	0,1
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,0	2,2	4,1
Créances sur les sociétés non financières publiques	0,4	0,1	9,8
Créances sur le secteur privé	96,7	115,5	120,2
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>184,7</b>	<b>208,4</b>	<b>211,7</b>
Engagements envers la banque centrale	26,6	29,3	20,6
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	78,2	84,0	74,1
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	38,7	45,9	56,4
Dépôts exclus de la masse monétaire	4,7	6,5	7,7
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	0,0	0,0	0,0
Emprunts	1,7	1,3	1,9
Actions et autres titres de participation	8,3	12,6	16,2
Autres postes (net)	26,5	28,8	34,8
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>184,7</b>	<b>208,4</b>	<b>211,7</b>

## MALI - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	217,0	206,6	289,8
Créances sur les non-résidents	845,2	870,9	839,3
Engagements envers les non-résidents	-628,2	-664,2	-549,4
Créances sur la banque centrale	235,1	310,2	338,6
Créances nettes sur l'administration centrale	230,0	395,6	425,6
Créances sur les autres secteurs	2 477,1	2 551,5	2 657,2
Créances sur les autres sociétés financières	113,2	23,4	36,3
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,0	0,5	7,3
Créances sur les sociétés non financières publiques	53,8	106,5	138,7
Créances sur le secteur privé	2 310,1	2 421,2	2 474,8
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 159,3</b>	<b>3 464,1</b>	<b>3 711,2</b>
Engagements envers la banque centrale	649,5	609,2	760,5
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	1 296,8	1 432,4	1 478,1
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	646,3	801,5	879,4
Dépôts exclus de la masse monétaire	67,8	73,5	68,0
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	9,2	0,0	0,0
Emprunts	54,3	161,2	123,2
Actions et autres titres de participation	406,8	446,3	471,6
Autres postes (net)	28,6	-59,9	-69,7
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 159,3</b>	<b>3 464,1</b>	<b>3 711,2</b>

Source : BCEAO.

## NIGER - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	84,1	60,9	174,4
Créances sur les non-résidents	276,2	284,1	435,4
Engagements envers les non-résidents	-192,1	-223,1	-261,0
Créances sur la banque centrale	96,2	115,3	126,1
Créances nettes sur l'administration centrale	117,0	202,0	40,3
Créances sur les autres secteurs	886,5	846,6	956,9
Créances sur les autres sociétés financières	53,8	37,7	8,7
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,0	5,0	15,8
Créances sur les sociétés non financières publiques	95,8	80,9	89,8
Créances sur le secteur privé	736,9	723,0	842,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 183,9</b>	<b>1 224,8</b>	<b>1 297,8</b>
Engagements envers la banque centrale	218,5	277,3	243,7
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	424,9	428,4	500,3
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	235,5	217,6	268,4
Dépôts exclus de la masse monétaire	26,4	34,5	38,2
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	0,0	0,0	0,0
Emprunts	21,2	24,0	22,6
Actions et autres titres de participation	185,9	185,7	206,9
Autres postes (net)	71,5	57,2	17,7
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 183,9</b>	<b>1 224,8</b>	<b>1 297,8</b>

## SENEGAL - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	507,6	652,7	501,5
Créances sur les non-résidents	1 241,1	1 451,7	1 245,2
Engagements envers les non-résidents	-733,4	-799,0	-743,7
Créances sur la banque centrale	357,8	442,8	534,2
Créances nettes sur l'administration centrale	407,7	644,3	750,9
Créances sur les autres secteurs	4 203,9	4 270,1	4 591,8
Créances sur les autres sociétés financières	265,1	135,8	174,5
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,0	7,7	1,4
Créances sur les sociétés non financières publiques	327,3	337,0	373,2
Créances sur le secteur privé	3 611,5	3 789,5	4 042,8
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 477,1</b>	<b>6 009,9</b>	<b>6 378,4</b>
Engagements envers la banque centrale	585,0	479,3	500,3
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	2 091,1	2 417,1	2 665,9
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	1 479,3	1 646,7	1 718,1
Dépôts exclus de la masse monétaire	162,1	194,2	277,3
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	15,4	0,0	20,6
Emprunts	79,2	139,3	148,2
Actions et autres titres de participation	659,5	700,1	749,7
Autres postes (net)	405,4	433,2	298,5
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 477,1</b>	<b>6 009,9</b>	<b>6 378,4</b>

Source : BCEAO.



## TOGO - SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Actifs extérieurs nets	463,4	494,1	482,0
Créances sur les non-résidents	773,8	748,2	800,7
Engagements envers les non-résidents	-310,5	-254,1	-318,6
Créances sur la banque centrale	94,5	128,7	137,7
Créances nettes sur l'administration centrale	176,8	182,6	159,6
Créances sur les autres secteurs	1 174,1	1 222,8	1 298,4
Créances sur les autres sociétés financières	19,9	16,1	10,9
Créances sur les administrations d'états fédérés et locales	0,0	5,2	0,0
Créances sur les sociétés non financières publiques	57,7	118,7	159,9
Créances sur le secteur privé	1 096,6	1 082,7	1 127,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 908,7</b>	<b>2 028,2</b>	<b>2 077,8</b>
Engagements envers la banque centrale	316,2	350,1	351,9
Dépôts transférables inclus dans la masse monétaire	534,7	554,3	595,6
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	721,9	809,5	A35
Dépôts exclus de la masse monétaire	45,6	59,3	75,7
Titres autres qu'actions exclus de la masse monétaire	0,0	0,0	0,0
Emprunts	9,9	11,9	22,2
Actions et autres titres de participation	134,6	131,5	142,1
Autres postes (net)	145,8	111,6	48,9
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 908,7</b>	<b>2 028,2</b>	<b>1 236,5</b>

Source : BCEAO.

## UMOA - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>469,6</b>	<b>260,8</b>	<b>7,8</b>
Créances	1 884,6	1 978,3	2 061,1
Crédits	1 868,9	1 962,6	2 045,0
Concours adossés aux DTS	154,1	79,5	20,5
Découverts statutaires consolidés	227,7	224,8	221,8
Concours du FMI	1 239,4	1 416,0	1 560,5
Autres concours de Gouvernements étrangers	5,5	0,0	0,0
Autres crédits (créances financières) (2)	242,3	242,3	242,3
Autres créances	15,6	15,6	16,1
Engagements	1 415,0	1 717,4	2 053,3
Encaisses du Trésor	31,7	32,5	32,6
Dépôts	1 324,0	1 624,5	1 951,7
Autres engagements	59,3	60,5	69,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>6 807,2</b>	<b>7 849,6</b>	<b>8 109,0</b>
Créances	9 703,2	10 130,2	11 097,8
Crédits	2 051,0	1 821,3	2 183,2
Portefeuille de titres du Trésor	7 652,2	8 308,9	8 914,1
Engagements	2 895,9	2 280,5	2 988,9
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>7 276,8</b>	<b>8 110,5</b>	<b>8 116,7</b>

## BENIN - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>738,274084631614</i>		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>-69,3</b>	<b>-226,1</b>	<b>-167,8</b>
Créances	87,4	96,1	106,4
Crédits	87,4	96,1	106,4
Concours adossés aux DTS	10,3	4,9	0,6
Découverts statutaires consolidés	0,0	0,0	0,0
Concours du FMI	77,1	91,2	105,7
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres crédits (créances financières) (2)	0,0	0,0	0,0
Autres créances	0,0	0,0	0,0
Engagements	156,7	322,2	274,2
Encaisses du Trésor	6,5	6,5	6,5
Dépôts	150,2	315,7	267,7
Autres engagements	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>258,6</b>	<b>337,7</b>	<b>-59,6</b>
Créances	616,6	707,4	556,0
Crédits	182,1	237,2	176,6
Portefeuille de titres du Trésor	434,5	470,2	379,4
Engagements	358,0	369,8	615,6
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>189,3</b>	<b>111,5</b>	<b>-227,5</b>

Source : BCEAO.

## BURKINA - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>-55,7</b>	<b>-66,7</b>	<b>-45,0</b>
Créances	120,9	111,5	118,6
Crédits	120,9	111,5	118,6
Concours adossés aux DTS	9,9	4,7	0,6
Découverts statutaires consolidés	0,0	0,0	0,0
Concours du FMI	110,9	106,8	118,0
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres crédits (créances financières) (2)	0,0	0,0	0,0
Autres créances	0,0	0,0	0,0
Engagements	176,6	178,2	163,6
Encaisses du Trésor	7,6	9,4	9,6
Dépôts	168,9	168,8	154,0
Autres engagements	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>121,8</b>	<b>124,0</b>	<b>193,6</b>
Créances	465,1	464,3	556,6
Crédits	50,0	9,4	8,6
COTE D'IVOIRE - AGREGATS DE MONNAIE	415,1	454,8	548,0
Engagements	343,3	340,3	363,0
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>66,1</b>	<b>57,2</b>	<b>148,6</b>

## COTE D'IVOIRE - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>447,4</b>	<b>418,9</b>	<b>568,3</b>
Créances	1 125,2	1 167,8	1 216,1
Crédits	1 125,2	1 167,8	1 216,2
Concours adossés aux DTS	58,4	28,9	5,3
Découverts statutaires consolidés	216,7	216,7	216,7
Concours du FMI	708,2	780,3	852,3
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres crédits (créances financières) (2)	141,9	141,9	141,9
Autres créances	0,0	0,0	-0,1
Engagements	677,8	748,9	647,8
Encaisses du Trésor	2,2	2,2	2,2
Dépôts	675,6	746,7	645,6
Autres engagements	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>1 533,7</b>	<b>1 899,3</b>	<b>2 223,4</b>
Créances	2 055,5	2 418,8	2 887,7
Crédits	329,0	457,7	686,4
GUINEE-BISSAU - AGREGATS DE MONNAIE	1 726,6	1 961,1	2 201,3
Engagements	521,8	519,5	664,3
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>1 981,1</b>	<b>2 318,3</b>	<b>2 791,7</b>

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>37,1</b>	<b>43,8</b>	<b>42,7</b>
Créances	42,8	44,1	43,0
Crédits	42,8	44,1	43,0
Concours adossés aux DTS	9,9	9,9	9,9
Découverts statutaires consolidés	1,3	1,3	1,3
Concours du FMI	18,0	19,3	18,2
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres crédits (créances financières) (2)	13,6	13,6	13,6
Autres créances	0,0	0,0	0,0
Engagements	5,7	0,3	0,4
Encaisses du Trésor	0,0	0,0	0,0
Dépôts	5,7	0,3	0,4
Autres engagements	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>24,7</b>	<b>7,9</b>	<b>16,2</b>
Créances	30,3	24,4	34,7
Crédits	18,3	19,9	22,2
Portefeuille de titres du Trésor	12,0	4,5	12,5
Engagements	5,6	16,5	18,5
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>61,8</b>	<b>51,7</b>	<b>58,8</b>

## MALI - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>85,3</b>	<b>126,8</b>	<b>-97,0</b>
Créances	129,0	187,2	186,9
Crédits	129,0	187,2	186,9
Concours adossés aux DTS	14,9	7,0	0,7
Découverts statutaires consolidés	0,0	0,0	0,0
Concours du FMI	114,1	180,3	186,2
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres crédits (créances financières) (2)	0,0	0,0	0,0
Autres créances	0,0	0,0	0,0
Engagements	43,7	60,4	283,9
Encaisses du Trésor	7,9	7,9	7,9
Dépôts	35,8	52,5	276,0
Autres engagements	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>230,0</b>	<b>395,6</b>	<b>425,6</b>
Créances	630,2	668,9	774,0
Crédits	87,4	52,9	95,2
Portefeuille de titres du Trésor	542,8	616,0	678,8
Engagements	400,2	273,3	348,4
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>315,4</b>	<b>522,5</b>	<b>328,6</b>

Source : BCEAO.

## NIGER - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>1,9</b>	<b>72,6</b>	<b>-14,1</b>
Créances	130,6	140,1	153,9
Crédits	130,6	140,1	153,9
Concours adossés aux DTS	11,2	5,4	0,8
Découverts statutaires consolidés	9,7	6,8	3,8
Concours du FMI	109,8	127,9	149,3
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres crédits (créances financières) (2)	0,0	0,0	0,0
Autres créances	0,0	0,0	0,0
Engagements	128,7	67,5	168,0
Encaisses du Trésor	2,8	2,8	2,8
Dépôts	125,9	64,7	165,2
Autres engagements	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>117,0</b>	<b>202,0</b>	<b>40,3</b>
Créances	261,2	343,8	167,7
Crédits	84,7	65,9	51,3
Portefeuille de titres du Trésor	176,5	277,8	116,5
Engagements	144,2	141,8	127,4
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>119,0</b>	<b>274,6</b>	<b>26,3</b>

## SENEGAL - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>-8,7</b>	<b>-176,6</b>	<b>-194,0</b>
Créances	65,2	27,6	4,3
Crédits	65,2	27,6	4,3
Concours adossés aux DTS	27,0	12,9	1,7
Découverts statutaires consolidés	0,0	0,0	0,0
Concours du FMI	32,7	14,7	2,6
Autres concours de Gouvernements étrangers	5,5	0,0	0,0
Autres crédits (créances financières) (2)	0,0	0,0	0,0
Autres créances	0,0	0,0	0,0
Engagements	73,9	204,2	198,2
Encaisses du Trésor	3,1	3,1	3,1
Dépôts	70,7	201,0	195,1
Autres engagements	0,1	0,1	0,1
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>407,7</b>	<b>644,3</b>	<b>750,9</b>
Créances	819,8	952,7	1 228,4
Crédits	442,0	654,5	699,4
Portefeuille de titres du Trésor	377,8	298,2	529,0
Engagements	412,1	308,3	477,5
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>399,1</b>	<b>467,8</b>	<b>556,9</b>

Source : BCEAO.

## TOGO - CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE

	2017	2018	2019
	<i>A fin décembre</i>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>Créances nettes de la BCEAO</b>	<b>-11,8</b>	<b>26,0</b>	<b>-115,4</b>
Créances	81,0	101,5	128,9
Crédits	81,0	101,5	128,9
Concours adossés aux DTS	12,3	5,9	0,8
Découverts statutaires consolidés	0,0	0,0	0,0
Concours du FMI	68,6	95,6	128,1
Autres concours de Gouvernements étrangers	0,0	0,0	0,0
Autres crédits (créances financières) (2)	0,0	0,0	0,0
Autres créances	0,0	0,0	A35
Engagements	92,8	75,4	244,3
Encaisses du Trésor	1,5	0,6	0,5
Dépôts	91,3	74,8	243,7
Autres engagements	0,0	0,0	0,0
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>176,8</b>	<b>182,6</b>	<b>159,6</b>
Créances	393,6	474,1	515,3
Crédits	30,9	68,0	106,5
Portefeuille de titres du Trésor	362,8	406,1	408,7
Engagements	216,9	291,5	355,6
<b>TOTAL CREANCES NETTES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE</b>	<b>164,9</b>	<b>208,6</b>	<b>44,3</b>

Source : BCEAO.

## U.M.O.A - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

	2017	2018	2019 (*)
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>378 557</b>	<b>492 613</b>	<b>305 795</b>
- Agriculture, chasse	359 246	457 450	274 616
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	19 311	35 163	31 179
<b>Industries extractives</b>	<b>116 826</b>	<b>121 934</b>	<b>147 838</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	33 240	15 907	14 569
- Autres	83 586	106 027	133 269
<b>Industries manufacturières</b>	<b>1 498 278</b>	<b>1 427 927</b>	<b>1 440 298</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	602 746	613 820	586 089
- Textiles, habillement, cuir	165 695	143 853	178 699
- Industries chimiques	309 626	298 775	308 608
- Autres	406 260	365 096	366 902
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>526 726</b>	<b>534 947</b>	<b>375 932</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>870 643</b>	<b>816 479</b>	<b>876 575</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>2 672 303</b>	<b>2 821 573</b>	<b>2 863 570</b>
- Commerce de gros	2 186 466	2 267 471	2 167 405
- Commerce de détail	406 203	445 875	609 807
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	79 635	108 227	86 358
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>675 520</b>	<b>584 719</b>	<b>643 930</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>476 420</b>	<b>488 858</b>	<b>493 317</b>
- Etablissements financiers, assurances	103 600	110 286	118 286
- Affaires immobilières, services aux entreprises	372 820	378 572	375 031
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>782 723</b>	<b>750 127</b>	<b>848 616</b>
- Services divers fournis à la collectivité	80 226	86 479	91 975
- Prêts aux particuliers	262 534	281 044	375 657
- Autres	439 963	382 604	380 985
<b>TOTAL</b>	<b>7 997 995</b>	<b>8 039 177</b>	<b>7 995 872</b>

(\*) Les données à fin décembre 2019 sont des estimations pour certains pays.

Source : BCEAO.

## U.M.O.A - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

	2017	2018	2019 (*)
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>115 782</b>	<b>107 800</b>	<b>110 881</b>
- Agriculture, chasse	93 959	86 039	94 108
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	21 823	21 762	16 773
<b>Industries extractives</b>	<b>76 055</b>	<b>84 225</b>	<b>87 050</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	30 930	38 183	35 078
- Autres	45 125	46 042	51 971
<b>Industries manufacturières</b>	<b>531 867</b>	<b>522 366</b>	<b>520 907</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	181 992	180 343	155 486
- Textiles, habillement, cuir	12 712	15 421	14 971
- Industries chimiques	107 897	87 636	92 342
- Autres	229 266	238 966	258 107
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>179 162</b>	<b>193 282</b>	<b>253 687</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>353 003</b>	<b>569 116</b>	<b>630 138</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>686 450</b>	<b>773 354</b>	<b>979 913</b>
- Commerce de gros	467 064	427 029	595 894
- Commerce de détail	106 609	259 699	307 959
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	112 777	86 627	76 060
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>781 054</b>	<b>804 826</b>	<b>963 210</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>423 596</b>	<b>414 918</b>	<b>487 568</b>
- Etablissements financiers, assurances	163 491	101 793	149 585
- Affaires immobilières, services aux entreprises	260 105	313 124	337 984
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>1 397 461</b>	<b>1 831 851</b>	<b>2 203 662</b>
- Services divers fournis à la collectivité	81 340	107 179	167 829
- Prêts aux particuliers	991 058	1 233 331	1 417 571
- Autres	325 063	491 440	618 263
<b>TOTAL</b>	<b>4 544 431</b>	<b>5 301 738</b>	<b>6 237 016</b>

(\*) Les données à fin décembre 2019 sont des estimations pour certains pays.

Source : BCEAO.

## BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>21 131</b>	<b>45 120</b>	<b>37 282</b>
- Agriculture, chasse	20 106	44 097	37 205
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 025	1 023	77
<b>Industries extractives</b>	<b>3 785</b>	<b>3 758</b>	<b>2 572</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	550	760	1 622
- Autres	3 235	2 998	950
<b>Industries manufacturières</b>	<b>113 364</b>	<b>95 069</b>	<b>74 740</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	36 187	24 443	21 513
- Textiles, habillement, cuir	28 708	29 481	26 854
- Industries chimiques	5 047	4 205	4 651
- Autres	43 422	36 940	21 722
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>18 441</b>	<b>15 304</b>	<b>15 848</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>132 661</b>	<b>125 706</b>	<b>106 767</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>216 604</b>	<b>185 249</b>	<b>157 688</b>
- Commerce de gros	168 622	143 552	118 047
- Commerce de détail	38 857	24 806	25 190
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	9 125	16 891	14 451
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>34 229</b>	<b>25 585</b>	<b>23 097</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>21 743</b>	<b>21 458</b>	<b>19 298</b>
- Etablissements financiers, assurances	13 680	13 939	10 729
- Affaires immobilières, services aux entreprises	8 063	7 519	8 569
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>64 081</b>	<b>58 307</b>	<b>47 824</b>
- Services divers fournis à la collectivité	4 659	1 167	2 626
- Prêts aux particuliers	34 744	26 933	27 917
- Autres	24 678	30 207	17 281
<b>TOTAL</b>	<b>626 039</b>	<b>575 556</b>	<b>485 116</b>

Source : BCEAO.

## BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>1 372</b>	<b>14 081</b>	<b>3 289</b>
- Agriculture, chasse	1 361	14 081	3 289
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	11	0	0
<b>Industries extractives</b>	<b>15 357</b>	<b>12 497</b>	<b>9 113</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	12 395	10 079	7 621
- Autres	2 962	2 418	1 492
<b>Industries manufacturières</b>	<b>77 388</b>	<b>67 594</b>	<b>57 187</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	28 216	27 484	10 659
- Textiles, habillement, cuir	27	34	3
- Industries chimiques	5 518	3 306	2 224
- Autres	43 627	36 770	44 301
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>36 649</b>	<b>42 641</b>	<b>51 022</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>81 186</b>	<b>246 692</b>	<b>282 055</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>85 512</b>	<b>64 363</b>	<b>48 126</b>
- Commerce de gros	50 908	37 227	21 385
- Commerce de détail	10 263	11 717	12 518
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	24 341	15 419	14 223
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>39 858</b>	<b>26 866</b>	<b>49 696</b>
<b>Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises</b>	<b>78 277</b>	<b>24 409</b>	<b>25 589</b>
- Etablissements financiers, assurances	60 337	15 067	7 060
- Affaires immobilières, services aux entreprises	17 940	9 342	18 529
<b>Services fournis à la collec., serv. Soc. et pers.</b>	<b>213 441</b>	<b>260 365</b>	<b>284 651</b>
- Services divers fournis à la collectivité	11 813	7 378	7 098
- Prêts aux particuliers	134 358	123 224	116 546
- Autres	67 270	129 763	161 007
<b>TOTAL</b>	<b>629 040</b>	<b>759 508</b>	<b>810 728</b>

Source : BCEAO.



## BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>83 498</b>	<b>79 535</b>	<b>68 096</b>
- Agriculture, chasse	82 815	79 199	67 940
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	683	336	156
<b>Industries extractives</b>	<b>12 561</b>	<b>23 985</b>	<b>56 651</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	91	2 604	228
- Autres	12 470	21 381	56 423
<b>Industries manufacturières</b>	<b>218 252</b>	<b>193 147</b>	<b>216 419</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	20 257	35 601	31 554
- Textiles, habillement, cuir	96 634	78 388	116 786
- Industries chimiques	23 959	27 330	24 673
- Autres	77 402	51 828	43 406
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>19 731</b>	<b>16 154</b>	<b>10 420</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>255 086</b>	<b>196 712</b>	<b>236 900</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>453 367</b>	<b>403 205</b>	<b>377 950</b>
- Commerce de gros	422 742	374 550	342 209
- Commerce de détail	25 911	24 654	27 001
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 714	4 001	8 740
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>76 353</b>	<b>76 672</b>	<b>87 978</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>82 561</b>	<b>80 030</b>	<b>69 199</b>
- Etablissements financiers, assurances	6 731	7 153	11 464
- Affaires immobilières, services aux entreprises	75 830	72 877	57 735
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>96 272</b>	<b>68 764</b>	<b>88 928</b>
- Services divers fournis à la collectivité	10 883	9 287	13 535
- Prêts aux particuliers	56 508	44 382	51 674
- Autres	28 881	15 095	23 719
<b>TOTAL</b>	<b>1 297 681</b>	<b>1 138 204</b>	<b>1 212 541</b>

Source : BCEAO.

## BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>12 490</b>	<b>12 086</b>	<b>22 915</b>
- Agriculture, chasse	12 390	11 998	22 622
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	100	88	293
<b>Industries extractives</b>	<b>30 413</b>	<b>32 474</b>	<b>43 806</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	4 583	11 551	11 076
- Autres	25 830	20 923	32 730
<b>Industries manufacturières</b>	<b>78 841</b>	<b>52 092</b>	<b>78 097</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	29 738	10 345	19 410
- Textiles, habillement, cuir	151	107	5 679
- Industries chimiques	7 852	5 249	4 836
- Autres	41 100	36 391	48 172
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>6 781</b>	<b>2 648</b>	<b>13 568</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>113 713</b>	<b>153 069</b>	<b>163 976</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>67 401</b>	<b>59 262</b>	<b>72 045</b>
- Commerce de gros	51 205	46 810	58 106
- Commerce de détail	5 806	3 543	5 946
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	10 390	8 909	7 993
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>115 128</b>	<b>101 312</b>	<b>176 951</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>39 167</b>	<b>62 017</b>	<b>108 905</b>
- Etablissements financiers, assurances	9 589	12 451	54 608
- Affaires immobilières, services aux entreprises	29 578	49 566	54 297
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>421 066</b>	<b>348 748</b>	<b>540 712</b>
- Services divers fournis à la collectivité	12 274	15 837	62 354
- Prêts aux particuliers	348 648	275 931	392 185
- Autres	60 144	56 980	86 173
<b>TOTAL</b>	<b>885 000</b>	<b>823 708</b>	<b>1 220 975</b>

Source : BCEAO.

## COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>165 219</b>	<b>237 586</b>	<b>81 921</b>
- Agriculture, chasse	156 775	217 592	59 795
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8 444	19 994	22 126
<b>Industries extractives</b>	<b>34 946</b>	<b>11 410</b>	<b>7 549</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	26 803	9 694	6 419
- Autres	8 143	1 716	1 130
<b>Industries manufacturières</b>	<b>552 165</b>	<b>506 727</b>	<b>404 074</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	289 313	280 843	242 656
- Textiles, habillement, cuir	25 490	17 345	12 920
- Industries chimiques	146 355	130 376	73 305
- Autres	91 007	78 163	75 193
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>309 825</b>	<b>373 001</b>	<b>197 538</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>155 451</b>	<b>143 022</b>	<b>161 961</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>573 046</b>	<b>689 171</b>	<b>707 635</b>
- Commerce de gros	475 582	573 758	522 398
- Commerce de détail	89 785	108 207	176 279
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	7 679	7 206	8 958
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>158 139</b>	<b>76 988</b>	<b>148 391</b>
<b>Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises</b>	<b>107 784</b>	<b>134 294</b>	<b>174 899</b>
- Etablissements financiers, assurances	29 889	20 984	48 628
- Affaires immobilières, services aux entreprises	77 895	113 310	126 271
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>80 772</b>	<b>63 004</b>	<b>59 323</b>
- Services divers fournis à la collectivité	16 836	20 247	18 802
- Prêts aux particuliers	19 583	21 786	22 056
- Autres	44 353	20 971	18 465
<b>TOTAL</b>	<b>2 137 347</b>	<b>2 235 203</b>	<b>1 943 291</b>

Source : BCEAO.

## COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>75 404</b>	<b>55 030</b>	<b>53 818</b>
- Agriculture, chasse	57 644	39 942	42 210
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	17 760	15 088	11 608
<b>Industries extractives</b>	<b>9 863</b>	<b>3 946</b>	<b>3 299</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	9 857	3 864	3 265
- Autres	6	82	34
<b>Industries manufacturières</b>	<b>166 135</b>	<b>188 791</b>	<b>187 699</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	66 808	72 011	66 717
- Textiles, habillement, cuir	10 518	13 103	4 669
- Industries chimiques	47 876	44 118	58 502
- Autres	40 933	59 559	57 811
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>25 503</b>	<b>24 683</b>	<b>61 118</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>25 693</b>	<b>21 519</b>	<b>22 840</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>83 118</b>	<b>93 334</b>	<b>164 987</b>
- Commerce de gros	53 477	58 780	133 421
- Commerce de détail	20 570	26 985	25 287
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	9 071	7 569	6 279
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>259 928</b>	<b>203 419</b>	<b>223 720</b>
<b>Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises</b>	<b>128 730</b>	<b>138 386</b>	<b>110 855</b>
- Etablissements financiers, assurances	37 845	40 328	56 883
- Affaires immobilières, services aux entreprises	90 885	98 058	53 972
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>89 451</b>	<b>74 308</b>	<b>114 477</b>
- Services divers fournis à la collectivité	9 467	9 091	9 787
- Prêts aux particuliers	44 551	51 087	48 692
- Autres	35 433	14 130	55 998
<b>TOTAL</b>	<b>863 825</b>	<b>803 416</b>	<b>942 813</b>

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

	2017	2018	2019 (*)
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>27</b>	<b>46</b>	<b>51</b>
- Agriculture, chasse	12	21	23
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	15	26	28
<b>Industries extractives</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	0	0	0
<b>Industries manufacturières</b>	<b>104</b>	<b>178</b>	<b>197</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	95	163	180
- Textiles, habillement, cuir	0	0	0
- Industries chimiques	0	0	0
- Autres	9	15	17
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>19</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>290</b>	<b>579</b>	<b>641</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>4 641</b>	<b>8 301</b>	<b>9 192</b>
- Commerce de gros	4 340	7 781	8 616
- Commerce de détail	163	284	314
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	138	236	261
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>97</b>	<b>159</b>	<b>176</b>
<b>Assurances, aff. i. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>2 159</b>	<b>3 673</b>	<b>4 067</b>
- Etablissements financiers, assurances	16	27	30
- Affaires immobilières, service aux entreprises	2 143	3 646	4 037
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>6 485</b>	<b>8 921</b>	<b>13 200</b>
- Services divers fournis à la collectivité	554	948	1 050
- Prêts aux particuliers	5 707	7 590	11 726
- Autres	224	383	424
<b>TOTAL</b>	<b>13 812</b>	<b>21 876</b>	<b>27 543</b>

(\*) Les données à fin décembre 2019 sont des estimations.

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

	2017	2018	2019 (*)
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>227</b>	<b>223</b>	<b>387</b>
- Agriculture, chasse	227	223	387
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	0
<b>Industries extractives</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	0	0	0
<b>Industries manufacturières</b>	<b>10</b>	<b>176</b>	<b>306</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	10	152	264
- Textiles, habillement, cuir	0	0	0
- Industries chimiques	0	0	0
- Autres	0	24	42
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>320</b>	<b>313</b>	<b>544</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>216</b>	<b>264</b>	<b>459</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>4 086</b>	<b>6 470</b>	<b>11 248</b>
- Commerce de gros	3 878	5 996	10 423
- Commerce de détail	111	368	640
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	97	107	185
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>226</b>	<b>388</b>	<b>673</b>
<b>Assurances, aff. i. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>315</b>	<b>463</b>	<b>805</b>
- Etablissements financiers, assurances	0	0	0
- Affaires immobilières, service aux entreprises	315	463	805
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>10 191</b>	<b>14 134</b>	<b>29 787</b>
- Services divers fournis à la collectivité	337	376	655
- Prêts aux particuliers	9 507	12 866	27 582
- Autres	348	892	1 551
<b>TOTAL</b>	<b>15 592</b>	<b>22 431</b>	<b>44 209</b>

(\*) Les données à fin décembre 2019 sont des estimations.

Source : BCEAO.

## MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>51 126</b>	<b>65 348</b>	<b>56 868</b>
- Agriculture, chasse	50 665	64 728	55 914
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	461	620	954
<b>Industries extractives</b>	<b>28 920</b>	<b>49 888</b>	<b>41 214</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	28 920	49 888	41 214
<b>Industries manufacturières</b>	<b>162 919</b>	<b>193 366</b>	<b>249 202</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	85 645	108 987	118 251
- Textiles, habillement, cuir	5 345	5 280	17 928
- Industries chimiques	42 940	42 741	58 849
- Autres	28 989	36 358	54 174
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>95 558</b>	<b>69 893</b>	<b>82 338</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>101 351</b>	<b>93 373</b>	<b>98 175</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>622 131</b>	<b>670 818</b>	<b>663 620</b>
- Commerce de gros	542 051	583 316	601 685
- Commerce de détail	44 483	44 242	39 258
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	35 597	43 260	22 677
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>111 357</b>	<b>106 377</b>	<b>101 078</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>112 749</b>	<b>85 244</b>	<b>86 155</b>
- Etablissements financiers, assurances	10 485	10 912	8 760
- Affaires immobilières, services aux entreprises	102 264	74 332	77 395
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>49 820</b>	<b>54 206</b>	<b>65 957</b>
- Services divers fournis à la collectivité	25 610	30 706	10 271
- Prêts aux particuliers	9 463	8 363	34 500
- Autres	14 747	15 137	21 186
<b>TOTAL</b>	<b>1 335 931</b>	<b>1 388 513</b>	<b>1 444 607</b>

Source : BCEAO.

## MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>11 271</b>	<b>7 357</b>	<b>5 643</b>
- Agriculture, chasse	10 776	6 725	4 810
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	495	632	833
<b>Industries extractives</b>	<b>7 179</b>	<b>8 158</b>	<b>4 744</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	7 179	8 158	4 744
<b>Industries manufacturières</b>	<b>72 365</b>	<b>63 375</b>	<b>53 026</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	28 585	30 004	25 451
- Textiles, habillement, cuir	39	28	18
- Industries chimiques	8 297	2 696	2 801
- Autres	35 444	30 647	24 756
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>22 493</b>	<b>22 077</b>	<b>19 268</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>18 475</b>	<b>23 723</b>	<b>39 649</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>97 532</b>	<b>85 268</b>	<b>115 773</b>
- Commerce de gros	85 653	72 183	106 238
- Commerce de détail	4 084	8 200	4 177
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	7 795	4 885	5 358
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>94 446</b>	<b>102 297</b>	<b>123 894</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>20 894</b>	<b>27 771</b>	<b>93 621</b>
- Etablissements financiers, assurances	3 506	4 444	4 023
- Affaires immobilières, services aux entreprises	17 388	23 327	89 598
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>48 635</b>	<b>44 544</b>	<b>58 811</b>
- Services divers fournis à la collectivité	15 861	17 776	12 368
- Prêts aux particuliers	17 369	19 103	23 221
- Autres	15 405	7 665	23 222
<b>TOTAL</b>	<b>393 290</b>	<b>384 570</b>	<b>514 429</b>

Source : BCEAO.

## NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de FCFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>4 056</b>	<b>6 157</b>	<b>4 747</b>
- Agriculture, chasse	4 028	6 151	4 747
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	28	6	0
<b>Industries extractives</b>	<b>10 732</b>	<b>13 668</b>	<b>9 973</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	40	0	0
- Autres	10 692	13 668	9 973
<b>Industries manufacturières</b>	<b>24 477</b>	<b>17 930</b>	<b>24 191</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 475	6 598	8 727
- Textiles, habillement, cuir	1 871	1 102	1 317
- Industries chimiques	3 648	2 231	1 351
- Autres	13 483	7 999	12 796
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>26 448</b>	<b>20 876</b>	<b>18 752</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>57 648</b>	<b>74 266</b>	<b>68 156</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>177 435</b>	<b>130 595</b>	<b>158 358</b>
- Commerce de gros	152 413	115 043	142 826
- Commerce de détail	23 800	15 056	15 202
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 222	496	330
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>55 648</b>	<b>47 792</b>	<b>31 976</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>18 910</b>	<b>15 987</b>	<b>11 887</b>
- Etablissements financiers, assurances	5 806	5 717	4 433
- Affaires immobilières, services aux entreprises	13 104	10 270	7 454
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>117 777</b>	<b>96 875</b>	<b>108 105</b>
- Services divers fournis à la collectivité	4 264	2 161	1 725
- Prêts aux particuliers	24 529	30 747	26 810
- Autres	88 984	63 967	79 570
<b>TOTAL</b>	<b>493 131</b>	<b>424 146</b>	<b>436 145</b>

Source : BCEAO.

## NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de FCFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>610</b>	<b>796</b>	<b>1 707</b>
- Agriculture, chasse	605	796	1 707
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	5	0	0
<b>Industries extractives</b>	<b>2 619</b>	<b>5 435</b>	<b>2 415</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	2 619	5 435	2 415
<b>Industries manufacturières</b>	<b>17 254</b>	<b>23 803</b>	<b>30 166</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 109	834	5 044
- Textiles, habillement, cuir	281	59	3 835
- Industries chimiques	1 046	1 152	1 050
- Autres	14 818	21 758	20 237
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>14 797</b>	<b>15 122</b>	<b>20 286</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>18 569</b>	<b>15 365</b>	<b>35 772</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>66 187</b>	<b>64 140</b>	<b>57 022</b>
- Commerce de gros	60 648	55 624	42 104
- Commerce de détail	3 188	2 850	5 597
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 351	5 666	9 321
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>44 320</b>	<b>41 245</b>	<b>41 424</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>21 398</b>	<b>22 944</b>	<b>8 293</b>
- Etablissements financiers, assurances	6 479	4 979	1 316
- Affaires immobilières, services aux entreprises	14 919	17 965	6 977
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>116 908</b>	<b>151 331</b>	<b>149 027</b>
- Services divers fournis à la collectivité	3 099	3 180	3 480
- Prêts aux particuliers	60 518	92 943	97 761
- Autres	53 291	55 208	47 786
<b>TOTAL</b>	<b>302 662</b>	<b>340 181</b>	<b>346 112</b>

Source : BCEAO.

## SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

	2017	2018	2019 (*)
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>51 730</b>	<b>57 784</b>	<b>56 105</b>
- Agriculture, chasse	43 098	44 656	48 267
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8 632	13 127	7 838
<b>Industries extractives</b>	<b>16 348</b>	<b>15 343</b>	<b>25 699</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	5 756	2 849	6 300
- Autres	10 592	12 494	19 399
<b>Industries manufacturières</b>	<b>356 422</b>	<b>357 331</b>	<b>438 343</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	149 024	145 247	159 199
- Textiles, habillement, cuir	7 450	12 060	2 894
- Industries chimiques	81 519	80 145	138 852
- Autres	118 429	119 880	137 398
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>11 145</b>	<b>28 808</b>	<b>40 987</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>99 691</b>	<b>113 480</b>	<b>167 218</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>423 667</b>	<b>553 920</b>	<b>655 007</b>
- Commerce de gros	263 680	330 782	316 592
- Commerce de détail	143 781	190 974	311 077
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	16 207	32 164	27 338
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>176 644</b>	<b>189 445</b>	<b>202 948</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>110 053</b>	<b>131 515</b>	<b>119 031</b>
- Etablissements financiers, assurances	30 483	43 426	31 587
- Affaires immobilières, services aux entreprises	79 570	88 089	87 443
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>346 254</b>	<b>386 807</b>	<b>346 223</b>
- Services divers fournis à la collectivité	11 938	17 896	26 440
- Prêts aux particuliers	102 570	132 557	102 268
- Autres	231 746	236 354	217 516
<b>TOTAL</b>	<b>1 591 954</b>	<b>1 834 434</b>	<b>2 051 562</b>

(\*) Les données à fin décembre 2019 sont des estimations.  
Source : BCEAO.

## SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

	2017	2018	2019 (*)
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>14 267</b>	<b>18 016</b>	<b>23 015</b>
- Agriculture, chasse	10 824	12 067	18 980
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 443	5 949	4 035
<b>Industries extractives</b>	<b>5 457</b>	<b>12 819</b>	<b>19 828</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	395	9 108	9 752
- Autres	5 062	3 711	10 075
<b>Industries manufacturières</b>	<b>113 914</b>	<b>117 217</b>	<b>107 978</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	26 408	35 792	27 033
- Textiles, habillement, cuir	1 696	2 090	767
- Industries chimiques	35 987	28 091	21 704
- Autres	49 823	51 244	58 474
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>45 164</b>	<b>58 256</b>	<b>58 043</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>56 562</b>	<b>65 236</b>	<b>42 273</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>207 929</b>	<b>324 253</b>	<b>435 562</b>
- Commerce de gros	106 109	97 700	179 082
- Commerce de détail	53 130	191 448	232 572
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	48 690	35 105	23 908
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>175 189</b>	<b>244 007</b>	<b>251 552</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>126 032</b>	<b>130 769</b>	<b>132 219</b>
- Etablissements financiers, assurances	44 121	23 982	23 721
- Affaires immobilières, services aux entreprises	81 911	106 787	108 499
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>396 584</b>	<b>783 326</b>	<b>806 507</b>
- Services divers fournis à la collectivité	19 584	17 579	17 136
- Prêts aux particuliers	285 321	545 436	548 000
- Autres	91 679	220 410	241 372
<b>TOTAL</b>	<b>1 141 098</b>	<b>1 753 898</b>	<b>1 876 977</b>

(\*) Les données à fin décembre 2019 sont des estimations.  
Source : BCEAO.

## TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>1 770</b>	<b>1 037</b>	<b>725</b>
- Agriculture, chasse	1 747	1 006	725
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	23	31	0
<b>Industries extractives</b>	<b>9 534</b>	<b>3 882</b>	<b>4 180</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	9 534	3 882	4 180
<b>Industries manufacturières</b>	<b>70 575</b>	<b>64 179</b>	<b>33 132</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	16 750	11 939	4 009
- Textiles, habillement, cuir	197	197	0
- Industries chimiques	20 109	18 130	6 927
- Autres	33 519	33 913	22 196
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>45 568</b>	<b>10 893</b>	<b>10 030</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>68 465</b>	<b>69 340</b>	<b>36 757</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>201 412</b>	<b>180 313</b>	<b>134 120</b>
- Commerce de gros	157 036	138 688	115 032
- Commerce de détail	39 423	37 652	15 485
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 953	3 973	3 603
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>63 053</b>	<b>61 701</b>	<b>48 286</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises</b>	<b>20 461</b>	<b>16 657</b>	<b>8 781</b>
- Etablissements financiers, assurances	6 510	8 128	2 654
- Affaires immobilières, services aux entreprises	13 951	8 529	6 127
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>21 262</b>	<b>13 243</b>	<b>119 056</b>
- Services divers fournis à la collectivité	5 482	4 067	17 526
- Prêts aux particuliers	9 430	8 686	98 706
- Autres	6 350	490	2 824
<b>TOTAL</b>	<b>502 100</b>	<b>421 245</b>	<b>395 067</b>

Source : BCEAO.

## TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

	2017	2018	2019
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Secteurs d'activités</b>			
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>141</b>	<b>212</b>	<b>107</b>
- Agriculture, chasse	132	207	103
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9	5	4
<b>Industries extractives</b>	<b>5 167</b>	<b>8 896</b>	<b>3 845</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	3 700	3 581	3 364
- Autres	1 467	5 315	481
<b>Industries manufacturières</b>	<b>5 960</b>	<b>9 318</b>	<b>6 448</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 118	3 721	909
- Textiles, habillement, cuir	0	0	0
- Industries chimiques	1 321	3 024	1 225
- Autres	3 521	2 573	4 314
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>27 455</b>	<b>27 542</b>	<b>29 838</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>38 589</b>	<b>43 248</b>	<b>43 114</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>74 685</b>	<b>76 264</b>	<b>75 150</b>
- Commerce de gros	55 186	52 709	45 135
- Commerce de détail	9 457	14 588	21 222
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	10 042	8 967	8 793
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>51 959</b>	<b>85 293</b>	<b>95 300</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>8 783</b>	<b>8 159</b>	<b>7 281</b>
- Etablissements financiers, assurances	1 614	542	1 974
- Affaires immobilières, services aux entreprises	7 169	7 617	5 307
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>101 185</b>	<b>155 095</b>	<b>219 690</b>
- Services divers fournis à la collectivité	8 905	35 962	54 951
- Prêts aux particuliers	90 787	112 741	163 584
- Autres	1 493	6 392	1 155
<b>TOTAL</b>	<b>313 924</b>	<b>414 027</b>	<b>480 773</b>

Source : BCEAO.

## UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIÈCES AUX GUICHETS DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/18	31/12/19	31/12/18	31/12/19
<i>Milliers de signes monétaires</i>				
<b>Billets</b>	<b>2 437 884</b>	<b>2 694 210</b>	<b>2 308 458</b>	<b>2 505 289</b>
10 000	1 403 164	1 509 557	1 367 129	1 443 121
5 000	536 735	528 527	505 331	531 496
2 500	0	0	0	0
2 000	145 921	180 488	147 757	156 420
1 000	178 137	239 142	150 231	190 422
500	173 927	236 496	138 011	183 830
<b>Pièces</b>	<b>98 474</b>	<b>212 400</b>	<b>7 710</b>	<b>10 024</b>
5 000	1	1	0	0
500	13	2	2 056	2 829
ANC 500 BC	0	0	12	30
250	42	97	596	686
200	7 823	6 633	2 171	2 824
100	25 298	74 529	1 675	2 457
50	26 004	49 922	458	501
25	12 567	24 035	312	249
10	13 123	28 406	340	337
5	13 454	28 622	40	63
1	149	154	51	47
<b>Total</b>	<b>2 536 357</b>	<b>2 906 609</b>	<b>2 316 169</b>	<b>2 515 313</b>
<i>Millions de francs CFA</i>				
<b>Billets</b>	<b>17 272 260</b>	<b>18 456 573</b>	<b>16 712 690</b>	<b>17 683 868</b>
10 000	14 031 642	15 095 573	13 671 287	14 431 210
5 000	2 683 675	2 642 634	2 526 653	2 657 481
2 500	0	0	0	0
2 000	291 842	360 976	295 513	312 840
1 000	178 137	239 142	150 231	190 422
500	86 963	118 248	69 006	91 915
<b>Pièces</b>	<b>5 927</b>	<b>12 331</b>	<b>1 820</b>	<b>2 447</b>
5 000	3	3	1	0
500	6	1	1 028	1 415
ANC 500 BC	0	0	6	15
250	10	24	149	171
200	1 565	1 327	434	565
100	2 530	7 453	167	246
50	1 300	2 496	23	25
25	314	601	8	6
10	131	284	3	3
5	67	143	0	0
1	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>17 278 187</b>	<b>18 468 903</b>	<b>16 714 510</b>	<b>17 686 315</b>

Source : BCEAO.



## ADRESSES DES DIFFERENTS SITES DE LA BCEAO

### SIEGE SOCIAL

Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : n° 3108 - Dakar  
Téléphone : (221) 33 839 05 00 - Télécopie : (221) 33 823 93 35  
Site internet : <http://www.bceao.int>

### BENIN

#### Cotonou

Avenue Jean-Paul II  
01 Boîte Postale : n° 325 RP  
Téléphone : (229) 21 36 46 00 / 21 31 24 66 / 21 31 24 67  
Télécopie : (229) 21 31 24 65  
Courriel : [courrier.BDN@bceao.int](mailto:courrier.BDN@bceao.int)  
Directeur de l'Agence Principale : M. Symphorien AGBESSADJI

#### Parakou

Boîte Postale : n° 201  
Téléphone : (229) 23 61 03 25/29  
Télécopie : (229) 23 61 10 91  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Grégoire DAGBA

### BURKINA FASO

#### Ouagadougou

Avenue Gamal Abdel NASSER  
Boîte Postale : 01 BP 356  
Téléphone : (226) 25 49 05 00/01 et 25 30 60 15  
Télécopie : (226) 25 31 01 22  
Courriel : [courrier.CDN@bceao.int](mailto:courrier.CDN@bceao.int)  
Directeur de l'Agence Principale : M. Adama SANKARA

#### Bobo-Dioulasso

Avenue Mamadou Konaté  
Boîte Postale : n° 603  
Téléphone : (226) 20 97 04 44  
Télécopie : (226) 20 97 04 58  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Youssouf SAWADOGO

### COTE D'IVOIRE

#### Abidjan

Avenue Abdoulaye FADIGA angle Bd. Roussel  
Boîte Postale : 01 1769 ABIDJAN 01  
Téléphone : (225) 20 20 84 00 et 20 20 85 00  
Télécopie : (225) 20 22 00 40 et 20 22 28 52  
Courriel : [courrier.ADN@bceao.int](mailto:courrier.ADN@bceao.int)  
Directeur de l'Agence Principale : M. Yao Magloire KONAN

**Abengourou**

Boîte Postale : n° 905

Téléphone : (225) 35 91 37 15 et 35 91 38 15

Télécopie : (225) 35 91 31 76

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Georges DIAW

**Bouaké**

Boîte Postale : n° 773

Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14

Télécopie : (225) 31 63 38 31

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Issiaka KONE

**Daloa**

Boîte Postale : n° 46

Téléphone : (225) 32 78 38 85

Télécopie : (225) 32 78 13 10

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Madigbè KABA

**Korhogo**

Boîte Postale : n° 54

Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11

Télécopie : (225) 36 86 15 30

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ningou Jacques HLYH GNELBIN

**Man**

Boîte Postale : n° 1017

Téléphone : (225) 33 79 02 67

Télécopie : (225) 33 79 02 28

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Assémian Noël ACKAH

**San Pedro**

Boîte Postale : n° 387

Téléphone : (225) 34 71 21 84

Télécopie : (225) 34 71 24 48

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Kouamé Landry KOUAKOU

**GUINEE-BISSAU****Bissau**

Avenida Combatentes da Liberdade da Pátriá

Boîte Postale : n° 38

Téléphone : (245) 325 63 25 - 321 55 48 / 321 41 73

Télécopie : (245) 325 63 00

Courriel : courrier.SDN@bceao.int

Directeur de l'Agence Principale : M. Lassana SAMBU

**MALI****Bamako**

94, Avenue Moussa TRAVELE

Boîte Postale : n° 206

Téléphone : (223) 20 70 02 00 / 20 22 25 41 / 20 22 54 06

Télécopie : (223) 20 22 47 86

Courriel : courrier.DDN@bceao.int

Directeur de l'Agence Principale : M<sup>me</sup> Oumou TOURE TOUNKARA

**Mopti**

Komoguel II, route de Sévaré

Boîte Postale : n° 180

Téléphone : (223) 20 21 01 02

Télécopie : (223) 21 43 05 07

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Gaoussou BALLO

**Sikasso**

Rue Mamadou TRAORE

Boîte Postale : n° 453

Téléphone : (223) 21 62 00 77

Télécopie : (223) 21 62 08 79

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ibrahima TOURE

**NIGER****Niamey**

Rue de l'Uranium

Boîte Postale : n° 487

Téléphone : (227) 20 72 33 30 et 20 72 33 40

Télécopie : (227) 20 73 47 43

Courriel : courrier.HDN@bceao.int

Directeur de l'Agence Principale : M. Abdourahmane ABOUBACAR ABANI

**Maradi**

Boîte Postale : n° 265

Téléphone : (227) 20 41 00 96

Télécopie : (227) 20 41 00 45

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ganaye ALACHI

**Zinder**

Boîte Postale : n° 133

Téléphone : (227) 20 51 00 94

Télécopie : (227) 20 51 07 24

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Daouda BOUKARI

**SENEGAL****Dakar**

Boulevard du Général De Gaulle x Triangle Sud

Boîte Postale : n° 3159

Téléphone : (221) 33 889 45 45

Télécopie : (221) 33 823 57 57

Courriel : courrier.KDN@bceao.int

Directeur de l'Agence Principale : M. François Etienne Déthié SENE

**Kaolack**

Boîte Postale : n° 79

Téléphone : (221) 33 938 40 00

Télécopie : (221) 33 941 33 23

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Babacar SENE

**Ziguinchor**

Boîte Postale : n° 317

Téléphone : (221) 33 991 10 39 et 33 938 80 35

Télécopie : (221) 33 991 16 59

Chef de l'Agence Auxiliaire : M<sup>me</sup> Awa BA CAMARA

**TOGO****Lomé**

Rue Abdoulaye FADIGA

01 BP 120 Lomé 01 - Togo

Téléphone : (228) 22 23 50 00

Télécopie : (228) 22 23 50 50

Courriel : courrier.TDN@bceao.int

Directeur de l'Agence Principale : M<sup>me</sup> Adjatougbe Ameyo FIOKLOU

**Kara**

400 BP 75 Kara - Togo

Téléphone : (228) 26 60 10 79

Télécopie : (228) 26 60 14 69

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Adjé SEWAVI

**REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES  
DE COOPERATION**

29, rue du Colisée, 75008 Paris, France

Téléphone : (33) 1 42 25 71 60

Télécopie : (33) 1 42 56 00 37

Courriel : [bceao@paris-bceao.org](mailto:bceao@paris-bceao.org)

**SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA (CBUMOA)**

Boulevard Botreau Roussel (rue privée CRRAE-UMOA)

01 BP 7125 Abidjan - Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 20 25 57 57

Fax : (225) 20 22 45 52

Email : [courrier.z02sg@bceao.int](mailto:courrier.z02sg@bceao.int)

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES  
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO  
MAI 2020

